TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 358 — 42 PAGES — SAMEDI 20 MAI 1978

Un entretien avec Mme Pelletier :

Des magistrats seront spécialisés pour les toxicomanes

LIRE PAGE 11



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Helsinki en procès à Moscou

Le procès que vient de conclure le tribunal populaire de Moscou a tous les traits de la parodie. Le décor et les personnages étaient en place, mais les cartes étaient truquées. Les témoins de l'accusation ont dit ce qu'ils étaient chargés de dire. Ceux qui étaient cités par la défense n'ont pas eu droit à la parole. Seule, ou presque, ont pu assister à ce procès, en principe public, les policiers et les militants du parti. Le président du tribunal s'est offert le luxe d'un délai de réflexion de vingt-quatre heures pour rendre à la lettre le verdict qu'exigeait le procureur : sept ans d'internement dans un camp plus cinq ans d'assignation à résidence pour M. Orlov, reconnu « coupable » d'avoir diffamé l'Etat soviétique.

L'autorité a dit que l'accusé avait commis un crime, et cela suffit à entraîner la conviction des juges. Quel est donc ce fameux crime de M. Orlov ? Il estimait qu'en signant l'Acte final d'Helsinki le gouvernement de son pays s'était engagé à respecter les droits de l'homme. Il créa à Moscou un comité de surveillance de l'application de ces accords, recueillit et diffusa des informations qui montraient que le pouvoir ne tenait pas ses promesses. Il ne faisait en somme qu'exercer des droits et remplir les devoirs du citoyen. Un tribu... normal, saisi de son cas, se ... de prononcer l'acquit-...

... parti et sa police ne ...ndaient pas ainsi. Les ...ntestataires troublent l'image ...une société idyllique, sans ...cune tension entre le peuple ...s dirigeants. Il faut les ... au silence. A Tbilissi ... à Moscou et ailleurs, les ...eurs des comités de sur...ce de l'application des ...s d'Helsinki sont remis à ...inistration de l'archipel du ...lag en attendant peut-être ...tre expulsés d'U.R.S.S. comme ...furent d'autres contestataires ...lèbres.

Le procès de M. Orlov, ceux qui doivent être intentés dans un proche avenir à M. Guinzbourg, administrateur du fonds d'aide aux familles de détenus, et à M. Chtcharanski, militant juif, montrent que l'autorité suprême se soucie peu d'apparaître à l'extérieur comme tolérante. Elle veut d'abord, en affirmant que les accusés travaillent en cheville avec des puissances étrangères, ...resser la foule contre les dissi...ts et, en frappant les récal...nts, donner un avertissement ...x qui seraient tentés de les ...

...-nace suivie d'effets ...t-elle d'éventuels ... Depuis des années, ... clairsemé les rangs ... sans réussir à arrê... ...ment. De nouveaux ...aires prennent le relais. ... portes du tribunal de Mos... des amis connus ou inconnus ... M. Orlov défiaient la police en acclamant le nom de l'accusé.

De telles scènes étaient inconcevables du temps de Staline. A cette époque, le glaive du pouvoir était encore plus impitoyable. Les successeurs du « père des peuples » ont mis un terme aux abus ... plus grossiers de ce qu'ils ...pelaient pudiquement « le culte ... personnalité ». Il n'ont pas ...autant détruit les racines et les principes d'un système ... conduit aux monstruosités. ...e K.G.B., en bon état de marche, a une place de choix dans la société. Et, finalement, le verdict du procès Orlov ne fait que confirmer le bien-fondé des affirmations de l'accusé. Il est condamné à douze ans de privation de liberté simplement pour avoir noté que les citoyens de son pays ne jouissaient pas de tous les droits de l'homme.

Les Etats qui ont signé avec l'U.R.S.S. l'Acte final d'Helsinki sont fondés à se poser des questions. Que signifie donc pour le Kremlin cette déclaration de la charte : « Les Etats participants... favorisent et encouragent l'exercice effectif des libertés et droits civils politiques, économiques, sociaux, culturels et autres... ? »

(Lire nos informations page 8.)

Les parachutistes français interviennent à Kolwezi

La poursuite des combats entre les forces zaïroises et les insurgés risque de rendre difficile l'évacuation des Européens

M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a annoncé vendredi 19 mai en fin de matinée que « *dans le but de sauvegarder la vie de nos ressortissants et des ressortissants étrangers de Kolwezi, une action militaire est en cours* ». « Dès qu'elle aura atteint son terme, c'est-à-dire son objectif, une information officielle sera communiquée à ce sujet », a-t-il ajouté.

Le président de la République fera une déclaration à 20 h. à TF 1 et A 2.

Les parachutistes français, largués ce vendredi à Kolwezi, ont entrepris l'évacuation de la communauté européenne, précisait-on en fin de matinée dans les milieux autorisés français. A Paris on manifestait en effet l'intention de conduire le plus vite possible cette opération qui, ajoutait-on, n'est pas menée « conjointement » avec celle entreprise par la Belgique. Les troupes belges, de leur côté, sont arrivées à la base militaire de Kamina située à 259 kilomètres de Kolwezi.

On confirmait, d'autre part, de source belge, que les rebelles contrôlent la ville de Mutshasha que le gouvernement zaïrois affirmait tenir jeudi matin.

Environ 2 600 hommes participent à cette opération. Il s'agit de 1 750 parachutistes belges et de 800 à 900 parachutistes français de la Légion étrangère. Le premier contingent français, fort de 150 hommes, est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi à Kinshasa, suivi en fin de matinée, ce vendredi, *par le reste du régiment.*

Le président Mobutu a effectué jeudi une brève visite d'inspection de l'aéroport de Kolwezi, repris la veille par ses troupes. Dans la cité minière les combats se poursuivent cependant ce vendredi matin et risquent de rendre difficile l'évacuation de la communauté européenne.

A Paris, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a déclaré à l'Assemblée nationale, en réponse à une intervention de M. Mitterrand, que le gouvernement avait pris, à la demande du Zaïre, des « dispositions destinées à assurer la sécurité de nos compatriotes par l'envoi d'une unité militaire appropriée ». M. Michel Rocard, député des Yvelines et membre du secrétariat national du P.S., a répondu que ce n'était pas là « le meilleur moyen d'assurer cette sécurité » et il a affirmé que, l'accord franco-zaïrois n'ayant pas été ratifié par les députés, l'intervention de la France dans ce pays relève de l'acte de guerre, pour lequel la *Constitution exige l'autorisation* préalaible du Parlement. M. Mitterrand a alors demandé qu'un véritable débat soit organisé.

Une *activité fébrile* a régné pendant toute la nuit de jeudi à vendredi sur l'aéroport de Kinshasa, d'où devait partir l'opération d'évacuation de la *communauté étrangère* de Kolwezi. Les cent quarante-deux hommes du premier contingent du 2e régiment étranger de parachutistes, qui avaient quitté la base de Solenzara, en Corse, jeudi matin, sont arrivés tard dans la soirée dans la capitale zaïroise. Pour sa part, le contingent belge était parti jeudi en milieu de journée à bord de cinq avions gros porteurs Hercules-130 et deux Boeing-727. Ces appareils devaient rejoindre la base de Kamina, à 200 kilomètres au nord de Kolwezi.

A Bruxelles, M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, avait précisé jeudi soir que le mouvement des unités militaires « *n'avait aucun caractère offensif* ». A Washington, selon notre correspondant par intérim, qui cite des sources proches du Pentagone, au moins deux cargos géants C 141 ont quitté jeudi les Etats-Unis pour le Zaïre avec à leur bord du combustible destiné au ravitaillement des appareils qui transporteront les troupes belges et françaises vers Kolwezi. Le soutien américain au gouvernement de Kinshasa restera « *purement logistique* ».

Le président Carter a annoncé jeudi *l'octroi d'une aide de* 17,5 millions de dollars (environ 82 millions de francs) au Zaïre, sous forme de pièces détachées, de combustible et de produits pharmaceutiques. Pour justifier cette assistance, M. Carter a invoqué « *l'intérêt national des Etats-Unis* ». Toutefois, les mille cinq cents hommes de la 82e division aéroportée demeurent « *en alerte modérée* » sur leur base de Fort-Bragg (Caroline du Nord).

Le président Mobutu a inspecté, jeudi, pendant une demi-heure, les troupes aéroportées zaïroises, sur l'aéroport de Kolwezi, repris mercredi soir. Selon l'envoyé spécial de l'A.F.P., l'aéroport reste praticable malgré les combats qui s'y sont déroulés ces derniers jours. La trentaine de journalistes qui accompagnaient le chef de l'Etat zaïrois ont pu constaté les vestiges des combats : huit épaves d'appareils calcinés, dont quatre chasseurs-bombardiers Macchi et quelques cratères provoqués par les tirs des mortiers.

Des fumées étaient visibles à l'horizozn, tandis qu'on entendait des détonations provenant du centre ville située à 5 kilomètres de là. Selon l'agence zaïroise de presse, « *dans leur débamdade, les envahisseurs ont abandonné armes et munitions. Des cadavres jonchent encore les alentours de l'aéroport, résultat de l'erreur des rebelles qui, en s'attaquant à leur mère patrie, se sont exposés à une mort certaine* ». En tenue de para-commando et le sourire aux lèvres, le président Mobutu paraissait, selon l'agence, « *visiblement satisfait de sa reconquête* ». Le chef de l'Etat a regagné Kinshasa jeudi soir.

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

Un débat inopiné au Palais-Bourbon

Lorsque les députés virent M. François Mitterrand entrer dans *l'hémicycle, jeudi 18 mai, en début* de soirée, alors qu'on y discutait paisiblement du projet de loi de programme sur les musées, bien peu d'entre eux soupçonnèrent que le premier secrétaire du P.S. allait donner le signal d'une bataille de procédure serrée pour obtenir du gouvernement qu'il s'explique devant *l'Assemblée nationale sur sa politique au Zaïre.*

Mais ce qu'aucun député chevronné n'aurait cru, si on le lui avait alors affirmé, c'est que cette bataille serait gagnée, et que, pour la première fois depuis 1958, le *gouvernement répondrait à une* démarche parlementaire analogue à l'interpellation, bannie des institutions par la Constitution de la Ve République.

Prenant la parole pour un rappel au règlement, M. Mitterrand s'étonna que l'Assemblée n'ait pas été saisie par le gouvernement avant l'envoi de troupes au Zaïre et demanda que cette omission fût réparée.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 4.)

La contestation s'organise au sein du P.C.F.

Lancée par des universitaires d'Aix-en-Provence, une pétition qui répond au rapport présenté par M. Georges Marchais au comité central le 26 avril dernier circule à l'intérieur du parti communiste. Elle a déjà recueilli trois cents signatures de communistes représentant diverses catégories socio-professionnelles mais pas seulement les milieux intellectuels.

Cette initiative inhabituelle montre que la direction du P.C.F. n'a pas répondu aux interrogations qui se posent dans le parti et qu'elle en provoque de nouvelles.

Les attaques portées contre les intellectuels du parti non communistes qiu se sont exprimés dans la presse, et notamment dans *le Monde*, ont été mal reçues en particulier chez les enseignants et les universitaires. C'est pourquoi M. Chambaz qui, au sein du bureau politique du P.C.F., a la charge des intellectuels a jugé nécessaire de préciser dans *l'Humanité* le sens des propos de M. Marchais (*le Monde* du 19 mai). *Démarche préventive car* la direction du P.C.F. avait déjà eu connaissance du contenu de la pétition qui lui a été transmise plusieurs jours avant de l'être au *Monde*.

L'explication fournie par M. Chambaz tend à limiter la portée des attaques de M. Marchais qui ne visent pas les intellectuels dans leur ensemble, mais essentiellement M. Louis Althusser. La direction du parti sait que le ton des articles publiés dans *le Monde* par le philosophe marxiste a heurté nombre de communistes, même parmi ceux qui ont une attitude critique. Son premier objectif a donc été de diviser l'opposition interne en isolant M. Althusser et ses partisans. Cetet attitude a été adoptée dès le début du processus des contestation publique lorsque M. Marchais a voulu faire croire que les critiques ne venaient que des adversaires du vingt-deuxième congrès.

Tandis que MM. Paul Laurent et Chambaz mettent nommément en cause le philosophe, le quotidien du P.C.F. *l'Humanité*, s'entrouvre à un débat avec un autre contestataire, M. Raymond Jean, plus proche des thèses de M. Ellenstein. M. Raymond Jean a pu, en effet, s'exprimer dans *l'Humanité* du 12 mai sur le rôle des intellectuels, ce qui lui a valu une réponse de M. Jean Burles dans le numéro du 17 mai et une autre, le 19 mai, par le biais du courrier des lecteurs.

Pour la direction du P.C.F., il y a donc deux types de contestation : l'une acceptable, l'autre qui ne l'est pas.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 9.)

La France malade de ses maîtres

par BRUNO FRAPPAT

Quand un médecin se suicide, on n'accuse pas la médecine. Quand un *ouvrier agricole se suicide* (c'est, proportionnellement, la catégorie de population la plus touchée par le phénomène), on n'accuse pas l'agriculture. Quand un enseignant se suicide, on accuse l'enseignement.

La recherche des causes étant, dans ce domaine, plus facile à l'extérieur des individus qu'à l'intérieur des êtres disparus avec leur malheur, les explications générales pleuvent. Insécurité d'emploi pour les auxiliaires, clame-t-on quand c'est d'un auxiliare qu'il s'agit. *Aveuglement de* la bureaucratie et de l'inspection, proteste-t-on quand c'est un titulaire qui tombe. A chaque catégorie d'enseignant son drame, à chaque cas son explication toute prête.

Livrer un mort aux slogans — pour en faire l'appui d'une revendication, — c'est mépriser cette mort, la banaliser. La « récupérer » au niveau des explications matérialistes qui tirent profit de tout, même du pire, pour les survivants.

Si un suicide d'enseignant mérite aujourd'hui qu'on s'y arrête, ce n'est pas pour décortiquer l'événement mais pour comprendre les raisons de l'écho qu'il suscite dans un milieu particulier : celui des autres enseignants. Il serait vain de le nier : chaque enseignant qui meurt passe, de l'avis de beaucoup de ses collègues, pour avoir été la victime innocente d'un système qui les brime tous. Chacun peut y voir des raisons de désespérer. La fragilité de l'un exprime et expose à la société tout entière la fragilité de tous. Et l'on fait grève. Contre la mort ?

Si les professeurs jouissaient, dans la société française, de la considération qu'ils connurent jadis, si leur mission était clairement admise par tous, si le *métier était correctement* rémunéré (un agrégé débutant perçoit deux fois moins qu'un élève qui sort d'une grande école de commerce), si, aux yeux de tous, la *profession* d'enseigner était des plus nobles et des plus justes, il y aurait encore des suicides d'enseignants. Mais on n'en parlerait pas. *On leur supposerait des raisons* extérieures au métier et on les couvrirait, dans le « milieu », du voile pudique du « drame intime » que nul n'aurait le droit de déchiffrer ou d'interpréter.

(Lire la suite page 15.)

LES ÉNERGIES NOUVELLES

Dans le cadre d'un sup*plément de six pages sur* les énergies « nouvelles », « le Monde » publie page 31 un entretien avec M. Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire.

AU JOUR LE JOUR

Rouge et vert

Des feux rouges réglementent actuellement, pour une période d'essai, l'accès aux autoroutes menant à Paris. Les pouvoirs publics tentent ainsi de remédier à l'afflux massif des usagers de la capitale à la même heure et aux mêmes lieux, ce qui rend la circulation infernale.

Si l'expérience s'avère satisfaisante, il conviendra d'étendre l'étalement de la vie en installant des feux rouges sur les trottoirs, dans le métro, dans les restaurants, dans les escaliers, aux portes des ascenseurs, sans oublier, dans les appartements, devant les salles de bains, les cuisines et les waters.

Ce sera long et difficile, mais le jour où un petit feu tricolore jouxtera le réveille-matin sur la table de nuit, nous aurons définitivement vaincu l'hydre de l'embouteillage. Evidemment, ce jour-là, les chambres à coucher seront des parkings et les citoyens des bagnoles.

BERNARD CHAPUIS.

LE RAPPORT DE MM. NORA ET MINC SUR L'INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Préserver la souveraineté nationale.
- *Etablir de nouvelles relations* entre l'Etat et la société.
- Définir de nouveaux modèles de croissance.

(Lire page 38.)

L'AFFICHE AMÉRICAINE AUX ARTS DÉCORATIFS

De la rue au musée

L'affiche est le lieu d'un malentendu persistant. Ces images placardées sur les murs des villes font parler facilement d'un art populaire. Il est vrai qu'à la fin du siècle dernier, avec Cheret, Toulouse-Lautrec, Bonnard, des « tableaux » étaient dans la rue. Aujourd'hui, surtout aux Etats-Unis, la séparation est nette entre les affiches publicitaires et les affiches d'art. C'est de celles-ci qu'il s'agit dans cette exposition de deux cent cinquante affiches américaines des trente dernières années, qui reflètent l'histoire récente des Etats-Unis.

Comme les artistes, les affichistes exploitent le trésor des idées formulées depuis le début du siècle. Avec le psychédélisme, et l'éther de la musique rock, voici que, soudain, l'affiche fait éclater les rigueurs typographiques héritées du Bauhaus. Elle entre en transe, inspirée de l'art nouveau *de Mucha et Beardsley*, mâtinée de dadaïsme chez Peter Max et Wes Wilson.

Ces visions hallucinées se transforment volontiers en sculptures au néon, qu'on retrouve sur *Broadway* (Seven up, par Robert Abel).

L'apparition du *pop'art* donne naturellement une impulsion nouvelle. Jasper Johns et Rauschenberg, contestant la mystique de l'expressionnisme abstrait, peignent des images populaires, assimilables par tous. Le pop'art, qui a « iconisé » les objets de consommation quotidienne, reprend l'esthétique des affiches. Et souvent ses artistes viennent de la publicité, comme Rosenquist et Andy Warhol. C'est d'ailleurs à ce dernier qu'on doit une des affiches d'artistes le mieux venues de l'exposition (pour le Festival de New-York).

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 24.)

idées

LE MUNDIAL

Vingt-deux Français en Argentine ou l'Autre équipe de France

par BERNARD STASI (*)

FALLAIT-IL accepter d'aller en Argentine ? Les fervents du ballon rond — j'en suis — se délectent à l'avance de pouvoir, dans quelques jours, suivre sur l'écran de la télévision les matches de l'équipe de France.

Les démocrates attachés au respect des droits de l'homme — j'en suis aussi — souffrent à la pensée de voir les joueurs revêtus du maillot tricolore fouler allégrement l'herbe de stades situés à quelques dizaines de mètres des lieux sinistres où l'on torture.

D'une part, pour des millions de citoyens, le plaisir de quelques soirées de télévision avec, en prime, si les dieux du football nous sont favorables, la gloire sportive pour le pays ; l'honneur de la nation, d'autre part. Si le choix s'était présenté dans ces termes, il n'aurait pas fallu hésiter un seul instant. La France clamant à la face de l'univers son mépris pour le régime argentin et renonçant, avec un noble dégoût, à participer à la fête préparée pour sa glorification : ce geste aurait eu fière allure !

En vérité, les choses ne sont pas aussi simples.

Toutes les forces d'opposition, en Argentine, ou presque toutes, sont opposées au boycottage. Avec des accents pathétiques parfois, elles nous invitent à aller voir sur place.

Par ailleurs, si les manifestations sportives ne pouvaient être organisées que dans des pays irréprochables du point de vue des droits de l'homme, le choix, hélas ! serait assez limité. Et il faudrait, dès maintenant, prendre la décision de ne pas aller à Moscou pour les prochains Jeux olympiques.

Mais il est vrai aussi que ceux qui disent — et ils sont nombreux — qu'il ne faut pas mêler le sport et la politique se donnent bonne conscience à peu de frais.

Le gouvernement argentin, quant à lui, n'éprouve pas de tels scrupules. En accueillant la Coupe du monde, c'est bien à une opération politique qu'il se livre. Ne pas le comprendre ou ne rien dire, c'est se prêter à sa manœuvre. C'est plus que lui apporter une caution, c'est presque lui donner l'absolution.

La meilleure riposte ne consiste-t-elle pas, précisément, à prendre le gouvernement argentin à son propre piège ? Ces projecteurs que l'actualité, pendant quelques semaines, va, de tous les horizons, braquer sur l'Argentine et qui, dans l'esprit des généraux argentins, doivent faire briller leur gloire aux yeux du monde entier, à nous de les braquer sur les sombres coulisses de la scène où ils s'apprêtent à parader !

Et d'ailleurs, avant même le début de la compétition, cette salutaire entreprise a commencé. Sans la Coupe du monde, aurait-on consacré un aussi grand nombre d'articles à l'Argentine ? Aurait-on dénoncé avec autant de violence les atrocités commises dans ce pays ? L'opinion publique aurait-elle été aussi abondamment informée ?

Fidèle à sa doctrine traditionnelle en matière de relations entre Etats, le gouvernement français est discret. C'est son droit, et peut-être même son devoir. Mais ceux qui ont pour mission d'informer l'opinion, c'est-à-dire, essentiellement, les journalistes et les hommes politiques, doivent crier fort, en se servant de la Coupe du monde comme d'une caisse de résonance qui portera leurs cris plus loin et plus haut. De même qu'en 1980 les Jeux olympiques aussi seront une belle caisse de résonance pour d'autres dénonciations...

Sans doute faut-il s'attendre à des ruses. Pendant la durée de la compétition, le régime argentin, tout en prenant les mesures de sécurité nécessaires, fera preuve de modération pour donner de lui-même, à ses visiteurs, une image aussi aimable que possible. Il attendra que les guirlandes soient fanées et que les visiteurs soient repartis pour reprendre la répression — en s'efforçant, sans doute, de rattraper le temps perdu. Il ne faudra donc plus « lâcher » l'Argentine si l'on veut que ses dirigeants continuent à se sentir soumis au régime de la surveillance, si l'on veut que son peuple continue à se sentir entouré de la solidarité des autres peuples.

Il est en tout cas une responsabilité à laquelle le gouvernement français ne peut, sous aucun prétexte, se soustraire : c'est celle qui concerne la sécurité des citoyens. Or, vingt-deux Français sont actuellement retenus en Argentine dans des conditions illégales. Certains d'entre eux sont maintenus en prison, alors même qu'un non-lieu a été prononcé. D'autres, détenus depuis plusieurs mois ou plusieurs années, n'ont jamais été jugés. D'autres, enfin, ont disparu. Tous sont privés des droits élémentaires de la défense. Tous sont soumis au bon vouloir de ceux qui les détiennent.

Oui, vingt-deux Français, le même nombre, très exactement, que celui des footballeurs qui viennent d'être sélectionnés pour représenter là-bas notre pays. Etrange et sinistre coïncidence. Tandis que vingt-deux jeunes Français participeront à la grande fête mondiale du football, vingt-deux autres de nos compatriotes continueront, si rien n'est fait, à subir leur calvaire.

Le gouvernement français a effectué de nombreuses démarches. Jusque-là, aucune réponse satisfaisante ne lui a été donnée. Dans les jours qui précèdent la Coupe du monde, une mise en demeure publique du gouvernement français au gouvernement argentin aurait des chances sérieuses d'être prise en considération. Si les terroristes — un événement dramatique vient de nous le rappeler — sont parfaitement insensibles aux pressions de l'opinion internationale ou de quelque autorité que ce soit, il n'en est pas de même pour un gouvernement, surtout quand il s'efforce de se composer une réputation de bon aloi.

De toute façon, il y va de la sécurité de vingt-deux Français. Il y va de l'honneur de la France.

P.-S. — Une délégation de femmes chiliennes, épouses ou mères de disparus, parcourt en ce moment l'Europe avec, à la main, une liste de cinq cent soixante-sept noms. Cette délégation se trouve pour quelques jours en France afin de demander à l'opinion publique et aux responsables politiques de faire pression sur les autorités chiliennes. L'émotion que nous avons ressentie devant l'épreuve d'Aldo Moro ne serait que sensiblerie provoquée par les grands titres des journaux et les images de la télévision si nous n'étions pas capables de porter la même attention à ces cinq cent soixante-sept disparus, de nous indigner avec la même vigueur contre le sort qui leur est réservé.

(*) Vice-président de l'Assemblée nationale, porte-parole du C.D.S., ancien ministre.

Quels buts ?

par MAURICE CLAVEL

AH ! général de Gaulle ! Ah ! la vertu du « non » ! Ah ! elles ne manquent pas et ne manqueront jamais, en face, les « bonnes raisons », à ceux que nous pouvons appeler, au sens large, les munichois et les pétainistes ! Pour moi, ayant été un peu de temps l'un et l'autre, le fruit de ces deux hontes, c'est qu'on ne me la fait pas ! Je sais par cœur et d'avance vos salades, bons apôtres de l'indigne ! Et je ne vous traite pas même, pas tout à fait, d'hypocrites : remerciez Sartre d'apporter à votre conscience intime cette catégorie éternelle qu'il nomme « *bonne foi de la mauvaise foi* ».

Bon, allons-y, mes maîtres, j'écoute.

1) A ce compte, il ne faudrait pas aller en U.R.S.S., en R.D.A., etc. Soit, mais la junte nous a tué ou fait disparaître huit Français, dont deux religieuses aux activités évangéliques. Je sais qu'on ne fait plus payer ce genre de pots cassés à l'assassin galonné, quel que soit son camp, mais de là à les enterrer en trinquant ensemble !...

2) Les résistants argentins nous demanderaient de venir... Peut-être, mais s'ils ont l'affection de nos cœurs, *ils n'ont* pas la gestion de notre honneur.

3 et 4) Notre boycottage encouragera le terrorisme, ajoutant aux souffrances de ce peuple, tandis que notre présence lui réchauffera le cœur... Le don de la personne à un peuple pour atténuer ses malheurs nous est en effet très connu ; passons donc à...

5 ou 6) Nous pouvons ou devons y aller pour *manifester* hautement nos sentiments... Comment ? Par des clins d'œil vengeurs aux caméras ? Par d'ostensibles et systématiques tirs du pied *gauche ?*... Mais c'est l'affaire de leur vie, vous disent-ils, ces joueurs, ces professionnels. Vous avez bien entendu : l'affaire !... Et l'on vend quatre mille équipements de foot par jour, me dit-on, aux Galeries *Lafayette !... Oui, Lafayette !...*

Le point de non-retour

Allons, il ne faut pas, point c'est tout. Quelles raisons ? Celui qui ne les sent pas en soi-même est un triste veau, sinon pire. Je ne joue pas *ici* un petit 18 juin 1940. Mais la situation est spirituellement aussi grave. Que pourra-t-on dorénavant demander ou proposer à un peuple que ses dirigeants, ses partis et ses « élites » auront encouragé à festoyer avec les bourreaux sur des tombes humainement ou patriotiquement *proches ?... Quels buts, autres que* ceux qu'il comptera entre les poteaux ?... Ce troupeau hébété sera fondé à ne plus connaître père ni mère ni foi ni loi. Voici le point de non-retour, au-delà duquel l'abrutissement avilissant devient un vertige qui s'enchaîne, s'enchante et s'engendre sans fin lui-même ; au-delà duquel tous les coups des adversaires de cette *société seront bons.*

Et je vous dis qu'ils viendront...

« Suis-je le gardien de mon frère ? »

par GEORGES-PAUL CUNY (*)

LE général Videla assistera au centre de la tribune officielle du stade de Buenos-Aires à la finale de la Coupe du monde de football. Entouré de ses dignitaires et de ses invités, porté par les clameurs des cent mille privilégiés de *« cette grande fête de l'amitié et de la fraternité »*, affiché au regard d'un milliard de téléspectateurs, il pourra savourer son triomphe.

Et ce sera justice qu'il se réjouisse ! Y aura-t-il quelque part, venant des milieux officiels, la moindre hésitation ? La plus timide des réticences ? Qui donc oserait prétendre qu'il a mis en place l'un des régimes les plus sanglants de ce siècle, devant cette merveilleuse unanimité, ces mains qui n'hésiteront pas à se serrer, ces lèvres encore humides de la poisse de leurs compliments, ces sourires qui sueront la complaisance, tandis qu'à 800 mètres de là, dans une caserne modèle, édifiée par lui tout spécialement à cet effet, on continuera, gaiement et impunément, à *torturer ?*

« Il ne faut pas mélanger le sport et la politique », « ça n'a rien à voir », entend-on dire. On connaît la mécanique de ces admirables cloisonnements qui conduisent la religion à ne pas se confondre avec les affaires, la patrie avec l'argent, mais toujours les petites vertus à faire bon ménage avec les grands principes, parce que *précisément* tout a *« à voir »* et parce que tout se tient. On connaît aussi le résultat de cette dernière et séculaire copulation : c'est, entre autres, tout cynisme déployé, l'égoïsme des lapins, de clapiers *à clapiers, d'élevages à élevages*, d'Etat à Etat, *« ça ne me regarde pas »* ou le nazisme sans peine, c'est la mise en accusation des victimes de partout et de toujours, parce que le monde a inversé ses valeurs, *parce que, aujourd'hui sur* la route qui va de Jérusalem à Jéricho, le coupable, quoi de plus évident ?, ce n'est pas le pharisien, c'est le blessé.

Pour appuyer la participation de la France, les hommes politiques ajoutent à l'insipidité de l'argument la glu sentencieuse qui transpire de leur suffisance. On en a entendu, de cette profession, nous *servir à la fin de 1977* une étonnante bouillie dont il émergeait que nous étions tous semblables, que personne n'était tout à fait innocent, de l'Angleterre à l'Ouganda, de l'Allemagne au Cambodge, de l'U.R.S.S. à la France, et que dès lors... On peut tout voir en effet avec l'œil du crapaud pour qui, du fond de sa vase, le monde n'est qu'un vaste cloaque indifférencié. On peut, mais on ment, et on le sait.

Il y a enfin l'omega de toute interpellation, la culminance de toute argumentation, la crapuleuse *« ingérence inadmissible dans les affaires intérieures »*, d'abord popularisée par les Soviétiques, et reprise avec entrain par *tout* ce que compte l'univers d'assassins endimanchés. C'est déjà dans une semoule de cette répugnante farine que nous avons *été* roulés à Helsinki et à Belgrade.

Témoigner

En vérité, présents à ce « Mundial » de la honte, nous ne verrons rien, nous blasphémerons ! Notre présence blasphèmera contre tous ceux qui dans plusieurs dizaines de pays (ô Hitler, ta victoire !) *sont dépecés sans cause ou avec* cause, contre les milliers d'Argentins qui sont morts comme on mourait autrefois dans les cavernes nazies ; elle blasphèmera contre les dissidents qui meurent encore de mort blanche dans les hôpitaux de Brejnev ; elle blasphèmera contre l'enfant qu'on fait assister au meurtre de sa mère, elle blasphèmera contre ce qui nous restait de héros *en 1940, et qui* ne sont tout de même pas morts pour que nous assistions à cette parodie, elle blasphèmera contre les Français disparus là-bas depuis dix-huit mois, à propos desquels la mol*lesse larvaire avec laquelle notre* gouvernement *« demande de leurs nouvelles »*, en s'excusant, en dit long sur la honte qui empoisonne nos cellules ; elle blasphèmera aussi contre les pauvres qui, nulle part *ailleurs, y compris en U.R.S.S.* (rendons lui cette seule grâce dans son abjection), ne sont pareillement poursuivis et haïs, parce qu'en Argentine le premier crime n'est pas l'idée, c'est la Pauvreté, et *c'est à ce signe que s'y* reconnaît, mieux que partout ailleurs, le bras agissant de l'ennemi de Dieu, du Prince du monde ; elle blasphèmera enfin, notre main tendue, elle blasphèmera contre Dieu qui est poursuivi. Lui aussi, dans chacun de ses prêtres, dans chacun de ses croyants, et qui est crucifié, jusque dans l'âme du dernier des suppliciés qui Le nierait encore au *seuil de sa mort, dans le dernier* cri que tirera de lui le rire infernal du dernier bourreau.

La France ne doit pas aller en Argentine. Elle doit comprendre qu'il y va, dans ce monde, d'autre chose, de plus lointain, de plus haut, de plus profond, que d'une guerre économique, et à fortiori d'un simple jeu. Il y va de quelque chose de plus fatal, il y va d'une *guerre économique,* et *a fortiori* de sa chute.

Y a-t-il aujourd'hui un meilleur acte à poser, à la fois si possible et si réaliste, si mesuré et si éclatant ? Qui donc défendra les hommes, sinon les pays où ils sont déjà défendus ?, Sinon le nôtre ?

Des voix se sont fait entendre, Marek Halter, Maurice Clavel, parmi d'autres, *parmi celles* du comité de boycottage, pour retenir ce qu'on appelait, il n'y a pas si longtemps, « un *mauvais* coup ». Nous pensons aux joueurs, que l'absence de courage de leurs aînés en cette affaire ne dispense pas d'en avoir, qui peuvent forcer le destin de leur seul sacrifice, car le sacrifice sera d'abord le leur, et ils en auront une gloire beaucoup *plus impérissable que n'importe quelle* place obtenue dans la compétition. Mais nous attendons aussi que se lève un député qui forcera officiellement le débat à l'Assemblée. S'en trouvera-t-il un d'aussi courageux que les cancérologues ? Car nous refusons le silence, nous voulons un engagement politique sur ce qui sera un acte politique.

En effet, malgré leur mutisme, nous ne croyons pas le *président* de la République et le gouvernement véritablement indifférents à cette responsabilité. Mme Giroud rapporte dans un livre qu'un premier ministre étranger lui a dit à *peu près : « M. Giscard d'Estaing a toutes les qualités à un niveau exceptionnel, sauf une, il n'est pas un tueur ».* Non ! pas *sauf* une ! Car précisément il a celle-là, celle-là de ne pas en être un, celle-là avant toutes les autres, *celle-là* plus que les autres, et peut-être pour toutes les autres !

Il doit savoir qu'il ne trouvera guère d'occasion semblable à celle qui se présente maintenant. *« Une autre fois »*, est-on tenté de se dire lorsque s'annonce le jour, lorsque vient l'heure. Mais les vies se traînent, et les destins se brisent, le long de ces *« autres fois »* qu'on a prononcés jadis sans savoir, mais vraiment ne le savait-on pas ? que le temps ne les *représenterait* plus, le président doit le comprendre : s'il n'est pas ce qu'il doit être, le sang coulera un jour à cause *de lui.*

« Suis-je le gardien de mon frère ? » Demanda Caïn. *« Qu'as-tu fait !* lui répondit Dieu. *Ecoute le sang de ton frère crier du sol vers moi. »*

(*) Directeur de société.

Le paravent d'un massacre

par le COBA (*)

« LES militaires veulent faire croire que le peuple argentin veut cette Coupe du monde. Mais une chose est le sport, et surtout le football, et autre chose est ce « Mundial » qui, non seulement se fait à la sueur de notre front, mais encore va nous causer plus d'inflation et de misère. Quelle sera la situation réelle après le « Mundial » ? Est-ce que vous y pensez là-bas ?

Quel service vous nous rendriez si personne ne venait ! »

C'est d'abord à cet appel pathétique d'un travailleur argentin que des milliers de Français ont voulu répondre en constituant le « Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football ». En quatre mois, plus d'une centaine de groupes de base du COBA se sont créés dans toute la France, multipliant les initiatives et les réunions d'information, et réunissant plus de quatre-vingt mille signatures

Un projet d'extermination froidement planifié

Dès le mois d'octobre 1977, le général Merlo, responsable de l'organisation du « Mundial », répondait par avance : *« L'organisation de la Coupe du monde de football est une décision politique. »* Il reconnaissait même que le *déficit considérable* (évalué depuis à 700 millions de dollars) qu'entraînerait cette opération pour l'économie argentine était le prix à payer pour faire des trente-cinq mille touristes attendus *« les propagandistes d'une vision du pays différente de celle qui s'est créée dans le monde ».*

Pourquoi une telle détermination de la part des militaires argentins ? Fondamentalement, pour tenter, par la grâce de l'oecuménisme sportif, d'obtenir la caution de l'opinion mondiale au terrorisme d'Etat qu'ils ont instauré dès 1974, et *surtout depuis le putsch du 24 mars 1976.* On ne dira jamais assez, comme nous le rappelait récemment un prestigieux avocat argentin en exil, que *« ces deux années de terreur, avec leur interminable cortège de morts et de tortures, ne sont rien d'autre que la mise en œuvre d'un projet froidement planifié d'extermination des militants politiques et des secteurs les plus combatifs de la classe ouvrière, dans le but d'asservir l'ensemble des travailleurs ».*

Malgré tous ses efforts, la junte n'est pas parvenue à étouffer les voix qui se sont élevées dans le monde entier pour dénoncer son régime de terreur. Et c'est pourquoi elle a décidé, à l'occasion de la préparation du « Mundial », d'utiliser les grands moyens, comme l'a annoncé lui-*même* le bras droit de Videla, le général Viola : *« Le gouvernement se chargera de supprimer les causes de cette image défavorable, et de développer, d'autre part, l'action psychologique nécessaire pour mettre fin à cette campagne, qui affecte réellement l'Argentine. »*

C'est à l'amiral Massera, numéro 2 de la junte, qu'a été confiée la direction de *« l'action psychologique ».* Responsable direct de la sanglante répression déchaînée par la marine argentine, celui-ci est devenu, depuis la rencontre de Videla et du président Carter, en septembre 1977, le porte-parole d'un prétendu *« courant d'ouverture ».* Dans ses rencontres d'avril dernier avec des péronistes exilés à Paris et à Madrid, l'amiral Massera exposait les grandes lignes de ce plan, jusqu'à aujourd'hui gardé secret : amnistie et expulsion du pays des trois quarts des trois mille cinq cents prisonniers reconnus, retour des exilés en échange d'un engagement à *« participer au processus de réorganisation nationale »*, publication d'une liste de plus de dix mille personnes *« tuées dans des affrontements avec les forces de sécurité ».*

Comme le général Pinochet, la junte argentine paraît donc résolue à suivre les recommandations de l'administration américaine sur la question des droits de l'homme. Mais à les suivre jusqu'au bout. Car la contrepartie, soigneusement laissée dans l'ombre, de la fameuse « politique Carter », consiste précisément à *« supprimer les causes »* du problème, ou, en termes plus clairs, à mettre en œuvre la « solution finale » pour les milliers de « disparus ».

Tel est le sens de la déclaration faite par Massera à ses interlocuteurs, lors de la discrète réunion parisienne : *« Il n'y a pas d'autres prisonniers que ceux qui figurent sur les listes en cours de publication. Vous devez oublier les autres : c'est une décision irrévocable. »* Cette phrase est, en fait, l'arrêt de mort des vingt mille hommes et femmes détenus clandestinement dans les camps de concentration, *et des cinq mille prisonniers non* reconnus par la junte.

Ce massacre est en cours en ce moment même en Argentine. Depuis plusieurs semaines, des cadavres mutilés apparaissent par dizaines sur les plages du pays. Et après l'exécution, à la mitraillette et au lance-flammes, de plus de soixante prisonniers de Villa-Devoto, se multiplient les *témoignages d'enlèvements* ou d'assassinats de prisonniers « officiellement » libérés.

Nous disons qu'il est encore temps d'empêcher que les *préparatifs de la « grande fête du ballon rond »* ne servent de paravent au plus effroyable massacre de l'histoire d'Argentine. Car il est clair que la junte met à profit l'euphorie [illegible] qui gagne la majorité [illegible] internationaux à l'a[illegible] cette compétition [illegible] impunément, mais [illegible] compte sur la présence [illegible] pes de football européen[illegible] obtenir la caution internationale indispensable au parachèvement de son plan.

Car là encore les faux-semblants ne sont plus de mise : les grandes rencontres sportives internationales sont un aspect essentiel de la politique extérieure des Etats. N'est-ce pas M. Raymond Barre lui-même qui déclarait le 6 juin 1977 aux rugbymen du XV de France : *« Vous m'avez dit que vous allie[z] partir dans quelques jours [en] Argentine pour votre tour[née] là-bas ; ce ne sera pas fac[ile]. Puis-je demander, mais c'est une clause de style, de vous souvenir toujours que sur le terrain, et aussi hors du terrain, vous représentez la France ? »*

C'est pourquoi nous disons que l'équipe de France de football ne doit pas aller en Argentine. En refusant d'apporter au régime de Videla la caution de ces « ambassadeurs » très spéciaux, en demandant dans les plus brefs délais aux Nations unies d'envoyer à sa place une commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur le *Nuit et Brouillard* argentin, la France se donnerait le seul moyen susceptible d'arrêter le génocide.

(*) Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Le Monde

étranger

LA NOUVELLE GUERRE DANS LE SUD DU ZAÏRE

La « deuxième guerre du Shaba » et le plan d'évacuation mis en œuvre par la France et la Belgique suscitent de nombreuses réactions à travers le monde.

● A MOSCOU, l'agence Tass a dénoncé jeudi la mise en alerte de la 82e division aéroportée américaine qui, affirme-t-elle, « prépare une ingérence des Etats-Unis dans les affaires intérieures du Zaïre ». Tass rappelle qu'en 1965 les parachutistes de cette division étaient intervenus en République Dominicaine « pour sauver le régime pro-américain » et au Vietnam en 1968.

● A PÉKIN, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a fait part du soutien de son pays au Zaïre pour « repousser l'invasion des mercenaires soviéto-cubains ». Il a reproché à Cuba de ne pas agir du tout comme un pays non aligné, accusant notamment La Havane de « jouer un rôle déstabilisateur en Afrique et dans le reste du tiers-monde ».

● A RABAT, dans un message verbal transmis à l'ambassadeur zaïrois, le roi Hassan II a exprimé *jeudi* « sa *solidarité et celle du peuple marocain* au chef de l'Etat et au *peuple* zaïrois », nous indique notre correspondant Louis Gravier. D'autre part, selon des sources officieuses citées par l'agence Reuter, aucun départ des troupes marocaines pour le Zaïre n'a eu lieu pour l'instant.

● A ALGER, le quotidien « An Nasr » écrivait jeudi que l'on assiste au Shaba « à un sursaut de redressement populaire contre un régime corrompu qui a vendu les richesses de son pays à des sociétés multinationales au moment où des dizaines de Zaïrois meurent de faim et de misère ».

● A LUANDA, l'agence Angola-Presse estimait jeudi que, « avec l'appui des principaux dirigeants *impérialistes* et des grands organes de diffusion de l'Occident », les autorités de Kinhasa tentent de faire passer « le conflit interne du Zaïre pour une agression étrangère.

● A LIBREVILLE, le *président* du Togo, M. Eyadema, qui devait s'entretenir vendredi avec *le président* Bongo a déclaré jeudi : « L'affaire du Shaba n'est pas l'affaire des seules autorités zaïroises. C'est l'affaire de nous tous. Quand le feu brûle la maison du voisin, il faut l'aider sinon votre propre maison brûlera ».

● A BANGUI, l'empereur Bokassa Ier a « ordonné la mobilisation de tous les fils et filles de l'Empire centrafricain pour venir en aide par tous les moyens à notre disposition à notre frère de sang, le président Mobutu, et au grand peuple frère du Zaïre ».

● A BELGRADE, un porte-parole officiel a déclaré jeudi que la Yougoslavie observait « avec une grande inquiétude » les événements du Shaba.

● A NEW-YORK, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU a lancé jeudi un appel « à tous les intéressés » pour qu'ils donnent des sauf-conduits aux civils étrangers ou autochtones désirant quitter la province du Shaba. Pour sa part, le New York Times, citant des sources proches de l'administration américaine, indiquait vendredi que *M. Fidel Castro*, premier ministre cubain, avait assuré les Etats-Unis que son *pays ne prenai*. aucune part, de quelque manière que ce soit, à l'invasion *en cours au Shaba. (A.F.P., Reuter.)*

QUI SAUVER ?

Paris et Bruxelles insistent évidemment sur l'aspect exclusivement humanitaire de l'« opération Kolwezi ». Il s'agit, répète-t-on solennellement, de protéger des vies humaines, en évacuant la communauté européenne du Shaba. Et il ne s'agit de rien d'autre...

La présence de techniciens et d'experts français dans la cité minière de Kolwezi, où ils travaillent pour la société zaïroise Gecamines, héritière de l'ancienne Union minière du Haut-Katanga, a pesé sur la décision de l'Elysée.

Fort de l'expérience acquise lors de l'établissement du pont aérien de l'été 1960, puis à l'occasion de l'opération « Dragon Rouge », qui, en 1964, permit l'évacuation des civils européens de Kisangani (alors Stanleyville), le gouvernement belge s'est résolu à passer à l'action. L'opinion n'aurait sans doute pas admis des tergiversations au moment où une nouvelle fois la vie de plusieurs milliers de Belges se trouve en péril.

L'importance des intérêts économiques belges au Zaïre n'est cependant pas étrangère au choix du gouvernement Tindemans. En France, comme en Belgique, la décision ne paraît pas avoir été dictée par les seules considérations humanitaires.

Les retombées politiques de l'« opération Kolwezi » seront importantes. Le régime de Kinshasa, auquel l'intervention franco-marocaine de l'année dernière avait déjà donné un « second souffle », devrait bénéficier d'un nouveau sursis, même si l'autorité personnelle du général Mobutu sort diminuée de toute cette affaire. Même si les parachutistes envoyés au Shaba ne cèdent pas, une fois arrivés à destination, à la tentation de poursuivre les opérations de répression contre les rebelles, leur seule présence en territoire zaïrois aura un effet dissuasif.

Avec l'acheminement d'une telle quantité d'hommes, d'armes et de matériel, les éléments logistiques permettant d'accueillir un véritable corps expéditionnaire seront rapidement en place. Celui-ci pourrait donc être dépêché à son tour, si la menace extérieure que le général Mobutu ne cesse d'évoquer depuis une semaine venait à se préciser. Ce pourrait être le cas notamment si la réalité d'une présence cubaine, dont les chancelleries occidentales doutent pour le moment, était sérieusement établie. Le seuil malaisé à définir entre l'opération humanitaire et l'intervention militaire serait alors aisément franchi.

PHILIPPE DECRAENE.

REPRÉSENTANT 800 MILLIONS DE DOLLARS D'INVESTISSEMENTS

Les intérêts belges demeurent considérables dans l'ancien Congo

Du fait de ses prodigieuses richesses, en cours d'exploitation mais surtout potentielles, le Zaïre aiguise bien des convoitises. Cependant, la présence économique belge, héritage de l'ère coloniale, y reste, de très loin, prédominante, en dépit des tentatives de diversification entreprises par le gouvernement de Kinshasa auprès d'autres pays occidentaux. Le Zaïre demeure, largement, une « chasse gardée » de la Belgique.

En matière d'investissements, la suprématie belge est impressionnante (800 millions de dollars, soit quarante fois les investissements de la France). Pour la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, les chiffres sont respectivement de 60 et 80 millions de dollars.

Après le grave échec de la « *zaïrianisation* » des petits commerces et entreprises agricoles appartenant à des étrangers (novembre 1973) et celui, non moins retentissant, de la « *radicalisation* » (nationalisation en novembre 1974 de cent vingt sociétés étrangères), le gouvernement de Kinshasa, tirant la leçon de ces expériences malheureuses, a fait machine en arrière. En décembre 1975 et septembre 1976, il décida la « *rétrocession* » de 40 %, puis 60 % — et dans certains cas 100 % — du capital des entreprises « *zaïrianisées* » et « *radicalisées* ». Seule obligation des entrepreneurs étrangers intéressés : revendre à des Zaïrois, dans un délai de cinq ans, 40 % de leurs intérêts. Les trois quarts des compagnies belges auraient saisi cette offre.

La puissante Société générale de Belgique par exemple a effectué un retour en force dans des secteurs aussi divers que l'industrie minière, l'agriculture, la banque et l'industrie du ciment. Des coopérants belges occupent des postes-clés dans les secteurs vitaux de l'économie zaïroise, notamment au sein de la Société nationale des chemins de fer zaïrois (S.N.C.Z.) et de l'Office national des transports (Onatra).

Mais c'est évidemment au service de la Gécamines (Générale des carrières et des mines), société d'Etat zaïroise ayant succédé en 1967 à l'Union minière du Haut-Katanga, qu'ils sont les plus nombreux. Près de deux mille cadres et techniciens demeurent présents dans la production comme dans l'administration, forment l'ossature de la Société minière zaïroise, qui exploite dans la région du Shaba un domaine de 20 000 km2 riche de tous les métaux précieux : cuivre, cobalt, zinc, cadmium, argent, *etc.* A Kolwezi, la communauté belge avoisine deux mille personnes. Dans l'ensemble du Zaïre, elle dépasserait vingt-cinq mille personnes.

Le « *plan Mobutu* », lancé avec fracas en 1977, visait, entre autres objectifs, à inciter les capitalistes étrangers à investir au Zaïre, « *sans arrière-pensées* ». « *Le Zaïre inaugure une politique de poignées de main avec tous ceux qui sont disposés à travailler avec lui*, déclarait le président Mobutu en novembre dernier. *Il leur garantit le droit de réaliser un juste profit.* » Pourtant, en dépit d'un code des investissements extrêmement libéral, la campagne de séduction des autorités de Kinshasa n'a pas atteint les résultats escomptés. Echaudés par les fiascos précédents et rendus inquiets par le désastre économique zaïrois dû à la chute vertigineuse des cours du cuivre en 1974, les investisseurs ont répondu mollement à cet appel.

La participation française

Les investissements français, par exemple, restent très limités. Ils sont, pour l'essentiel, le fait d'une filiale de Péchiney fabriquant des ustensiles en aluminium, d'une usine de matières plastiques (Allibert), d'une bouteillerie, d'une usine textile (groupe Beaujolin). La banque française est représentée par Paribas et la B.A.A.O. Quelques autres entreprises françaises traditionnellement actives à l'étranger sont implantées au Zaïre : Thomson-C.S.F., Dumez, Renault, Peugeot. En outre, par l'intermédiaire du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières, la France est l'un des bailleurs de fonds de la Société minière de Tenke - Fungurume (S.M.T.F.), dont le projet d'exploitation d'un cuivre à haute teneur dans le Shaba a été ajourné en raison de son coût élevé (près de 1 milliard de dollars).

Toutefois, la participation française (6,4 % des actions) est faible, au regard de celles de la Charter Consolidated (26 %), de la Standard Oil of Indiana (Etats-Unis) ou de la compagnie japonaise Mitsui (14 %). Les Japonais détiennent également une part du capital social de la seconde compagnie minière zaïroise en activité, la Société de développement industriel et minier du Zaïre (Sodimiza). Pour ce qui concerne l'aide bilatérale, la Belgique vient également en tête, avant les Etats-Unis, le Japon, la France, l'Allemagne fédérale et le Canada.

Le groupe des Dix, qui réunit les pays occidentaux, investisseurs potentiels au Zaïre (Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie, Canada, Japon, Iran et Arabie Saoudite), a souhaité — avant de faire un geste — que les autorités de Kinshasa accomplissent une remise en ordre de l'économie, en la soumettant notamment à la tutelle du Fonds monétaire international. Ainsi, le président Mobutu vient d'accepter que le « numéro deux » de la Banque centrale du Zaïre soit un expert du F.M.I., comme c'était déjà le cas avant 1970. De ce fait, l'économie zaïroise est de plus en plus dépendante de la communauté monétaire internationale.

L'aspect le plus choquant de la dépendance du Zaïre à l'égard de l'étranger est sans doute le fameux contrat — conclut en 1976 — et aux termes duquel Kinshasa accorde à la compagnie ouest-allemande Otrag (société par actions de transport orbital et de fusées) « *un droit de jouissance intégrale* » sur un territoire de 100 000 km2 situé près de la frontière tanzanienne. Cette « *concession* » constitue un indéniable abandon de souveraineté de l'Etat zaïrois au profit d'intérêts privés.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● M. ROBERT FABRE, président démissionnaire du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, vendredi 19 mai, au micro d'Europe 1, que l'opération dans laquelle la France s'est engagée au Zaïre « *était trop grave* » pour que le gouvernement n'en saisisse pas le Parlement.

M. Fabre estime que, lorsqu'il s'agit de défendre le fer de la Mauritanie et le cuivre du Katanga, « *tout l'Occident se met en émoi* ». Il s'agit donc d'un processus « *de guerre, et de guerre économique, qui s'engage en Afrique* », a-t-il conclu.

Il y a quatorze ans, à Stanleyville

L'opération « Dragon rouge »

En novembre 1964, mille six cents Européens, dont huit cents Belges et trois cents Américains étaient enfermés par les rebelles dans les salons de l'hôtel Victoria, près des chutes du fleuve Zaïre, à Stanleyville (aujourd'hui Frisangani) et menacés de mort. Le chef des insurgés, M. Christophe Gbenyé, avait eu des contacts avec le gouvernement belge et il avait même rencontré en secret le ministre des affaires étrangères, M. Paul-Henri Spaak, mais les négociations avaient échoué. M. Gbenyé exigeait notamment la démission du premier ministre du gouvernement central, M. Moïse Tshombe.

A Stanleyville, en proie à la terreur, les rumeurs les plus absurdes circulaient dans la population noire, prête à croire, par exemple, que « la Belgique se préparait à lancer une bombe atomique contre la ville ». La radio de Stanleyville répercutait ces rumeurs et appelait les Africains à se venger contre les Blancs. Le 14 novembre M. Gbenyé écrivait dans son journal, le Martyr *: « Nous avons sous nos griffes plus de trois cents Américains et plus de huit cents Belges mis en résidence surveillée et dans des endroits sûrs. Au moindre bombardement de nos régions et de notre capitale révolutionnaire, ils seront tous massacrés. Nous fabriquerons nos fétiches avec les cœurs des Américains et des Belges et nous nous habillerons des peaux des Belges et des Américains. »*

L'intervention devenait dès lors inévitable. Elle prit le nom de code d'opération « Dragon rouge ».

Le 24 novembre, à 5 heures du matin, trois cent vingt paras-commandos étaient largués sur l'aéroport de Stanleyville. Ils ne rencontraient qu'une faible résistance et prenaient sans difficulté l'aéroport, où d'autres C.-130 pouvaient atterrir pour débarquer cinq cent vingt-cinq commandos, du matériel et de l'approvisionnement. Parallèlement à l'action belge, une unité de l'armée nationale congolaise, sous le commandement du général Mobutu, entrait dans Stanleyville. Dans l'après-midi du 24, les premiers otages belges et américains étaient libérés à l'hôtel Victoria. Les rebelles ouvraient le feu. Il y eut une vingtaine de tués et une quarantaine de blessés parmi les otages.

Le 26 novembre, les paras-commandos effectuaient une autre opération sur Paulis, à une centaine de kilomètres de Stanleyville. En tout, plus de mille six cents personnes dont huit cents Belges furent évacuées. Trente et un otages, dont vingt-sept Belges, furent tués au cours de la double opération. Les paras-commandos belges eurent trois tués et huit blessés. — P. de V.



(Dessin de KONK.)

On s'interroge à Bruxelles sur la véritable portée de l'intervention

De notre correspondant

Bruxelles. — « L'opération Kolwezi » étant déclenchée, on se demande à Bruxelles quelle sera sa véritable portée. Les effectifs engagés — deux mille cinq cents militaires belges et français — sont trois fois plus importants qu'en 1964 pour l'opération Dragon rouge contre Stanleyville et Paulis (voir encadré ci-contre). Dès lors, malgré les déclarations formelles des porte-parole français et belges, ne profitera-t-on pas de l'occasion pour rétablir l'ordre de manière expéditive dans la région ? Les forces envoyées sont telles qu'il suffirait de quelques heures pour « nettoyer » Kolwezi et ratisser les environs afin de décourager toute nouvelle tentative de soulèvement ou d'invasion.

La crainte, en Belgique et sans doute dans d'autres pays occidentaux, est de voir la région la plus riche du continent africain tomber aux mains des Soviétiques et des Cubains, ou sombrer dans l'anarchie.

On tient beaucoup au retour rapide des Européens au Shaba en général et à Kolwezi en particulier. Sans eux l'industrie serait paralysée. Sans doute sera-t-il difficile d'y ramener les Belges qui seront évacués les prochains jours. Echaudés par leur pénible expérience, ils hésiteront à rester en Afrique, mais on espère bien trouver d'autres techniciens européens pour les remplacer. L'enjeu économique est trop important.

Les fusées allemandes

D'autres éléments plaident pour une intervention « musclée ». Le nord-est du Shaba a été concédé en 1976 à une société d'Allemagne fédérale (Orbital Transport und Raketen Aktion Gesellschaft), dirigée par M. Lutz Kaiser, qui, sur un territoire couvrant l'équivalent de plusieurs départements français, se livre à des lancements de fusées que l'on dit atmosphériques, que l'on surnomme les « fusées du pauvre », mais qui pourraient avoir par la suite une importance stratégique. De gigantesques installations auraient été construites par les Allemands sur les bords du lac Tanganyika, et on assure qu'elles l'ont été avec le concours des Américains. On laisse entendre que cette base a été créée dans la perspective d'une perte des bases stratégiques occidentales dans l'océan Indien. On a même parlé d'un « Cap Kennedy allemand en Afrique ». C'est ce qui explique aussi que, malgré certains démentis, la R.F.A. aurait été consultée par les Français, les Belges et les Américains.

PIERRE DE VOS.

En 1977

Deux cent vingt mille Zaïrois se sont réfugiés en Angola

Nations unies (Genève). — Avant la reprise des combats au Shaba, le haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (H.C.R.) dénombrait deux cent vingt mille Zaïrois réfugiés en Angola. Ils s'y étaient rendus à la suite du premier conflit, en 1977.

En liaison avec la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et à la demande du gouvernement angolais, le H.C.R. a travaillé à la réinstallation de ces réfugiés sur des sites désignés par les autorités de Luanda dans les provinces de Lunda et Moxico.

Cette opération, qui doit toucher cent mille personnes en 1978 et coûter plus de 4 millions de dollars, se présente « sous un jour favorable », estime le H.C.R., mais de nouveaux réfugiés continuent à arriver, et le conflit en cours risque d'aggraver la situation.

Soixante-dix pour cent des réfugiés sont agriculteurs et sont arrivés les mains vides en Angola. Ayant souvent pris le chemin de l'exil par villages entiers, ils ont conservé leurs coutumes et leur organisation sociale, avec un chef et des adjoints qui s'occupent de la distribution des vivres, de la construction de centres communautaires, de dispensaires ou d'écoles.

Parallèlement à cet afflux qui s'accompagne, dans le sud, de l'arrivée de Namibiens, l'Angola a vu partir plusieurs milliers de ses ressortissants vers le Bas-Zaïre et la région de Bandundu, notamment avant l'indépendance du pays.

Beaucoup sont rentrés en Angola après l'indépendance, en novembre 1975, mais il en reste encore vingt-cinq mille, originaires de l'enclave de Cabinda. Une nouvelle vague de départs vers le Zaïre a été observée entre décembre 1977 et mars 1978, et l'on compte environ cinquante-cinq mille Angolais réfugiés dans la région des Cataractes.

[Ces réfugiés, parmi lesquels les « anciens gendarmes katangais » ont pu aisément recruter, appartiennent à l'ethnie Lunda, dont l'aire d'extension, ignorant les frontières politiques, chevauche le Zaïre, l'Angola et la Zambie, et correspondant au territoire de l'ancien royaume Lunda. L'aventure séparatiste de Moïse Tshombe, vieille de dix-huit ans, s'était appuyée essentiellement sur les « gendarmes katangais ». Aujourd'hui les rescapés de cette armée rebelle restent irréductiblement opposés au pouvoir central. Mais ils sont aujourd'hui renforcés de nouveaux opposants hostiles au général Mobutu pour des raisons idéologiques.]

AFRIQUE

LES RÉACTIONS EN FRANCE A L'INTERVENTION AU ZAIRE

M. Yvon Bourges : les mesures prises visent à assurer la sécurité de nos concitoyens

Jeudi matin 18 mai, devant la commission des affaires étrangère de l'Assemblée nationale, M. Henri Ferretti (U.D.F.) présente son rapport sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord général de coopération militaire technique entre la France et le Zaïre, signé à Kinshasa le 22 mai 1974. Ce projet de loi avait été adopté par le Sénat le 20 avril 1978 *(le Monde* du 22 avril).

M. Ferretti indique que l'accord franco-zaïrois concerne trois domaines de coopération : mise en place, au Zaïre, de personnels d'assistance technique, formation en France de personnels militaires zaïrois et envoi éventuel, au Zaïre, de missions d'étude. Il conclut son exposé en recommandant l'adoption du projet de loi.

Après les interventions de MM. Georges Gorse (R.P.R.), Louis Odru (P.C.) et André Chandernagor (parti socialiste), M. Couve de Murville, président de la commission, déclare que les modes de coopération doivent être soumis à l'autorisation d'approbation du Parlement, dans les conditions prévues par la Constitution, s'ils engagent les finances de l'Etat. Pour ce qui est des interventions militaires, lesquelles ne se situent pas dans le cadre de tels accords, M. Couve de Murville estime qu'il s'agit d'actes du gouvernement qui relèvent de la responsabilité de celui-ci devant l'Assemblée nationale, et donc, éventuellement, de la motion de censure. L'ancien premier ministre suggère que la commission ne se prononce sur le projet de loi qu'après avoir entendu le ministre des affaires étrangères.

M. Odru estime au contraire que la commission doit se prononcer le jour même sur le projet de loi, afin que ce texte vienne rapidement en discussion devant l'Assemblée et que le ministre des affaires étrangères explique alors sa position en séance publique.

Pour des raisons différentes, M. Jean-Marie Caro (U.D.F.) est également opposé à l'ajournement, qui, dit-il, pourrait être mal interprété et priverait le gouvernement de tous les éléments dont il a besoin.

Au contraire, MM. Jean-Pierre Cot (P.S.) et René Feït (U.D.F.) souhaitent que la commission entende le ministre le plus tôt possible. La majorité des commissaires se range à cet avis, les communistes votant contre.

M. MITTERRAND : il faut informer sans délai l'Assemblée nationale

En début de soirée, alors que l'Assemblée examine le projet de loi de programme sur les musées, M. François Mitterrand demande la parole pour un rappel au règlement. Citant une dépêche d'agence qui annonce le départ d'un millier de soldats français pour le Zaïre, le premier secrétaire du P.S déclare : *« Ils y vont, j'imagine, pour assurer la sécurité de nos compatriotes, mais peut-être, aussi, pour atteindre d'autres objectifs que nous ne connaissons pas. »* Le député de la Nièvre ajoute : *« Il eût été normal que le gouvernement, avant de décider une opération militaire qui ne nous semble pas conforme aux accords de coopération, saisisse l'Assemblée nationale. Je demande donc au ministre présent au banc du gouvernement de nous assurer que le premier ministre, le ministre des affaires étrangères ou, à défaut, le ministre de la coopération considérera de son devoir d'informer sans délai l'Assemblée nationale. »*

Au banc du gouvernement, ni M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, ni M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le premier ministre, ne répondent à M. Mitterrand. *« Quel mépris que le Parlement ! »*, s'exclame M. Dominique Taddei (P.S.). L'Assemblée poursuit l'examen du texte en discussion, le président de séance, M. René La Combe (R.P.R.), ayant pris acte du rappel au règlement de M. Mitterrand.

M. Jack Ralite (P.C.) demande à son tour la parole pour un rappel au règlement. *« Le groupe communiste*, déclare-t-il, *a publié au début de l'après-midi un communiqué dans lequel il déclarait que des informations convergentes laissaient entendre que la France se lançait aux côtés de la Belgique et des Etats-Unis dans une intervention militaire au Zïre. Ce matin, à la commission des affaires étrangères, notre groupe a été le seul à refuser la proposition de M. Couve de Murville de reporter à plus tard la discussion sur la convention militaire avec le Zaïre, qui est en application depuis quatre ans mais dont il a dit qu'elle n'était pas directement en relation avec les événements. De quelque part qu'on regarde la question, silence pesant du côté du gouvernement ! Les deux ministres présents se taisent. »*

M. Limouzy déclare qu'il ne peut répondre à un rappel au règlement.

En séance de nuit, M. Taddei, premier orateur inscrit, revient sur le problème du Zaïre.

« A notre connaissance, dit-il, *aucun accord de coopération technique et militaire ne nous lie à ce pays, l'accord de coopération signé en 1974 n'ayant pas été ratifié. Cette intervention, même si elle a lieu en vue de protéger des ressortissants français, est donc assimilable à un acte de guerre que, seul, le Parlement peut autoriser en vertu de l'article 35 de la Constitution. Néanmoins, le gouvernement n'a pas jugé utile de faire une déclaration devant l'Assemblée, fût-ce pour l'informer Nous ne pouvons accepter cette méconnaissance des droits du Parlement et cette violation de la Constitution.*

M. Taddei demande une suspension de séance, afin que le président de l'Assemblée nationale invite le gouvernement à faire immédiatement une déclaration devant l'Assemblée. M. Georges Fillioud (P.S.), qui préside la séance, la suspend pour vingt minutes. Près d'une heure plus tard, il annonce que le gouvernement va faire une déclaration devant l'Assemblée.

Après une nouvelle suspension, MM. Raymond Barre et Yvon Bourges, ministre de la défense, font leur entrée dans l'hémicycle. *« Le gouvernement*, déclare M. Bourges, *est venu bien volontiers répondre à la question qui lui a été posée, car, en cette affaire, il n'a rien à cacher à la représentation nationale. Chacun sait quelle situation s'est créée récemment à Kolwezi. Chacun sait aussi quelles menaces pèsent sur un certain nombre de nos compatriotes et sur d'autres habitants de cette région, notamment des Européens. C'est en réponse à la demande du gouvernement — légal — du Zaïre que notre gouvernement, dans le souci de préserver en particulier la vie de nos compatriotes, a décidé de prévoir les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité.*

» Il ne s'agit donc nullement d'une intervention militaire ou d'une opération de guerre, mais seulement de disposition destinées à assurer la sécurité de nos concitoyens par l'envoi d'une unité militaire appropriée. Je suis bien certain que la représentation nationale comprendra que, dans les circonstances présentes, il n'est ni nécessaire ni même sage, de donner plus de détails. »

Le règlement ne permettant qu'à un seul orateur de répondre au gouvernement, et M. Michel Rocard s'étant inscrit, le président donne la parole au député socialiste. *« Si un point nous touche tous au cœur, c'est bien celui de la sécurité de no compatriotes*, déclare M. Rocard. *Nous ne sommes pourtant pas persuadés — et nos brèves explications ne forcent pas notre conviction — que le fait d'impliquer la République française dans une guerre intérieure soit le meilleur moyen d'assurer cette sécurité. Elle risque de s'en trouver au contraire beaucoup plus menacée. »*

« Ce n'est pas sérieux ! », lance M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. *« C'est très sérieux »*, réplique M. Rocard. *« La République française est ainsi désormais engagée sur quatre points : la Mauritanie, le Tchad, le Zaïre et le Liban. Entre le Zaïre et la France il n'existe aucun accord d'assistance militaire. Ou les mouvements de troupes actuels relèvent de l'acte de guerre, et dans ce cas, en vertu de l'article 35 de la Constitution, seul le Parlement devrait en décider, ou il s'agit simplement de mesures de sécurité, et alors le détail devrait pouvoir en être rendu public.*

» Vous ne dites pas le nombre des soldats français qui partent au Zaïre, au péril de leur vie : ce simple fait nous paraît indiquer que vous ne souhaitez pas donner de précisions sur leurs missions. La province de Shaba, théâtre de ces événements, est d'un intérêt économique considérable : comment ne pas penser que ce facteur puisse jouer, d'autant que l'Assemblée est laissée dans l'ignorance du contexte diplomate de notre action ?

M. Jack Ralite (P.C.), demande la parole pour un rappel au règlement, mais, faute de pouvoir citer l'article du règlement sur lequel il se fonde, il se voit refuser par M. Fillioud le droit d'intervenir. *« C'est de la censure ! »*, s'écrie le député communiste, qui devra attendre son tour. dans la discussion du texte à l'ordre du jour, pour *« regretter profondément qu'une application stricte du règlement* [l'] *ait empêché de souligner devant le premier ministre le caractère illégal de l'intervention française au Zaïre et la nécessité d'un débat immédiat au Parlement »*. — P. J.

Un débat inopiné au Palais-Bourbon

(Suite de la première page.)

Au banc des ministres, MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, échangèrent des regards inquiets avant de faire signe au président de séance qu'ils ne prendraient pas la parole. A M. Jack Ralite (P.C.), qui fit, peu après, la même démarche que M. Mitterrand, M. Limouzy déclara qu'il ne pouvait répondre à un rappel au règlement.

En séance de nuit, M. Dominique Taddei (P.S.) affina l'argumentation de son groupe. Puisque l'accord de coopération entre la France et le Zaïre, signé le 22 mai 1974, n'avait pas été soumis à l'approbation du Parlement, il pouvait être considéré comme nul et non avenu. Dès lors, l'envoi de troupes au Zaïre constituait un acte de guerre, lequel ne pouvait être décidé qu'avec l'autorisation du Parlement, selon l'article 35 de la Constitution. Le gouvernement devait immédiatement venir devant l'Assemblée et s'expliquer

M. Georges Fillioud (P.S.), qui présidait la séance pour la première fois de sa carrière parlementaire, était visiblement embarrassé par la requête de son collègue socialiste. Il proposa de ne suspendre la séance que pour vingt minutes, au lieu des trente demandées par M. Taddei, et se mit en devoir de joindre au téléphone le président de l'Assemblée nationale. M. Jacques Chaban-Delmas se trouvait à l'Elysée, où un dîner était offert en l'honneur du président de la République sénégalaise, en visite officielle en France. Par un heureux hasard, M. Raymond Barre et M. Yvon Bourges, ministre de la défense, s'y trouvaient aussi.

Dans les couloirs, M. Lecat marchait de long en large, semblant désespérer de voir jamais achevé l'examen de son projet de loi. Les députés socialistes se réjouissaient du piège auquel ils avaient su prendre le gouvernement. Celui-ci pouvait-il, en cette période d' « ouverture », faire preuve, à l'égard du Parlement et de l'opposition, du même mépris que dans les années passées ? A en croire l'entourage de M. Limouzy, il était impensable que le premier ministre réponde à la demande du groupe socialiste. On n'avait jamais vu cela depuis vingt ans, et ce n'était pas par hasard : les constituants de 1958 avaient pris soin d'écarter du nouveau texte le droit d'interpellation, l'un des principaux germes de l'instabilité ministérielle sous la précédente République. On n'allait pas le rétablir, subrepticement, sous le nom de « rappel au règlement » !

Dix minutes plus tard, M. Barre démentait cette interprétation de la Constitution en franchissant le seuil d Palais-Bourbon, accompagné de M. Bourges. Très entouré par les députés de la majorité, qui semblaient n'en pas croire leurs yeux et leurs oreilles, le premier ministre expliqua que le gouvernement se devait de répondre à l'inquiétude de la représentation nationale.

C'est ce que fit, à la tribune, M. Bourges, qui assura les députés que l'intervention de troupes françaises au Zaïre n'avait d'autre motif que le souci de préserver la sécurité des ressortissants français dans la province du Shaba. M. Michel Rocard (P.S.) déclara insuffisantes les explications du ministre de la défense, mais il n'insista pas : l'essentiel était que le gouvernement ait jugé qu'il était de son devoir de se présenter, toutes affaires cessantes,

PATRICK JARREAU.

[Le 20 décembre 1967, M. Roger Frey, ministre d'Etat chargé des relations avec le Parlement, avait répondu à un rappel au règlement de Jacques Duhamel, qui demandait une déclaration du gouvernement sur l'article de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. A la différence de ce qui s'est passé jeudi, le premier ministre, qui était alors Georges Pompidou, ne s'était pas déplacé pour répondre aux députés.]

Les limites des capacités françaises d'intervention aérotransportée outre-mer

A vouloir couvrir, à la fois, plusieurs théâtres d'opérations en Afrique pour remplir les missions de présence, d'assistance technique et de protection des ressortissants française que leur assigne le président de la République, les armées françaises y épuisent leurs forces et leurs capacités d'intervention aéroportée.

Le nombre des unités d'active, composées de cadres de carrière et d'engagés sous contrats, susceptibles d'actions extérieures, est assez restreint. Le contingent, en effet, ne peut être engagé outre-mer qu'avec l'approbation du Parlement et, seuls, des appelés qui accepteraient de prolonger leur temps sous l'uniforme, par le moyen d'un contrat temporaire de volontariat, pourraient être expédiés en Afrique.

Même si elles présentent des aspects différents les unes des autres, les actions françaises au Liban, au Tchad, en Mauritanie, à Djibouti ou au Zaïre (1), reflètent, aussi, les limites inhérentes à l'organisation actuelle des forces françaises d'intervention outre-mer et, du même coup, les limites de la manœuvre laissée à l'appréciation du gouvernement sur le plan militaire.

Fondée essentiellement sur la 11e division parachutiste (environ quinze mille hommes) et la 9e division d'infanterie de marine (de l'ordre de six mille hommes), dont les P.C. sont, respectivement, à Toulouse et à Saint-Malo, la force terrestre d'intervention ne peut réellement aligner, en France, que cinq régiments de professionnels : le 3e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Carcassonne) ; le 8e régiment parachutiste d'infanterie de marine (Castres) ; le 2e régiment étranger de parachutistes (Calvi ; le régiment d'infanterie de chars de marine et le 3e régiment d'infanterie de marine, tous deux en garnison à Vannes. Chacune de ces unités rassemble environ huit cents à neuf cents combattants professionnels.

Il faut exclure de cette énumération les unités de la légion étrangère actuellement à Djibouti et un régiment à fort pourcentage d'engagés à la Réunion, qui ne peuvent être distraits de leurs tâches présentes en raison de la tension dans la corne de l'Afrique et après le coup d'Etat récent aux Comores.

De même, il ne peut être fait que modérément appel à d'autres unités d'engagés en métropole. Ainsi, le premier régiment étranger de cavalerie (Orange) a bien un escadron d'intervention outre-mer mais il a pour mission essentielle la protection de la base de missiles stratégiques de Haute-Provence. D'autre part, le vingt et unième régiment d'infanterie de marine (au camp de Sissonne) est formé de chars AMX-13 et de blindés tout terrain au profit des forces de manœuvres, et il est probablement promis à un rôle important dans la constitution éventuelle d'une force de professionnels interarmes pour des interventions dans le Bassin méditerranéen *(le Monde* du 29 avril).

Enfin, deux autres unités ont recruté des spécialistes de l'action ponctuelle à l'extérieur des frontières nationales, mais leur engagement outre-mer, en tant qu'unités organiques et complètes, relèverait d'autres considérations au plus haut niveau des responsabilités de l'Etat et du commandement. Il s'agit du premier régiment de marine, qui a repris une large part des missions autrefois déléguées au bataillon de choc dépendant des services secrets français, et du treizième régiment de dragons parachutistes spécialisé dans la reconnaissance et l' « intelligence » sur les arrières d'un adversaire qui se serait engagé sur le théâtre des opérations en Centre-Europe.

Un éparpillement géographique

A l'exception de ces différentes unités, les cinq régiments d'engagés, qui composent la force terrestre d'intervention, sont, aujourd'hui, engagés, peu ou prou et à des titres divers, en Afrique et au Proche-Orient. Certains de ces régiments y sont représentés par la quasi-totalité de leurs effectifs. D'autres par des détachements spécialement composés pour la circonstance selon la tâche spécifique que leur a attribuée l'état-major.

Il paraît difficile que ces unités de professionnels puissent faire davantage que ce qu'elles font déjà à la demande du chef de l'Etat. Leur éparpillement géographique sur les cinq théâtres actuels des opérations en Afrique et au Proche-Orient s'ajoute à la part qu'elles ont prise, de longue date déjà, dans le dispositif militaire que la France maintient, en permanence, dans cette région du monde sur les bases ou points d'appui de Dakar, Port-Bouet-Abidjan, Libreville et Djibouti, ou auprès des armées locales, pour l'encadrement, l'instruction, le soutien logistique ou l'assistance technique.

Ce dispositif de professionnels des forces d'intervention outre-mer souffre, de surcroît, d'une autre faiblesse qui tient à ses capacités d'aérotransport ou de parachutage, d'autant plus insuffisantes, aujourd'hui, que l'armée de l'air française est, depuis dix-huit mois, soumise à rude épreuve.

Le transport aérien militaire, qui pourrait rassembler jusqu'à quarante - huit biturbopropulseurs de transport Transall et quatre quadriréacteurs intercontinentaux DC-8, doit faire face à une augmentation considérable du nombre de ses missions et de ses heures de vol avec des équipages en déplacement constant. La gestion du parc des avions disponibles, tant à Orléans qu'à Evreux (2), commence à poser de sérieux problèmes de révision périodique des machines et de ravitaillement en pièces détachées.

Ne dit-on pas, par exemple, que sans l'aide de l'Allemagne fédérale, propriétaire d'avions Transall comme la France, les escadres du transport aérien militaire auraient déjà manqué de certaines pièces de rechange ?

Pour éviter de trop dépendre des conventions qui la lient aux compagnies aériennes civiles pour le prêt temporaire de certains de leurs avions de ligne, l'armée de l'air française avait conçu le projet, il y a quelque temps déjà, d'acquérir une flotte d'une demi-douzaine de quadriréacteurs C-141 Lockheed de transport lourd et de parachutage en service dans le Military Aircraft Command, l'équivalent américain du transport aérien militaire en France. Le projet fut vite abandonné, avec l'argument que les aviateurs français ne pouvaient pas prendre l'initiative d'acheter américain. De tels appareils font aujourd'hui défaut à la mobilité de la force d'intervention.

Le gouvernement français s'est rangé à l'avis qu'il fallait relancer la chaîne de fabrication des avions Transall, dans la prespective d'un achat de vingt-cinq nouveaux exemplaires par l'armée de l'air. Ces Transall supplémentaires devraient être rendus capables de ravitaillement en vol pour allonger leur rayon d'action et accroître leurs capacités d'emport. Mais le nouvel avion n'est pas disponible avant plusieurs années, et, dans l'immédiat, la force d'intervention française voit ses performances limitées par le fait qu'elle doit bénéficier de facilités de transit ou d'escale dans les pays africains qui en ont accepté le principe.

Toutes ces considérations incitent les états-majors à penser que la sphère d'influence ou d'intervention de la France se rétrécit, aujourd'hui, aux dimensions du bassin méditerranéen et d'une certaine portion de l'Afrique francophone, au-delà desquelles il serait illusoire de vouloir jouer le rôle d'un « gendarme actif » pour le compte d'autres nations.

JACQUES ISNARD.

(1) Avant l'envoi du 2e REP, on comptait soixante-trois coopérants militaires français au Zaïre (cinquante-deux dans l'armée de terre et onze dans l'armée de l'air), parmi lesquels dix-huit officiers et quarante-cinq sous-officiers.

(2) La base d'Evreux abrite également le groupe aérien mixte 59 (Vaucluse) qui est notamment l'escadrille de liaison des services de renseignements français.

Les commentaires de la presse parisienne

LIBÉRATION : une nouvelle multinationale.

« Une nouvelle multinationale est née hier, très probablement à Paris : celle des « gendarmes occidentaux », chargée de faire respecter le statu quo *en Afrique. (...) Ils sont plus de deux mille et risquent d'être vite rejoints par d'autres « gendarmes », vraisemblablement de couleur noire et de nationalité sénégalaise : vous souvenez-vous des « tirailleurs sénégalais » d'antan ? (...) »*

L'AURORE : les rebelles ont signé leur défaite.

« Plus qu'un crime, c'est une faute qu'on commise, les « gendarmes » katangais après la prise de Kolwezi. En mettant la ville à sac, en se livrant à la chasse à l'homme, en se conduisant comme des soudards, malmenant et tuant des dizaines de Blancs, les rebelles ont assurément signé leur défaite si ce n'est leur arrêt de mort. Car leur sanglant défi à l'opinion mondiale a déchaîné la tempête qui, risque maintenant de les emporter. (...) »

(ROLAND FAURE.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : complaisance coupable.

« En matière de luttes d'influence, personne ne fait la fine bouche ; ici, on assiste le régime sanguinaire du colonel Mengistu, là on vole au secours d'un général, déjà sauvé une fois, mais qui demeure incapable de contrôler son pays. Pour la « révolution mondiale » quel jeu tragique et insensé ! Pour la » démocratie », quelle dérision ! L'Afrique mérite, après la décolonisation, d'accéder à l'indépendance. Et de s'affranchir de quelques gouvernements d'opérette qui prétendent la diriger et avec lesquels l'Est et l'Ouest sont d'une complaisance également coupable. »

(RICHARD LISCIA.)

L'HUMANITÉ : signification impérialiste.

« Il s'agirait d'évacuer les ressortissants étrangers du Shaba.

» Mais il est pour le moins douteux que l'internationalisation et l'aggravation des hostilités soient propres à assurer la sécurité de ces ressortissants (...).

» En fait, il s'agit bien d'une ingérence armée dans les affaires intérieures du Zaïre.

» Et ce ne sont plus seulement comme l'an dernier des moyens logistique, des avions de transport français, mais des unités de la légion étrangère qui sont engagées.

» Elles vont combattre aux côtés d'éléments de la 82e division aéroportées américaine — celle qui, de Saint-Domingue au Vietnam, s'est illustrée comme une « troupe d'élite » du gendarme américain.

» De tels alliés donnent à l'intervention giscardienne sa véritable signification impérialiste.

» Dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt de la paix, cette entreprise doit être arrêtée au plus vite. »

(YVES MOREAU.)

LE MATIN : les questions gênantes.

« Deux mille cinq cents Européens, dont quelque quatre cents ressortissants français sont en danger dans la province du Shaba. Et la justification humanitaire de cette nouvelle aventure militaire met les gouvernements occidentaux à l'abri de la critique : n'est-ce pas un devoir que de porter secours à nos concitoyens menacés, prisonniers d'un conflit qui ne nous concerne pas ? Ces considération humanitaires indiscutables permettent de ne pas poser les questions gênantes : parmi ces Blancs, tous étiquetés du label de « coopérants », combien participent réellement au développement économique, technique et culturel de l'ancienne colonie belge ? Question sans réponse, qui vaut aussi pour le Tchad ou la Mauritanie. »

LE FIGARO : un coup d'arrêt.

« Les gouvernements pro-occidentaux, en particulier ceux qui entretiennent avec la France des liens d'amitié, se posent des questions, s'inquiètent et se demandent parfois si leur intérêt ne serait pas de faire un renversement d'alliance et « d'aller à la soupe » du côté des Russes.

» Il était grand temps de réagir. Il était grand temps de porter un coup d'arrêt. On peut argumenter indéfiniment sur la question de savoir si le Zaïre était le meilleur prétexte possible. Débat académique : il y a trois mille hommes et femmes en danger de mort et de torture à Kolwezi : il fallait tenter de les sauver. (...) »

(MAX CLOS.)





TION AU ZAIRE

Un débat inspiré au Palais-Bourbon

...s capacités françaises ... transportées outre-me...

AFRIQUE

RECEVANT M. SENGHOR A L'ÉLYSÉE

La France montrera qu'elle sait rester l'amie de ses amis

déclare M. Giscard d'Estaing

« La France ne peut rester indifférente quand la sécurité de certains de ses amis est mise en cause », a déclaré, jeudi soir, M. Giscard d'Estaing, au cours d'un dîner de gala offert en l'honneur du chef de l'Etat sénégalais, M. Léopold Sedar Senghor, en visite officielle à Paris.

Rappelant les principes de l'action de la France en Afrique, le chef de l'Etat a souligné « *que le premier est de tenir nos engagements vis-à-vis des Etats envers qui nous les avons contractés, le second est de n'agir qu'à la demande des gouvernements légitimes, dans le cadre de leur souveraineté et à l'intérieur des frontières qui leur sont reconnues par la communauté internationale, le troisième est de ne participer qu'à des actions défensives, non pour ébranler la sécurité, mais pour la garantir* ».

M. Giscard d'Estaing a indiqué que l'objectif des autorités françaises était « *celui de l'Afrique aux Africains, c'est-à-dire de progresser vers une situation dans laquelle les Africains régleront eux-mêmes leurs problèmes entre eux, à l'africaine, dans le respect de leurs frontières et sans ingérence agressive venue de l'extérieur* ».

« *Chaque fois que l'Afrique se rapprochera de cet objectif*, a affirmé le président de la République, *elle pourra compter sur la compréhension et l'approbation de la France.* » « *Toutefois*, a-t-il ajouté, *si les ingérences extérieures visaient à déstabiliser le continent, à le détourner de ses tâches de développement, à imposer aux faibles la loi du plus fort, la France, comme le veut sa tradition nationale, montrera qu'elle sait rester l'amie de ses amis.* »

M. SENGHOR : l'Occident européen ne nous a pas beaucoup aidés.

Le président Senghor a particulièrement insisté dans sa réponse sur les dangers que les « *idéologies antagonistes* » font courir à l'Afrique. Celles-ci, a-t-il déclaré, « *visent à implanter sur notre Vieux Continent une domination plus pesante que celle de l'ère coloniale, car elle tend plus gravement à nous aliéner, en nous déracinant de nos valeurs culturelles, de notre âme, sans même nous apporter la prospérité* ».

Face à ces dangers, « *l'Occident européen ne nous a pas beaucoup aidé* », à quelques exceptions près, dont la France, « *qui n'a pas hésité à défendre ses amis africains en appliquant les accords la liant à eux* », a souligné le président Senghor.

« *Notre continent*, a-t-il ajouté, *ne sortira de la situation dramatique, çà et là tragique, où il se trouve aujourd'hui, qu'à deux conditions : la première est que soit appliquée la résolution d'origine sénégalaise, votée au dernier « sommet » de l'O.U.A., qui condamne toute ingérence d'un Etat extérieur à l'Afrique dans les affaires intérieures d'un Etat africain.* »

« *La deuxième condition*, a poursuivi le président sénégalais, *est que les grandes puissances, de l'Ouest et de l'Est, mais d'abord les deux super-puissances, signent un accord par lequel elles s'engageraient à ne pas intervenir militairement en Afrique, et cela dans aucun cas.* »

Le chef de l'Etat sénégalais, qui s'était entretenu jeudi après-midi une deuxième fois en tête à tête avec le président de la République française, devait avoir des entretiens élargis avec ce dernier vendredi après-midi. Les deux hommes d'Etat devaient ensuite tenir une conférence de presse conjointe avant que le président de la République sénégalaise offre à l'hôtel Matignon un dîner en l'honneur de ses hôtes français. Au cours de la matinée, le président sénégalais avait été reçu à l'Unesco, et en début d'après-midi devait se rendre au C.N.P.F.

Ethiopie

L'OFFENSIVE D'ADDIS-ABEBA CONTRE LES ÉRYTHRÉENS INQUIÈTE LE SOUDAN

Tandis que la contre-offensive éthiopienne en Erythrée se poursuit, les maquisards affirment que les forces d'Addis-Abeba ne sont toujours pas parvenues à briser le siège d'Asmara, capitale de la province.

Les Ethiopiens tentent également d'avancer vers l'intérieur à partir des ports de Massawa et d'Assab. Mais il semble que le gros de l'offensive soit axé du nord vers le sud, au départ de la province du Begemder vers la ville de Barentu, à proximité de la frontière soudanaise. Pour dégager les garnisons assiégées de Barentu, les Ethiopiens doivent d'abord s'emparer de Tessenei, occupée par le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.).

La nouvelle offensive éthiopienne a tendu à nouveau les relations entre Addis-Abeba et Khartoum. La réunion du comité africain de médiation entre les deux pays, mis en place par l'Organisation de l'unité africaine, et qui devait se tenir, jeudi 18 mai, à Nairobi, a été remise *sine die* à la demande du Soudan. Ce dernier, qui soutient les séparatistes érythréens depuis des années, s'était rapproché, au début de l'année, de l'Ethiopie. Il s'inquiète aujourd'hui, selon les termes du ministre soudanais de l'information, de voir les relations bilatérales « *toujours compliquées par des forces extérieures qui influencent les événements en Ethiopie* », en d'autres termes l'intervention soviéto-cubaine. Khartoum, qui a accusé récemment les troupes éthiopiennes d'incursions sur son territoire, a envoyé, au début de mai, une note à Addis-Abeba affirmant : « *Le Soudan ne peut et ne saurait accepter que des troupes soviétiques et cubaines soient engagées en Erythrée sans se sentir inquiet.* »

Enfin, dans un discours prononcé, jeudi, devant plus de cent mille personnes à Dire-Daoua, le lieutenant-colonel Mengistu a lancé un sévère avertissement à la Somalie. Envisageant un nouveau conflit avec son voisin, il a déclaré que, « *à moins que le gouvernement réactionnaire de la Somalie renonce à ses visées sur Djibouti, et à moins qu'il mette un terme à ses activités présentes, nous relèveront le défi* ». Les forces somalies, a-t-il ajouté, « *sont partiellement infiltrées* » à Djibouti. — *(U.P.I., A.P.)*

« L'UNITA » (P.C.I.) ESTIME QUE LES FRONTS ÉRYTHRÉENS MÈNENT UNE « JUSTE LUTTE » DE LIBÉRATION

« L'Erythrée n'est pas l'Ogaden, et les questions posées par le mouvement d'indépendance de l'Erythrée ne peuvent être confondues avec l'intervention militaire somalienne ». C'est en ces termes que *l'Unita*, quotidien du P.C.I., prend position dans un long article publié en première page le 18 mai, sous la signature de Romano Ledda, membre de la commission des affaires internationales du comité central.

Faisant valoir qu'il y a là « *deux conflits* » et qu'ils exigent une « *différence de jugement et de position* », *l'Unita* estime que le maintien des frontières héritées de l'époque coloniale est un des principes essentiels que s'est donnés le nationalisme africain, comme seul « *capable de garantir le maintien des jeunes Etats* » et d'éviter la balkanisation, fût-ce au prix de « *quelques injustices* ».

« *L'Erythrée*, poursuit *l'Unita*, *était destinée à devenir un Etat autonome et fédéré à l'empire éthiopien. Au contraire, c'est, avec l'ex-Sahara espagnol, le cas unique d'un ex-territoire colonial annexé par un autre Etat africain. En d'autres termes, il existe un grave cas politique condamné sur le plan juridique par les Nations unies. C'est pourquoi la lutte de libération du peuple érythréen est une juste lutte. Quels que soient ceux qui gouvernent à Addis-Abeba*, ajoute *l'Unita*, *Hailé Sélassié ou de jeunes officiers d'inspiration avancée, cela ne change rien à la légitimité de la cause érythréenne.* »

En conclusion, *l'Unita* recommande une « *solution politique* » (et non militaire), fondée sur l'« *autogouvernement des Erythréens* », préliminaire à la recherche commune par les Erythréens et les Ethiopiens de « *solutions étatiques plus adaptées et plus réalistes que les liens qui se sont noués depuis vingt ans* ».

République Sud-Africaine

L'ART D'« ENCOURAGER » LA PRESSE...

Johannesburg *(Reuter)*. — *M. Eschel Rhoodie, le plus haut fonctionnaire du ministère sud-africain de l'information, a reconnu récemment avoir envisagé de payer des journalistes pour qu'ils publient à l'étranger des articles favorables à la politique de Pretoria*, *comme l'avait d'ailleurs révélé le* Johannesburg Sunday Times. *Ce journal précisait que M. Rhoodie avait demandé le déblocage de 300 000 rands (345 000 dollars) de crédits pour* « promouvoir » *la publication d'articles vantant les mérites de l'indépendance du Transkei.*

« Je ne considère pas cela comme de la corruption au mauvais sens du terme mais plutôt comme un encouragement aux journalistes pour qu'ils publient des articles dans la presse mondiale hostile, qui refuse généralement de voir les aspects positifs du développement en Afrique du Sud », *a déclaré M. Rhoodie, en ajoutant qu'en fin de compte aucun journaliste étranger n'avait été payé.*

Zambie

Dans les trois prochaines années

WASHINGTON ACCORDERA A LUSAKA UNE AIDE ÉCONOMIQUE DE 100 MILLIONS DE DOLLARS

Le président Carter a promis d'accorder à la Zambie une aide économique d'au moins 100 millions de dollars au cours des trois prochaines années, a annoncé, jeudi 18 mai, le porte-parole du conseil national de la sécurité. M. Kenneth Kaunda, effectue actuellement une visite officielle aux Etats-Unis, et s'est entretenu deux jours de suite avec M. Carter. L'assistance américaine à la Zambie était de 25 millions de dollars en 1977 ; elle se monte à 34,8 millions pour cette année et une somme de 25 millions était à l'origine prévue pour 1979. La Zambie, qui tire ses ressources presque exclusivement du cuivre, est sévèrement touchée par la baisse des cours. Par ailleurs, M. Kaunda doit faire face cette année à une élection présidentielle qui s'annonce difficile.

D'autre part, MM. Carter et Kaunda se sont aussi entretenus de la situation en Rhodésie. Le chef de l'Etat zambien a déclaré que le plan anglo-américain était l'unique solution pour résoudre la crise rhodésienne ; « *la guerre est le seul autre choix* », a-t-il ajouté. M. Kaunda a sévèrement condamné le règlement interne conclu entre M. Smith et les dirigeants des trois mouvements noirs modérés, qui « *n'est pas viable* », car les « *mesures d'oppression* » n'ont pas cessé. Il a demandé que les sanctions contre la Rhodésie soient « *appliquées au maximum* ».

Il ne faut pas permettre que M. Smith fasse traîner un règlement de la crise rhodésienne, a estimé M. Kaunda. « *Si M. Smith est un obstacle, il faut l'écarter*, a-t-il dit. *Le risque d'une guerre totale, mondiale, est trop grand pour qu'on l'ignore, et les Américains risqueraient de se trouver du mauvais côté.* » — *(A.F.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Berlin-Ouest

● M. GERHARD DANELIUS, président du parti communiste de Berlin-Ouest (S.E.W.), est mort, jeudi 18 mai, à l'âge de soixante-cinq ans. — *(A.F.P.)*.

[M. Danelius avait adhéré au parti communiste allemand en 1930. Après l'arrivée au pouvoir de Hitler, il a émigré aux Pays-Bas, puis en France, où il combattit dans les rangs de la Résistance. Il dirigeait le S.E.W. depuis 1959, date à laquelle les communistes de Berlin-Ouest avaient constitué leur organisation propre. Celle-ci avait recueilli 1,9 % des suffrages lors des dernières élections municipales.]

Bolivie

● LE DIRIGEANT DU MOUVEMENT NATIONALISTE REVOLUTIONNAIRE BOLIVIEN (M.N.R.), *M. Victor* Paz Estenssoro, est rentré, jeudi 8 mai, en Bolivie, après quatre ans d'exil. *M. Paz Estenssoro*, âgé de soixante-dix ans, a exercé trois mandats présidentiels. En ce qui concerne son éventuelle quatrième candidature, M. Paz Estenssoro a déclaré s'en remettre à la décision de la convention nationale de son parti, qui s'ouvrira le 22 mai à La Paz. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LA SITUATION SOCIALE s'est brusquement tendue jeudi soir au Brésil après le jugement du tribunal du travail déclarant illégales les grèves dans la banlieue de Sao-Paulo. Le tribunal s'est également prononcé pour la reprise immédiate du travail par les grévistes, alors que le mouvement de grève et de revendications salariales n'a cessé de s'étendre dans la journée de jeudi. Il affecte désormais la quasi-totalité des industries automobiles multinationales de la banlieue de Sao-Paulo. Le mouvement menace d'atteindre d'autres secteurs industriels. — *(A.F.P.)*

Espagne

● UN MILLION DE TRAVAILLEURS appartenant aux secteurs de la santé, de l'hôtellerie, de la construction, de la métallurgie et de l'industrie textile de la province de Barcelone ont observé, jeudi 18 mai, un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par l'ensemble des syndicats. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● UN EXILE CUBAIN ANTICASTRISTE, M. Guillermo Novo, a été inculpé, jeudi 18 mai, par un tribunal de Trenton (New-Jersey) de complicité dans l'assassinat, en septembre 1976 à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende. Le principal accusé, M. Michael Townley, ainsi que trois autres personnes sont actuellement interrogés par le procureur fédéral chargé de l'affaire. *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LA LISTE CIVILE de la famille royale a été augmentée cette année de 6 % pour atteindre 2,5 millions de livres (1 livre = 8,40 F), a annoncé jeudi 18 mai, le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey. La princesse Margaret recevra pour sa part 59 000 livres, soit une augmentation de plus de 7 %, cela confirme, estiment les observateurs, que la sœur de la reine a l'intention de poursuivre ses engagements officiels. La liste civile de la reine Elizabeth est portée à 1,95 million de livres. *(A.F.P.)*

Pérou

● UN APPEL A LA GREVE GENERALE pour lundi et mardi prochain a été lancé jeudi 18 mai par la plupart des syndicats dont la Confédération nationale du travail (Démocratie chrétienne) et la puissante Confédération des travailleurs péruviens (communiste), pour protester contre les hausses de plus de 60 % des prix des produits alimentaires de base. Arequipa, la seconde agglomération du pays, où de violents affrontements avaient opposés mercredi des manifestants à l'armée, était paralysée jeudi par une grève presque totale. — *(Reuter.)*

Uruguay

● UN SERVICE ŒCUMENIQUE sera célébré à l'église réformée de Plaisance, 95, rue de l'Ouest, métro Pernety, Paris 14e, le samedi 20 mai, à 20 h. 30 (et non pas à l'église de Saint-Germain-des-Prés comme prévu). Ce service marquera le deuxième anniversaire de l'assassinat, à Buenos-Aires, de plusieurs personnalités uruguayennes, en particulier Zelmar Michelini, sénateur et ministre ; Hector Gutierrez Ruiz, président de la Chambre des députés de Montevideo, et William Whitelaw.

AMÉRIQUES

République Dominicaine

Le parti réformiste du président Balaguer se considère comme le vainqueur des élections

Correspondance

Saint-Domingue. — La situation en République Dominicaine s'est de nouveau tendue jeudi 18 mai dans la soirée avec l'intervention radio-télévisée du président Joaquin Balaguer. Le chef de l'État Dominicain qui s'était abstenu de toute déclaration depuis l'intervention des forces armées au siège du comité de coordination électoral, deux jours plus tôt, a demandé à ses compatriotes, et en particulier aux membres du parti réformiste d'accepter le verdict de cet organisme. Le chef de l'État Dominicain devait pourtant accuser ce dernier d'avoir commis de « graves irrégularités » lors du dépouillement. Le président Balaguer a également déploré que les événements aient servi de prétexte à « des interférences étrangères dans les affaires intérieures de la République ».

Quelques heures plus tôt, M. Hector Perez Reyes, responsable du service de presse du parti réformiste avait porté des accusations similaires contre le comité de coordination électoral, ajoutant que, compte tenu des erreurs commises par cet organisme, le parti réformiste se considérait *« comme le vainqueur des élections »*.

Jeudi après-midi, les fonctionnaires du comité de coordination électoral avaient repris le dépouillement du scrutin, mais de nombreux observateurs se demandent quelle crédibilité accorder maintenant aux chiffres officiels après que le siège de cet organisme ait été occupé pendant plusieurs heures par les militaires.

Plusieurs partis politiques, qui avaient délégué des observateurs dans les différents bureaux de vote mardi, disposent, il est vrai, de copies de décomptes effectués dans ces divers centres avant d'être transmis pour vérification au comité de coordination. Ces documents portent la signature des présidents et des secrétaires des bureaux concernés ainsi que celle des représentants des diverses formations politiques. C'est sur la base de ces documents que le parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.) a pu établir une estimation qui lui accorderait un net avantage sur le parti réformiste (P.R.) au pouvoir et qui confirme les premiers résultats annoncés par le comité de coordination électoral avant l'intervention de l'armée dans ses locaux, mardi.

« *Nous n'accepterons en aucun cas que ces résultats soient falsifiés*, a déclaré M. Jacobo Majluta, candidat du P.R.D. à la vice-présidence de la République. *Quelles que puissent être les résultats d'une telle attitude pour nous et pour notre parti.* »

Le président du comité de coordination pour Saint-Domingue, M. Octavio Amiama Castro, nous a, quant à lui, indiqué que le dépouillement du scrutin dans la capitale accordait effectivement l'avantage au P.R.D. « *Je n'appartiens ni au P.R.D. ni au P.R.*, nous a-t-il précisé, *mais les faits sont là.* »

A Esperanza, petite ville du Nord, un homme a été tué mercredi par la police dans des conditions mal connues. Des incidents sont signalés dans de nombreuses autres villes. Les locaux de plusieurs comités régionaux de coordination électoraux ont été occupés par la police et un certain nombre de responsables ont été arrêtés, notamment à San Francisco de Macoris, Barahona et Higuey.

A Saint-Domingue, certains partis politiques sont sortis de leur réserve. L'Union patriotique anti-impérialiste (gauche) et le parti communiste ont demandé que la « volonté du peuple » soit respectée. Plusieurs groupements professionnels, dont l'Association des médecins dominicains et celle des avocats ainsi que de nombreuses personnalités de toutes tendances politiques ont lancé des appels dans le même sens.

MARIE-CLAUDE CÉLESTE.

● *L'ambassade de la République Dominicaine à Paris* a été occupée le jeudi 18 mai par des membres du Comité de lutte de Saint-Domingue. L'ambassadeur s'est solidarisé avec les occupants et a condamné l'intervention des militaires de son pays dans le processus électoral.

ASIE

Japon

A LA VEILLE DE L'OUVERTURE DE NARITA

Les autorités s'attendent à de nouvelles actions des groupes extrémistes hostiles à l'aéroport

De notre correspondant

Narita. — « *Des passagers innocents peuvent être blessés dans la lutte, c'est pourquoi nous leur demandons, dans leur propre intérêt, de ne pas utiliser le nouvel aéroport de Narita : il faut s'attendre désormais à des actions de guérilla* », nous dit M. Tomura, le président sexagénaire de la Ligue d'opposition à l'aéroport (Hantai Omei), laquelle, formée d'une poignée de paysans, lutte depuis douze ans, soutenue par des groupes étudiants extrémistes, contre la construction, puis contre l'ouverture du nouvel aéroport international de Tokyo. La semaine dernière, dans une lettre ouverte aux « *amis du peuple japonais à travers le monde* », M. Tomura soulignait qu'en ouvrant de force, samedi 20 mai, l'aéroport de Narita, « *le gouvernement, par son entêtement, court à la catastrophe* ».

Il reste qu'à quelques heures de l'ouverture de l'aéroport, qui a déjà dû être reportée en mars, à la suite de la destruction de la tour de contrôle par un commando d'étudiants, aucun progrès n'avait été enregistré dans les négociations entre le gouvernement et les paysans. Sur le terrain, la tension persiste. L'aéroport est désormais entouré d'une double rangée de barbelés électrifiés, hérissé de miradors et de projecteurs et gardé par quatorze mille *kidotai* (C.R.S. japonais). « *Pour la première fois dans l'histoire du Japon* », affirment les opposants « *la police a le droit d'utiliser ses armes à feu* ». Du côté des autorités, on se refuse à commenter ce point. Autour de l'aéroport, se trouvent deux « *forteresses* » construites par les opposants et une trentaine de camps où vivent en permanence cinq cents étudiants. Samedi était prévue une manifestation réunissant vingt mille manifestants. M. Fukuda, premier ministre, a renoncé à présider la cérémonie d'inauguration.

Afin de renforcer la sécurité autour de Narita, le Parlement a voté le 12 mai une loi permettant à la police de détruire dans une zone de 3 kilomètres autour de l'aéroport tout ce qui est jugé gêner son fonctionnement. Bien que l'ensemble des partis aient condamné l'action violente de la fin mars, le P.S. et le P.C. se sont abstenus de voter la nouvelle loi : ils estiment que les pouvoirs d'exception qu'elle donne à l'exécutif contreviennent aux droits fondamentaux de la propriété privée et rappellent ceux de la « *loi sur la paix et le maintien de l'ordre* » de l'avant-guerre.

Apparemment, le gouvernement ne tient pas à provoquer une épreuve de force avant l'ouverture de l'aéroport, qui pourrait mettre en doute, une nouvelle fois, les conditions de sécurité à Narita : il envisage d'invoquer la nouvelle loi après l'ouverture pour procéder à la destruction des deux « *forteresses* ».

Dans les rangs des opposants, on est loin d'avoir désarmé. D'autant plus qu'il règne une certaine rivalité entre les groupes gauchistes qui soutiennent les paysans. La Quatrième Internationale, mouvement trotskiste ayant joué un rôle important dans l'attaque de la tour de contrôle, les autres groupes notamment Chukaku (Noyau central), estiment que c'est désormais à eux de tenir la vedette.

Il est peu vraisemblable, compte tenu des forces de police et des mesures de sécurité prises, que les opposants pourront une nouvelle fois empêcher l'ouverture de Narita. Ils semblent s'orienter davantage vers une lutte de type guérilla en s'attaquant en particulier aux équipements d'aide à la navigation (radars de la région de Tokyo : ainsi, le 18 mai, ils ont endommagé des installations à Sakura, près de Narita) et aux trains de carburant. La police craint surtout qu'ils n'utilisent des engins téléguidés chargés d'explosifs pour faire sauter les citernes de kérosène.

Malgré cette situation, l'IATA (Association internationale des transports aériens), qui a fait récemment une enquête à Narita, s'est déclarée « *satisfaite* » des conditions de sécurité du nouvel aéroport de Tokyo.

PHILIPPE PONS.

Vietnam

UNE VISITE A LA FRONTIÈRE CHINOISE

Des incursions de soldats et de paysans qui prétendent venir « reboiser... »

Hanoï (*A.F.P.*). — Il n'y a pas eu de véritables affrontements armés le long de la frontière entre le Vietnam et la Chine, et encore moins de combats de chars, comme la rumeur en a couru. La personne qui l'affirme est M. Vi Gia Le, secrétaire général du comité populaire de la province de Cao-Lang, province de 894 000 habitants qui a 500 kilomètres de frontière avec la Chine.

« *Jamais il n'y a eu de coups de feu*, a-t-il ajouté, *mais seulements des coups. Les rencontres entre patrouilles (chinoises et vietnamiennes se soldent parfois par des pugilats. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de mort.* »

Pour donner davantage de crédit à son propos, il a emmené trois journalistes, dont le correspondant de l'A.F.P., voir ce qui se passe sur le terrain de Cao-Bang, à Lang-Son, en passant par Dong-Dang, ville-frontière le long de l'ancienne route coloniale numéro 4.

Dans ce décor encaissé, aux massifs recouverts de jungle épaisse, aux virages en épingle à cheveux, personne n'oserait imaginer une bataille rangée de blindés modernes, en supposant qu'il y en ait eu une, les journalistes ont constaté qu'elle n'avait pas fait de dégâts.

Aujourd'hui bitumée sur sa presque totalité, la route ne porte pas un seul stigmate de chenilles. Aux alentours, il n'y a pas un arbre arraché. Pas un pont n'est démoli, nulle part la trace d'une moindre explosion, pas le moindre signe d'agitation. A Dong-Dang, aucun remue-ménage militaire n'est perceptible, contrairement à ce qui se passe le long de la frontière entre le Vietnam et le Cambodge.

Sans se prononcer sur l'avenir, M. Vi Gia Le ne cherche pas à « gonfler » les incidents frontaliers.

« *Il y a de la part de l'autre côté*, dit-il, *une mauvaise interprétation — mais une interprétation délibérée — du tracé des frontières. Les incursions de patrouilles chinoises varient de 100 à 300 mètres. En général, une patrouille armée de trois homme commet une incursion en terri toire vietnamien, en étant suivi de cent à deux cents homme armés de pelles et de pioches, qu prétendent venir reboiser les ter rains dénudés. D'ordinaire ce son les vieux de nos villages qui vien nent parlementer et prodiguer de conseils de modération. Parfois y a des coups... en quelque sort de la boxe...* »

Interrogé sur la fréquence d ces empiétements, M. Le déclare « *On en enregistre parfois plu sieurs en une semaine. Parfois n'y a pas d'incident pendant u mois, alors que les patrouilles son quotidiennes de chaque côté. Mai les empiétements sont de plus e plus fréquents depuis l'année der nière.* »

Il a ajouté que, du côté vietnamien, on enregistre des survol d'avions chinois dus vraisemblablement « *à des erreur conscientes* ». Selon lui, « *cett tension va s'arranger* ».

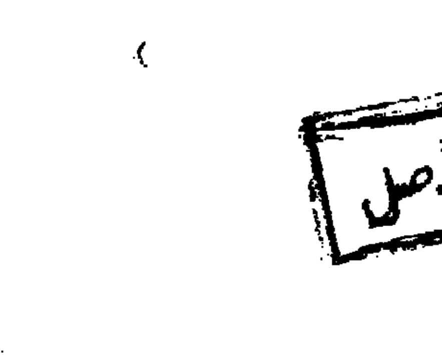
[Les principaux incidents fronta liers, qui ont eu lieu en février, s sont déroulés dans d'autres secteurs que celui visité par les jour nalistes : près de Mongcai, pro vince de Quang-Ninh, et de Dong van, province de Ha-Tuyen. Il auraient fait une trentaine de mort du côté vietnamien. — (N.D.L.R.)]

Thaïlande

● *L'ambassade d'U.R.S.S. e Thaïlande* a déclaré jeudi 18 ma tout ignorer des information publiées par le *Bangkok Worl Evening* selon lesquelles quinz conseillers militaires soviétique ont été tués dans une embuscad tendue par « *des rebelles de droit laotiens* », mardi, à proximité d Vientiane.

Le *Bangkok World Evening* a précisé jeudi, citant des « *source sûres* », que contrairement aux informations publiées mercredi sept et non quinze conseillers militaires soviétiques ont été tués. Selon lui, les huit autres personnes qui ont péri dans l'embuscade sont des officiers militaires vietnamiens et laotiens. — (*A.F.P.*)





Chine: la révolution rectifiée

III. — Une nouvelle puissance

De notre correspondant ALAIN JACOB

Notre correspondant à Pékin a, dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 18 et 19 mai), expliqué comment la situation politique chinoise était loin d'être stabilisée, un an et demi après la chute de la « bande des quatre ». Les changements en politique intérieure ne manquent pas d'avoir des conséquences sur la diplomatie chinoise.

Pékin. — En quelques mois, les dirigeants chinois en ont plus fait en matière de politique extérieure qu'au cours des cinq années précédentes. Si beaucoup d'hommes d'Etat étrangers sont venus en Chine depuis la grande ouverture diplomatique dont Chou En-lai fut l'artisan au début des années 1970, bien peu de dirigeants chinois avaient en revanche voyagé en dehors de leurs frontières. Si des orientations se dessinaient clairement, peu de progrès étaient réalisés dans les faits et la diplomatie chinoise donnait l'impression de marquer le pas.

Les orientations n'ont pas changé — la politique internationale est le domaine où la continuité prédomine le plus clairement, — mais le rythme de l'action s'est singulièrement accéléré. L'idéologie n'a guère à voir en la matière et, dans les directions où elle aurait pu soulever quelques problèmes, les premières ouvertures au nom de la théorie des « trois mondes » datent de bien avant la chute de la « bande des quatre ». La différence est que le régime, ayant franchi la crise, se sent plus libre pour agir.

Le premier souci a été de sortir d'un isolement inquiétant et auquel l'entrée à l'ONU en 1971 et la vague de nouvelles relations diplomatiques qui suivit n'avaient que partiellement remédié. Les initiatives ont été prises tous azimuts. En ce qui concerne l'Europe, des relations de parti à parti, et non seulement entre Etats, ont été établies avec la Yougoslavie depuis la visite à Pékin du président Tito ; après des mois d'atermoiements, le premier ministre français s'est finalement rendu en Chine en janvier, ainsi, en ce mois de mai, que le président roumain, M. Ceausescu ; un accord a été signé au début d'avril à Bruxelles entre la Chine et la Communauté économique européenne, et M. Ku Mu a visité la France avant de se rendre dans plusieurs autres pays européens.

Parallèlement, la République populaire s'efforce de s'insérer dans des forums internationaux dont elle était jusqu'à présent restée absente. L'une des initiatives les plus nouvelles en ce domaine pourrait être la participation d'une délégation chinoise à la prochaine conférence sur le désarmement. C'est du moins ce que suggère la réaction positive de l'agence Chine nouvelle aux positions françaises formulées à ce sujet le 25 janvier. Aussi bien, lors des conversations de MM. Barre et de Guiringaud à Pékin, une certaine convergence de vues sur le chapitre du désarmement était-elle apparue entre les deux pays.

De la « base » asiatique...

D'autres tentatives d'approche ont eu lieu dans diverses directions. Vers le Proche-Orient, par exemple, où la Chine, après avoir envoyé en décembre dernier son premier ambassadeur en Jordanie, multiplie les signaux à l'intention de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes — au nom, bien sûr, des intérêts communs du tiers-monde et quelles que soient les relations que ces pays entretiennent encore avec Taïwan.

En Afrique, on est frappé par la prudence de la diplomatie chinoise, apparemment soucieuse d'éviter la répétition des erreurs commises dans l'affaire de l'Angola. Dans le conflit de la Corne, par exemple, la République populaire a vigoureusement dénoncé l'intervention soviéto-cubaine, mais elle s'est gardée de se couper de l'Ethiopie qui en est la bénéficiaire. La compagnie d'aviation civile chinoise vient même d'inaugurer, le 1er avril, une liaison aérienne entre Pékin et Addis-Abeba.

L'effort principal a cependant porté vers la zone asiatique, à laquelle appartient la Chine et qui l'intéresse au premier chef. Deux vice-premiers ministres, MM. Teng Hsiao-ping et Li Hsien-nien, se sont successivement rendus en Birmanie, au Népal, aux Philippines et au Bangladesh. La normalisation des relations est en bonne voie avec tous les pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique) puisque l'Indonésie s'y déclare désormais disposée et que Singapour — dont le premier ministre a été reçu à Pékin il y a un peu plus de deux ans — devra sans doute, tôt ou tard, suivre cet exemple.

Tout ne va pas sans difficulté et le conflit khméro-vietnamien a fortement alourdi un contentieux déjà ancien avec Hanoï. Certaines positions chinoises concernant la présence américaine dans le Pacifique semblent d'autre part avoir provoqué des réactions négatives en Corée du Nord. Il est cependant significatif que ce soit à ce pays que M. Hua Kuo-feng ait réservé sa première visite officielle.

Mais les deux voisins auxquels la Chine a fait les avances les plus pressantes ou les plus originales sont le Japon et l'Inde. A l'égard de Tokyo, la volonté d'aboutir dans la négociation du traité d'amitié en panne depuis trois ans s'est faite de plus en plus forte depuis un an et l'on s'irrite un peu à Pékin de constater que, sous le règne de M. Fukuda comme sous celui de M. Miki, l'affaire reste autant sinon plus un problème de politique intérieure japonaise que diplomatique. Pour une fois cependant et en dépit du nouvel ajournement du voyage à Pékin du ministre japonais des affaires étrangères, on semble approcher d'un point de non-retour. Tous les gestes et tous les propos des dirigeants chinois — en particulier l'offre de M. Teng-Hsiao-ping de se rendre personnellement au Japon pour la signature du traité — les montrent disposés à ne négliger aucun effort pour conclure.

Les choses sont beaucoup moins avancées avec l'Inde, mais on partait, il est vrai, de beaucoup plus loin. Les premiers pas datent du printemps 1977 avec la signature, à la Foire de Canton, de quatre accords commerciaux entre les deux pays. Les contacts se sont multipliés depuis et ont été couronnés, en mars, par la visite en Inde d'un des meilleurs diplomates chinois, M. Wang Ping-nan, son entretien avec M. Desai et l'invitation qu'il a adressée au ministre indien des affaires étrangères, M. Vajpayee, à se rendre à Pékin. En un an, cela représente une évolution considérable dans les relations sino-indiennes et l'on paraît bien décidé, du côté chinois, à ne pas en rester là. Certes, le contentieux frontalier, comme le rappelait en novembre le premier ministre indien, fait-il obstacle à une « *entente totale* ». Mais si l'on en croit des informations en provenance de New-Delhi, à l'époque de la visite de M. Wang Ping-nan, la Chine serait aujourd'hui disposée à examiner ce dossier dans un esprit positif. En toute hypothèse, la volonté d'un rapprochement ne fait aucun doute de la part de la République populaire.

... aux relations avec les super-puissances

Et après ? Une vision « *en perspective* » des ambitions de la diplomatie chinoise commence à gagner crédit à Pékin. A long terme, les deux problèmes fondamentaux de la politique extérieure chinoise concernent les relations avec les Etats-Unis d'une part, l'U.R.S.S. d'autre part. A l'égard de ces deux partenaires majeurs, la Chine est encore en position d'infériorité, non seulement pour des raisons militaires, mais aussi parce qu'elle n'a pas encore réussi à s'affirmer suffisamment dans sa propre zone asiatique — où les influences respectives des deux super-puissances sont encore très supérieures à la sienne. De là une stratégie consistant à assurer d'abord une « base » solide de relations avec les pays qui l'entourent — du Pacifique à l'océan Indien — pour ensuite pouvoir traiter sur un pied moins inégal avec Washington et avec Moscou.

Le dialogue avec l'administration Carter a été quelque peu décevant jusqu'à présent, et l'on a parfois l'impression à Pékin que la politique chinoise des Etats-Unis n'est pas beaucoup plus, en dernière analyse, qu'une sous-section de leur politique avec l'U.R.S.S. Raison de plus pour envisager les relations avec les super-puissances comme un ensemble et ne pas perdre de vue le dossier soviétique. Si l'on suit ce schéma, la Chine — une fois réglés ou en bonne voie de règlement les problèmes de ses rapports avec le Japon et avec l'Inde — serait disposée à parler avec Moscou.

Certains observateurs n'excluent pas que la dernière initiative soviétique en direction de la Chine — la suggestion transmise le 24 février d'une « *déclaration conjointe sur les principes des relations mutuelles* » — ait précisément été conçue en fonction de ces considérations. Moscou, en d'autres termes, aurait voulu à la fois sonder les intentions chinoises et faire une ultime tentative avant que les résultats obtenus par Pékin avec d'autres interlocuteurs — le Japon et l'Inde au premier chef — ne renforcent substantiellement les positions de la République populaire. Pour les mêmes raisons, la « *suggestion* » soviétique aurait été rejetée, moins parce qu'elle était jugée inacceptable dans son principe que parce qu'elle était... prématurée.

Un rêve ? De vieux spécialistes rappellent que l'année même où M. Kissinger se rendit pour la première fois à Pékin, la presse chinoise appelait encore au renforcement d'un « *front uni international contre l'impérialisme américain* ». Que la même formule soit aujourd'hui employée à propos de la lutte contre les dangers d'un « *hégémonisme* » principalement soviétique interdit-il d'autres revirements ?

Le pragmatisme de M. Hua Kuo-feng ou de M. Teng Hsiao-ping ne le cède en rien, surtout en matière de politique étrangère, à celui d'un Chou En-lai. Ce serait simplement manquer de réalisme que de croire la Chine prisonnière pour toujours des attitudes qu'elle adopte aujourd'hui. Qu'elle soit au contraire engagée dans une diplomatie de mouvement est d'autant plus certain que, ayant résolu — à sa manière et pour un temps seulement sans doute — une partie de ses contradictions internes, elle se sent investie d'une nouvelle puissance.

FIN



EUROPE

Union soviétique

La dernière audience du procès Orlov a été émaillée d'incidents

De notre correspondant

Moscou. — Pendant des heures, une centaine d'amis de l'accusé et une trentaine de représentants de la presse occidentale, auxquels s'est mêlée peu à peu une foule de passants et de curieux, ont attendu, le jeudi 18 mai, le verdict du procès Orlov devant le tribunal populaire d'une banlieue de Moscou. L'atmosphère était curieuse, à la fois tendue, après les incidents du matin, et sereine. Il est rare, à Moscou, d'assister à des dialogues de contestataires et de « Soviétiques moyens ». Le fossé entre des gens issus, pour la plupart, des milieux intellectuels et d'autres, qui s'annonçaient comme « les représentants de la classe ouvrière », n'en était que plus visible.

Après que M. Orlov eut été condamné à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil intérieur, sa femme a été accueillie avec des fleurs à la sortie du tribunal. Apercevant brièvement l'accusé emmené dans un car de police, ses amis ont scandé son prénom, « *Youra, Youra* ». En signe de reconnaissance, M. Orlov a levé la main. Puis une centaine de personnes encadrées par autant de policiers ont marché pendant plusieurs centaines de mètres autour de Mme Orlov en direction d'un centre commercial proche du tribunal, formant un cortège inédit à Moscou.

Jeudi matin, à la suite de bousculades devant l'entrée du tribunal qui leur était interdite, l'académicien Sakharov et sa femme avaient giflé deux miliciens. Emmenés dans un car de police, ils furent relâchés quelques heures plus tard après avoir été menacés de « *mesures administratives* ». L'agence Tass présente M. et Mme Sakharov comme un « *couple de houligans* » ayant « *agi en professionnels* ».

Trois autres personnes interpellées, MM. V. Korotitch, D. Leontsev et N. Nokine, ont été condamnées aussitôt à quinze jours de prison, également pour « *houliganisme* ». D'autre part, un activiste juif, M. Joseph Begun, récemment libéré d'un camp, a été arrêté. Il pourrait être inculpé d'infraction aux règles de séjour dans la capitale soviétique. Deux perquisitions ont eu lieu chez M. Alexandre Podrabinek, qui avait été arrêté à la veille du procès et qui serait inculpé pour son livre sur les abus psychiatriques, ainsi que chez Mme Tatiana Velikanova.

L'audience elle-même avait été émaillée d'incidents. Alors que M. Orlov prenait place au banc des accusés, un de ses fils lui a crié : « *Père, c'est toi qui as gagné le procès. Maintenant, le monde entier te connaît.* » Au moment de la lecture du verdict, Mme Orlov et son fils ont refusé de se lever. Le jeune homme a été expulsé de la salle tandis que Mme Orlov était empoignée par des gardes. La présidente du tribunal accepta finalement qu'elle reste assise : « *Je ne respecte pas la justice soviétique après qu'on nous eut fouillés et battus commme on l'a fait* », a déclaré la femme de l'accusé.

Après l'énoncé du verdict, le public sélectionné a applaudi : « *Il fallait lui en donner plus* », ont crié certaines personnes.

La cour a reconnu M. Orlov coupable d'avoir, de 1973 à 1977, « *fabriqué et diffusé des documents contenant des allégations calomniatrices envers le régime politique et social de l'U.R.S.S. dans le but de torpiller et d'affaiblir le pouvoir des Soviets* ». L'accusé savait parfaitement, ajoute la cour, que ces « documents » pouvaient être et seraient utilisés contre l'Etat soviétique par des organisations antisoviétiques. Elle a justifié la peine par le « *danger social représenté par le crime qu'il a commis* ».

M. Sakharov et le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki ont lancé un appel à tous les chefs d'Etat, aux gouvernements et à l'opinion publique internationale pour qu'ils prennent la défense de M. Orlov et du mouvement des droits de l'homme en Union soviétique, non seulement dans l'intérêt du mouvement, mais dans celui de l'application des accords d'Helsinki.

DANIEL VERNET.

Une réprobation générale

La condamnation de M. Youri Orlov a suscité nombre de réactions indignées dans le monde.

● *A PARIS*, un communiqué du ministère des affaires étrangères constate qu'il a été jugé en fait en tant que co-fondateur du groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki et affirme : « *La France considère qu'il n'est conforme, ni aux dispositions de l'acte final d'Helsinki, ni à la déclaration franco-soviétique sur la détente internationale signée à Rambouillet le 22 juin 1977, ni à l'esprit de la détente, de poursuivre ou de condamner des individus ou des groupes d'individus, parce qu'ils demandent le respect et l'application des dispositions de l'acte final dans leur pays.* »

Cette prise de position très nette contraste avec la stricte attitude de non-ingérence observée jusqu'alors par Paris en ce qui concerne les dissidents des pays de l'Est.

● A WASHINGTON, où le porte-parole de la Maison Blanche a fait part de la « *profonde préoccupation* » du président Carter, le Département d'Etat « *déplore profondément la dure sentence* » et accuse les autorités soviétiques de « *déformation flagrante des principes internationalement reconnus...* » De son côté, dans une motion adoptée à l'unanimité, la Chambre des représentants demande au gouvernement soviétique de libérer tous les membres arrêtés du groupe de surveillance des accords d'Helsinki et de « *leur permettre de poursuivre leurs activités légales pour la défense des droits de l'homme* », car de « *telles activités doivent être protégées et non punies* ». Pour sa part, M. Arthur Goldberg, délégué américain à la conférence de Belgrade, a déclaré que cette condamnation allait rendre plus aléatoire le soutien du Congrès et du peuple américain aux accords qui sont dans l'intérêt commun des deux pays.

● *A LONDRES*, le premier ministre, M. Callaghan a estimé qu'il n'y avait « *aucune justification* » à un tel verdict, alors que pour M. Owen, secrétaire du Foreign Office, le gouvernement soviétique, « *en agissant au mépris des dispositions des accords d'Helsinki, a rendu plus difficile le développement de relations plus sûres et plus constructives entre l'Ouest et l'Est* ». Pour sa part, le P.C. britannique a demandé que la sentence soit cassée, disant : « *Nous ne pouvons accepter que le désaccord public avec la politique du gouvernement soviétique... soit sujet à action judiciaire et à une lourde sanction comme c'est le cas.* »

● A LA HAYE, le gouvernement déplore les mesures répressives contraires à l'esprit et à la lettre des accords d'Helsinki et « *nuisibles* » à la détente.

Enfin, la presse française et étrangère ne mâchent pas ses mots pour condamner l'intolérance des autorités soviétiques et le déni de justice, de même que diverses personnalités. Ainsi, le professeur Kastler, prix Nobel de la paix, annonce que le comité Orlov va continuer son action « *parce que Orlov n'est hélas pas le seul qui soit dans une situation difficile dans son pays* ». Diverses organisations expriment également leur reprobat lement leur réprobation, telles que la Fédération internationale des droits de l'homme, la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) ou le Syndicat national des chercheurs scientifiques (FEN).

Le Front national estime que « *l'arrogance des dirigeants soviétiques se voit confortée par la lâcheté des pays occidentaux* » et appelle à une manifestation devant l'agence de l'Aeroflot, sur l'avenue des Champs-Elysées, samedi 20 mai à 18 heures.

« L'HUMANITÉ » : la sanction intolérable d'un délit d'opinion

L'organe du P.C.F. publie en première page un éditorial de son rédacteur en chef, M. René Andrieu, qui écrit :

« *Disons-le sans joie mais clairement : une telle condamnation est un déni de justice. Soixante ans après la Révolution d'octobre, on a quelque peine à croire que le régime soviétique pourrait être ébranlé par la diffusion de quelques élucubrations, fussent-elles calomniatrices. S'agit-il d'ailleurs d'élucubrations ? Le professeur Orlov présidait une organisation — apparemment groupusculaire — qui se donnait officiellement pour mission de veiller au respect des accords d'Helsinki sur les droits de l'homme. Autant qu'on puisse le savoir — étant donné l'imprécision des informations officielles, — son activité relevait essentiellement de la contestation politique, de la critique de certaines pratiques juridiques et administratives. Cette critique était-elle toujours injustifiée ? Il serait aventureux de le prétendre (...).*

» *En fait, à l'évidence, ce jugement sanctionne — et de manière intolérable — un délit d'opinion. Sans doute le professeur Orlov ne partage-t-il pas toutes les vues des dirigeants soviétiques, mais faut-il pour cela qu'il soit pendant douze ans de sa vie privé de liberté ? Et même s'il est hostile à la politique de son gouvernement, n'est-ce pas son droit de citoyen ? Après tout, personne ne peut se flatter d'être doté d'infaillibilité, et l'histoire de l'Union soviétique a fait la démonstration amère que ce qui était l'éclatante vérité d'un jour pouvait devenir l'erreur tragique du lendemain. Non, un tel verdict est inacceptable et c'est peu de dire qu'il ne sert pas le socialisme (...).*

» *Le dernier comité central de notre parti remarquait avec regret que, s'agissant de la démocratie en Union soviétique dans la dernière période, « les choses ne s'étaient pas améliorées mais détériorées ». Le verdict de Moscou vient d'apporter à cette remarque une confirmation dont nous aurions volontiers fait l'économie.* »

Italie

La loi sur l'avortement est définitivement adoptée par le Parlement

De notre correspondant

Rome. — Le Sénat a définitivement approuvé la loi libéralisant l'avortement par 160 voix (communistes, socialistes, sociaux-démocrates, républicains, libéraux) contre 148 (démocrates-chrétiens, mouvement social italien, et droite nationale). Ce texte avait été examiné deux fois par la Chambre des députés, le Sénat l'ayant repoussé une première fois.

Ainsi se trouve supprimée l'une des complications majeures de la vie politique italienne, menace permanente sur la législature et cause de division entre les principaux partis. Elle était susceptible de provoquer une coupure du pays en deux blocs (par un référendum) ou des élections anticipées (pour éviter une telle consultation). C'est du reste ce qui s'était produit en juin 1976 : constatant qu'elles ne parviendraient pas à modifier à temps la législation visée par le référendum, les forces politiques avaient fait dissoudre les chambres.

Dans cette longue bataille marquée par de nombreux rebondissements, il n'y avait pas deux camps en présence, mais trois. Le premier était représenté par les promoteurs du référendum, c'est-à-dire le petit parti radical (libertaire), les féministes et quelques socialistes. Sur la lancée de leur victoire pour le divorce au printemps 1974, ils voulaient faire abroger la loi de 1930 qui considérait l'interruption de grossesse comme « *un crime contre la descendance* » sévèrement puni. Les premières signatures furent recueillies en janvier 1975. Très vite, elles dépassèrent le cap du demi-million qui autorise les citoyens à provoquer une consultation populaire.

Le deuxième camp était représenté par la gauche et les principaux partis laïcs. Ils voulaient libéraliser la loi, mais au Parlement : pour ne pas donner lieu à une féroce bataille sur les places et ne pas provoquer un vide législatif qu'il aurait fallu, en tout cas, combler par la suite.

La démocratie chrétienne ne s'identifiait pas tout à fait au troisième camp, représenté par l'Eglise et certaines organisations catholiques. Elle sentait la nécessité de réformer la loi de 1930 et craignait un référendum. La majorité laïque issue des élections de juin 1976 lui permit de s'opposer sereinement à la proposition de loi : elle n'avait aucune chance d'empêcher son adoption. Evitant de gêner le débat par trop d'amendements, renonçant à réclamer un vote secret, le parti gouvernemental laissait faire ses partenaires. On a donc assisté à une alliance objective entre les partisans et les adversaires de l'avortement, au grand dam du parti radical et de l'extrême droite qui, pour des raisons diamétralement opposées, se retrouvaient unis dans l'indignation.

Les principes de la loi

La nouvelle loi répond à quatre principes : « dépénalisation », liberté de décision de la femme, assistance et gratuité. L'avortement n'est plus un délit, s'il a lieu dans les délais et selon les normes fixés par la législation. Celle-ci est très souple, elle autorise une intervention médicale au cours des trois premiers mois de la grossesse — parfois au-delà — pour toute une série de raisons physiques, psychiques, économiques et sociales.

C'est la femme qui prendra la décision d'avorter. Elle s'adressera à un bureau public d'assistance (Consultorio), à un hôpital agréé ou même à un médecin de son choix. On examinera avec elle — et avec son conjoint — les raisons de l'avortement. Un certificat sera remis à l'intéressée. Au bout de sept jours, munie de ce document, elle pourra se présenter dans un établissement sanitaire et se faire avorter, gratuitement.

Pour les mineures l'autorisation du père et de la mère est nécessaire. Mais si l'un ou l'autre y est opposé, un magistrat pourra décider l'avortement avec l'accord de la patiente et celui de son médecin. En dehors des cas urgents, les membres du corps médical pourront invoquer l'objection de conscience. Des peines sont prévues pour ceux qui auraient provoqué un avortement sans l'accord de l'intéressée, de quatre à dix-huit ans de prison, selon les conséquences de cet acte.

On s'interroge naturellement sur la manière dont la nouvelle loi sera appliquée. Les équipements nécessaires manquent. Il faudra attendre quelque temps pour qu'ils se mettent en place. D'autre part, des résistances sont prévues. On ne peut même exclure que le Mouvement pour la vie, qui avait recueilli un million de signatures contre l'avortement, se fasse le promoteur d'un autre référendum, abrogatif également, mais de la nouvelle loi. Ses animateurs en ont aussitôt brandi la menace.

Prendraient-ils une telle initiative sans l'appui, au moins discret, de l'Eglise ? Celle-ci a beaucoup réfléchi à son attitude lors du référendum sur le divorce et elle n'est pas prête à recommencer une telle expérience sans de fortes garanties.

La réaction de *l'Osservatore Romano* a été sévère. Sous la plume de Mgr Ersilio Tonini, archevêque de Ravenne, le quotidien du Vatican écrit : « *Aucun vote ne peut transformer l'homicide en un droit.* » Faisant le rapprochement avec l'assassinat de M. Aldo Moro, l'auteur remarque : « *Le président de la D.C. a été tué parce qu'il défendait une certaine philosophie de la vie.* » Le premier acte législatif décidé après sa mort aura été de sanctionner « *la culture qui nous a porté à l'actuelle dislocation* ».

La réaction de la D.C. est plus nuancée. Elle parle d'une « *grave décision* » et d'un « *échec pour la société* » mais sur un ton résigné et nullement menaçant.

Invités à une émission de télévision quelques heures après le vote du Sénat, les dirigeants du parti radical se sont mis un bâillon sur la bouche et sont restés ainsi devant les caméras pendant près de vingt-cinq minutes. Ce n'est ni leur première provocation ni probablement la dernière. Mais l'arme du référendum risque à l'avenir de ne plus être utilisable. Les grands partis envisagent de hausser la barre des signatures nécessaires pour éviter que n'importe quel petit groupe ne perturbe la vie politique. Avec les moyens actuels de communication sociale, il est relativement facile de recueillir un demi-million de signatures, même si on ne dispose pas de gros moyens financiers. Les radicaux en sont le meilleur exemple.

ROBERT SOLÉ.

SIX PERSONNES ARRÊTÉES APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN REPAIRE DES BRIGADES ROUGES

(De notre correspondant.)

Rome. — En arrêtant dix terroristes à Rome, le jeudi 18 mai, la police italienne vient d'obtenir le premier résultat consistant de sa chasse aux Brigades rouges depuis l'enlèvement d'Aldo Moro. Elle avait marqué un premier point le 18 avril dernier en découvrant dans un quartier du nord de la capitale un appartement qui avait servi à des terroristes. Mais cette découverte avait eu lieu par hasard — une fuite d'eau — et personne ne devait être arrêté. Cette fois, la « prise » des policiers est le résultat d'une longue enquête commencée d'ailleurs avant l'attentat du 16 mars. L'optimisme prudent observé par la préfecture de police est bon signe. Trop de bruit a souvent masqué le vide ou le désarroi des enquêteurs.

Deux cachettes ont été découvertes à Rome. La première est une petite imprimerie du Janicule, dont le propriétaire, Enrico Triaca, trente-deux ans, figure parmi les personnes arrêtées. Il avait commencé ses activités huit mois plus tôt et passait pour un homme sérieux, sans histoire. Or il semble qu'on ait trouvé dans son magasin des armes, des documents des Brigades rouges, de l'argent d'une rançon et même la boule I.B.M. qui avait servi aux ravisseurs d'Aldo Moro pour taper leurs messages à la machine.

Au cours d'une conférence de presse, le préfet de police s'est contenté de parler d'un butin « *très intéressant* ». Il a reconnu, en réponse à une question, que les dix personnes arrêtées pourraient faire partie de la « *colonne romaine* » des Brigades rouges. Il n'a pas révélé l'adresse de la deuxième cachette, mais il a exclu que le président de la D.C. ait été détenu dans l'une ou l'autre de ces deux « bases ». Ni les noms des autres personnes arrêtées ni les chefs d'accusation n'ont été indiqués. — R. S.

★ Selon la radio italienne, les enquêteurs auraient identifié l'assassin d'Aldo Moro. Il s'agirait d'un membre des Brigades rouges, âgé de vingt-cinq ans, actuellement en fuite. Mais l'information n'a pas été confirmée.

DIPLOMATIE

● *La session de l'ONU sur le désarmement.* — Le président Carter a désigné le vice-président Walter Mondale pour s'adresser, le 24 mai, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au désarmement, a annoncé jeudi 18 mai la Maison Blanche. L'Agence algérienne de presse a, d'autre part, annoncé, le même jour, que M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, présidera la délégation algérienne et exposera le point de vue de son pays à la session extraordinaire. — *(A.F.P.)*

● *Le Mouvement de la paix* organise, les samedi et dimanche 20 et 21 mai, salle des ingénieurs civils de France (19, rue Blanche, 75009 Paris), une rencontre nationale sur le désarmement, au cours de laquelle sera élaboré « *un projet de propositions que pourrait faire la France* » à la session spéciale des Nations unies.

● PRECISION. — Dans une note sur les travaux de l'U.E.O. (*le Monde* des 18 et 19 mai), l'Italie a été omise dans la liste des membres de cette organisation.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le candidat gouvernemental l'a emporté à l'élection partielle d'Alexandrie

De notre correspondant

Le Caire. — Les résultats de l'élection législative partielle qui s'est déroulée le jeudi 17 mai (*le Monde* du 18 mai), dans le quartier populaire d'El-Goumrok, à Alexandrie, ont donné satisfaction au gouvernement, qui redoutait une victoire de l'opposition wafdiste ou de gauche. Selon les chiffres officiels, le député élu, M. Mohamed Diab (majorité), a obtenu près de vingt mille voix sur quelques trente-huit mille votants, le parti du Wafd quatre mille voix et le Rassemblement progressiste et unioniste trente-huit voix, ou quatre cents voix selon celui des quotidiens gouvernementaux auquel on se réfère. Sept autres candidats se partagent le reste des suffrages.

Le chef du Rassemblement progressiste, M. Khaled Mohieddine, est, quant à lui, parti pour Alexandrie jeudi, les représentants de son parti dans cette ville n'ayant pu, selon eux, exercer pleinement leur contrôle sur les urnes. En outre, l'un des trois députés du Rassemblement progressiste, M. Aboul Ezz El-Hariri, a été arrêté à Alexandrie dans la nuit précédant l'élection « *pour avoir conduit une manifestation incitant à la lutte des classes* » (*le Monde* du 15 mai). Au cours d'une conférence de presse tenue au siège cairote de sa formation le jeudi 18 mai, M. Mohieddine n'a pas exclu que le Rassemblement progressiste soit bientôt interdit ou paralysé.

La consultation populaire qui doit avoir lieu dimanche prochain en Egypte, sous forme d'un référendum, ou, si l'on préfère, d'un plébiscite (le même mot, *istiftah*, désigne en arabe ces deux opérations), a officiellement pour but de permettre au gouvernement d'écarter notamment de la vie publique « *les ennemis des religions, les personnes ayant des activités communistes, celles qui ont été condamnées sous Nasser par un tribunal révolutionnaire et celles qui l'ont été sous le régime actuel pour avoir torturé à l'époque nassérienne* ».

Ancien « officier libre » de la révolution de 1952, s'affirmant marxiste mais musulman pratiquant ayant accompli le pèlerinage à La Mecque, M. Mohieddine n'appartient à aucune des catégories que le pouvoir veut pourchasser, mais la presse officieuse lui cherche maintenant querelle sur d'autres sujets, par exemple le coût des noces de sa fille dans un grand hôtel américain du Caire...

Au cours de sa conférence de presse M. Mohieddine a déclaré « *anticonstitutionnel* et *antidémocratique* » le « *plébiscite* » projeté, le Wafd ayant une position comparable. Le dirigeant progressiste a évoqué sans plus de précisions l'existence d'un [illegible] commun contre le référendum. Il est notoire en tout cas que des contacts suivis existent entre le parti de M. Mohieddine et celui de M. Serrageddine. Le Wafd, après s'être réuni à Alexandrie lundi dernier, avait indiqué « *qu'il ne reconnaîtrait pas les lois restreignant les libertés publiques découlant du plébiscite* ». Jeudi, le tribunal de première instance du Caire a maintenu la saisie — la première — de l'hebdomadaire du Rassemblement progressiste *Al-Ahali* (« les Gens »), qui avait invité ses lecteurs à voter « non » dimanche prochain.

Après son discours contre « *les excès de l'opposition* », prononcé au cours du week-end dernier, le raïs aurait invité la commission politique *ad hoc* à examiner la possibilité de demander au Conseil d'Etat de dissoudre le Rassemblement progressiste. Ce comité aurait déjà fait savoir qu'une telle dissolution serait illégale.

En revanche, le ministre de l'information, M. Saoui, a affirmé que le néo-Wafd (vingt-six députés), pourtant copieusement attaqué par le raïs, « *ne serait pas menacé et que la démocratisation de la vie politique était irréversible* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

Les derniers contacts secrets avec la Jordanie n'auraient donné aucun résultat

De notre correspondant

Jérusalem. — Des « *personnalités de haut rang* » israéliennes et jordaniennes auraient eu très récemment des entretiens secrets. C'est ce qu'a révélé mercredi 17 mai le quotidien israélien *Haaretz*, citant des observateurs étrangers venus d'Amman. Selon d'autres sources, l'interlocuteur jordanien aurait été le premier ministre lui-même, M. Moudar Badran. On ignore quelle était la personnalité israélienne. *Haaretz* précise que cette rencontre n'aurait donné aucun résultat. Cependant d'autres entrevues de ce genre seraient prévues.

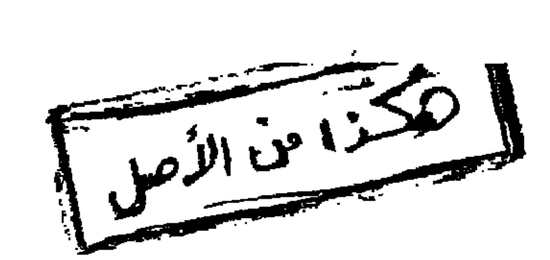
Ce n'est pas la première fois que des contacts discrets ont lieu entre les deux pays. En 1975, M. Moshe Dayan avait confirmé que de nombreux contacts avaient été pris directement avec le roi Hussein et avec certains hauts fonctionnaires jordaniens après la guerre de six jours. Ces entretiens avaient été fréquents en 1970 lors du « septembre noir » des Palestiniens en Jordanie. M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères, avait reconnu avoir rencontré le roi Hussein en 1967, à Londres, et en 1968, « quelque part » au sud de la mer Morte.

Ces informations parviennent à un moment où le roi Hussein semble reconsidérer certains aspects de sa politique étrangère. Ainsi fait-on état à Jérusalem d'informations selon lesquelles le projet d'« union fédérale » entre la Jordanie et la Syrie serait suspendu, pour ne pas dire abandonné. Ce projet était déjà mis en sommeil depuis plusieurs mois — il avait été annoncé il y a deux ans par les deux pays — mais Damas et Amman viennent d'arrêter les travaux des deux commissions chargées d'élaborer les termes de l'union. Des rencontres à ce sujet entre les deux gouvernements ont également été annulées.

L'initiative de ce mouvement aurait été prise par le roi Hussein, de plus en plus hostile à la « ligne dure » suivie par Damas devant la perspective d'une relance des négociations israélo-arabes. — F. C.

● *Délégation israélienne au Caire.* — Le ministère israélien de l'intérieur à Jérusalem a donné jeudi 18 mai son approbation au départ pour l'Egypte, le 22 mai, d'une délégation israélienne appartenant au mensuel de gauche *New Outlook*. La délégation avait été officiellement invitée par Le Caire. Elle comprend notamment les professeurs Shaoul Friedlander, Chimon Shamir et Yehoschoua Arieli, ainsi que l'écrivain David Shaham.





LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

« Le retard de notre parti à se mettre à jour ne saurait, sans grave dommage, s'accroître »

déclarent plus de trois cents communistes

Plus de trois cents militants du P.C.F. viennent de se regrouper sur un texte commun critiquant l'attitude adoptée par la direction de leur formation. Nous publions ce document, intitulé « Une régression », ainsi que la première liste de signataires, dans l'ordre de leur adhésion au texte. Les signatures sont à adresser à M. Michel Barak, Simiane - Collongues, 13120 Gardanne.

Les communistes soussignés, appartenant à toutes catégories socio - professionnelles, ne sauraient taire leur étonnement devant un certain nombre de formules et d'affirmations contenues dans le rapport de Georges Marchais.

Nous procéderons, comme tous les autres communistes, à une analyse approfondie de l'ensemble de ce texte mais, dans l'immédiat, un certain nombre de faits graves appellent ces remarques.

Sous couvert d'une référence aux thèses du vingt-deuxième congrès, qui apparaît comme bien formelle, un certain nombre de formulations sommaires caricaturent les positions d'intellectuels communistes qui, dans la dernière période, en raison des refus de notre presse ou par un choix lié à notre conception du pluralisme, se sont exprimés dans d'autres journaux que les organes du P.C.

Nos points de vue sont certes divers par rapport à ces contributions, mais là justement est la richesse de notre parti. Traiter de « *dérapage de la pensée* » toute analyse n'émanant pas de la direction du parti, parler à ce propos de volonté de « *liquidation du parti* », de « *renoncement à être communiste* », ou de « *retour à la dictature du prolétariat* » comme panacée, représente des simplifications outrancières.

Que des camarades, des cellules locales ou d'entreprises, des sections voire des comités fédéraux, demandent une tribune de discussion en une période exceptionnelles et qu'ils veuillent débattre également des perfectionnements — urgents — à apporter au centralisme démocratique est assimilé à une « *tentative de démanteler le parti au nom d'un vague anarchisme petit-bourgeois* »...

Qu'ils se permettent de critiquer le rôle des permanents — ce qui ne met pas en cause leur nécessité, — le danger de coupure de ces permanents de la production, de la vie, des masses, est ramené à une attaque anti-ouvrière de la part d'intellectuels bien (?) payés. Cette réaction ouvriériste témoigne d'un grand mépris pour la classe ouvrière, elle est dérisoire. D'autant plus que bon nombre de travailleurs partagent ces préoccupations.

Ces *affirmations témoignent* — par-delà les références qui apparaissent dès lors comme rituelles à l'alliance capitale des intellectuels et de la classe ouvrière — d'une véritable régression par rapport aux acquis de notre parti en ce domaine, sous l'impulsion de Maurice Thorez dans les années 30, puis au comité central d'Argenteuil il y a douze ans — d'abord quant au rôle, à l'action des intellectuels communistes et, du coup, à leur place même dans le parti, et au-delà, quant à l'alliance classe ouvrière-intellectuels. Comment ne pas souligner la contradiction entre un tel langage et la politique d'alliances que nous préconisons ?

Il ne s'agit nullement — contrairement à une vision caricaturale, — de remettre en cause les acquis du XXII[e] congrès, auxquels nous sommes profondément attachés, ni de sous-estimer la responsabilité politique du parti socialiste dans l'échec de mars 1978, mais d'examiner sans complaisance pourquoi le courant révolutionnaire n'a pu maintenir cette union sur des objectifs transformateurs, n'a pu susciter un courant populaire puissant. Le refus schématique d'un tel examen témoigne d'une attitude défensive, d'une absence de confiance vis-à-vis des masses et des membres de notre parti qu'on persiste à ne pas traiter en adultes.

Nous continuons à penser — et nous continuerons à le dire, que seul un tel courage politique — ne se refusant à examiner aucune question — est susceptible de réanimer la vie politique, de créer les conditions de la créativité politique de notre parti et de permettre à terme, par un travail patient et fraternel à la base, le renouveau de l'union de la gauche.

Face à la bourgeoisie appliquant sans retenue un « libéralisme » qui va peser durement sur les conditions de salaire et de travail des travailleurs manuels et intellectuels, les luttes nécessaires ont besoin d'un parti communiste puissant parce qu'ouvert largement sur les besoins et les aspirations des travailleurs, capable d'être à leur écoute, capable d'être à l'écoute également de ses adhérents, qu'ils soient ouvriers ou intellectuels. Ce n'est pas rendre service à notre cause que de tenter de dresser ceux-ci les uns contre les autres.

Le retard de notre parti à se mettre à jour — justement signalé par Georges Marchais à plusieurs reprises, — ne saurait sans grave dommage pour l'avenir de notre peuple s'accroître. Il est très urgent que le XXIII[e] Congrès comble dans tous les domaines ces retards, la façon dont il sera effectivement préparé sera, de ce point de vue, décisive.

Les premiers signataires de cette déclaration sont :

M. Michel Barak ; Mme Pascale Budillon ; MM. Robert Lamblin, Georges Rouan ; Mme Suzanne Ravis ; MM. Robert Vion, Joseph Donato, Michel Vovelle, Jean-Claude Gedin, Jacky Singery ; Mmes France Billand, Mireille Baggioni ; MM. Henri Delannoy, Daniel Baggioni ; Mme Joelle Singery ; MM. Marcel Thaon, Jean-José Mesguen ; Mme Martine Mesguen ; MM. Christian Hoff, Claude Fiore ; Mmes Marie-Dominique Fiore, Jacqueline Quilici, Françoise Joubaud ; MM. Jean Pailhous, Patrick Gillet ; Mme Anne Gillet ; MM. Stéphane Bertellot (Aix), Jean-Charles Lebahar (Marseille), José Baldizzone (Aix), Alex Panzani, Robert Dubrou, Lucien Picciarelli ; Mme Raymonde Ardoin ; M. Luc Le Mouel ; Mme Mady Grave ; MM. Bernard Aguilar, José Fouque.

Mme Jacqueline Leras ; MM. Christian Leras (Marseille), Luc Bozzi (Avignon), Georges Mounin, Roland Speziani, Eutimio Martin (Aix), Jean-Pierre Daniel (Marseille), Patrick Debu, Alain Tête, Raymond Jean ; Mmes Claire Maury-Rouan (Aix), Béatrice Giraud-Montagne (Manosque) ; docteur Robert Weiss, docteur Lucien Tichadou ; Mme Mireille Tichadou (Marseille) ; M. Jean Cristofol (Aix) ; Mme Monique Baudin (Simiane-Collongue) ; MM. Jean-Claude Faedo (Marseille), Edmond Joannot (Aix), Laurent Preuget, Jacques Allaire ; Mme Jacqueline Cristofol.

Docteur Jacques Denis, docteur Samuel Clerc, docteur Jacques Wattel, docteur Louis Mury, docteur Claude Locher, docteur Philippe Morelli (Marseille) ; Mme Yvonne Blanco (Aix) ; M. Laurent Blanco ; Mme Anne Sellier ; M. Robert Barbadillo ; Mme Lina Barbadillo ; MM. Claude Vargas (Aix), André Lasternas (Vauvenargues), Jean-Claude Massabo, Yvan Roumens, Nicolaï Koudobine, M. Bernard, Michel Cristofol, Marc Lasserre ; Mme Denise George ; MM. Marc Schilauski, Michel Huglat (Cadarache), Marc Andeol.

M. Henri Cohen (Marseille) ; Mme Annie Marquet, M. Pierre Marquet (Saumane) ; Mme Liliane Lévy-Osbest (Paris XX[e]) ; MM. Pierre Lagrue, Bernard Bris, Alain Bris, Didier Decoster, Claude Dubar ; Mme Elisabeth Dubar ; M. Jean Gadrey ; Mme Nicole Gadrey ; M. Gérard Gayot ; Mme Luce Guillerm ; M. J.-Pierre Hirsch ; Mme Michèle Hirsch ; MM. Yves Louchez ; Guy Mallet ; Mme Claudine Mallet ; M. Claude Mainfroy ; Mmes Christine Manse (Lille) Danièle Michel (Marcq-en-Barœul) ; MM. Joël Michel, Gérard Ponchel, Jean Quillien (Lille) ; Mmes Nicole Quillien (Wasquehal), Josette Riandière ; M. Sarazin ; Mme Françoise Toulze ; MM. Michel Vancosthuyse (Lille), Daniel Carré, Gabriel Chamerois ; Mmes Annie Chamerois, Josette François.

Mmes Christine Buci-Glucksmann, Catherine Clément ; MM. Michel Fontenay, Jacques Girault (Paris) ; Mme Anne-Marie Barnier ; MM. Léo Barnier (Lyon), René Allera ; Mmes Odile Allera (Bourg-en-Bresse), Danièle Buffet ; MM. Michel Buffet (Rhône) Jacques Herman (Bourg-en-Bresse).

Mme Suzanne Poquet-Barak (Marseille) ; M. Tissier (Bourg-en-Bresse) ; Mme Monique Donato (Marseille) ; MM. Marc Ollivier, Di Ruzza, Bernard Gerbier (Grenoble), Bruno Deporcq, Pierre Dazord ; Mme Françoise Dazord ; MM. Jean Ducornaud, Maurice Moissonnier, Jacques Daillie, Philippe Dujardin ; Mme Monique Ouzilou (Lyon) ; M. René Ouzilou (Saint-Etienne) ; Mme Henriette Gaffiot (Lyon) ; M. Robert Forset (Paris) ; Mmes Christiane Delannoy (Lagnes), Odette Lecompte (Avignon) ; MM. Jean Gacon, Marc Riglet (Paris).

Mme Christine Bornicchia ; M. Aurèle Bornicchia (Haute - Savoie) ; M. J. - Noël Barak (Martigues) ; Mme M.-Jeanne Barak (Marseille) ; M. Rolland Pierre ; Mme Fanny Pierre ; MM. Jacques Guilhaumou (Paris), Gérard Gengembre, adjoint au maire de Vernon, Jerry Pocztar, Jean Golzynck (St-Cloud), Marc Martin.

Mme Régine Robin (Paris) ; MM. Guy Bois (Besançon) ; Lionel Lefort, Christophe Normand, Jacques Normand ; Mme Hélène Roussel ; MM. Jean Mortier, Jacques Bidet, Y. Duroux ; Mme Jacqueline Bastuji ; MM. J. - Paul Collin, A. Petroff ; Mme Claudine Normand ; MM. Siarnowski, Granet ; Mmes Liliane Picciola, Denise Maldidier, Françoise Gadet.

M. Claude Rotschild ; Mme Simone Roux ; M. J.-Jacques Lecercle ; Mme Michèle Fogel ; M. Jean Elleinstein (Paris) ; Mme Colette Attar (Bagneux).

MM. Marcel Meyer, J.-Claude Fournier, Raoul Perez (Corbeil), Jean-Michel Reyssier ; Mme Françoise Reyssier ; M. Marcel Lenoble ; Mmes Françoise Villain, Anne Zink ; MM. Louis Althusser, Marc Abeles ; Mmes Danielle Kaisergruber, Béatrice Avakian-Ryng ; M. Charles-Albert Ryng ; Mme Yannick Mancel ; M. David Kaisergruber ; Mmes Lise de Mailly, Solange Ouvrard ; MM. Olivier Chantraine, Etienne Balibar ; Mmes Nathalie Viet-Depaule (Paris), Martine Kahn (Haute-Savoie) ; MM. Louis Giacometti, Guy Lajarrige, Gaston Grinbaum, maire de Vigneux ; Mmes Blanche Grinbaum, Francine Mazière (Villetaneuse) ; M. Pierre Tcheroukine ; Mme A.-Marie Tinot ; M. Jean Robelin ; Mme Michèle Robelin ; MM. J.-Philippe Tabet, Georges Labica, Michel Pecheux, J.-Jacques Courtine (Grenoble) ; Mme Martine Grimberg ; MM. Almuth Gresillon, Michel Plon, J.-Marc Gayman ; Mmes Elisabeth Roudinesco (Paris), Hélène Roudier ; MM. Henri Roudier (Saint-Maur), Paul Henry ; Mme Michèle Lipowczyk (Vincennes) ; M. Alain Lecomte (Grenoble) ; Mmes Sandra Salomon, Danièle Rousseller ; MM. Gérard Goutrand, J.-P. Gazeau, J.-Charles Depaule, J.-Claude Kahn ; Mmes Ginette Baty-Tornikian, Yannick Blanc ; M. Philippe de Lara ; Mme Sylvie Trosa ; MM. Hutin, Bernard Rousset (Amiens) ; Olivier Dalage, Didier Francfort ; Mmes Christiane Very, Danièle Serrano, Colette Migeon ; M. Pierre Borgo ; Mme Monique Slodzian ; MM. Denis Pechanski, Jean Bruhat, Edouard Gosseaume ; Mme Véronique de Rudder-Paurd ; M. Bernard Paurd ; Mmes Annick Dechamps, Françoise Mezzadri, Monique Travalinet.

MM. Alain Savoyant, Dominique Begue, Pierre Chourreu, Philippe Dasre, Bernard Deweer ; Mme Gislhaine Meffre ; M. Roland Grunig ; Mme Hélène Eynault ; MM. Gilles Zerah, Marc Weinstein, Patrick Demougin, Jean-Pierre Moutier, Jean-Hervé Cohen, Jean-Claude Boutier, Jacques Monteillier (Saint-Cloud), Marc Sevenier, Rémi Hourcade (Sartrouville) ; Mme Nadine Viers ; MM. Jean-Pierre Lefebvre, Jacques Frémontier (Paris) ; Mme Eliane Boutet (Villejuif) ; MM. Daniel Diatkine (Paris) ; Yvan Mignot (Saint-Cyr-l'Ecole) ; Mme Michèle Rome ; M. Jacques Farkas ; Mme Francine Michard ; MM. Lucien Mathieu (Drancy), Roger Dosse, journaliste à « Politique-Hebdo » ; Olivier Bloch ; Mme France Vernier ; MM. Nuri Abala, Jean-Louis Cohen, Yves Cretin ; Mmes Marie-Ange Cretin, Françoise Bouthier, Martine Braconnier (Paris), Henriette Lutz ; MM. Pierre Lutz (Saint-Ouen), Michel Vigezzi, Jean Poncet (Grenoble), Eric Maelos (Boulogne-Billancourt), Jean-Louis Backès (Caen), Jean-Philippe Chimot ; Mmes Claudine David, Joelle Thevenet, Marie-Françoise Gouzou ; MM. Jacques Lafontaine, Alain Lance ; Mme Lise Sutter ; MM. Charles Futtermann, Michel Ciardi ; Mme Huguette Kaufmann-Henry ; M. Michel Polzat ; Mme Janine Celes ; M. Patrick Boulais (Paris) ; M. Paul-Edouard Levayer (Tour) ; Mme Geneviève Malissard ; MM. Gérard Desprez, Montèche ; Mme Bettina Reygney ; MM. Michel Duvales (Besançon), René Lew ; Mme Evelyne Lew (Paris).

LA CONTESTATION S'ORGANISE

(Suite de la première page.)

M. Jean Ellenstein, censé relever de la première, a été reçu par M. Georges Marchais mais l'entretien entre les deux hommes a été si peu positif que l'historien communiste a décidé de signer la pétition circulant afin que son nom soit ainsi associé à celui de M. Althusser. La première parade de la direction du P.C.F. semble donc vaine, l'ensemble des courants critiques qui existent au sein du parti faisant front commun.

Le manifeste dont les universitaires d'Aix-en-Provence ont pris l'initiative offre en effet la caractéristique nouvelle de regrouper aussi bien MM. Elleinstein et Althusser que les membres du comité de rédaction de la revue *Dialectique* qui, bien qu'animée par des communistes, n'a jamais été vraiment reconnue et acceptée par le P.C.F. On trouve dans la liste des signataires à la fois M. Raymond Jean et Mme Christine Buci-Glucksmann les historiens Jean Gacon (un des responsables de la section d'histoire de l'institut Maurice-Thorez) et Jean Bruhat, de nombreux syndicalistes du SNE - Sup, des membres des commissions de travail du P.C.F., des élus locaux comme MM. Gaston Grinbaum, ancien résistant, maire de Vigneux, et M. Gérard Gengembre, adjoint au maire de Vernou.

Si, pour l'essentiel, les signataires sont des intellectuels, on relève aussi quelques ouvriers. Au bas de la pétition figurent les noms des six intellectuels qui avaient déjà réclamé, dans une lettre collective, l'ouverture de « tribunes de discussion » dans la presse du parti (*le Monde* du 6 avril).

Illustrant le malaise qui existe chez certains salariés du parti, on relève encore parmi les signataires, outre le nom de M. Frémontier, ancien rédacteur en chef d'*Action*, le journal du secteur « entreprise », ceux de quatre journalistes du quotidien *la Marseillaise*. D'autres permanents qui avaient signé la pétition ont ensuite retiré leur nom.

Le courant contestataire se manifeste sous d'autres formes. C'est ainsi que trois journalistes communistes, qui travaillaient pour le quotidien *le Point du jour* que le P.C.F. avait lancé dans la région Rhône-Alpes et qui vient de suspendre la parution, dressent dans *Rouge* du 19 mai, un bilan critique de leur expérience. Ils mettent notamment en cause le manque d'information du personnel comme l'absence d'ouverture du quotidien mort-né.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a reconnu l'existence de ces critiques jeudi 18 mai, à l'issue de la réunion du bureau politique, et il a réaffirmé que la direction se limiterait à une réplique politique, mais très ferme. Il note toutefois que la démarche dans laquelle se sont engagés une partie des communistes conduit à une mise en cause des principes d'organisation du parti. La pétition d'Aix-en-Provence est un nouvel exemple — et le plus large — des tentatives de regroupements des opposants qui veulent échapper au cloisonnement imposé par la pratique du « centralisme démocratique ».

Ne parevnant guère à diviser ses adversaires, la direction veut faire apparaître leur caractère minoritaire. C'est pourquoi elle a insisté pour que la dernière session du comité central se termine sur une position d'unanimité. Elle a expliqué qu'une telle unanimité était absolument indispensable dans la conjoncture présente. Cela n'empêche pas certais des membres de cette instance d'être amenés à nuancer leur approbation au rapport de M. Marchais. C'est ainsi que *M. François Hincker*, qui s'adressiat jeudi à des étudiants de Paris-I - Tolbiac, a pris ses distances par rapport aux attaques qui figurent dans le texte du secrétaire général.

Avant même que la pétition ne soit connue, la direction du parti a été amenée à en tenir compte en nuançant sa position vis-à-vis des intellectuels. La publication du texte provoquera très certainement une augmentation sensible du nombre des signataires. L'ampleur de cette contagion permettra de mieux mesurer la profondeur du mouvement de contestation qui se développe au sein du P.C.F. Il amènera peut-être la direction du parti communiste à préciser sa position sur le deuxième point abordé par la pétition : « Pourquoi le courant révolutionnaire n'a pu maintenir l'union sur des objectifs transformateurs, n'a pu susciter un courant populaire puissant ? »

THIERRY PFISTER.

M. Fiterman : une entreprise qui ne pourrait que transformer le parti en champs clos

Au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion du bureau politique du P.C.F., jeudi 18 mai, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, a notamment déclaré :

« La discussion entre communistes, même si elle comporte contestation, ne nous fait pas problème.

» Il est normal que les communistes prennent connaissance des décisions du comité central et en parlent. Le bureau politique a toutefois constaté, la semaine dernière, qu'un nombre extrêmement restreint de communistes, dont les idées ont été battues dans les organisations du parti — et largement — tentent de développer une entreprise qui n'a rien à voir avec la discussion dont je viens de parler. Ils procèdent à une mise en cause de la politique du vingt-deuxième congrès, des principes d'organisation du parti et de sa direction.

» Autant nous sommes favorables à la discussion et soucieux de la favoriser, autant nous sommes décidés à combattre fermement une entreprise qui ne pourrait que transformer le parti en champ clos de rivalités et de luttes de tendances, le replier sur lui-même et mettre en cause son efficacité. Notre riposte sera politique. Le combat va se poursuivre avec calme mais avec fermeté. »

● *Le club Libertés* organise le mardi 23 mai de 18 h. 30 à 20 heures, aux Grandes conférences de Paris, 35, avenue Franklin-Roosevelt (métro Franklin-Roosevelt, puis côté Seine), un débat avec Jean Elleinstein sur les problèmes actuels de la gauche et l'avenir du marxisme. Entrée gratuite.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LES LUTTES DE TENDANCES AU SEIN DU P.S.

Les proches de M. Mitterrand quittent le comité de rédaction de la revue « Faire »

Six membres de l'équipe « orientation - rédaction » de la revue *Faire*, dont le directeur est M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du P.S., ont décidé de quitter cette instance. Il s'agit de MM. Lionel Jospin, Claude Estier et Pierre Bérégovoy, membres du secrétariat du P.S. et de MM. Jean-Paul Bachy, Jean Prouteau et Claude Germon, membres du comité directeur.

Il s'agit là d'un nouvel épisode des luttes de tendances au sein du parti socialiste et de la compétition de plus en plus nette qui oppose les proches de M. Mitterrand aux partisans de M. Michel Rocard. Un incident à propos de la revue *Faire* avait déjà eu lieu à l'occasion de la dernière convention du P.S.

A l'époque, les amis de M. Mitterrand avaient tenté de faire partie du comité de la revue, jugée trop favorable à M. Rocard, les partisans de M. Pierre Mauroy et des personnalités du P.S. comme M. Jean-Pierre Cot, député de Savoie. Leur objectif était d'isoler le courant dit « des assises », c'est-à-dire les socialistes venus du P.S.U. et de la C.F.D.T. qui avaient rejoint le P.S. en octobre 1974, lors des assises du socialisme. Les amis du premier secrétaire n'ont pu atteindre leur but.

DES FEMMES, MEMBRES DU P.S. CHERCHENT A S'ORGANISER

Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, membre du bureau exécutif du P.S. ; Mme Edith Lhuillier, membre de la majorité du P.S., et Mme Cécile Goldet, membre de la minorité du P.S. (le CERES), expliquent dans l'hebdomadaire de cette formation, *l'Unité* daté 19-25 mai, leur projet de créer un nouveau courant au sein du P.S. pour regrouper les femmes. Cette idée est née à la suite d'une intervention de Mlle Gaspard lors de la convention nationale du P.S., le 29 avril. Les trois femmes expliquent :

« Nous n'avons jamais dit qu'il s'agit d'un courant exclusivement féminin. Ce sera un courant dans lequel les femmes auront désormais l'initiative et dans lequel elles la garderont. (...)

» Nous avons beaucoup hésité sur la manière dont nous allions agir. Et nous avons beaucoup hésité à créer un nouveau courant. Mais, en effectuant cette démarche, en revendiquant le droit à la différence, le droit à l'autonomie à l'intérieur des institutions et dans notre propre parti, nous avons conscience de nous situer très exactement dans la logique de ce qui fait l'identité du P.S. La solution donnée actuellement dans le parti aux problèmes des femmes ne nous satisfait pas. (...)

» Si nous avions voulu créer un mouvement autonome de femmes à l'intérieur du parti, tout le monde aurait trouvé ça très gentil, et c'est tout. Mais, à partir du moment où nous créons un courant, on en parle. »

M. FRÊCHE (P.S.) maire de Montpellier A RETROUVÉ SA PLACE AU CONSEIL RÉGIONAL

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Membre du conseil régional du Languedoc-Roussillon en qualité de député, M. Georges Frêche (P.S.), maire de Montpellier, avait été battu lors des élections législatives par M. François Delmas, actuel secrétaire d'Etat à l'environnement. Il devait donc être désigné par un vote du conseil municipal pour siéger de nouveau au sein de l'établissement public régional (*le Monde* du 18 mai).

Le conseil municipal de Montpellier ne l'a élu, en séance publique, dans la nuit de jeudi 18 à vendredi 19 mai, qu'au second tour de scrutin, par 26 voix contre 11 à M. Jacques Bonnet, deuxième adjoint, candidat du parti communiste, et 3 à M. Pierre Peraldi, troisième adjoint, membre du Mouvement des radicaux de gauche, qui n'était pas candidat.

Au premier tour, M. Frêche avait obtenu 20 voix et M. Bonnet 11 voix. Il y avait eu 9 bulletins blancs émanant, devait déclarer le maire de Montpellier, « *d'irresponsables dans un parti démocratique* ».

La ville de Montpellier a droit à deux représentants au sein du conseil régional. Jusqu'aux élections législatives, ces représentants étaient MM. Jean-Pierre Vignau, premier adjoint, et Raymond Dugrand, neuvième adjoint, tous deux membres du P.S.

M. Vignau, empêché, n'était pas présent au moment du vote ; il avait laissé son pouvoir à M. Frêche.

Mort de M. Émile Bollaert

ancien haut-commissaire en Indochine

Nous apprenons le décès d'Emile Bollaert, ancien haut commissaire en Indochine, préfet honoraire, survenu dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 mai, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Né le 13 novembre 1890 à Dunkerque (Nord), Emile Bollaert, licencié en droit, avait commencé sa carrière en 1913 comme attaché au cabinet du préfet du Nord. Adjoint au chef des services administratifs et financiers au ministère des régions libérées en 1919, il avait été nommé la même année chef de cabinet du préfet de la Loire.

Après avoir été secrétaire général du Gers (en 1921), sous-préfet d'Arcis-sur-Aube (en 1922), sous-préfet de Carpentras (en 1924) il avait exercé les fonctions de chef de cabinet d'Edouard Herriot à la présidence du conseil puis au ministère de l'instruction publique jusqu'en 1928. Successivement préfet de la Lozère de la Haute-Marne, des Vosges et du Maine-et-Loire, et directeur du cabinet d'Edouard Herriot Emile Bollaert avait occupé le poste de directeur général des Beaux-Arts de décembre 1932 à février 1934, date à laquelle il avait été nommé préfet du Rhône Révoqué en 1940 par le gouvernement de Vichy, il avait participé à l'organisation de la Résistance.

Nommé par le général de Gaulle délégué en France du Comité français de la libération national en octobre 1943, après l'arrestation de Jean Moulin, il avait été arrêté en février 1944 par la Gestapo et déporté au camp de Bergen-Belsen en août 1944. A son retour en France, en 1945, Emile Bollaert fut désigné comme commissaire de la République en Alsace. Il devient ensuite membre du Conseil de la République.

Paul Ramadier lui confie le 5 mars 1947 les fonctions de haut commissaire en Indochine. Il succède à ce poste à l'amiral Thierry d'Argenlieu, dont l'action personnelle a fait échouer les négociations de Fontainebleau avec Ho Chi Minh. Emile Bollaert a reçu des instructions tendant à l'apaisement et à la négociation. Avec son directeur de cabinet, M. Pierre Messmer, et le professeur Paul Mus, il recevra tout d'abord un accueil favorable du gouvernement révolutionnaire, alors réfugié dans le maquis.

Le haut commissaire met au point un plan comportant un cessez-le-feu et une trêve, et aboutissant à l'indépendance. Sous la pression des ministres M.R.P. et du général Valluy, commandant en chef en Indochine, ce plan est abandonné. Le 10 septembre, le discours prononcé par Emile Bollaert à Hadong, sur l'ordre du gouvernement, met fin pour de longues années à tout espoir d'entente et prélude à l'« expérience Bao Daï ».

Rentré en France en 1948, Emile Bollaert devient l'année suivante président de la Compagnie nationale du Rhône, fonctions qu'il occupera jusqu'en 1960.

Président de l'Association du corps préfectoral, vice-président des Forges de Strasbourg, administrateur à la Compagnie industrielle et financière de Pompey, Emile Bollaert était grand-croix de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération.

POLITIQUE

DANS UNE LETTRE AUX MILITANTS DU R.P.R.

M. Jacques Chirac : il ne s'agit pas de soutenir aveuglément le gouvernement

Il eût été étonnant que M. Jacques Chirac, tel qu'on le connaît, demeurât longtemps inactif et silencieux. Aussi bien vient-il d'adresser à chacun des militants du R.P.R. une longue lettre manuscrite — procédure inhabituelle — pour les inciter à ne pas se démobiliser et leur fixer certains objectifs précis, accompagnés d'un calendrier échelonné jusqu'à la fin de l'année.

Deux mois après les élections législatives, à l'issue desquelles le R.P.R. a conservé, en dépit de ses pertes, le groupe le plus nombreux de l'Assemblée nationale, M. Chirac s'est senti contraint de réagir aux attaques plus ou moins insidieuses dirigées contre lui. Alors que le Rassemblement reste la force la plus importante de la majorité et se flatte même d'être le « premier parti de France », la création de l'U.D.F., à l'instigation de M. Valéry Giscard d'Estaing, est apparue aux yeux des dirigeants gaullistes, comme une machine de guerre essentiellement dirigée contre eux. Depuis deux mois, diverses initiatives giscardiennes, d'importance variable, mais dépourvues d'ambiguïté, ont renforcé leur impression.

La candidature de M. Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale avec le soutien du groupe U.D.F., la réforme du protocole qui empêche désormais le maire de la capitale d'accueillir à Orly les hôtes étrangers de la France, la querelle entre l'Etat et Paris à propos des dépenses de police d'actes publics considérés comme des entraves placées sur la route de M. Chirac. D'autres mesures, plus insidieuses, ont visé d'anciens collaborateurs de M. Chirac, notamment lors du dernier remaniement du gouvernement.

Dans certains cercles de la haute fonction publique, on n'hésite pas à parler d'une « chasse aux sorcières » qui serait dirigée contre ceux dont l'allégeance à l'actuel pouvoir serait jugée trop tiède. Certains fonctionnaires emploient même la formule de « l'Etat giscardien » pour caractériser l'administration qui est mise en place. Si M. Chirac n'a pas jusqu'alors dénoncé publiquement ces comportements c'est qu'il préfère apparaître, sinon comme une victime, du moins comme la cible d'un procès d'intention et comme l'objet d'une vindicte élyséenne. C'est pour cette raison aussi que le chef du R.P.R. se garde bien de dévoiler ses intentions à long terme. Ainsi, s'il n'a jamais affirmé qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 1981, il n'a non plus jamais indiqué qu'il ne caressait pas ce projet.

Par sa lettre aux militants, le président du R.P.R. veut surtout rappeler qu'il n'entend pas se laisser démoraliser par une adversité qu'il estime provisoire ni désarmer par une entreprise qui vise à restreindre son audience. Invitant les gaullistes à ne pas baisser les bras, à doubler le nombre des adhérents du R.P.R. pour qu'ils atteignent le million, et à développer leurs sections dans les collectivités locales et dans les entreprises, M. Chirac leur fixe un objectif ambitieux.

Pour l'attendre, il a étoffé les instances dirigeantes, tout en conservant auprès de lui ses conseillers habituels, Mme Garaud et M. Juillet, et il a révoqué une dizaine de responsables départementaux dont l'action n'avait pas été assez dynamique (*le Monde* du 12 mai). Plus ambitieux encore est le seuil de 30 % du corps électoral qu'il propose à ses amis de représenter dans l'opinion, alors qu'aux dernières élections législatives, les candidats du R.P.R. n'avaient recueilli que 22,62 % des suffrages au premier tour. M. Chirac, il est vrai, ajoute à ces voix, celles des électeurs gaullistes qui ont dû, faute de candidat propre, voter pour ceux qui étaient les candidats uniques de la majorité et qu'il évalue à quelque 2,5 % du corps électoral.

La fixation de cet objectif est évidemment une incitation au militantisme, mais elle révèle surtout l'ambition du leader gaulliste de distancer encore plus les « giscardiens », qui avaient recueilli, le 12 mars dernier, 21,45 % des voix sous le sigle U.D.F., auquel il convient d'en ajouter 2,39 % obtenues par les candidats « majorité présidentielle ». Il faudra que, lors des prochaines consultations, les gaullistes puissent réellement se compter. L'ancien premier ministre pense-t-il faire la démonstration à laquelle il aspire lors des élections au Parlement européen en 1979, lors des présidentielles de 1981, ou lors des législatives normalement prévues pour 1983 ? Il ne le dit pas, soulignant seulement dans sa lettre qu'à ce niveau les gaullistes pourront « mettre en application leurs idées ».

Devoirs de vacances

M. Chirac semble désormais envisager aussi son action dans le long terme. En butte à la concurrence naissante de l'U.D.F., redoutant les tentatives de débauchage ou les opérations scissionnistes, supputant quelques mauvaises manières de l'Elysée il s'adresse directement à la masse des adhérents et des cadres du mouvement qu'il a fondé le 5 décembre 1976. Il prendra personnellement contact avec eux au cours d'une tournée des régions, d'ici à la fin de l'année. C'est leur caution qu'il sollicite une fois de plus pour accentuer la personnalité du R.P.R. dans la majorité.

Il leur propose plusieurs thèmes de réflexion, et autant de devoirs de vacances qui permettront de mieux marquer le caractère original des propositions du R.P.R.

Il s'agit d'abord de développer la participation en préparant des dispositions concrètes qu'une proposition de loi mettra en forme juridique. Le R.P.R. demeure particulièrement attaché à cette notion gaulliste, et il affirme qu'il est dans la majorité le seul mouvement à avoir pu pénétrer le monde du travail grâce à l'essor relatif de son A.O.P. (Action ouvrière et professionnelle). Le projet de loi préparé par M. Dechartre, secrétaire général adjoint, prévoit que dans les sociétés à directoire, tous les salariés participeraient à la direction collégiale qu'est le directoire, alors que les projets Sudreau et Delouvrier n'accordaient qu'aux cadres l'accès du seul conseil de surveillance. Pour les gaullistes il faut substituer par la loi, la notion de « cogestion » à celle « d'autogestion » proposée par la gauche autant qu'à celle du capitalisme tout-puissant. Le groupe R.P.R. est déjà saisi de propositions dans ce sens.

Il s'agit ensuite de présenter des solutions à la crise économique. En souhaitant « une croissance forte et continue » et en accordant la priorité à la recherche du plein emploi, M. Chirac, depuis plusieurs mois, s'est opposé à la politique économique conduite par M. Barre. Le chef du R.P.R. trouve une justification de son attitude dans l'évolution actuelle de la situation économique et sociale et les reproches qu'il a adressés au gouvernement avant les élections ne vont pas s'atténuer. Il veut offrir une alternative à l'action économique du pouvoir et il reproche notamment au premier ministre de n'avoir pas préparé des stratégies d'investissements à long terme capables de relancer la croissance, et de sembler se résigner à un accroissement du chômage. Selon M. Chirac, il convient de définir une politique économique « volontariste » pour l'avenir.

Il s'agit aussi du problème de la construction européenne. Favorable à une Europe « confédérale et indépendante », le R.P.R. résigné à l'élection de l'assemblée parlementaire européenne au suffrage universel, va insister sur les limites à ne pas dépasser. Selon lui, la vigilance s'imposera pour que la nouvelle assemblée n'empiète pas sur la souveraineté des Etats. Ainsi qu'il l'a souligné le 6 mai dernier à Ghisonaccia (*le Monde du 9 mai*) et le 9 lors de l'inauguration de la Maison de l'Europe, à Paris, M. Chirac considère que « le fait historique et actuellement dominant c'est le fait national ». Le R.P.R. élaborera au cours du mois de juin, une plate-forme proposant des solutions européennes en matière de droits de l'homme, d'agriculture, de technologie, etc. La position du mouvement sera arrêtée à l'automne, au cours du congrès extraordinaire. On fait remarquer rue de Lille que la campagne que M. Debré entame vendredi 19 mai à Montpellier, au nom du comité pour l'indépendance et l'unité de la France n'engage pas le mouvement gaulliste mais que la position de l'ancien premier ministre sera l'une des contributions à la définition de l'attitude du R.P.R.

Enfin, le R.P.R. invitera ses adhérents à définir « un grand dessein » basé sur l'indépendance nationale et l'autorité de l'Etat et répudiant « le libéralisme mou », les « blocages technocratiques » et « l'immobilisme bourgeois » selon les formules de l'ancien premier ministre.

M. Chirac va saisir diverses occasions pour développer lui-même ces thèmes et quelques autres, notamment en politique étrangère et en matière économique au cours des prochains mois avant que ne se réunissent en fin d'année, des assises nationales. Ainsi qu'il l'écrit dans sa lettre au xmilitants, il ne s'agit pas pour le R.P.R. « de soutenir aveuglément le gouvernement ». Il s'agit e nfait, toujours pour le président du mouvement gaulliste, de savoir jusqu'à quelle limite il peut accentuer l'originalité du R.P.R. et dans quel délai il peut le faire.

ANDRÉ PASSERON.

La préparation des projets de loi fiscaux et financiers

M. Barre donne satisfaction au R.P.R.

M. Raymond Barre s'est entretenu de l'élaboration des projets fiscaux et financiers du gouvernement, jeudi après-midi 18 mai, à l'hôtel Matignon, avec MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., en présence de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement.

A l'issue de cet échange de vues, M. Labbé a déclaré que le premier ministre s'était montré désireux de tenir « *tout à fait compte des suggestions et des désirs* » des députés de la majorité. Il a ajouté : « *Nous souhaitons que le texte sur les plus-values mobilières soit discuté rapidement, dans un état d'esprit différent de celui de 1976, et en prévoyant, dans le même temps, des mesures favorables à l'épargne, notamment celle qui va à l'investissement et à l'aide aux entreprises. Nous avons obtenu totale satisfaction.* »

M. Labbé a annoncé qu'il rencontrera à nouveau le chef du gouvernement, cette fois en tête à tête, le vendredi 26 mai, afin de l'entretenir des « *problèmes spécifiques* » du R.P.R.

Auparavant, M. Barre avait reçu à déjeuner les présidents des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat, MM. Robert-André Vivien (R.P.R.) et Edouard Bonnefous (Gauche démocratique), ainsi que leurs deux rapporteurs généraux, MM. Fernand Icart (U.D.F.) et Maurice Blin (U.C.D.P.), en présence de MM. René Monory, ministre de l'économie ; Maurice Papon, ministre du budget, et Jacques Limouzy.

Avant de quitter l'hôtel Matignon, M. Vivien a indiqué que le nouveau projet de loi sur les plus-values mobilières et le texte envisagé en faveur de l'investissement de l'épargne dans les entreprises seront vraisemblablement examinés par l'Assemblée à une semaine d'intervalle.

Le président de la commission des finances s'est félicité, lui aussi, de la « *volonté de concertation* » du premier ministre.

La Lettre de la nation, organe du R.P.R., continue d'exprimer des réserves, toutefois, sur la politique suivie par le gouvernement. Commentant les déclarations faites par M. Barre, mercredi soir, à TF 1, Pierre Charpy y écrit notamment, vendredi 19 mai : « *M. Raymond Barre (...) est l'homme des parfaites certitudes. Il est certain d'avoir gagné les élections grâce à sa politique, sans que l'effleure le doute qu'elles aient été gagnées malgré cette politique. (...) Que faire contre cet amas de certitudes si ce n'est prendre date et attendre pour juger si elles se transforment ou non en réalités ?* »

D'autre part Pierre Charpy, imaginant les réactions de « M. Dupont », écrit : « *Il croyait que la lettre au premier ministre, publiée jeudi après-midi, avait été écrite jeudi matin. Il a été tout à fait désorienté d'apprendre que le premier ministre était en possession de cette lettre depuis trente-six heures. En effet, il n'en a guère retrouvé de traces dans les propos tenus à la télévision par Raymond Barre.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement consent un effort supplémentaire en faveur des musées de province

Jeudi 18 mai, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi de programme, adopté par le Sénat, sur les musées.

Pour M. FUCHS (U.D.F.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, « *Ce texte traduit un effort important correspondant à 63,6 % du budget du ministère de la culture pour 1978. Il permettra l'aménagement des musées existants, l'indispensable rénovation du Louvre, de Fontainebleau, de Compiègne, de Versailles, l'achèvement ou la création de nouveaux musées et il bénéficiera à vingt musées de province.* »

Sont toutefois exclus de son champ d'application tous les musées scientifiques et techniques qui relèvent du ministère des Universités.

En ce qui concerne le Musée du XX[e] siècle le rapporteur estime qu'il marquera notre époque et favorisera la démocratisation de l'accès aux chefs-d'œuvre, puis il conclut : « *Le musée d'Orsay est une nécessité, mais un effort plus important doit être fait pour les musées classés et contrôlés de province. La commission demande donc au gouvernement d'accepter d'augmenter les crédits.* »

Pour M. TISSANDIER (U.D.F.), rapporteur pour avis de la commission des finances, souligne le succès croissant des musées (neuf millions de visiteurs en 1977 dans l'ensemble des musées nationaux) et le déséquilibre entre Paris et la province que perpétue ce projet.

Au sujet du Musée du XIX[e] siècle il s'étonne que le Parlement soit en quelque sorte mis devant le fait accompli, et il conclut : « *L'Assemblée est en droit de demander au gouvernement des garanties très étendues s'agissant d'une réalisation qui comporte une grande marge d'incertitude et des risques de dérapage financier. Je souhaite que ce projet recueille une large majorité.* »

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, insiste particulièrement sur la création du Musée du XIX[e] siècle. Il précise à ce sujet : « *Nous voulons créer un vrai musée d'art et de civilisation faisant apparaître la manière dont l'art moderne est né d'une société bouleversée par son entrée dans l'ère industrielle. L'opération d'Orsay est également liée à une restauration du Louvre et du Jeu de paume, qui suppose que soient dégagées des surfaces supplémentaires. Ainsi, le Louvre sera un musée et ne sera que cela. Pour le financement de l'opération, le gouvernement a fixé un plafond global de 388 millions de francs, enveloppe définitive et non révisable. Quant à l'acquisition des bâtiments de l'ancienne gare, elle est hors loi de programme.* »

Evoquant ensuite l'aide de l'Etat aux musées relevant des collectivités locales, il se déclare prêt à rechercher les moyens de consentir un effort supplémentaire en faveur des musées de province, à condition que cela ne se fasse pas au détriment des musées nationaux. Il indique qu'il fera une proposition détaillée en ce sens.

Au nom du parti socialiste M. FILLIOUD oppose la question préalable dont l'adoption entraînerait le rejet du texte en discussion. Il voit dans les « rallonges » accordées par le gouvernement le signe d'une improvisation qui trahit à son avis la préparation insuffisante du texte. Il craint que celui-ci n'ait en fait pour fonction que de faire avaliser la création du Musée du XIX[e] siècle dont il eût été plus honnête à son avis de traiter séparément.

A la majorité de deux cent quatre-vingt-six voix contre cent quatre-vingt-dix-neuf, l'Assemblée décide de ne pas opposer la question préalable.

En séance de nuit, sous la présidence de M. FILLIOUD (P.S.), M. TADDEI (P.S., Vaucluse) relève que les trois musées dont la création est prévue sont situés à Paris ou dans la région parisienne, il s'attarde sur le cas du musée d'Orsay : « *On entre dans une sorte de caprice : il ne peut plus y avoir de septennat sans une opération de prestige, bien sûr située à Paris.* »

M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis), les crédits prévus aussi bien pour les musées classés ou contrôlés que pour les musées nationaux — et bien que ceux-ci bénéficient d'une petite avance — sont insuffisants : « *En deux mots, c'est Orsay plus des broutilles* », déclare-t-il. Il précise cependant : « *Nous ne sommes pas de ceux qui tirerons sur le musée d'Orsay, sauf à ce que Jean-Louis Barrault ait la garantie d'une réinstallation.* » En conclusion, il déclare le texte proposé un peu étriqué.

M. PINTE (R.P.R., Yvelines), juge que « *pour la première fois le gouvernement propose une véritable politique des musées caractérisée par la cohérence des choix, la continuité dans le temps et l'ambition des objectifs* ». Il demande comment sera financée l'acquisition de la gare d'Orsay et s'inquiète de la réfection de la salle du Jeu de Paume, dont l'état lui parait déplorable.

M. ROCARD (P.S., Yvelines), traite du problème de ce qu'il appelle les « musées thématiques » c'est-à-dire ceux qui portent sur une science ou une technique et sur les musées d'art et de tradition populaire. Remarquant que ces musées sont organisés différemment des musées d'art, il souligne qu'à la différence de ceux-ci « *ils dépérissent s'ils cessent de progresser* ».

M. GANTIER (U.D.F., Paris) propose le transfert de l'Ecole du Louvre au pavillon de Tokyo, construit pour l'Exposition de 1937 et qui abritait des œuvres à présent transférées au centre Beaubourg.

A propos du Musée du Jeu de paume, à Paris, il déclare : « *Je me suis laissé dire que si les pompiers de Paris voulaient imposer sa fermeture, ils pourraient le faire demain matin.* »

Mme LEBLANC (P.C., Somme) plaide pour les revendications des personnels.

M. LAURAIN (P.S., Moselle) regrette que rien ne soit prévu pour le musée automobile Schlumpf à Mulhouse.

Pour Mme MISSOFFE (R.P.R., Paris), la conception du Musée du XIX[e] siècle est « *fascinante* ». Emettant des réserves sur son emplacement, elle craint également le gigantisme de ce musée.

M. FREDERIC-DUPONT (apparenté R.P.R., Paris) rappelle que, dès 1974, la création d'un Musée du XIX[e] siècle avait été annoncée à l'Assemblée. Aussi s'étonne-t-il que certains parlent aujourd'hui de « fait accompli » à l'égard d'un projet dont il se fait le vibrant avocat.

Répondant aux orateurs, M. LECAT nie que cette création soit une opération personnalisée récente ou improvisée. Il indique à M. Pinte que la restauration du Jeu de Paume sera entreprise en 1979.

M. DRUON (R.P.R., Paris), ancien ministre de la culture, fait l'historique du projet d'Orsay, auquel il se déclare très favorable.

La commission des finances avait supprimé les crédits correspondants à ce musée. M. TISSANDIER estime que les propos du ministre remettent en cause cette position.

Pour M. TADDEI (P.S.), les crédits en question devraient être affectés en priorité aux musées de province. Finalement, l'Assemblée rejette les amendements de suppression des crédits

A l'initiative de la commission des affaires culturelles, le Musée du XIX[e] siècle devient le Musée d'Orsay.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement, qui augmente de 50 millions de francs les crédits réservés aux musées classés et contrôlés, c'est-à-dire aux musées de province.

Un amendement de la commission des affaires culturelles précise, d'autre part, le champ d'application du projet en indiquant qu'il ne concerne que les seuls musées relevant du ministère de la culture. Il est adopté, ainsi qu'un amendement donnant aux parlementaires les pouvoirs étendus d'investigation pour suivre la mise en place du Musée d'Orsay.

L'ensemble du projet de loi, ainsi modifié, est adopté, les socialistes s'abstenant, les communistes ne prenant pas part au vote.

La séance est levée vendredi à 2 h 35.

P. Fr. et P. J.

LES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE A L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.

Jeudi 18 mai, l'Assemblée nationale a procédé à la nomination de ses vingt-quatre représentants à l'Assemblée parlementaire des communautés européennes. Le nombre des candidatures étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, un scrutin a eu lieu. Ont été élus, ayant obtenu la majorité absolue des votants : MM. Liogier (R.P.R., Ardèche), Feït (U.D.F.), Jura), Pianta (U.D.F., Haute-Savoie), Laurain (P.S., Moselle), Ansquer (R.P.R., Vendée), Rivierez (R.P.R., Guyane), Lagorce (P.S., Gironde), Soury (P.C., Charente), Inchauspé (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), Muller (apparenté U.D.F., Haut-Rhin), Cointat (R.P.R. Ille-et-Vilaine), Maurice Faure (M.R.G., Lot), Bordu (P.C., Seine-et-Marne), Caro (U.D.F., Bas-Rhin), Rossi (U.D.F., Aisne), Granet (apparenté U.D.F., Aube), Krieg (R.P.R., Paris), Ansart (P.C., Nord), Kaspereit (R.P.R., Paris), de la Malène (R.P.R., Paris), Forni (P.S., Belfort), Pierre Joxe (P.S., Saône-et-Loire), Jean-Pierre Cot (P.S., Savoie) et Porcu (P.C., Meurthe-et-Moselle).

Ont été nommés par ailleurs représentants titulaires à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, MM. Bizet (apparenté R.P.R., Manche), Brugnon (P.S., Aisne), Bernard Deschamps (P.C., Gard), Depietri (P.C., Moselle), Ferretti (U.D.F. Moselle), Grussenmeyer (R.P.R., Bas-Rhin), Péronnet (apparenté U.D.F., Allier), Camille Petit (R.P.R., Martinique), Pignion (P.S., Pas-de-Calais), Seitlinger (U.D.F., Moselle), Sénès (P.S., Hérault) et Valleix (R.P.R., Gironde).

AU SÉNAT

• Contrôle sanitaire des piscines
• Location-coopérative de logements

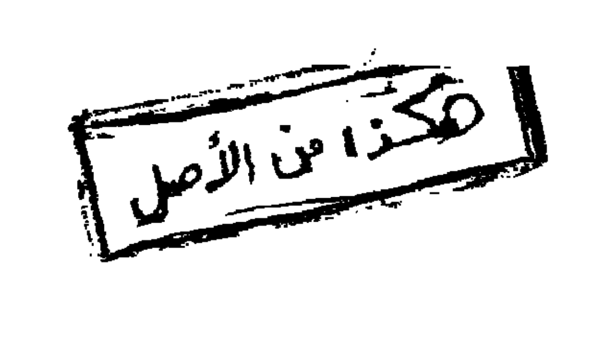
Le Sénat a voté jeudi 18 mai en première lecture, avant l'Assemblée nationale, un projet de loi visant à obliger les propriétaires et exploitants de piscines ou de baignades aménagées au respect, dans leurs établissements, des règles appliquées seulement, jusqu'à présent, à certaines catégories d'établissements.

Ces normes sanitaires, et leur contrôle, seront désormais étendues au piscines installées dans les clubs, les hôtels, les ensembes immobiliers, les centre de repos ou de vacances. M. SCHWINT (P.S. Doubs), président de la commission des affaires sociales, remplaçant le rapporteur M. ROBINI (gauche dém., Alpes-Maritimes), a souligné que le projet répondait aux directives du conseil des communautés européennes.

M. HOEFFEL, secrétaire d'Etat à la santé, a donné son accord au principe d'une « déclaration préalable » pour toute personne publique ou privée qui procède à l'installation d'une piscine ou à l'aménagement d'une baignade. Cette disposition était demandée par la commission des affaires sociales. Ne seront exclues de la nouvelle législation quie les piscines « familiales ».

Les sénateurs ont ensuite adopté une proposition de loi dont le rapporteur était M. LAUCOURNET (P.S., Haute-Vienne), tendant à régulariser la situation des logements construits par les sociétés d'H.L.M. en location-coopérative. La loi de juillet 1971 concernant ce type de location avait, en effet, été rendue inapplicable à la suite d'une décision du conseil d'Etat cassant, en 1976, pour abus de pouvoir, un décret gouvernemental du 22 mars 1972.

Au début de la séance, sur avis du rapporteur M. SERUSCLAT (P.S., Rhône), le Sénat avait approuvé une proposition de loi, votée par l'Assemblée nationale, visant à intégrer dans la fonction publique le personnel de deux écoles supérieures d'ingénieurs de Mulhouse. Avec l'accord de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, le Sénat a adopté un amendement de sa commission permettant aux intéressés de faire valider les droits à la retraite acquis antérieurement à leur intégration.



Le Monde

société

...MBLÉE NATIONALE

...onsent un effort supplém...

...es musées de province

UN ENTRETIEN AVEC Mme MONIQUE PELLETIER

Des magistrats spécialisés pour les toxicomanes

Tous les toxicomanes qui auront maille à partir avec la justice auront désormais affaire à des magistrats qui auront reçu une formation spéciale sur les problèmes de la drogue. Ces magistrats vont être invités par le garde des sceaux, dans les cas d'usage simple du haschisch, à appliquer de manière très souple la loi de 1970 sur la toxicomanie et à adresser aux jeunes — en appréciant leur « comportement » et pas seulement le produit utilisé — des « mises en garde » de préférence à des poursuites pénales on à des injonctions thérapeutiques.

Telle est la principale mesure annoncée par Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, dans l'entretien qu'elle nous a accordé. Mme Pelletier avait été chargée en 1977 par le président de la République d'une mission d'étude sur la drogue et avait remis son rapport en janvier 1978 (« le Monde » du 20 janvier).

Parmi les mesures annoncées figurent aussi, dans les grandes villes, le détachement de fonctionnaires de police spécialisés dans les affaires de toxicomanie, la généralisation de l'information dans les établissements secondaires, une recommandation aux conseils de l'ordre des médecins sur la prescription des médicaments inscrits au tableau « B », l'assouplissement des visites d'éducateurs dans les prisons, la suppression — dans certains cas — des poursuites douanières.

Mme Pelletier ne propose, en revanche, aucune mesure en faveur des centres de post-cure de toxicomanes, dont elle juge la capacité actuelle d'accueil suffisante.

« Il faut prendre en compte le comportement des drogués plutôt que le produit utilisé »

« Dans le rapport sur la drogue que vous avez remis au mois de janvier vous soumettiez vos propositions à deux préalables : améliorer la connaissance du phénomène ; mettre en place des structures administratives coordonnées. Où en est-on quatre mois et demi plus tard ?

— Je voudrais dire au préalable que je m'élève avec vigueur contre ce que j'ai entendu dire ces temps-ci « *La bataille de la drogue est perdue* ». J'estime qu'il s'agit d'une action continue, résolue, sur tous les secteurs, et que cette action est efficace.

» Nous avions proposé la création d'une délégation, c'est-à-dire d'un organisme interministériel disposant de moyens et ayant une structure permanente. En un premier temps, il a été décidé que ce serait un groupe interministériel réunissant les principales administrations concernées qui se réunirait régulièrement et prendrait les mesures qui nous paraissaient les plus urgentes. Actuellement ce groupe se réunit tous les quinze jours, et les premières mesures ont été prises. C'est une formule plus souple, qui permet d'aller plus vite. Elle atteint son but premier : la coordination, car, nous l'avons dit, dix ministères sont concernés.

— Vous parlez de premières mesures prises. Quelles sont-elles ?

— Ces mesures sont de divers ordres parce que j'ai la conviction que c'est en agissant dans tous les secteurs ensemble que l'on aura une action efficace. Il ne peut exister d'information sans formation ; il ne peut exister de répression sans prévention et d'amélioraiton des soins sans recherche.

» Concernant l'éducation, nous avons analysé plusieurs expériences en cours dans des rectorats et nous nous sommes très largement inspirés de ce qui se passe à Poitiers. Dans tous les établissements du secondaire existent à Poitiers des clubs Santé et qualité de la vie animés par des volontaires — enseignants, personnel administratif, parents — et qui répondent aux demandes d'information concernant la santé, et notamment la drogue ; c'est ce système que nous allons généraliser.

Une cellule d'information

— Quelles sont les mesures qui concernent le ministère de l'intérieur ?

— On prévoit des réunions et des stages. D'autre part, une mesure a été prise pour assurer une meilleure liaison entre les différents services territoriaux de police, notamment par la spécialisation au sein des directions départementales de la police urbaine d'un fonctionnaire en liaison avec la brigade des stupéfiants pour la région parisienne.

» Dans les villes les plus touchées, un inspecteur sera nommément désigné pour suivre ces problèmes et recevra la formation *ad hoc*.

— Cela concernera combien de villes ?

— Actuellement ce sont les très grandes villes : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux et la périphérie de Paris. Il est important qu'à l'office même il y ait maintenant une cellule d'information du personnel, des documents audiovisuels avec un support logistique, ce qui fait qu'il s'agit d'une information efficace.

— Y a-t-il des mesures concernant la santé ?

— Le problème, c'est l'abus de prescription des médicaments du tableau B. Le ministre de la santé souhaite donc attirer l'attention des conseils départementaux de l'ordre des médecins, leur rappeler leurs responsabilités et étudier avec eux les modalités de la délivrance de carnets toxiques. Je crois que cela prendra la forme d'une recommandation, mais précise.

— Et l'information des médecins ?

— Cela nous ne l'avons pas encore envisagé, mais c'était une de nos propositions, que, notamment, dans le cursus des études médicales, on sensibilise les étudiants à ce qu'est la toxicomanie autrement que dans la seule formation psychiatrique.

» Nous avons aussi pris des mesures en accord avec le ministère de l'économie. On nous avait signalé à maintes reprises le poids que faisaient peser les amendes douanières sur les toxicomanes. Il sera donc rappelé aux services des douanes qu'ils ont la possibilité de transactions et qu'ils doivent adapter ces transactions à chaque cas particulier et que, en règle générale, ils doivent harmoniser leurs poursuites avec celles du parquet. Autrement dit, il ne devrait pas y avoir de poursuites de la part des douanes dans le cas où le parquet ne poursuit pas.

» Pour la justice, deux circulaires sont signées. La première est extrêmement simple et était très demandée par les équipes d'éducateurs, les soignants, les associations... C'est une instruction donnée aux directeurs des établissements pénitentiaires tendant à faciliter, pour tous les toxicomanes incarcérés, les visites des équipes médico-éducatives extérieures à l'établissement et susceptibles de les aider lors de leur sortie. Cela aplanira des difficultés presque insurmontables créées par la pesanteur administrative pour qu'un éducateur de toxicomanes puisse aller visiter régulièrement le détenu.

La seconde circulaire émane de la direction des affaires criminelles et est adressée à tous les parquets. Elle a trois buts. Le premier est de faire le point sur l'information des magistrats qui a été mise en place le mois dernier et qui est développée cette année. Il s'agit de réunions dans les principaux ressorts de cours d'appel, où sont invités ensemble magistrats, soignants, éducateurs et qui sont animées par un juge d'instruction et par plusieurs médecins spécialistes de la drogue.

» Parallèlement sont organisées, à Vaucresson, des sessions de plusieurs jours pour les magistrats qui vont être désignés, chaque année, par le premier président pour suivre plus particulièrement les affaires de toxicomanie, que ce soit au niveau du parquet d'abord, de l'instruction et de la juridiction de jugement.

— Tout toxicomane qui aura affaire à la justice sera assuré de passer devant un juge qui a fait ce stage sur la drogue ?

— C'est cela. Il nous paraissait inopportun de modifier la loi de 1970 et nous avons préféré qu'elle soit appliquée loyalement, ce qui n'était pas fait partout. Nous avons proposé qu'un délai de trois ans d'application loyale soit décidé, qu'on l'observe et puis qu'on en tire les conséquences. La circulaire invite, en cas d'usage de haschisch, à ne pas recourir d'emblée à l'injonction thérapeutique, qui est de l'artillerie lourde. Nous incitons les magistrats à ne pas recourir d'emblée aux poursuites pénales, mais à adresser une « mise en garde » assortie, en fonction du cas, vers des services d'accueil ou d'accompagnement médico-psychologiques.

» Nous avons préféré que l'on prenne en compte le comportement. Il peut y avoir des garçons et des filles qui fument des variétés de haschisch dangereuses, qui fument avec une fréquence extrême, telle qu'ils ne peuvent plus vivre en société d'une manière normale. Je le dis : aucune drogue n'est neutre. Il faut que la prise en charge soit toujours adoptée au cas. Donc, nous avons préféré qu'on retienne le comportement et non pas le produit.

— L'appréciation du « comportement » sera faite par les magistrats ?

— Oui, par exemple si c'est un gosse qui a déjà une histoire de délinquance derrière lui, s'il y a un contexte ou un environnement tel qu'on peut supposer qu'il a besoin d'être pris en charge d'une manière éducative, à ce moment-là, s'il est mineur, on ouvrira peut-être une procédure d'assistance éducative. S'il est majeur on lui demandera, ou plutôt, on lui conseillera d'aller voir tel médecin qui paraît bien connaître ces problèmes ou telle équipe d'éducateurs... Cela reste au niveau de l'adhésion libre du garçon ou de la fille. D'autres mesures sont à l'étude : il s'agit de définir différents programmes de recherche, étudier la protection des pahrmacies, parce que, actuellement, il y a une recrudescence importante des cambriolages de pharmacie.

— Certains affirment que la toxicomanie déferle sur la France. Quelles sont les statistiques dont vous disposez ?

— Il y a deux séries de chiffres qui sont intéressantes et j'ai la certitude qu'en France le phénomène reste relativement endigué par rapport à nos voisins, l'Allemagne et la Suisse notamment. La France, les statistiques des quatre premiers mois de 1978 rapportés à la même période de 1977 prouvent une augmentation importante des cambriolages de pharmacies, trois cent quatre-vingt-cinq contre cent quatre-vingt-dix. Le nombre des interpellations augmente : mille sept cent quatre-vingt-quinze pour le premier trimestre 1978 contre à peu près mille cent quarante. Le nombre de décès, par contre, reste constant. Il n'est pas en France actuellement en augmentation : Il était de soixante-douze pour la totalité de 1977. Pour les quatre premiers mois de 1978 il est de vingt-six.

» Par contre, il y a quelque chose d'intéressant au niveau des saisies, et c'est très éloquent. Premier trimestre 1977 : 0,173 kg. premier trimestre : 21 kg. Pour l'héroïne : 17 kg en 1977 contre 24 kg en 1978 et canabis : 429 kg contre 557 kg. On pourrait dire que le phénomène s'aggrave puisque les chiffres le prouvent mais qu'il ne s'aggrave pas du tout d'une manière brutale et importante.

Un problème comme les autres

— Le docteur Claude Olievenstein vous a récemment reproché de « banaliser » la drogue

— Je crois que toute notre démarche a consisté à refuser que le phare soit mis sur la drogue exclusivement, puisque nous avons estimé que, sauf pour des cas très particuliers où la drogue n'était pas le symptôme d'une faille d'ordre mental d'ordre pathologique, nous avons estimé qu'elle était à la fois le fruit d'une situation et d'une fragilité individuelle.

» Nous avons pensé qu'il fallait pas isoler la drogue dans un cadre sensationnel, passionnel, et que c'était en cherchant à faire de ce problème, qui est un problème grave et sérieux, un problème comme d'autres problèmes de jeunes que l'on mènerait une action réellement efficace.

— Ce caractère passionnel alimente une controverse en ce qui concerne les centres de post-cure, et notamment celui du patriarche de la Boère (près de Toulouse). Pensez-vous que tout est bon dans ce domaine et qu'il peut y avoir une violence thérapeutique ?

— L'éducatrice qui faisait partie de la mission sur la drogue a été en séjour à la Boère. Notre conclusion a été que personne n'a, dans aucun pays du monde, trouvé *la* solution et que, dans la mesure où telle ou telle méthode répondait à des demandes, et que certaines familles, certains jeunes, s'en trouvent bien, nous n'avions pas d'éléments de certitude suffisants pour dire si tel type de centre de post-cure doit exister et pas tel autre. Actuellement, c'est une relative anarchie, mais c'est une anarchie acceptée par défaut d'une solution valable uniforme pour tous. Je n'ai aucun élément me permettant de dire qu'il y a violence.

» J'ai reçu des responsables de centres de post-cure qui pratiquaient la prière, la méthode Coué, la méditation transcendantale, d'autres l'imposition des mains, d'autres l'acupuncture, d'autres étaient beaucoup plus psychiatrisés, d'autres étaient plus éducatifs, d'autres étaient plus « *comportementaux* » comme le Patriarche. J'ai chaque fois rencontré des personnalités tout à fait fors normes. Je leur tire un coup de chapeau. Vous conviendrez avec moi que la plupart des spécialistes en toxicomanie sont des personnalités hors normes.

— Il n'y a aucune mesure, dans celles que vous venez de décider, qui concerne les centres de post-cure ?

— Pour la bonne raison que nous ne sommes pas du tout certains que c'est telle approche qui doit être meilleure que telle autre. Contrairement à ce que l'on lit, il n'y a pas actuellement d'attente pour les centres de post-cure, le nombre de places est faible, mais il y a tant d'autres moyens de soigner des toxicomanes, et notamment le développement de toutes les équipes en ville, les appartements thérapeutiques ! Je crois qu'il y a un courant très important actuellement qui se développe, tendant à penser qu'il vaut mieux laisser insérer ces jeunes dans la vie que de les mettre artificiellement dans une structure à part. Ce courant est actuellement beaucoup plus important que le courant de développement des centres de post-cure. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN COLOMBANI.



Buenos Aires : jamais sport et politique n'ont été aussi mêlés.

SENAT

SOCIÉTÉ

DANS UNE PROPOSITION DE LOI

Mme d'Harcourt veut améliorer la législation réprimant le viol

« Sans chercher, dans un premier temps, si la réclusion ou la prison constituent la meilleure sanction possible, il apparaît indispensable d'améliorer et d'adapter la législation réprimant le viol ».

Mme Florence d'Harcourt, député non-inscrite du département ainsi l'esprit de la proposition de la loi *« tendant compléter le code pénal et le code de procédure pénal, afin de mieux assurer la répression du crime de viol »* qu'elle a déposée, mercredi 17 mai, à l'Assemblée nationale.

« Une définition légale »

Le premier article de cette proposition — qui s'intégrerait après l'article 331 du code pénal, — prévoit :

a) *« Commet le crime de viol l'homme qui, par violence, tente d'imposer des relations sexuelles à une femme qui, au moment de ces relations, n'y consent pas » ;*

b) *« Lorsque le crime de viol a été commis en groupe, les participants qui n'auraient pas pris la défense de la personne seront punis avec l'auteur principal. Le viol en groupe requiert les circonstances aggravantes. »*

Comme le souligne Mme d'Harcourt, le premier des deux énoncés a pour but de *« donner une définition légale du viol »*. L'exposé des motifs précise en effet : *« Cette définition doit revenir sur une partie de la jurisprudence actuelle en accordant une place plus importante à l'absence de consentement de la victime plutôt qu'à la réalité de l'acte sexuel ou à l'existence d'une forme de violence. »*

Le deuxième article prévoit que le jury de la cour d'assises réuni pour juger un crime de viol devra compter un minimum de quatre femmes parmi les neuf jurés (1).

Enfin, le troisième article propose que soit puni d'une amende allant de 300 à 30 000 francs et d'un emprisonnement de deux ans en cas de récidive le média qui mentionnerait le nom de la victime d'un viol ou ferait *« état de renseignements pouvant permettre son identification »*.

(1) L'article 2 de la proposition de loi précise : *« Si le tirage au sort sur la liste prévue à l'article 266 (du code de procédure pénale) n'assure pas la composition susvisée, le nombre nécessaire de jurés du sexe masculin tirés au sort est récusé de droit et remplacé par des jurés du sexe féminin tirés au sort sur la liste prévue à l'article 266-1 du code de procédure pénale.*

» Le droit de récusation prévu à l'article 297 s'applique aux jurés du sexe masculin tirés au sort sur la liste prévue à l'article 266-1. »

A Marseille

SEPT JEUNES GENS ONT ÉTÉ INCULPÉS ET ÉCROUÉS après le viol d'une adolescente

M. Roudes, juge d'instruction au tribunal de Marseille, a inculpé et écroué, mardi 16 mai, sept jeunes gens pour le viol d'une adolescente de treize ans. L'affaire, qui remonte à dix-huit mois, et avait eu lieu à Allauch, petite commune au nord-est de Marseille, n'est pas terminée. De fait, muni d'un appareil photo, Jean-Marc Ranucci, dix-huit ans, l'un des violeurs, avait tiré une série de clichés de la scène. Ces photos, qui semblent avoir circulé parmi d'autres bandes de jeunes gens, paraissent avoir attiré des dizaines d'amateurs, jeunes pour la plupart, qui, à leur tour, auraient abusé de la fillette. Une cinquantaine de « témoins » sont venus dire aux gendarmes avoir eu des relations sexuelles avec Béatrice. On s'attend donc dans les prochains jours à de nouvelles inculpations. — *(Corresp.)*

● *Un jeune Anglais âgé de dix-neuf ans* a été condamné par le tribunal de Leeds, jeudi 18 mai, à la détention à perpétuité pour le viol de trois femmes. En rendant son jugement, le président du tribunal a déclaré à l'accusé : *« Votre cas sera réexaminé à intervalles réguliers. Au cas où, en temps opportun, on estimerait pouvoir vous remettre en liberté sans danger, vous serez libéré. »* — *(A.F.P., Reuter.)*



JUSTICE

M. HENRI PASCAL EN CORRECTIONNELLE

Le « petit juge » et le secret

De notre envoyé spécial

Rennes. — M. Henri Pascal, premier juge d'instruction au tribunal d'instance de Béthune, a comparu, jeudi 18 mai, devant la 4e chambre correctionnelle du tribunal de Rennes, présidée par M. Robert Chevalier, après une plainte déposée par Me Pierre Leroy, notaire à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) pour violation du secret de l'instruction (article 11 du code de procédure pénal) et du secret professionnel (article 378 du code de procédure pénale), en révélant, dans le numéro du 24 septembre 1974 de l'hebdomadaire « Paris-Match », certains faits contenus dans le dossier d'instruction du meurtre de Brigitte Dewèvre, en avril 1972. Les époux Leroy réclament 1 franc de dommages et intérêts, estimant inconvenant de demander à un juge d'instruction une réparation autre que symbolique.

Incorrigible « petit juge ». « *Seul inculpé dans l'affaire de Bruay-en-Artois* », comme il aime à le répéter, unique acteur encore en exercice de cet imbroglio judiciaire, rien n'aurait pu empêcher M. Henri Pascal de tenir toute la scène de ce procès qu'il attend depuis quatre ans. Décidé à « tout dire », il en rajoute, tour à tour attendrissant ou irritant. Infatigable batailleur, il dessert sa cause par sa volubilité méditerranéenne et son tempérament brouillon. Il fait des efforts visibles pour se retenir de prendre la parole quand il ne l'a pas. Il fatigue ses juges par une déclaration de deux heures, évoquant dans le plus grand désordre — *mais servi par une mémoire étonnante* — les circonstances déjà oubliées et toujours troubles de la mort de Brigitte Dewèvre, ses difficultés *professionnelles* et le débat de fond sur le secret de l'*instruction*.

C'est, en effet, un vibrant réquisitoire contre cette disposition qu'ont lancé M. Henri Pascal et son défenseur, Me Charles Libmann. Qui, en 1978, ne le viole pas ? L'article 11 du code de procédure pénale n'aura qu'une brève survie. Cette hypothèse fait l'unanimité des parties. Pour avoir exercé les fonctions de juge d'instruction durant quinze ans, M. Chevalier reconnaît que la police divulgue des informations avant même qu'un magistrat soit chargé de l'enquête.

M. Henri Saludo procureur de la République, admet pendant son réquisitoire que le secret est *« relatif »* et qu'il ne doit durer que *« le temps de l'instruction »*. Toutefois, il estime que cette règle de la discrétion doit être fermement appliquée dès qu'un dossier est clos par une ordonnance de non-lieu, comme dans le cas de l'affaire de Bruay-en-Artois, avant de demander au tribunal « de respecter *la loi* » et de sanctionner *« son collègue de Béthune »*.

S'il était condamné, le « petit juge » — qui se considère déjà comme le *« magistrat le plus dessaisi de France »* — deviendrait *« l'unique victime immolée sur le bûcher de l'article 11 »*. Me Charles Libmann a patiemment dressé la liste des inculpés possibles qu'on ne poursuit jamais : les journalistes, les avocats, les policiers, les magistrats du parquet qui, contrairement aux juges d'instruction, peuvent faire des déclarations, M. Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, qui, lors d'une conférence de presse sur l'affaire de Broglie a donné le nom de celui qu'il considérait comme le coupable avant même qu'une instruction soit officiellement ouverte... Le magistrat de Béthune aura alors beau jeu de dénoncer *« les vérités partielles »* qu'on manipule à loisir. *« Une information complète en cours d'instruction, explique-t-il, donnerait à la justice une plus grande sérénité. »*

La cause est déjà entendue. La chancellerie elle-même est persuadée que le secret de l'instruction a subi, de fait, d'importantes modifications durant ces dernières années. L'article 11 du code de procédure pénale est aujourd'hui assorti d'une série de circulaires qui restreignent cette contrainte. Des projets de loi ont déjà été soumis aux parlementaires, en 1974 et 1976. Le secret, tel qu'il existe actuellement, est moribond. M. Henri Pascal doit-il faire les frais de ce combat d'arrière-garde et de l'actuelle « apesanteur judiciaire ? » Doit-il payer pour s'être trouvé, comme l'a expliqué M. Michel Jeol, ancien sous-directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, cité par la défense, *« dans une période de transition entre un droit non appliqué et un droit nouveau qui n'est pas encore applicable ? »*

Jugement le 29 juin.

PHILIPPE BOGGIO.

FAITS ET JUGEMENTS

Dommages et intérêts pour le réalisateur de « Chantons sous l'occupation ».

La troisième chambre civile du tribunal de Paris, présidée par M. Jean Bardouillet, a condamné la société Parafrance-Films à verser 40 000 francs de dommages intérêts à M. André Halimi, réalisateur du film *Chantons sous l'occupation*, pour avoir donné l'ordre, le 7 mai 1976, de retirer ce film des six salles parisiennes où il était projeté depuis le 28 avril.

Le tribunal a rejeté la thèse de la société distributrice, qui invoquait comme un cas de force majeure, pour justifier cette mesure, les incidents survenus dans l'une des salles où des manifestants avaient perturbé la projection du film. *« Parafrance*, explique le jugement, *ne pouvait ignorer que ce film était susceptible, en raison de son sujet et des personnes qu'il mettait en cause, de provoquer des incidents. Et il y a lieu de retenir que d'autres films, qui avaient fait l'objet d'incidents semblables et même répétés, n'ont cependant pas vu leur exploitation interrompue. En outre*, Chantons sous l'occupation *a pu, par la suite, être présenté dans deux autres salles parisiennes sans provoquer d'incidents... »*

● *Non-lieu pour le directeur de l'A.N.P.E. de Bordeaux.* — Un non-lieu est intervenu dans l'inculpation dont faisait l'objet M. Serge Duverger, le directeur de l'Agence nationale pour l'emploi de Bordeaux (*le Monde* du 22 mars) qui, après une plainte du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), avait été inculpé de violation et de complicité de violation de la loi de 1975 sur la discrimination raciale. Il était reproché à M. Duverger d'avoir refusé, à la demande de certains employeurs, la candidature de travailleurs étrangers ou noirs.

● *Attentat contre une association d'anciens combattants.* — Le siège parisien de l'Association des anciens combattants, déportés, internés, résistants et patriotes, 60, rue François-Miron (4e), a été détruit ce vendredi 19 mai, peu avant 0 h. 30. Les vitrines des magasins et les vitres des appartements voisins ont été brisées par le souffle de l'explosion. Deux personnes ont été légèrement blessées par des éclats de verre.

DÉFENSE

LA FRANCE SERA ABONNÉE AUX INFORMATIONS RECUEILLIES PAR LES AVIONS-RADAR DE L'OTAN

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Tous les pays de l'OTAN, y compris la France, se sont mis d'accord sur l'acquisition de seize à dix-huit Boeing-707 fonctionnant comme des radars volants, selon le système *« Awacs »* (Airborne warning and control system), a-t-on appris de source autorisée, jeudi 18 mai, à Bruxelles, en marge de la session de printemps du conseil des ministres de la défense de l'Alliance atlantique. Les ministres ont entendu, notamment, un rapport sur l'état actuel des forces du pacte de Varsovie (pays de l'Est).

Les pays membres de la structure militaire (dont la France ne fait pas partie et dont la Grèce s'est partiellement retirée) ont approuvé un projet de répartition des frais d'acquisition.

Les Etats-Unis seraient ainsi disposés à financer environ 40 % du coût total, qui attendraient 1,9 milliard à 2 milliards de dollars (environ 9 milliards de francs).

La contribution de la République fédérale d'Allemagne s'élèverait à 30 %, celles du Canada à 10 %, des Pays-Bas à 5 %, de la Belgique à 3,5 %, du Danemark et de la Norvège à 2 % chacun, le reste étant partagé entre l'Italie, le Luxembourg, le Portugal, la Grèce et la Turquie.

La Grande-Bretagne a déjà fait cavalier seul avec son propre système d'avions Nimrod. Du fait de ce désistement britannique, le projet initial du système *« Awacs »* portait sur l'acquisition de vingt-sept avions mais il a été réduit à moins de dix-huit exemplaires de Boeing-707.

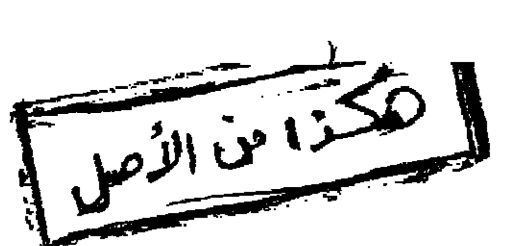
Le montant de la participation française n'est pas connu, mais il sera *« substantiel »*, a-t-on appris de même source autorisée non française, à Bruxelles.

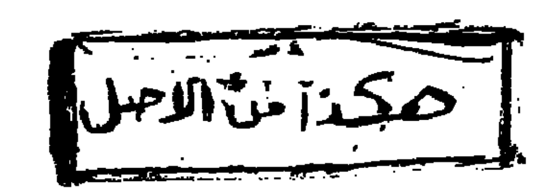
Dans les milieux de l'OTAN, on parlait d'un crédit français de 200 millions de dollars (environ 940 millions de francs) payables de façon échelonnée sous forme d'abonnement aux informations recueillies par le système. Cette somme, qui n'était pas prévue pour l'acquisition par l'OTAN, sera consacrée, selon la même source autorisée, à l'achat ultérieur d'équipements électroniques plus perfectionnés.

Quatre pays — Belgique, Canada, Pays-Bas et Allemagne — ayant besoin de consulter leurs parlements, le feu vert définitif à cette opération pourrait être donné qu'à la fin de l'année.

[N'étant pas un partenaire à part entière de cette opération, la France a donc dû renoncer à la possibilité, envisagée, d'équiper l'avion de réacteurs CFM-56 à la conception desquels la SNECMA française est associée. Ce n'est, du reste, pas la première fois que, dans ses relations avec des dispositifs militaires de l'OTAN, la France choisit la formule de l'abonnement aux informations recueillies par le réseau de l'OTAN. C'est, par exemple, déjà le cas avec le NADGE (Nato defence ground environment), un réseau de surveillance radar dirigé vers l'est, auquel la France est abonnée en lui apportant sa part de collaboration puisque des stations-radars françaises sont reliées, en permanence, à un tel système.

L'AWACS est un quadriréacteur intercontinental Boeing-707 modifié et dont le fuselage est surmonté d'un radar Westinghouse Electric, capable, selon l'altitude de vol, de détecter et de suivre des cibles aériennes adverses se déplaçant dans une zone allant jusqu'à 300 000 kilomètres carrés. L'AWACS est, à la fois, un centre de détection et, par ses moyens informatiques embarqués, un centre de contrôle de la défense aérienne. C'est, précisément, cette dernière capacité d'un commandement intégré mobile de la défense aérienne de l'OTAN que la France n'a pu accepter sous la forme, qui lui était proposée à l'origine, d'une participation totale au programme.]




مكبرة من الأصل

ÉDUCATION

EN VISITE A SAINT-ÉTIENNE

M. Beullac réaffirme son intention d'aménager la réforme Haby

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Christian Beullac est très heureux d'avoir laissé le ministère du travail pour celui de l'éducation, où il dispose, dit-il avec satisfaction, de « *plus de moyens réels* ». Mais, tout en passant du 107 au 110 de la rue de Grenelle, il a conservé sa politique de « *contacts sur le terrain* » à raison d'un par semaine. Limoges, Lille, Paris, Bar-le-Duc, ont été les quatre premières villes-étapes du nouveau tour de France entrepris par le ministre de l'éducation.

Les rencontres qu'il a déjà eues avec des chefs d'établissement, les inspecteurs d'académie des régions ainsi visitées et les recteurs ont été axées sur les problèmes d'application de la réforme de l'enseignement instituée par la loi de 1975. « *Il faut que nous prenions parti à cet égard au plus tard en novembre* », a déclaré le ministre de l'éducation, jeudi 18 mai, à Saint-Etienne, après avoir présidé, au cours de la journée, plusieurs réunions sur l'enseignement technique et professionnel ainsi que sur la formation continue. Les interlocuteurs du ministre lui ont fait part de leurs inquiétudes à propos des incidences de la réforme Haby sur l'enseignement technologique (tarissement du recrutement).

Ils ont évoqué également la concurrence « déloyale » des C.F.A. (centres de formation d'apprentis). Le ministre a enregistré au propre et au figuré, puisqu'il avait près de lui un magnétophone...

« *Acceptée par la plupart des associations syndicales et de parents d'élèves, cette loi sera appliquée. Nous serons amenés à lui apporter des aménagements, ce qui n'est pas aller contre la loi, mais, au contraire, ne peut que la servir* », a précisé M. Beullac au cours d'une conférence de presse.

Se déclarant partisan de la décentralisation, M. Beullac a affirmé que, de plus en plus, des décisions sur des problèmes d'éducation, tel celui par exemple de la carte scolaire, seraient prises au niveau des inspections d'académie, des rectorats ou des préfets de région. « *Il n'est pas possible en France d'être pour la décentralisation et de faire remonter tous les problèmes au pouvoir central* », a-t-il commenté, répondant ainsi indirectement à une protestation émise par la municipalité de gauche de Saint-Etienne, qui avait appris « par hasard » la venue du ministre de l'éducation...

PAUL CHAPPEL.

● *Les députés communistes, membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales,* ont fait savoir récemment qu'ils avaient été saisis d'un certain nombre « *d'atteintes aux libertés* » dans l'éducation nationale. Face à la multiplication et la gravité de ces faits, ils ont décidé de recenser « *ces actes arbitraires* ».

Ils iront s'informer sur place, auprès des intéressés, des organisations professionnelles, des parents d'élèves, des jeunes et des élus locaux. Le groupe communiste déposera ensuite un mémorandum auprès des ministres concernés. Dès maintenant « *il tient à assurer les personnes sanctionnées de sa solidarité dans les luttes entreprises pour défendre les libertés bafouées* ».

● *Les deuxièmes « Journées nationales de la création d'entreprise »*, organisées par une association d'étudiants de l'Institut supérieur de gestion, se déroulent à Paris les 19 et 20 mai au Palais des congrès à Paris.

Les dates des vacances scolaires pour 1978-1979 ne sont toujours pas publiées

Un casse-tête pédagogique... et touristique

Publié habituellement début avril pour l'année suivante, le calendrier de l'année scolaire 1978-1979 n'est toujours pas connu. Les élections législatives et le « creux » qu'elles ont imposé dans le travail de la haute administration, puis le changement de ministre de l'éducation, n'expliquent qu'en partie ce retard.

Deux problèmes se combinent pour compliquer l'organisation de l'année scolaire : celui des rythmes de travail des élèves — et des enseignants — et celui, plus vaste et plus général, de l'étalement des vacances. La Fédération des parents d'élèves présidée par M. Lagarde a fait du premier l'un de ses chevaux de bataille ; elle s'est réjouie d'y voir consacrer, l'an dernier, un conseil restreint (*le Monde* des 19 février et 3 mars 1977). M. René Haby fit adopter à un conseil des ministres le principe de l'allongement de l'année scolaire, plus exactement de l'augmentation du nombre de jours de classe par le report des examens, B.E.P.C. et baccalauréat, de la mi-juin à la première quinzaine de juillet. De plus, le système des zones, appliqué depuis 1972 aux congés de février, fut étendu à partir de cette année, aux vacances dites « de printemps ».

Le recul des dates du baccalauréat a commencé d'entrer dans les faits l'an dernier. Sauf pour la philosophie, les épreuves du premier groupe ont eu lieu les 21 et 22 juin. Un deuxième pas a été franchi cette année puisqu'elles sont prévues pour les 27 et 28 juin, la date-butoir de la fin des épreuves orales et des résultats restant fixée au 13 juillet. Selon l'administration, la contraction de la durée totale de sépreuves sera facilitée par la décision de délivrer le baccalauréat aux candidats qui obtiendront une note moyenne comprise entre 10 et 12 sur 20 au premier groupe d'épreuves et seront désormais dispensés de l'oral. Quant au B.E.P.C. il pourra être accordé au vu des seuls résultats scolaires des élèves de troisième ayant fait l'objet d'une décision d'orientation vers un lycée ou un lycée d'enseignement professionnel. Devront subir les épreuves : les élèves refusés par le jury après l'examen de leurs résultats scolaires, ceux qui ne sont pas orientés vers un lycée, ceux qui suivent leurs études dans les établissements privés hors contrat. Ces nouvelles dispositions réduiront le nombre des candidats (560 932 en 1977), sans que l'on puisse évaluer cette réduction.

Le butoir des examens

Le report des dates d'examen ne rencontre pas que des appro-d'enseignants, du Syndicat natio-d'enseignants, du syndicat national des lycées et collèges (SNALC) au SGEN-C.F.D.T. en passant par le SNES, ont tous exprimé des réserves, le Syndicat national des collèges (SNC, autonome) appelle à une journée de grève le 25 mai pour protester contre le report des épreuves du B.E.P.C. au début de juillet. Avec des nuances, tous font valoir que cette mesure alourdit la charge de travail des enseignants, que les décisions d'orientation devraient être reculées, elles aussi, afin d'éviter la « démobilisation » prématurée des élèves et qu'il conviendrait en tout état de cause d'examiner l'ensemble de l'organisation de l'année scolaire avant de prendre des décisions ponctuelles. Les uns et les autres ont demandé à M. Beullac de replacer le baccalauréat et le B.E.P.C. à la mi-juin. Le ministre s'y est refusé pour l'immédiat, se contentant de demander aux recteurs qu'il avait réunis le 9 mai de « resserrer » les dates des épreuves du B.E.P.C. à l'intérieur de la « fourchette » définie au plan national (30 juin au 7 juillet, cette année).

Début et fin des grandes vacances ont été fixés au soir du 30 juin, et au matin du 15 septembre. Pour faciliter les départs, le 30 juin tombant un vendredi, M. Haby a autorisé les familles qui le souhaiteraient à avancer au 29 juin le début des vacances d'été (*le Monde* du 28 janvier). C'est ici que réside peut-être la cause première du retard dans la publication du calendrier de l'année scolaire prochaine. C'est ici que se concentrent le plus de difficultés à surmonter dans la réorganisation du temps de travail des élèves. Car les dates des vacances d'été dépendent de l'activité économique, de l'équipement routier, hôtelier et touristique du pays, et... des habitudes des Français.

Des discussions sont en cours entre le ministère de l'éducation et celui de l'environnement et du cadre de vie. L'extension de la formule des zones aux vacances d'été est à l'étude de même que le partage en deux zones de la parts pourraient-ils s'étaler (du 20 juin [illegible]) et les rentrées aussi.

Cette « régionalisation » des vacances d'été suppose une évolution des mentalités ; elle enclencherait, à son tour, [illegible] un processus de changement d'habitudes. Qui osera commencer ?

CHARLES VIAL.

L'inquiétude des hôteliers

De notre correspondant

Grenoble. — [illegible] hôteliers, directeurs de stations [illegible] responsables d'offices [illegible] attendent avec impatience que le ministre de l'éducation nationale fixe les dates des prochaines vacances de février et de Pâques 1979. « *C'est bien tard* », affirme le directeur de la station de Flaine, qui s'étonne d'un tel mépris pour les métiers du tourisme. Ce n'est pourtant pas un problème nouveau, mais « *une maladie endémique* », selon l'expression du président de Fran[illegible]-Ski international, M. Jean-Paul Richard.

Alors que, dans la plupart des pays européens, les écoliers connaissent deux et même trois ans à l'avance, les dates de leurs vacances, les jeunes Français sont prévenus au printemps de l'année précédant les congés « *afin d'équilibrer au mieux*, nous dit-on, *les trimestres — ce qui est bien normal — mais en oubliant* [illegible] ». [illegible] précise un hôtelier. Ce système « pénalise » les stations de ski françaises qui, dès le mois de janvier — c'est-à-dire plus [illegible] avant l'arrivée des vacanciers — sont sollicités par leurs agents [illegible] pour la plupart des agences de voyages et des tours operators dont le principal souci est de conclure, le plus rapidement possible, leur marché afin de proposer, dès le mois de juin, leurs catalogues d'hiver.

Jusqu'à présent aucun hôtelier n'ose s'engager de peur de voir ses « lits » occupés par des skieurs étrangers pendant les vacances scolaires de février et de Pâques 1979. Ce faisant, ils risquent de perdre une partie de leurs marchés allemand, belge, néerlandais et norvégien. — C. F.

Les mouvements d'éducation nouvelle protestent contre la suspension d'un principal de collège à Cassis

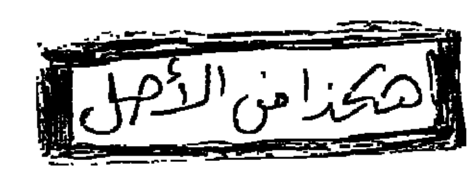
« *Le péché de Vincent Ambite c'est d'être fonctionnaire d'autorité et d'avoir utilisé cette autorité pour transformer son collège.* » Ainsi apparaît l'« affaire Ambite » aux mouvements d'éducation nouvelle qui, au cours d'une conférence de presse à Paris le 18 mai, ont pris la défense du principal du collège des Gorguettes, à Cassis (Bouches-du-Rhône), suspendu de ses fonctions le 28 avril par arrêté du ministre de l'éducation (*le Monde* du 18 mai).

Qu'il s'agisse du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), dont M. Vincent Ambite est secrétaire national, des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), dont il est instructeur, ou encore, de l'Institut coopératif de l'école moderne (ICEM), dont il applique les principes (pédagogie Freinet), tous sont d'accord pour estimer que la suspension du principal des Gorguettes ne vise pas seulement un homme — qui est aussi militant communiste — mais surtout une méthode pédagogique autogestionnaire qui a complètement transformé un collège en trois ans.

Présent à la conférence de presse, M. Vincent Ambite a expliqué qu'il était victime d'une « *machination* », lancée l'année dernière par la presse locale et des parents qui n'avaient pas encore d'enfants au collège.

Le G.F.E.N. a rédigé une pétition demandant « *que soit cassé, pour vice de forme, le rapport de l'inspection générale* », et que soit constituée « *une commission mixte comprenant les représentants qualifiés des organismes de la recherche pédagogique, des syndicats de directeurs de collège, des syndicats d'enseignants, des mouvements pédagogiques et de l'administration* ».





LA FRANCE MALADE DE SES MAITRES

(Suite de la première page.)

La France est malade de ses maîtres du haut en bas de l'échelle. De l'instituteur de village sous-payé, et dont le statut social s'effrite, au professeur d'université qui ne sait plus qui former et à quoi, l'incertitude est partout. C'est probablement dans l'enseignement secondaire que le doute est le plus grand. A ce niveau, les maîtres n'ont pas, comme leurs collègues du supérieur, de repli possible sur la recherche ni, comme leurs collègues du primaire, l'affection et l'admiration des jeunes enfants.

Un sacrilège

Risquons un sacrilège qui se murmure partout : beaucoup d'enseignants — notamment parmi les plus jeunes — n'avaient aucune vocation à enseigner et se sont engagés dans la seule voie qui leur était ouverte. Ils l'ont empruntée par hasard et par nécessité. Quelques considérations périphériques par rapport au métier lui-même (le fameux « privilège » des vacances, le seul qui leur reste et qu'on veut parfois leur rogner) ont pu aussi jouer. Combien de vocations dans ces trajectoires obligées ?

M. Christian Beullac, nouveau ministre de l'éducation, a, sur son prédécesseur, l'avantage d'avoir mieux perçu — puisqu'il n'était pas du sérail — le divorce entre la France et son école. C'est pourquoi, dès son arrivée au ministère, il s'est assigné pour principale mission de « redonner confiance aux enseignants ». Il le dit et le répète aux interlocuteurs syndicaux qui se succèdent dans son bureau, surpris qu'on les écoute du côté du « pouvoir ».

La confiance ne se donne pas avec des mots. Il faudra une grande énergie à M. Beullac pour transformer une administration tatillonne et tentaculaire en un espace de liberté. Depuis quelques années, les textes pleuvent d'en haut sur la tête des professeurs tendant à réglementer, dans ses moindres détails, la vie dans la classe et hors d'elle. On est même allé jusqu'à indiquer dans une circulaire, l'an dernier, comment les enseignants de sixième devaient se comporter pendant les cinq minutes « libérées » à la fin de chaque cours ! Comment dire plus clairement qu'on ne prend pas les enseignants pour des adultes ?

Si l'on ajoute à cette manie de tout réglementer, contrôler, surveiller, dont l'éducation n'a pas l'apanage, des conditions matérielles de travail qui seraient jugées inacceptables dans beaucoup d'entreprises privées, il faut bien reconnaître que le « malaise » a des causes. On insiste, à juste titre, sur l'insuffisance de la formation des enseignants, et tous les ministres ont échoué jusqu'alors à mettre sur pied une réforme qui en soit une. Encore faudrait-il qu'on ait clairement défini les missions de l'enseignement. Qu'un véritable consensus social soit trouvé à ce sujet. Qu'on cesse de vanter l'autonomie et d'en réprimer les plus petites manifestations concrètes, qu'on cesse de parler d'épanouissement de l'enfant en traitant les professeurs comme des irresponsables.

Rêvons un peu. Imaginons un collège français qui ne recevrait, pendant plusieurs années, aucune directive du ministère, aucune visite d'inspection. Rêvons à ce collège qui devrait réinventer, localement, les objectifs de l'enseignement, parents, professeurs, administrateurs et élèves fixant ensemble un « projet » tenant compte des goûts des uns et des autres, des capacités. Un collège où l'on déciderait des horaires, de l'équilibre des journées, où les jeunes se grouperaient par affinités, où l'administration mettrait ses capacités d'organisation au service d'un projet éducatif et non l'inverse, où les procédures d'évaluation des connaissances seraient fixées d'un commun accord, où les professeurs de deux disciplines voisines s'entendraient pour faire cours ensemble, etc.

Trop c'est trop. Que deviendraient dans cette « pétaudière » les réglementations nationales si impératives, les hiérarchies dont le but trop évident est de repérer toutes les déviances ? Que deviendraient les catégories sur lesquelles chassent les divers syndicats. Probablement elles voleraient en éclats. Mais qui peut dire — sans l'avoir tenté ici ou là, ou partout, — qu'on y courrait plus de risques que dans la pratique actuelle ? Alors vraiment on jugerait l'enseignement sur ses effets et non sur ses règles et ses principes. Les enseignants auraient un projet sur leur école.

BRUNO FRAPPAT.

— *A LA FLÈCHE* —

Un collège dépensier

(De notre correspondant)

Le Mans. — *Le « tout-électrique » est un moyen de chauffage coûteux. La situation du collège « Le Petit Versailles », à La Flèche, le montre. Avec une dépense d'électricité estimée entre 140 000 F et 180 000 F pour 1978, l'établissement, qui ne dispose que de 105 000 F à ce chapitre de son budget et n'a pas de réserves, est au bord du déficit. Les parents de la Fédération Cornec viennent de réclamer au rectorat une rallonge financière.*

Bien qu'aucun contrat ne lie l'E.D.F. à l'établissement, il apparait que ce collège n'a pas été conçu pour être chauffé à l'électricité : pas de double vitrage, pas de double plafond, aucun joint de porte. Le type même de ces « économies » dans nombre de marchés de l'Etat qui permettent de « tenir » les prix au moment de la construction mais qui sont des gouffres pour les dépenses de fonctionnement.

Selon la direction du collège, le rectorat a donné l'assurance qu'une « rallonge » serait versée à l'établissement pour honorer les factures d'électricité, lorsque le relevé exact des compteurs sera fait, et que certaines erreurs sont en cours de correction.

Prévu pour ouvrir en 1976, le collège du « Petit Versailles n'est en service que depuis la dernière rentrée, à la suite de la faillite de l'entreprise principale. Cela expliquerait certaines lacunes dans l'isolation thermique et l'équipement (chauffage à accumulation) et des tâtonnements dans l'utilisation des appareils.

LE PROJET « LEARNING »

La formation sera le thème du prochain rapport du Club de Rome

De notre correspondant

Fez. — Une vingtaine d'universitaires de différents pays ont discuté les 14 et 15 mai, à Fez, le projet du prochain rapport du Club de Rome qui portera sur l'éducation. La mise au point définitive du document est prévue pour la fin 1978 et sa diffusion dans dix ou douze mois. Le président du Club de Rome, M. Aurelio Peccei, ainsi que des représentants de l'ONU, de l'UNESCO et de l'Association internationale « futuribles » ont pris part à ce séminaire.

« Learning » — telle est la dénomination du projet (1) — entend attirer l'attention sur l'urgence de ne pas laisser plus longtemps l'homme en arrière du monde réel en perpétuelle mutation dans lequel il est menacé par des crises latentes ou installées. C'est à ce prix, estiment ses promoteurs, que des catastrophes seront évitées. Les précédents rapports du Club de Rome s'étaient intéressés aux aspects multiples de la croissance et aux inégalités qui en résultent. Ils provoquèrent des débats toujours ouverts. Le projet *learning* complète cette démarche en axant ses réflexions sur l'élément humain, négligé jusqu'à présent dans un univers dominé de plus en plus par les techniques. Très schématiquement, *learning* a l'ambition de formuler des propositions pour permettre à l'homme — enfant, adolescent, puis adulte dans la formation continue — de se hisser à un niveau de qualité qui ne le laisse plus démuni dans l'univers qui l'environne et assure son développement culturel. C'est aux dirigeants des Etats à prendre les décisions politiques à cet égard. Le Club de Rome apportera des éléments de réflexion sur les urgences, les moyens et les difficultés d'une telle entreprise.

Le tiers-monde associé aux travaux

Alors qu'il s'apprête à célébrer ses dix ans d'existence, tirant les conséquences de griefs formulés envers lui, le Club de Rome a, pour la première fois, associé directement le tiers-monde à ses travaux : par le choix du lieu de cette réunion — Fez, capitale intellectuelle longtemps prestigieuse du monde musulman, — par l'établissement au Maroc du centre de liaison du Club de Rome avec le tiers-monde, et par la désignation d'un universitaire marocain, M. Madhi Elmandjara, ancien fonctionnaire international à l'UNESCO, parmi les trois codirecteurs du projet *learning;* par la participation, enfin, au séminaire de délégués du Sénégal, de l'Egypte, de l'Inde et du Venezuela.

L'équipe marocaine de recherche qui avait préparé les travaux a noté son embarras pour traiter de l'éducation sous un aspect prospectif dans l'enchevêtrement des systèmes politiques, économiques, culturels et sociaux qui ne permettent pas d'isoler les problèmes éducatifs. Les interventions au cours du séminaire n'ont pas fait disparaître totalement cet embarras. Elles constituent en tout cas le démarrage d'une recherche pluridisciplinaire.

Des publications scientifiques et des confrontations prolongeront les réflexions et les conclusions du projet *learning* dans le sens des préoccupations du tiers-monde. Il est apparu que les potentialités de l'intelligence des enfants de ces pays pouvaient être exploitées d'une manière plus intense et que le problème de l'apprentissage de leur intelligence devait être résolu dans la société traditionnelle qui les entoure. A Fez, la voix du tiers-monde a apporté des thèmes de méditation parfois émouvants, particulièrement à propos de l'Afrique où la colonisation a créé des distorsions qui ne facilitent pas l'enracinement d'un système éducatif national novateur.

LOUIS GRAVIER.

(1) Sous ce terme anglais, le projet s'assigne pour but l'étude de *« la finalité de l'éducation et de l'apprentissage humains ».*

PRESSE

RÉUNI EN CONGRÈS AU HAVRE

Le S.N.J. étudie la rédaction d'un manifeste pour un nouveau statut de la presse

De notre correspondant

Le Havre. — Le 57e congrès du Syndicat national des journalistes (autonome) se déroule, depuis le mercredi 17 mai à l'hôtel de ville du Havre. Pendant les quatre jours de ce congrès, une centaine de journalistes, représentant toutes les formes de presse, travaillent notamment à l'étude du manifeste pour un nouveau statut de la presse. Ce manifeste est né lors du débat national qu'a mené ces derniers mois le S.N.J. avec les partis de gauche. D'autre part, le bureau national a insisté sur *« l'importance de revenir à une pratique plus quotidienne de la vie professionnelle au niveau des actions du syndicat et de ses activités militantes »*.

Sur le thème du chômage, il a été précisé que deux mille cinq cents professionnels sur quatorze mille sont au chômage, soit un journaliste sur six. Indiquant que le ministère du travail estime qu'une profession est *« sinistrée »* à partir d'un taux de chômage de 7 %, M. Daniel Gentot, président sortant, a déclaré : *« On peut alors dire que la nôtre l'est doublement »*.

M. Gentot a également exprimé ses craintes sur l'accélération des concentrations de titres et le développement des techniques modernes, ainsi que sur le poids que peut représenter un aussi important volant de chômeurs *comme moyen de pression sur les rédactions*.

En ce qui concerne les conditions de travail, les congressistes ont fait apparaître leur aggravation, transformant les journalistes d'un trop grand nombre de publications en *« O.S. de la profession »*. Furent également dénoncées les *« multiples violations de la convention collective »*.

Quant au problème du contenu de l'information, le S.N.J. souhaite que les journalistes puissent exercer *« un contrôle de leur propre travail rédactionnel »*.

Enfin, et ceci dès la première journée du congrès, les rapports intersyndicaux furent évoqués, et les journalistes dénoncèrent le rôle joué par la C.G.C. qualifiée de *« briseur de grève, collaborateur du patronat et diviseur de la profession »*.

Au cours d'une séance de travail qui se termina fort tard dans la nuit, il fut procédé à l'élection du nouveau bureau : président, Daniel Gentot, réélu ; secrétaires généraux : Claude Prunier, Michèle Rayé, Jacques Barbot, Maurice Padiou, Pierre des Fassiaux, Michel Lemerle, délégué aux affaires internationales ; trésorier : Raymond Sedbon.

PATRICK PESLIER.

POURSUITE DE LA GRÈVE DES CLAVISTES DE LA SOCIÉTÉ AIGLES

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — La grève déclenchée le 9 mai par les clavistes de la société AIGLES — environ deux cents employés — se poursuit, contraignant les titres du groupe Progrès-Dauphiné libéré à sortir des éditions singulièrement appauvries en textes rédactionnels.

Une réunion qualifiée d'« exploratoire », à laquelle participaient des représentants de la direction, des délégués des employés des centres d'impression de Chassieu (Rhône), Veurey (Isère) et Saint-Etienne (Loire), un inspecteur du travail, ainsi que deux délégués syndicaux (C.G.T., C.F.D.T.), a débouché le jeudi 18 mai sur une impasse.

La direction de la société AIGLES maintient en effet un préalable de reprise du travail avant toute négociation. De leur côté, les dactylos sur écran n'accepteraient de retourner à leurs claviers que si la direction s'engageait par écrit à préciser les points sur lesquels elle entend faire porter les discussions. *« La direction refuse à l'avance le coefficient que nous souhaitons voir appliquer à notre catégorie professionnelle et plus encore la qualification de « claviste » ainsi que le salaire de 2 400 francs minimum pour tous les employés de la société AIGLES (standardistes, tireurs des laboratoires photo, etc.). A quoi servirait de nous rencontrer si la direction continue à ne faire aucune proposition nouvelle ? »*, commentait ce vendredi matin l'une des porte-parole des employés, ajoutant que *« la détermination des clavistes de continuer leur mouvement est plus forte que jamais »*. — B. E.

LETTRES

● *Jean-Edern Hallier, candidat à l'Académie française.* — M. Edgar Faure n'est plus le seul candidat au fauteuil d'André François-Poncet à l'Académie française, l'écrivain Jean-Edern Hallier ayant fait savoir au secrétariat de l'Académie qu'il se présentait également. *« Je ne partage pas*, a déclaré Jean-Edern Hallier à l'Agence France-Presse, *les préjugés de mes contemporains contre l'Académie, les grands romantiques qui furent souvent des rebelles y entraient avant quarante ans. Après avoir été le plus académique des révolutionnaires, je souhaite être le plus révolutionnaire des académiciens. »* Jean-Edern Hallier vient de publier un essai autobiographique, *Chaque matin qui se lève est une leçon de courage* (Editions libres Hallier).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 1. - Objets d'art et d'ameublem., princip. 18e.
S. 2. - Objets d'art Extrême-Orient.
S. 3. - Docum. sur les Beaux-Arts.
S. 6. - Art primitif.

VENTE A VERSAILLES

CARNET

Mariages

— Le docteur et Mme Daniel AZORIN,
M. et Mme Claude GINOT,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Martine et Étienne,
célébré le jeudi 18 mai, en la chapelle du Val-de-Grâce.

Décès

HENRI CHAPRON

Nous apprenons la mort à Paris, le 16 mai, de
Henri CHAPRON.

[Avec Henri Chapron, mort à quatre-vingt-douze ans, disparaît l'un des derniers grands carrossiers français d'avant-guerre. Les années 30 avaient donné naissance à une floraison de firmes spécialisées dans la présentation de voitures originales construites à partir de châssis et de moteurs fournis par les constructeurs de l'époque. Du « sur-mesures », du « fait main ». Potentats, gros industriels, stars commandaient ainsi Talbot, Delahaye, Ford, Panhard, Delage retouchées par l'artiste, un artiste comme Henri Chapron, apprenti à quatorze ans, puis « compagnon », qui fit à l'époque les grands soirs des concours d'élégance.

La guerre va bouleverser tout ça et l'habillage industriel balayer la carrosserie de luxe. Néanmoins, des voitures officielles, les Citroën essentiellement — telles celles de l'Elysée — ont encore été récemment confiées à Henri Chapron. Jusqu'à aujourd'hui, Chapron a toujours été présent par son stand dans tout Salon de l'automobile organisé à Paris.]

— Mme Henri Barre, son épouse,
M. et Mme Pierre Chicandard, Olga et Sonia,
M. et Mme Albert Petit, Antoine, Elizabeth et son fiancé Benoît de Monvallier, Laurent et Vincent,
M. et Mme Olivier Tribot Laspière, Alexis, Christophe, Barbara, Valérie, Paul et Damien,
M. et Mme Georges Rencki, Jean et Julien,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 17 mai 1978, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise, de
M. Henri Louis BARRE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques auront lieu le lundi 22 mai 1978, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
23, avenue Emile-Deschanel,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
l'intendant général Louis BOUCHÉ
(C.R.)
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et des T.O.E.
Les obsèques, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Givry (Yonne).
Le 13 mai 1978.
Givry 89200 Avallon.

— Tous les anciens parachutistes civils et militaires qui l'ont connu apprendront avec émotion la mort, dans la nuit du 18 au 19 mai 1978, à l'âge de quarante-neuf ans, à l'issue d'une longue maladie, de
***Jacques* BUSCHIAZZO,**
ancien moniteur militaire,
ancien membre de l'équipe de France de parachutisme,
à Hannonville-sous-les-Côtes (Meuse).
Les obsèques auront lieu le samedi 20 mai, à 15 heures.

— Mme André Colin, son épouse,
M. et Mme Long Tran Van Noc, ses enfants,
Ariane, Olivia et Nicolas, ses petits-enfants,
Mme Irénée Colin, sa mère,
Mme Berthe Lavoye, sa belle-mère,
Les familles Colin, Miquel, Parisot,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André COLIN,
commandeur de la Légion d'honneur au titre de la Résistance,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
ancien déporté résistant,
survenu le 9 mai 1978 en son domicile à Paris, à l'âge de soixante et un ans.
L'inhumation a eu lieu le 12 mai 1978 au cimetière de Chaumard (Nièvre) dans la plus stricte intimité.
185, boulevard Vincent-Auriol,
75013 Paris.

— Jean-Marc et Françoise Ehresmann,
Etienne-François et Arnaud,
ont la tristesse de faire part du décès de
Anne-Catherine EHRESMANN,
leur mère et grand-mère,
survenu le 11 mai 1978.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Chennevières-sur-Marne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
J.-M. et F. Ehresmann,
91, rue du Général-de-Gaulle,
94430 Chennevières-sur-Marne.

— M. et Mme Paul Emptoz, leurs enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert EMPTOZ,
née Charlotte Reynier,
dans sa cent unième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 17 mai 1978, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, et l'inhumation au cimetière d'Auteuil.
8, rue René-Bazin, 75016 Paris.

M. Pedro Clemente FRIAS,
est décédé dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'incinération aura lieu lundi 22 mai, à 13 h. 30, au colombarium du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.

— Raymond Oliver et sa famille,
Michel Oliver et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Cécile OLIVER,
leur mère et grand-mère,
pieusement décédée le 14 mai, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 17 mai 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Joël Sibileau,
Véronique et Claire,
Mme Raymond Sibileau,
Mme Robert Gadaud,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Joël SIBILEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 18 mai 1978.
Le service religieux, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place d'Alésia, Paris-14e, sera célébré le lundi 22 mai à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Tourtoirac (Dordogne), vers 16 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
191, rue d'Alésia,
75014 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Suzanne TRIBALAT,
professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
survenu le 17 mai 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 mai en l'église Notre-Dame de Chatou, 2, place Sainte-Marie, à 9 h. 30.

Remerciements

— Le docteur Jean-Claude Perez et Mme,
M. et Mme Serge Goutermanoff et leurs enfants,
expriment leur *sincère* reconnaissance pour toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de
Me Georges GOUTERMANOFF.

Anniversaires

— Il y a quatre ans était ravi à l'affection de ses proches le
cardinal Jean DANIÉLOU,
Que tous ceux qui lisent cette annonce veuillent bien avoir pour lui une prière ou une pensée.

« Toute ma vie je chanterai le Seigneur ; je célébrerai mon Dieu tant que je respirerai. »
(Ps. 103.)

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Pierre ABELIN,
ancien ministre,
une messe sera dite le mercredi 24 mai, à 19 h. 30, en l'église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las Cases, 75007 Paris.

— Le sept centième anniversaire du retour des cendres de Saint-Louis sera l'occasion d'une messe, selon le rite maronite, célébrée le samedi 20 mai, à 18 h. 30, par le R.P. Harfouche, vicaire patriarcal, dans la Sainte-Chapelle du château de Vincennes (Val-de-Marne).
Le dimanche 21 mai, à 10 h. 30, une messe pontificale pour la France sera dite en la Sainte-Chapelle de Vincennes, par Mgr de Monteclos, ancien vicaire apostolique au Mali.
Le dimanche 28 mai, à 10 h. 45, une messe solennelle aura lieu en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.

Prières

— M. et Mme Simon Slama et leurs enfants,
font part des *prières de fin d'année* à la mémoire de leur très cher et regretté
Daniel SLAMA,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
qui auront lieu à Issy-les-Moulineaux, 2, rond-point Victor-Hugo, le dimanche 21 mai, à partir de 15 h. 30.

Communications diverses

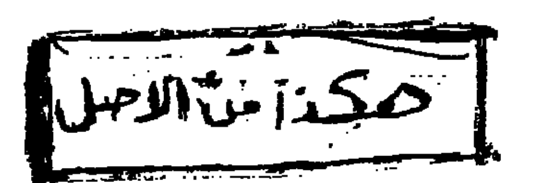
— Sur le thème « La science et la foi face au mystère des objets volants non identifiés » : conférences par M. J.T. Decaris, les dimanches 21 et 28 mai, à 16 heures, 20, passage du Mont-Cenis, métro : Porte de Clignancourt.

Visites et conférences

SAMEDI 20 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 3, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Histoire et archéologie).
14 h. 30, vestibule d'entrée du château : « Château de Versailles » (L'art pour tous).
15 h., 25, boulevard des Capucines, M. de La Roche : « La vie à la cour de Louis XV ».
15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins, rénovations, les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).
15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 7, rue de Jouy, Mme Ferrand : « Visite de l'hôtel d'Aumont et de l'hôtel de Sens ».
15 h., entrée, au Grand Palais, Mme Hager : « L'exposition Cézanne ».
CONFERENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Maurice Toesca : « Un héros de notre temps » ; M. Paul Casse : « Le malaise fiscal » ; M. Jean-Paul Ricker : « Quel avenir pour les jeunes ? » (Club du Faubourg).
15 h., Musée social, 5, rue Las-Cases, M. Emilio Lorengo : « Réunion d'information de l'ordre martiniste ».
15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Sœur Marie-Ina Bergeron : « Face à la vie » (Fondation Teilhard de Chardin).





Le Monde des loisirs et du tourisme

TRAVAIL ET VOYAGES

Au Japon, les congrès deviennent une tradition

LE Rotary International a réuni, à Tokyo, du 14 au 18 mai, le plus grand congrès de son histoire, sur le thème « servir à l'unité des êtres humains ». Huit mille étrangers et trente-deux mille Japonais ont participé à cette conférence internationale qui figurera, dans les annales, comme la plus importante jamais organisée au Japon. Seul le stade national de Yoyogi, qui a accueilli, en 1964, les Jeux olympiques, a pu contenir les quarante mille participants. Dans quelques semaines, ce sera au tour du Lion's Club de rassembler dans la capitale nippone plusieurs dizaines de milliers de ses membres.

Ces deux manifestations seront désormais citées comme références par les Japonais, qui souhaitent lancer leur pays sur le marché des congrès internationaux, et s'estiment capables d'offrir à leurs hôtes une organisation impeccable, avec, en prime, les trésors de Kyoto et la sérénité du mont Fuji.

Les statistiques mondiales prouvent qu'en matière de congrès l'Empire du Soleil-Levant a encore à faire. Au cours de l'année 1976, les Etats-Unis ont emporté la palme pour le nombre de conventions organisées. Ils étaient suivis, dans l'ordre, par la France, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Italie, le Japon figurant seulement à la quatorzième place.

Le classement est à peu près identique si on compare le palmarès des métropoles mondiales. Paris a devancé Londres, Genève, Bruxelles. Tokyo occupait le douzième rang.

En 1976, deux cents congrès internationaux ont attiré 15 806 visiteurs étrangers à Tokyo (67 %), à Kyoto (19 %), dans la région de Fuji-Hakone-Izu (6,5 %), à Sapporo (3,5 %), à Nagoya (1 %) et dans d'autres cités (3 %). Les sujets traités par trois réunions sur quatre concernaient la science, la technologie et l'industrie.

Le bureau des congrès de l'office japonais de tourisme (J.N.T.O.) s'efforce de développer le nombre des manifestations internationales sur le sol nippon afin de remplir les magasins, les hôtels, les avions et les trains.

Les soixante-dix salles de Kyoto

Pourtant, il ne semble pas que la quête de devises soit le vrai motif de la prospection du marché des conventions par les Japonais. Leur gouvernement éprouve suffisamment de difficultés avec l'excédent chronique de sa balance commerciale et avec la hausse du yen. Il ne tient pas à ce que les touristes accentuent ces déséquilibres par leurs dépenses. Les hôteliers nippons n'ont pas l'air de se plaindre d'une sous-occupation de leurs établissements. Malgré les prix exorbitants du terrain à bâtir, quatre mille chambres sont en construction dans la capitale, qui en compte déjà seize mille. L. taux de remplissage peuvent être qualifiés d'excellents, et le Tokyo Prince Hotel évalue le sien à 85 %.

SOURIEZ SUR 1m

(Dessin de PLANTU.)

« *C'est exact. Nous n'avons pas tellement besoin des congrès internationaux pour remplir nos installations*, reconnaît ce responsable des salles de conférences du Keidanren, la puissante organisation du patronat japonais. *En revanche, ils sont indispensables pour nous permettre d'apprendre ce que nous ignorons encore et pour ouvrir notre pays sur l'extérieur.* »

La légendaire curiosité des Japonais est toujours à l'œuvre, au service de leurs capacités d'assimilation non moins fameuses. Ainsi veulent-ils attirer chez eux des conventions internationales pour accroître leurs connaissances.

Ne réussit pas dans l'industrie des congrès qui veut. La première clé du succès est incontestablement la présence d'infrastructures adaptées. A Tokyo, à Sapporo comme à Kyoto, le gouvernement, le patronat ou les hôteliers ont construit nombre de salles spécialisées. Le Palais des congrès de Kyoto est peut-être l'exemple le plus évolué de ce genre d'installations. Ses salles au nombre de soixante-dix peuvent accueillir entre dix et deux mille personnes parlant six langues.

Deuxième atout pour se tailler une réputation de fabricant de conventions : le sens de l'organisation. Le Japon n'a rien à craindre de ce côté. Dans une société qui fait si peu de place à la fantaisie, le déroulement d'un colloque ne connaîtra aucun aléa. Les cars arriveront à l'heure conduits par des chauffeurs gantés de blanc ; les repas seront servis au moment prévu par un personnel qui n'oubliera jamais de distribuer aux convives de merveilleuses serviettes chaudes.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite en page 18.)

Les 22 kilomètres de la Vallée Blanche sous surveillance

QUAND ÇA « BOUCHONNE » SUR LA PISTE-BOULEVARD

« ITINERAIRE de haute montagne » pour les guides de Chamonix, piste-boulevard pour les skieurs qui effectuent cette descente par beau temps, la Vallée Blanche est pour les yeux un extraordinaire spectacle, et représente ensuite pour les « muscles » une course d'endurance : 22 kilomètres dont 11,500 kilomètres sur glacier. Dès le mois de mars, elle se termine par une « promenade » à pied dans la forêt. Ceux qui ont oublié leurs chaussures basses devront marcher une heure, les pieds meurtris par leurs lourdes chaussures de ski. Lorsque deux mille personnes sont hissées le matin à 3 840 mètres d'altitude sur le piton nord de l'aiguille du Midi, en début d'après-midi, l'itinéraire de la Vallée Blanche prend parfois l'allure d'une « débâcle »...

On y souffre, on y a parfois peur, il faut pousser souvent sur ses bâtons pour avancer, la neige n'est pas toujours excellente et parfois le brouillard fait disparaître les traces de ceux qui vont devant.

Quarante deux mille personnes ont pris depuis le début de cette année « l'aller simple » qui vous hisse en moins de vingt minutes au sommet de l'aiguille. Ici, l'air est déjà plus rare, les efforts plus difficiles. Devant soi « l'arête », d'un côté un immense précipice qui conduit 2 800 mètres plus bas à Chamonix, de l'autre une pente raide qui descend jusqu'au col du Midi. Quant aux skieurs qui débarquent du téléphérique, c'est ici qu'ils ressentent les premiers frissons. Une main agrippée à une corde fixe, l'autre retenant ses spatules, on tente d'oublier le vide et de franchir le plus vite possible les 150 mètres de ce parcours d'arête... derrière ça « bouchonne », les guides de Chamonix « râlent », il est vrai qu'ils viennent ici pour travailler. Leurs clients ont déboursé chacun 100 francs pour « faire la Vallée Blanche », de la descente, et éventuellement pour être en sécurité tout au long pour que l'on porte ses skis sur l'arête...

Cette épreuve de haute montagne sera la seule. Elle donne accès à la piste où les skieurs découvrent pendant plus d'une heure le plus beau défilement de granit et de face nord des Alpes : le mont Blanc du Tacul, le couloir Gervasutti, la Dent du Géant, l'envers des Aiguilles de Chamonix, la « chaîne épiscopale » (le Moine, le Cardinal, la None, l'Enfant de chœur), les dix-sept pointes des Périades qui dominent la « salle à manger ». C'est probablement l'un des endroits les plus dangereux du parcours glaciaire mais où, pourtant, presque tous les skieurs s'arrêtent pour déjeuner. « *Sous cet endroit on pourrait mettre une cathédrale*, soupire Bernard Devouassoux, l'un des guides de Chamonix, spécialiste de la Vallée Blanche, qui évite soigneusement ce lieu. « *Il ne faut jamais « descendre » de ses skis, car on risque à tout instant de rompre un pont de neige et de tomber dans une crevasse.* » Parmi les quelque trois cents skieurs qui déjeunent ici quotidiennement, rares sont ceux qui respectent cette consigne de prudence.

« *La Vallée Blanche, c'est le mélange de ski facile et d'un risque permanent, sans toutefois que les gens s'en aperçoivent* », précise encore Bernard Devouassoux.

A la gendarmerie de Chamonix comme à la mairie, on se déclare étonné du faible nombre d'accidents survenus depuis quelques années sur cet itinéraire de haute montagne. Depuis 1973, il y a eu quatre morts mais, toutefois, cent quarante-huit blessés — skieurs épuisés, chutes dans les crevasses, accidents de ski. Beaucoup se perdent lorsqu'arrive le mauvais temps. Ainsi, le 26 avril 1978, quatorze skieurs français et allemands se sont égarés dans le brouillard. Ils passèrent une nuit sur les pentes de la Vallée Blanche. L'hélicoptère de la sécurité civile les sauva le lendemain. Le 30 avril 1978, malgré un temps incertain, mille cinq cents personnes firent la Vallée Blanche. Le soir, les sauveteurs dégagèrent deux skieurs prisonniers d'une crevasse. L'un d'eux, après une chute de 45 mètres dans un trou de glace succombait à ses blessures.

« *La Vallée Blanche est un problème préoccupant tant pour les responsables communaux que départementaux*, affirme Christian Couttet, maire de Chamonix. *Chaque dimanche on redoute une catastrophe.* » Au cours du mois de février, le maire de Chamonix prit la décision d'interdire la Vallée pendant une journée, en raison des dangers d'avalanches. L'initiative a surpris les guides, pour qui cet itinéraire n'a pas à être déclaré « ouvert » ou « fermé ». Pour Georges Payot, directeur de l'école de ski de Chamonix et guide : « *La Vallée Blanche ne sera jamais une piste de ski. Les gens sont informés, ils prennent leurs responsabilités en s'y engageant.* » Selon Jean-Charles Berrohouc, responsable local du Club alpin français, l'information et les conseils de prudence sont nettement insuffisants : « *Les skieurs ne connaissant pas le terrain qu'ils vont emprunter ; ils ont appris par des amis qu'on a toujours un peu peur sur l'arête mais qu'ensuite la Vallée Blanche est un billard. Une idée qui est totalement fausse.* » En raison de l'altitude, des brusques changements de temps sur le massif du Mont-Blanc et des nombreux dangers d'avalanches, la Vallée Blanche est un véritable piège, « *un itinéraire impossible à baliser*, précise M. Perret, directeur du téléphérique de l'Aiguille du Midi et président de la Compagnie des guides de Chamonix. *Et puis, nous nous heurterions aux guides pour qui la Vallée Blanche est un gagne-pain intéressant* ».

Tant qu'un gros « pépin » ne se sera pas produit, on laissera ainsi déverser des milliers de skieurs sur cet itinéraire glaciaire. Ceux-ci sont d'ailleurs informés, lorsqu'ils prennent leur billet, que « *la direction des téléphériques décline toute responsabilité au-delà des limites d'enceinte des stations* ». Le panneau recommande toutefois de se faire accompagner d'un guide. Un skieur sur cinq descendant la Vallée suivra ce conseil. Après avoir monté ses bennes de skieurs, la remontée mécanique les « oublie... » Il est vrai que l'hélicoptère de la sécurité civile et les gendarmes du P.G.H.M. (peloton de gendarmerie de haute montagne) sont là pour assurer les sauvetages.

CLAUDE FRANCILLON.

D'AUTRES VACANCES POUR PLUS D'UN MILLION DE JEUNES

La « colo » n'est plus la caserne

DEMODEES, les colonies de vacances ? C'est vite dit ! Au succès croissant qu'elles ont connu jusqu'en 1964 a succédé, il est vrai, une période de relative désaffection. Mais la « colo » d'antan — qu'il ne faut pas dénigrer systématiquement, car elle répondait aux besoins d'une époque — a vécu.

Les structures d'accueil se sont adaptées aux besoins actuels des jeunes, et, depuis quelques années, la chute des effectifs a cessé ; 1 150.000 jeunes, âgés de quatre à dix-huit ans, font chaque été l'expérience des « *centres de vacances collectives pour enfants et adolescents* ». Une expérience complémentaire de la vie familiale et de l'école, enrichissante dans la majorité des cas.

Un parc forestier de 20 hectares, traversé par une inoffensive rivière ; la possibilité de pêcher, « naviguer » en canot pneumatique, apprendre à nager dans une piscine démontable, faire de la bicyclette dans les allées du parc, peindre ou bricoler dans une salle spécialement équipée, lire ou écouter des disques, visiter les fermes avoisinantes et se familiariser avec les moutons ou les volailles... Ce ne sont là que quelques-unes des expériences qu'ont pu vivre, l'été dernier, des petits Parisiens âgés de quatre à huit ans, venus passer de quelques jours à plusieurs semaines dans une colonie maternelle, à la limite de la Brie et de la Champagne.

Le souvenir le plus marquant que gardent de leur séjour Sophie et Virginie, deux sœurs âgées aujourd'hui de huit et cinq ans, c'est celui d'une nuit de camping dans le parc avec trois autres enfants et une monitrice. Nuit mémorable, parachevée par un petit déjeuner « au lit » apporté spécialement de la colonie ! Une aventure à leur mesure...

Les succès du camp volant

Sécurisante, la colo n'est plus pour autant un univers clos, même dans le cas de très jeunes enfants. Pour les plus grands, il est encore moins pensable que l'univers s'arrête aux limites du centre. L'été dernier, Alain, Christine, Benoît, et quelques autres — en tout, ils étaient dix, âgés de onze ans, — voulaient connaître la vie de village. Avec deux animateurs, ils ont quitté leur centre du Haut-Doubs, pour camper trois jours à l'entrée de Randevillers. Avec les habitants, enfants et adultes, ils ont fait les foins, passé des heures à la fromagerie, conduit les vaches au pré.

De leur côté, Claude, Adeline et quatre autres adolescents, âgés de treize à quinze ans, étaient partis pour quatre jours du même centre, avec Thierry, un animateur, voulant vivre dans des fermes. Au gré des rencontres, ils ont voyagé six jours. Invités à goûter ici, à dîner là, ils ont assisté à la naissance d'un veau, « participé » à des manœuvres militaires...

A partir de quinze ou seize ans, la formule du camp itinérant à effectif limité à quinze ou vingt participants est certainement celle qui rencontre le plus de succès. A condition que le programme ne soit pas déterminé à l'avance par les organisateurs, mais laissé à l'initiative des participants.

Ayant fait l'acquisition de tentes légères et de bicyclettes, la municipalité de Fontenay-sous-Bois proposait un séjour de ce genre, pour la première fois, l'été dernier. Préparé par un week-end en forêt de Fontainebleau, ce camp a rassemblé neuf garçons et cinq filles âgés de quinze à dix-sept ans pendant trois semaines. Venus de Paris en car, ils ont sillonné un coin de Bretagne à bicyclette. Répartis en quatre groupes accompagnés chacun d'un animateur, ils ont passé la première semaine à explorer la région afin de préciser leurs projets.

NICOLE DHONTE.

(Lire la suite en page 20.)

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

(19320 Corrèze)
HOTEL BEAU SITE ** Cure d'air Etang. Piscine. Calme. Dépliant.

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

Vous n'échapperez pas au « coup de cœur » pour ce petit Etat indépendant et joyeux rattaché à la Couronne d'Angleterre et ancré à 20 km seulement des côtes de Normandie.

Jersey a 20 km de long sur 10 de large, 75 000 habitants Le soleil y brille plus de 2 000 heures par an. La campagne est magnifique, les fleurs abondent Les adorables petits ports de pêche font suite aux immenses plages de sable fin. Les vieilles auberges, les pubs sont pittoresques et les nombreux hôtels vont de la petite pension sympathique au palace de grand standing (dîner-dansant habillé) Les voitures de location sont bon marché Quant à la capitale, Saint-Hélier, elle regorge de marchandises détaxées. Le printemps est l'excellente période pour être heureux quelques jours dans cette île de paix et de beauté.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud, Jersey vous attend dès demain (B.I.A. *Réservations 934-50-08*).

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F à : *Office National du Tourisme, Service France*, LM 5, Saint-Hélier, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

HOTEL L'HORIZON

Le sable fin et la mer bleue en direct. 140 m de façade plein sud le long de l'une des *plus belles baies d'Europe*. Un confort maximum. Télé couleurs dans les quelque 100 chambres. Ambiance *très britannique* avec *bars et* salons feutrés. Splendide piscine intérieure chauffée. Excellent orchestre animant des *dîners dansants* d'une grande élégance. Les gens raffinés apprécient et se souviennent des quelques jours passés *dans* cet hôtel incomparable classé « Quatre Soleils » M. John Wileman, le jeune et souriant manager, sera heureux de vous adresser personnellement documentation et tarifs. Ecrivez-lui directement en vous recommandant du journal. Tél. automatique : 19-44-534-43101. Télex : n° 41 281.

Hôtel l'Horizon, baie de Saint-Brelade, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard. Téléph. (92) 45-82-08. Chambres grand confort av. cuisinettes. Eté : piscine, tennis

Paris

MONTPARNASSE

HOTEL LITTRE****
Paris-6e, 9, rue Littré,
Tél. 544-38-68. Télex 270-557 Holivic. *Paris. — 120 chambres.* Garage
Même administration :
Hôtel VICTORIA PALACE**** Paris (6e), 6, rue Blaise-Desgoffe. Tél. 544-38-16 - Télex 270-557 Holivic Paris - 120 chambres - Restaurant, garage.

Allemagne

FRANCFORT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 T X 04-12808

Italie

RIMINI

HOTEL KURSAAL - Via Sebenico. - Tél. (0541) 47574 - 47573. 47041 Bellaria (Fo). 9.200 à 13.000 lires, suivant la saison à 150 mètres de l'Adriatique.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA, 1re catég. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis. Télex 74232.

ASCONA, MONTE VERITA

Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35 12 81.

CH 1938 CHAMPEX LAC (VALAIS)

HOTEL DU GLACIER, tennis. 7 jours en pension compl. dès Fr. S. 315. Eté-hiver, la nature à votre porte. Tél. : 1941/26/4 12 07.

CH 3963 CRANS-MONTANA (Valais)

HOTEL SPLENDIDE, 50 lits, ambiance agréable, chambres avec bains, mini-golf dans les jardins de l'hôtel. Prix en pension complète jusqu'au 22 juillet et dès le 20 août : 140 francs français tout compris. Demi-pension possible. Tél. : 19.41/27/412056.

6849 LUGANO-ROVIO

HOTEL DU PARC - Situation tranquille - Vue magnifique - Piscine *Cuisine soignée - Tél : 1941 91687372*

CH-3962 MONTANA-CRANS

Valais

Hôtel ELDORADO. Confort. Tranquillité. Cuisine excellente. Sauna Fitness. Solarium. *Piscine chauffée.* En demi-pension dès 110 F français. *Tél.* 1941/27/41 13 33.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (Floride)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan chambre avec bain, w.-c., T.V., plage et piscine privées, rest., bar, etc. Directeur français Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida 33141 U.S.A. dépliant gratuit.



Yvelines

78270 BOLLEBOISE

CHATEAU de la CORNICHE★★★★
Tél. : (1) 479-91-34

Essonne

Nle 721 d'Etampes à Pithiviers

91690 FONTAINE-LA-RIVIERE

AUBERGE DE COURPAIN ★★★
Tél. : (1) 495-61-64

Anjou

Nationale 23 : Angers - Le Mans
D. 18 Durtal - Baugé
49430 MONTIGNE-LES-RAIRIES

Durtal (Maine-et-Loire)

CHATEAU de la FONTAINE★★★★

Tél. : (41) 80-13-87

Val-de-Loire

45140 ORLEANS-OUEST (Loiret)

Auberge de la MONTESPAN ★★★
Tél. : (38) 88-12-07

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ★★★
Tél. : (47) 57-23-67

37300 TOURS JOUE-LES-TOURS

(Indre-et-Loire)

CHATEAU DE BEAULIEU ★★★
Tél. : (47) 28-52-19

Charente

Angoulême - Montbron
Itinéraire Vert D 16
16220 MONTBRON (Charente)

HOSTELLERIE CHATEAU
SAINTE-CATHERINE★★★
Tél. : (45) 70-60-03

Berry

18600 SANCOINS (Cher)

LE DONJON DE JOUY ★★★
Tél. : (36) 74-56-88

Normandie

61230 GACE (Orne)

Hostellerie LES CHAMPS ★★★
Tél. : (33) 35-51-45

Seine-Maritime

74690 VILLEQUIER-LE-HAUT

DOMAINE DE VILLEQUIER★★★★
Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU de KERAVEON ★★★★
Tél. : (97) 52-34-14

L'ŒIL D'UN JOURNALISTE

« Papiers » de voyages

BONNE idée que celle de Jean-Francis Held de faire paraître en librairie un choix de vingt-sept articles parus sous sa signature dans le *Nouvel Observateur* entre 1966 et 1977, qui ont *tous le tourisme* pour dénominateur commun. Car, avec *Et si on allait faire un tour jusqu'à la pointe ?* c'est, comme le mentionne le sous-titre de son livre, un peu de l'histoire des Français en vacances et en voyage qu'il nous conte à sa manière. Une manière où l'ironie, souvent *mordante, se mêle à une* tendresse inavouée, mais qui transparaît cependant à chaque coin de paragraphe.

Du Club Méditerranée — son premier reportage sur le thème des loisirs, où il reconnaît s'être montré « un peu vache » — au Machu-Pichu, des millionnaires *de Castellaras — « Ombre, lumière, senteurs, couleurs. On vous le dit : un bonheur tout simple, tout normal ! »* — aux lacs glacés de la Finlande, en passant par le Sahara, Bangkok, l'Irlande, la Grèce (celle, en l'occurrence, des *colonels*), les Seychelles et tant d'autres bouts du *monde*, Jean-Francis Held a promené un œil et une oreille également sagaces.

A ceux qui lui reprocheront de n'être pas particulièrement tendre à l'endroit de ses compatriotes, il répondra que, au bout du compte, « *c'est marrant, les Français en vacances* », pour confesser l'instant d'après : « *J'y reconnaissais mes propres travers, pour en rire le moins jaune possible.* » Parce que « *derrière la comédie de mœurs, il y a un drame énorme : la peau fragile de l'homme sous le bronzage...* ».

Mais le « *qui dit privilégié, dit minorité* », le programme (d'agence) « *prévu, préparé, prépayé, qui intègre l'individu à une rigide structure pré-existante* », le « *on ne va pas en Irlande par économie mais par goût* », le « *la moto qui vous prolonge au lieu de vous enfermer* » ou le « *tout le monde n'est pas mûr pour la bonne franquette qui se cache en bas de l'Auvergne* » glanés au fil des pages sont des vérités bonnes à dire — et bonnes à méditer.

C'est en cela que la promenade de Held nous intéresse. Et les journalistes savent trop bien tout ce qu'il y a, finalement, d'éphémère dans leurs reportages pour ne pas se réjouir d'en voir, de temps à autre, quelques-uns échapper à leur destin terriblement quotidien ou hebdomadaire et prendre, sur un rayon de bibliothèque, une forme autrement durable...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ *Et si on allait faire un tour jusqu'à la pointe*, par Jean-Francis Held. Editions Ramsay. Prix : 43 F.

Les congrès deviennent une tradition

(Suite de la page 17.)

Les micros ne tomberont jamais en panne, et les secrétaires taperont la transcription des séances sur leurs machines jusqu'à une heure avancée. *La vraie passion* du Japonais, c'est le travail !

Un pays ne peut accéder au rang de « terre de conventions » qu'à *la condition de posséder une* bonne image touristique. Les congrès finissent toujours par s'amuser, les *conjoints* des congressistes ne faisant, eux, que cela, et les participants eux-mêmes consacrant un nombre appréciable de jours à la découverte du pays d'accueil. Donc, pas de congrès sans tourisme, au sens le plus *traditionnel du* terme. De ce point de vue, quelles *découvertes* le Japon propose-t-il à ses hôtes ?

Les extrêmes de l'Orient

Ceux-ci apprendront l'art du geste que cultive tout citoyen *japonais depuis* sa *plus tendre* enfance. La cérémonie du thé est un rite d'un savant dépouillement qui s'accomplit selon des canons rigoureux et à l'aide d'ustensiles de céramique ou de laque d'une beauté austère. Le *Cha no yu a pour but « de nettoyer les sens afin que l'esprit lui-même soit nettoyé de toutes les impuretés »*. L'ikebana, l'art de composer un bouquet, participe de la même recherche où branches et tiges, fleurs et bour*geons viendront animer* l'espace de leurs dissymétries complémentaires.

Souci de la pose que révèle le kabuki, ce théâtre *exclusivement* joué par des hommes. Dans ces drames où marchands et samouraïs mêlent *leurs passions*, les acteurs se figent dans des atti*tudes* pleines de sens et de beauté, les *mies*, qui soulèvent l'enthousiasme des spectateurs.

C'est encore l'œil, plus que le palais, qui est sollicité par la gastronomie nippone. Le bol de laque noire contient un consommé transparent où flotte un cube immaculé de soja surmonté d'une minuscule feuille vert tendre. Un enchevêtrement de pousses de fougères ne vaut par le minuscule carré du végétal pourpre qui ponctue l'ensemble.

Les extrêmes ne sont *pas un* vain mot dans l'archipel du Soleil-Levant. *Le rite* quotidien du bain brûlant — *ofuro* — le rappelle, avec son côté insupportable pour l'épiderme occidental. Dans une baignoire en bois de cyprès, l'eau affecte une transparence glacée que démentent le parfum du bois humide et chaud mais plus encore la chair de poule provoquée *par 40° et* quelques

Extrême aussi le *mont Fuji*. Son cône parfait apparaît dans la buée comme suspendu au ciel par sa calotte neigeuse Les pentes dessinent une courbe idéale qui, partant de l'horizontal, mime le jaillissement à hauteur du cratère. *Ce volcan de* 3 776 mètres recommencera-t-il *à escalader le ciel ?*

Près de l'ancienne capitale, *Nara, le temple de Horyu Ji*, la plus vieille construction de bois du monde, achevée en 708, est un musée où l'on admirera une statue en bois de camphrier de Kudara Kannon (septième siècle) aux formes longilignes. Plus que remarquable *encore est la statue* de Nyorin Kannon Bosatsu, Bouddha de la compassion ou du futur, qui ramène pour l'éternité sa main droite vers un visage intérieur. Les amateurs de records apprécieront, à Nara même, la statue colossale du Bouddha Vairocana (*16,2 mètres de haut*), *qui écrase de* ses formes de bronze l'intérieur du Daibutsu Den.

Si certains temples semblent vides *et les dieux absents*, il n'en est pas de même des jardins des sanctuaires et des palais de Kyoto. Qu'ils soient minéraux ou végétaux, qu'ils aient pour vocation de supporter la méditation ou qu'ils soient destinés à réjouir *les sens, ils reconstituent*, morceau par morceau, la nature, afin de lui faire exprimer sa part d'universel et d'éternel.

Pins emmaillotés et mutilés, buissons de camélias contraints au *désordre, pierres* savamment dissymétriques, graviers d'eau, sources volontaires et carpes batraciennes imitent la forêt qui folâtre au-dessus de Ginkaku Ji, le Pavillon d'argent (quinzième siècle).

Dans le monastère Daisen In (seizième siècle), un jardin zen de pierres et de sable ratissé symbolise le courant de la vie, le *fleuve de l'esprit sur lequel* flotte la nef de l'entendement *humain. « Vous trouverez peut-être que ce jardin est trop peu ressemblant pour vous permettre d'imaginer l'univers*, déclare le guide-sacristain à ses visiteurs. *Rappelez-vous que la photo d'une fiancée possible ne fait pas mieux que ce jardin.* »

Imitation des apparences, ou apparence d'imitations ? Le Japon n'a pas choisi.

ALAIN FAUJAS.

★ Office du tourisme japonais : 4-8, rue Sainte-Anne, 75001 Paris. Tél. : 296-07-94 et 20-29.

DIX ANS POUR CENT PHOTOS

LES CHIMÈRES D'UN ERMITAGE

« A Katsura, les yeux pensent », écrivait, en 1933, l'architecte allemand Bruno Taut émerveillé — comme Walter Gropius et Mies van der Rohe — par l'un des plus purs chefs-d'œuvre de l'architecture traditionnelle japonaise.

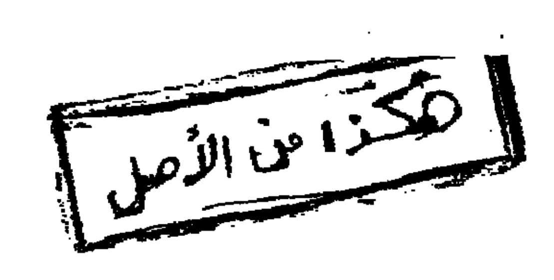
Ermitage champêtre et princier dont la construction fut entreprise près de Kyoto au début du dix-septième siècle, le palais de Katsura n'a cessé, au cours des siècles suivants, d'être agrandi, remanié et sans cesse embelli, avant de sombrer dans l'oubli ; puis d'être redécouvert et restauré lors des dernières décennies avec un soin égal à celui qui avait animé ses maîtres d'œuvre.

C'est un important ensemble de pavillons disposés autour d'un très vaste étang — on pourrait dire : lac — où ponts et allées dallées relient entre elles des baies et des îles, et que domine le bâtiment principal Derrière la haie de bambous qui ceinturait jadis le domaine, tenant les princes impériaux à l'abri des regards, une végétation qu'on pourrait croire spontanée, mais qui, de fait, a germé d'abord dans l'imagination des paysagistes japonais, dont on sait à quel degré de perfection elle sait atteindre, concourt à faire de ce palais « un univers merveilleux peuplé de chimères », comme l'écrit M. Akira Naito, professeur d'architecture à l'institut de technologie de Nagoya, dans le texte de présentation qu'il a rédigé pour ce livre admirable, où l'œil et l'esprit trouvent chacun son compte de délices.

L'esprit, car M. Naito, à travers l'histoire terriblement mouvementée du Japon, trace la genèse du palais et, du même coup, celle de l'art au Japon

L'œil, le photographe Takeshi Nishikawa ayant consacré pas moins de dix années de sa vie à réaliser les quatre-vingt-quatorze planches qui illustrent l'album. Son objectif nous montre Katsura sous tous ses aspects, et en toutes saisons : c'est admirable — J.-M. D.-S

★ *Katsura, un ermitage princier*. Office du livre, Société française du livre, Paris. Un vol. au format 36,5 × 27,5 cm, 180 pages. Prix : 280 F.



CANNE EN MAIN SUR LES BORDS DE LA GACKA, EN YOUGOSLAVIE

Des truites qui ne prennent pas facilement la mouche...

IL faut toujours aborder une rivière avec circonspection, surtout si les salmonidés y dominent. D'abord, dans l'approche de l'eau, car truites, ombres et autres saumons de fontaine sont certainement avec le chevesne — un cyprinidé celui-là — des espèces de grande méfiance. Ensuite, parce que la cueillette — hors des instants de folie boulimique — est aléatoire tant sont capricieux les poissons convoités et tant sont différentes les eaux dans lesquelles ils évoluent. Sachant cela, le pêcheur, homme patient en général, soit par goût, soit par prédilection, choisira le leurre ou l'esche qui, lors de ses nombreuses tentatives précédentes, lui aura donné le plus de satisfaction et envisagera la capture. Il lui faudra tenir compte de l'heure, de l'environnement, de l'état de la rivière, de l'origine du poisson — naturel ou d'élevage, — de son humeur, enfin des habitudes locales inspirées par une longue expérience.

Si les conditions ainsi évoquées ne sont pas réunies, le disciple de saint Pierre s'obstinera — pas toujours en vain, — rien ne décourage un pêcheur digne de ce nom. Si elles sont au rendez-vous, tout espoir est permis.

5 250 espèces de larves

A Licko-Lesce, en Yougoslavie, Milan Stefanac, grand gaillard à la moustache carrée et rousse, responsable de la pêche sur la Gacka et sur les cours d'eau voisins, directeur de l'hôtel local dont les fenêtres donnent sur l'eau, racontait l'autre soir « sa » rivière et évoquait ces principes.

La journée avait été morne sur des prairies inondées que traversait le ruban transparent de la rivière, sillon vivant que le soleil perçait de temps à autre, faisant apparaître, au fond, çà et là, des taches noires figées, de dimensions respectables : les fameuses truites géantes de la Gacka.

Milan Stefanac expliqua d'abord que la principale difficulté rencontrée par les pêcheurs dans cette rivière classée parmi les plus poissonneuses d'Europe, comme la Traun, en Autriche, vient de l'exceptionnelle richesse du milieu : quelque cinq mille deux cent cinquante espèces de larves recensées au mètre cube d'eau. Une alimentation qui favorise une croissance spectaculaire, certes, mais qui comble aussi aisément l'appétit des poissons.

Effectué en 1977, un recensement opéré à l'électricité révéla à la résurgence la présence de cent quatre-vingt-dix truites sur 60 mètres de rivière et, à mi-parcours, l'existence de soixante-dix-huit truites de 35 à 70 centimètres de long (680 grammes à 4 kilos pièce) sur les 50 mètres de rivière explorés. Si l'on sait que 16 kilomètres de parcours sont ouverts à la pêche, on peut donc estimer à trois cent vingt mille le nombre de truites, fario ou arc-en-ciel, qui vivent ici.

Reste la façon de les capturer. Pour Milan Stefanac, il ne fait pas de doute que la pêche à la mouche reste le meilleur des procédés, même si la cuiller, autorisée sur une portion de parcours, donne de bons résultats. En tout état de cause, l'utilisation de tout appât naturel est interdite.

Les nymphes dominent dans la rivière, la pêche à la mouche noyée est donc recommandée. Mais il faut savoir qu'il n'est pas aisé de faire évoluer, dans une rivière variant de 2 à 7 mètres de profondeur, une mouche non lestée, même si les nymphes (Baetis) sont ici — aussi — de taille supérieure à la normale, ce qui implique une mouche artificielle également plus enveloppée qu'à l'habitude, donc plus « lourde » et même si une canne de 9 pieds facilite les choses.

Les nymphes représentant près de soixante pour cent de l'alimentation de ces poissons, et près de quatre-vingts pour cent de leur nourriture si les conditions atmosphériques locales sont mauvaises, il apparaîtra par déduction que l'on est en présence avec la Gacka d'une rivière où, plus qu'ailleurs, l'insecte de fond l'emporte sur l'insecte de surface.

Ainsi, Milan Stefanac éclairait la lanterne des pêcheurs voici quelques jours. Des pêcheurs forts de leur savoir, mais confrontés à des normes dont ils ignoraient jusque-là les implications. Quand ils quittèrent la table, le mouton en broche était à peine entamé.

Venus de l'autre bout du monde, des Japonais, convaincus, arrivèrent le lendemain à Licko-Lesce. Puis des Italiens. Ils s'installèrent sur la rivière, petits points kakis dans la bruine. L'un d'eux sentit la touche, ferra et l'on vit la canne plier. Peut-être avait-il déjà entendu les conseils de Milan Stefanac ?

CLAUDE LAMOTTE.

NI FLOTTEUR NI PLOMBAGE

L'Office du tourisme yougoslave (1) organise, ainsi que Jet Tour, des séjours en Yougoslavie, sur la rivière Gacka, située à 170 kilomètres de Zagreb, et à 35 kilomètres du parc national de Plitvice, célèbre pour ses chutes.

Du week-end à la semaine complète, il faut envisager une dépense de 2.100 à 3 620 francs pour un pêcheur seul, et de 1 220 à 1 780 F par personne dans le cas où l'on voyage en groupe.

La réglementation sur place est très stricte. Sur toutes les zones de pêche, l'utilisation de flotteurs et de plombages est interdite. Le permis délivré autorise la prise de truites d'un minimum de 35 centimètres. Le pêcheur peut garder deux truites par jour. Toute autre prise conservée donne lieu à un supplément.

(1) 31, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 292-10-59.

La Franche-Comté est en France depuis trois cents ans

L'AFFICHE de la cinquante-deuxième Foire comtoise s'était mise aux couleurs de la France. Barbisier, un vigneron légendaire, qui, sur les panneaux d'affichage, assurait la promotion de la foire en claironnant « qu'elle est en pleine Ascension », a fait cette année son travail publicitaire sur fond tricolore. C'est que la Franche-Comté célébrait le trois centième anniversaire du traité de Nimègue, qui la fit française.

La Foire comtoise, qui s'est ouverte le 29 avril, avait donc choisi pour thème l'étude de l'évolution de la province depuis 1678 à travers une exposition organisée par l'Institut géographique national, la direction des archives du Doubs et l'université de Franche-Comté, en collaboration avec la mission régionale. Mais ce tricentenaire sera aussi pour la Franche-Comté l'Année des châteaux. La décision en a été prise tardivement, en août 1977, alors qu'on s'interrogeait encore sur la meilleure façon de donner un peu d'éclat officiel à l'anniversaire sans raviver les souvenirs pénibles de la conquête.

Au demeurant, M. Denieul, préfet de région, était prédisposé à promouvoir une action de cette sorte. Ancien directeur de l'architecture au ministère des affaires culturelles et préoccupé depuis longtemps par le sauvetage et la réhabilitation des monuments historiques, il tenait là l'occasion d'engager dans sa région de fonctions une opération s'inscrivant en outre dans le schéma de la foire culturelle régionale.

M. Philippe Levantal, auteur d'une étude sur « L'intégration économique et sociale des édifices anciens » (1), a été chargé de la préparation de cette Année des châteaux. Et, puisque la Franche-Comté recèle moins de demeures somptueuses que sa voisine la Bourgogne, l'Année des châteaux, en Franche-Comté, sera aussi celle de l'habitat villageois, des monuments, des petites églises, de l'architecture industrielle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. S'y grefferont, enfin, balisage, chantiers de jeunes, adhésion de la Caisse des monuments historiques et du Touring-Club de France, visites.

Le budget dont dispose la direction régionale des affaires culturelles pour cette opération (900 000 francs) n'est pas très important si l'on considère son ambition. Ainsi, pour l'animation, les crédits sont fixés à 220.000 francs, alors que l'on espère organiser des expositions, des représentations, des concerts, dans quatre-vingts lieux d'accueil. Certes, on fera le plus souvent participer des groupes locaux, qui ont, entre autres avantages, celui de ne pas coûter cher. Mais dans de nombreux cas, l'initative privée devra prendre le relais, voire le risque financier.

Ainsi, l'Atelier régional de recherche d'expression musicale et le Contrepoint de Besançon, qui entendaient donner le coup d'envoi de l'année des châteaux en chantant Monteverdi à la cathédrale de Besançon, n'ont-ils été sauvés du déficit que par l'abondance du public (*le Monde* du 6 mai 1978). Initiative privée, aussi, l'animation, la semaine dernière, d'un château du Jura proche du lieu où les J.M.F. tenaient leur congrès régional.

L'émulation entre châtelains, leurs demeures n'étant pas forcément répertoriées dans le catalogue dressé par M. Levantal, jouera probablement aussi en faveur d'une activité culturelle plus large que ne le permet le budget officiel.

Les préférences des autorités sont marquées : le département du Doubs et sans doute le conseil régional vont se trouver pourvus d'une ample provision de l'édition que la Caisse nationale des monuments historiques et des sites consacre sous le n° 2-78 à la Franche-Comté, à ses châteaux, à ses églises, à ses objets d'art, à ses villages, à ses fermes et à ses lavoirs.

Un document au demeurant fort bien fait dont la couverture, illustrée d'un détail des stalles de l'abbaye de Montbenoît montrant Esope dans la position du mulet chevauché et dûment fouetté par l'accorte Phyllis, plaira à ceux qui professent que toute vérité n'est pas bonne à dire.

CLAUDE FABERT.

(1) *La Documentation française*, notes et études documentaires, n° 3590 du 14 mai 1969.





LA « COLO » N'EST PLUS LA CASERNE

(Suite de la page 17.)

La seconde semaine a vu le camp se scinder. Deux garçons ont consacré cette partie du séjour à une ferme, aidant aux travaux des champs, tandis que trois autres, après deux jours d'hésitations, s'établissaient à Camaret pour pêcher. Deux garçons et deux filles ont choisi de visiter la presqu'île de Crozon. Une fille et deux garçons ont planté tout simplement leur tente à proximité de la mer. Les deux autres filles partagèrent leur temps entre la visite de la presqu'île et la vie dans une ferme. Informés des itinéraires et lieux d'hébergement de chacun des groupes, les animateurs leur rendaient visite quotidiennement et assuraient une permanence téléphonique. Comme prévu au départ, tous se retrouvèrent ensuite pour visiter Ouessant et faire le bilan du camp.

Différentes, ces expériences ont en commun le souci de répondre aux besoins des enfants et des jeunes : à l'ère des médias — mais aussi de la mixité scolaire et de la contraception, — les jeunes, plus tôt ouverts au monde extérieur, sont devenus plus exigeants, plus autonomes, en même temps que plus vulnérables parce que plus sollicités. Ces « nouveaux centres » ne proposent pas tant des activités nouvelles qu'un nouveau type de relations entre jeunes et « encadrement ».

Le climat de liberté qui les caractérise n'a pas pour origine une démission des adultes. Il correspond à un choix éducatif exigeant. Il est certes moins facile d'aider les jeunes à exprimer et à réaliser leurs désirs que de leur proposer, *a priori*, les activités qu'on juge « bonnes pour eux ».

Conseillers techniques quand il s'agit de réaliser une activité ou de gérer un budget alimentaire, les animateurs s'emploient aussi à faciliter l'expression de chacun et à permettre à chaque membre du groupe de bénéficier sur le plan personnel de l'expérience de la vie collective. Tâche difficile, où l'on risque en permanence l'abus de pouvoir, la « manipulation ». Conscients de jouer un rôle de régulation sociale, les animateurs de ces centres ne renoncent pas non plus à toute visée culturelle, mais s'attachent à tenir compte de l'âge et de l'environnement habituel des jeunes.

C'est ainsi que dans le centre maternel déjà cité, compte tenu du cadre, les animateurs privilégiaient la « découverte des éléments naturels ». L'eau, avec la rivière ; la terre : de plain-pied avec la nature, les enfants pouvaient jardiner ; et même le feu : l'alimentation d'un feu de camp, sous l'œil vigilant d'un animateur, remporta un vif succès !

Le caractère exigeant d'une telle démarche explique que tous les centres de vacances n'en soient pas là... Surtout dans le secteur des camps d'adolescents. Le camp classique, accueillant quatre-vingts adolescents et alternant baignade les jours pairs, promenade les jours impairs, n'a malheureusement pas totalement disparu. Les stages sportifs — ski l'hiver, voile ou équitation l'été — connaissent une vogue croissante. Du moins auprès des adultes décideurs. Ils sécurisent les organisateurs et satisfont le désir de standing de bien des parents. Il est moins certain qu'ils répondent à toutes les attentes des jeunes, souvent blasés — à la grande indignation des adultes — après deux ou trois expériences de ce genre.

Plus intéressés par la découverte d'eux-mêmes, d'autrui, et de l'autre sexe, et de plus en plus tôt, les adolescents rencontrent peu d'adultes prêts à jouer le jeu. Surprotégés par la famille et l'école, les adolescents le sont aussi par la législation. La réglementation en vigueur dans le domaine des centres de vacances pour adolescents, notamment, est devenue totalement inadaptée, sur le plan de la sécurité comme sur celui de la responsabilité morale. On en est bien conscient au secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs. Mais, en attendant, estime un aumônier de lycée, « *le problème des relations sexuelles se pose aujourd'hui dès quatorze, quinze ans, cinq ans plus tôt qu'il y a quelques années. On ne peut plus aujourd'hui encadrer des adolescents sans risquer de se retrouver inculpé pour incitation de mineurs à la débauche. Ou alors on évacue le problème. On censure tout, et encore !* »

Dans le contexte actuel, Philippe, sa femme et l'association qu'ils animent prennent des risques. Pourtant, leur expérience donne un aperçu de ce à quoi vont bien devoir s'adapter les éducateurs, les associations — et la législation — en matière de vacances d'adolescents. Avec eux, un groupe constitué d'une vingtaine de copains âgés de quinze à dix-sept ans, issus de milieux modestes, a fait pour la première fois, l'été dernier, l'expérience de l'étranger, en visitant l'Autriche à bicyclette.

Ravis, les jeunes ont décidé de repartir cet été. Après d'interminables discussions — ils s'étaient fixé pour règle de ne prendre de décisions qu'à l'unanimité, — ils ont mis au point un projet, mais se sont heurtés au problème financier. Et à l'inquiétude des parents. Car ils voulaient partir seuls pour se prouver à eux-mêmes qu'ils étaient capables, cette fois, de se débrouiller sans adultes. L'association de Philippe a alors accepté de leur prêter du matériel, de les subventionner partiellement et de servir de caution morale auprès des parents. A condition qu'ils se choisissent un directeur ou, s'ils décidaient de partir seuls, de limiter leur groupe à moins de dix jeunes de plus de seize ans. Le groupe a opté pour la première solution. Et, en juillet, il repartira avec Philippe. Pour l'Irlande.

NICOLE DHONTE.

Avant de partir

● Concertation. — *Associer un enfant, même très jeune, au choix de ses vacances est primordial. Les formules d'accueil à la semaine peuvent faciliter une première expérience. Les stages dits « à dominante » — voile, spéléologie, canoë, etc., — séduisent les parents, mais risquent de rebuter les jeunes moyennement sportifs. Discutez-en en famille, et voyez si l'organisateur met l'accent sur la compétition et la discipline ou sur l'initiation détendue.*

● Financement. — *Les « bons-vacances » des caisses d'allocations familiales sont réservés aux revenus modestes. Il existe aussi un certain nombre de bourses dont ont connaissance les directions départementales de la jeunesse et des sports. De nombreux salariés peuvent bénéficier d'aides du service social ou du comité d'entreprise.*

● Santé. — *Vérifiez auprès du médecin scolaire ou du pédiatre qu'il n'existe pas de contre-indication à tel ou tel type de séjour (climat, sport). Si besoin est, informez le directeur des soins particuliers que nécessite l'état de votre enfant.*

● Assurance. — *L'organisation est tenue de vous proposer une assurance. A vous de vérifier si votre enfant est ou n'est pas correctement assuré. Est-il couvert par votre assurance responsabilité civile chef de famille pour les dommages qu'il peut causer, quelles que soient les activités pratiquées ? L'assurance scolaire avec garantie du temps extra-scolaire suffit souvent à assurer une indemnité en cas d'accident personnel survenant en vacances et d'invalidité. Mais faites-vous bien préciser les exceptions toujours possibles.*

Philatélie

N° 1537

FRANCE : La première partie du programme 1979.

Vingt-deux timbres composent la première partie du programme 1979, les autres figurines complétant ce dernier seront présentées dans le courant du quatrième trimestre de l'année en cours.

I. — SIX TIMBRES AVEC SURTAXE.

● Journée du timbre : carte postale ancienne.

● Personnages célèbres : Georges Courteline (1858-1929), maréchal Ladislas de Berchény (1689-1778) et André Malraux (1901-1976).

● Série « Croix-Rouge » : deux vitraux (style Renaissance) de l'ancienne église Saint-Vincent de Rouen.

II. — SEIZE TIMBRES SANS SURTAXE.

● Série artistique : une œuvre du musée de la Renaissance à Ecouen et une œuvre de Pissarro.

● Série « création philatélique » : une œuvre originale de Salvador Dali et une œuvre originale de Chapelain-Midy (décors d'un ballet de l'Opéra).

● Série « Europa 1979 » : thème retenu par la C.E.P.T. « Histoire du service des P.T.T. » : Boule de Moulins et avion postal « Simoun ».

● Série touristique : grotte préhistorique de Niaux (Ariège) et palais des rois de Majorque à Perpignan.

● Divers : congrès de la F.S.P.F. de Nantes ; Parlement européen (élection au suffrage universel - 10 juin 1979) ; Salon de l'aéronautique et de l'espace : temple de Borobudur ; Année internationale de l'enfant ; Floralies internationales de la Martinique et Palais-Royal.

● Série « Nature » : Abeille.

Exposition philatélique

● A BORDEAUX, *jusqu'au 28 mai, dans la salle des concours de la direction régionale des postes, se déroule une exposition sur le thème « La poste dans les airs », organisée par le musée postal d'Aquitaine et les postiers philatélistes de la Gironde.*

Nouvelles brèves

● POLYNESIE FRANÇAISE : *10e Journée mondiale des télécommunications, 80 F, d'après document en offset par Edila.*

● SAINT-MARIN : *Série Europa 78, 170 et 200 lires. Tirage 950 000 ; feuille de 50. Le 30 mai.*

● SOUDAN : *Conférence sur le désarmement, 3, 4 et 10½ PT.*

ANDORRE : « Vierge de Sispony ».

Comme prévu dans le cadre de la série « Commémoration » du programme 1978 (1), une figurine postale sera dédiée à la vierge de Sispony. Vente générale le 22 mai.

2,00 F, rouge, bleu, noir, brun et jaune orangé.

Format 36,85 × 48 millimètres. Dessin et gravure de Pierre Béquet. Tirage 300 000 exemplaires. Taille-douce. Atelier du timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :
— Le 20 mai par le bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « premier jour ».

● Pour la « vente générale » aux guichets philatéliques de l'Hexagone, se reporter à notre chronique n° 1531 du 8 avril dernier.

ADALBERT VITALYOS.

(1) Voir *le Monde* du 31 décembre 1977.

★ Adresser toute correspondance concernant cette chronique à M. A. Vitalyos, « le Monde », 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Jardinage

LE RETOUR DES MAITRES...

FAUT-IL refuser les vacances estivales quand on aime trop son jardin ? Car c'est un réel déchirement pour de nombreux jardiniers qui tentent péniblement de concilier leur passion et les loisirs d'été de la famille. Quand on a semé, attendu avec les yeux de l'amour, la levée des premiers germes, arrosé avec habileté et parcimonie — trop, et c'est la pourriture ; trop peu, le dessèchement, — protégé des limaces et autres parasites, repiqué une à deux fois les jeunes plants, la moindre des récompenses est de pouvoir jouir pleinement d'une floraison même fugitive. Pourtant, le drame est souvent là, dans la fraîcheur lumineuse d'un petit matin de juillet.

C'est le départ, l'abandon des *boutons à peine éclos*, des récoltes de légumes ébauchées, des abricots et prunes mûrissants, des jardinières déjà croulantes de fleurs. Le retour sera encore plus dur. C'est la véritable catastrophe, le jardin plein d'herbes folles qui masquent mal les fleurs montées à graine, les massifs languissants et desséchés, les tiges des grandes plantes couchées par l'unique orage du mois ; cisailles, sécateurs et binette rentrent alors en action. Il faut mettre de l'ordre, car, si la nature a horreur du vide, le jardinier déteste le laisser-aller dans ses massifs et plates-bandes. Après le nettoyage, force est de constater la grande tristesse d'un jardin nu. L'erreur initiale est toujours la même, on a planté sans penser aux vacances. Car il est bien inutile de prévoir les floraisons d'été quand on ne jouit de son jardin qu'au printemps et à l'automne.

Un peu de prévoyance, quelques boutures ou semis effectués à contre-saison, des potées toutes prêtes à boucher les trous, rendent aussitôt une beauté neuve aux massifs. Il est encore temps d'y penser un mois avant les grands départs. On trouve actuellement en pépinière ou dans les jardineries des plantes vendues en pots de plastique — *les conteneurs* — qui proposent un bon choix d'arbustes à floraison de fin de saison : *Fuchsia riccartoni* aux clochettes carminées, à planter à l'ombre avec des impatiens, caryoptéris en touffe élancée à la floraison bleutée dès la fin d'août. *Heavenly Blue* est une excellente variété d'un bleu profond.

Longs rameaux blancs et épis de fleurs bleues du perowskia, un arbuste oublié et pourtant si accommodant qu'il accepte toutes les terres. Vous pourriez même l'emmener en vacances puisqu'il supporte fort bien le bord de mer ! Le desmodium, une sorte de genêt pleureur qui se couvre d'épis rouge violet au début de l'automne. L'*Elsholtzia stauntonii* est peut-être moins spectaculaire, mais pourrait former avec *Vitex agnus-castus* un joli fond d'arbustes à épis rose violacé sur lequel pourront ressortir les boules roses ou blanches des symphorines. Le gynérium (herbe des Pampas) fleurit tant de jardins en début d'automne qu'on oublie qu'il peut former des rideaux, clore une vue ou simplement dresser ses plumets soyeux... à condition de les laisser en place et de ne pas les transformer en un bouquet bien vite sec et poussiéreux.

Une vedette...

Le coup d'éclat, l'éclair lumineux, viendra de quelques touffes de bulbes — choisissez les variétés tardives de lis, de glaïeuls, d'acidenthera, de crocosmia. Plantez-les serrés, en touffes compactes, ou en pots que vous mettrez ultérieurement en place dans les trous. Les dahlias plantés en ce mois de mai seront obligatoirement tardifs, protégez les jeunes pousses de l'attaque virulente des limaces et placez le tuteur lors de l'ouverture du trou ; si vous opérez ensuite, vous risquez de blesser les tubercules. Bien avant le départ, attachez solidement les premières pousses au tuteur.

Parmi les plantes que l'on peut mettre en vedette, le bégonia tubéreux utilisé en tapis, au soleil ou à mi-octobre, reste sans concurrence. L'effet est plus d é c o r a t i f en ne choisissant qu'une variété par larges taches, les coloris clairs se remarquent mieux dans les soirées qui commencent à raccourcir. Il est encore trop tôt pour trouver les bulbes de colchiques, crocus d'automne et sternbergia, mais ne ratez pas leur vente dès juin-juillet. En revanche, le cyclamen offrira toujours sa corolle délicate dans les zones ombragées du jardin.

Lors des semis pratiqués en cette fin de mois, n'oubliez pas *de placer quelques graines dans* de gros pots profonds : les plants y pousseront bien pendant votre absence et, trouvant là des conditions proches de la pleine terre, formeront feuilles et boutons en l'attente de votre retour.

Ces quelques idées doivent permettre de conserver un jardin accueillant, qui pourra s'améliorer chaque année par la plantation de variétés florales ou fruitières judicieusement choisies en f o n c t i o n des périodes d'absence. A moins que vous ne suiviez le conseil de la chanson du jardinier Pierre Perret : « *Ne partez pas en vacances, on est si bien chez soi...* »

M. L.

★ Vivaces à planter maintenant pour un retour fleuri : anémone du Japon, aster, chrysanthème de *Corée*, coréopsis, échinops, erigeun, gaillarde, hélénium, hélianthus, népéta, phlox, rudbechia, *Salvia superba* « lubeca », solidago et diverses graminées et fougères ornementales.

Motocyclisme

Trois petites nouvelles

AVEC son guidon à l'américaine, sa large selle à deux étages, son démarreur électrique, sa suspension grand confort, la CM 125 T, dernière machine à s'inscrire sur le catalogue des « petites » Honda, devrait savoir séduire — en dépit d'un prix déjà élevé pour sa catégorie, puisqu'elle est en vente au prix de 6 653 francs, clés en main — une clientèle peu soucieuse de performances et de longs trajets. Car c'est bien à une machine destinée à la ville ou à la petite balade campagnarde que nous avons affaire.

Equipée d'un bicylindre de 124 cm3, simple arbre à cames en tête, deux soupapes par cylindre, cette machine développe ses 13 ch à 9 500 tours, avec un couple de 1,05 kgm à 7 000 tours, mais ne saurait dépasser les 100 kilomètres à l'heure, ce qui est très suffisant pour un engin aux prétentions modestes que l'on a, d'ailleurs, sagement, doté d'une boîte limitée à quatre vitesses. Enfin, son poids raisonnable (127 kilos à sec) et sa faible hauteur de selle (730 mm) en font une machine extrêmement maniable. Nul doute que des aspirantes motardes succomberont à son charme...

Dans le cadre du « rajeunissement » de sa gamme, Honda équipe désormais, d'autre part, la 125 Twin nouvelle version (CB 125 T II) des roues Comstar, à jantes aluminium et « bâtons » acier, déjà éprouvées sur les moyennes et grosses cylindrées de la marque. La selle a été redessinée et le frein à disque AV rendu plus puissant. Cette version de la 125 Twin est vendue 6 153 francs et disponible en quatre coloris, bleu saphir, rouge hélios, gris métallisé et noir « caïman ».

Enfin, la 125 monocylindre a fait, elle aussi, l'objet d'une cure de jouvence : suspensions AV et AR améliorées, frein AV plus efficace, repose-pieds déplacés vers l'arrière, nouvelle selle, nouveau tableau de bord, etc. Cataloguée sous le sigle CB 125 N, elle est en vente au prix de 5 472 francs. — J.-M. D.-S.

● *Nouvelle gamme B.M.W.* — Afin d'accroître la sécurité sur les machines figurant à son catalogue, B.M.W. a décidé d'équiper tous ses modèles 1978 — de la R 60/7 à la R 1000 RS — d'un double frein à disque à l'avant. Les trois modèles de série de 1 000 cm3 (R 100/7, R 100 S et R 100 RS) seront, *eux*, dotés d'un frein à disque à l'arrière. Dernière nouveauté, toutes les motos, exception faite pour la R 60/7, seront dorénavant munies des nouvelles jantes en alliage léger.

D'autre part, le contrat de location longue durée, exclusivité B.M.W.-Cogiroute La Hénin, permet à l'acheteur d'une « béhème » de partir au guidon de sa belle machine toute neuve après avoir versé seulement un apport initial de 10 % de la valeur du véhicule et, s'il le souhaite, en devenir propriétaire dès la fin de la première année.

A titre d'exemple, le loyer mensuel d'une R 60/7 (prix de vente clef en main : 18 100 F) sera de 516 F par mois sur quatre ans, avec un dépôt de garantie de 1 810 F ; possibilité d'achat en fin de contrat : 1 267 F.



Plaisirs de la table

PARLONS-EN...

On ne parle guère de la *Fontaine aux Carmes* (124, rue de Grenelle, 7e, tél. 551-77-23 ; fermé vendredi soir et samedi). C'est que ce calme bistrot, douillet et sincère, reste classique. Peut-être un peu trop. C'est ainsi qu'on *abuse ici* du feuilleté (remis à la mode, *hélas !*), *ici* d'escargots à l'anis, de truffes, de turbot, de ris de veau au *foie gras*. Mais M. Clément Lausecker connaît son métier, sa femme est une charmante hôtesse et, bavardant histoire de la cuisine avec mon ami André Castelot, nous avons merveilleusement déjeuné de jeunes asperges vinaigrette, de turbot sur lit de poireaux (j'ai hésité à prendre le coq au riesling aux nouilles fraîches) et des pâtisseries maison. Belle cave notamment de Bordeaux (le pierbone 71 est à 36 F, ce qui est fort honnête) et de vins d'Alsace, ce qui est bien normal.

∴

On a beaucoup parlé, par contre (ce n'est pas un reproche) du *Bourdonnais* (113, av. de La Bourdonnais (7e), tél. 705-47-96), sous-titré ou plutôt sous-enseigné *la Cantine des gourmets*. S'ajoutent à la carte, depuis quelques semaines, les plats de la Cantine. En deux séries. La première est pour la ligne : crudités, grillade du *jour* et fromages maigres; la seconde de *plats dits autrefois* « bourgeois » : les filets de harengs pommes au *four*, le *miroton*, les pots de crème au chocolat et, *ce midi-là, un merveilleux* pot-au-feu dont se régala, en ma *compagnie*, l'auteur de « *la Petite légume* », le gourmand Jean Ferniot.

∴

Dans le classicisme, dirons-nous, ferroviaire, le *Doucet-Est* (8, rue du 8-Mai-1945 (10e), tél. 206-40-62) semblait quelque peu figé. Le bar du rez-de-chaussée vient d'être transformé en brasserie par un décorateur que Slavik empêche visiblement de dormir. *Mais* c'est là une des *meilleures choucroutes du coin* ou, plus exactement, disons les *choucroutes* : la « *fermière* » et la « spéciale ». Avec un menu à 25 F (exemple : maquereau frais au vin blanc, choucroute « maison » et salade de fruits rafraîchis). Au premier étage, sous la houlette de Marcel, homme de métier s'il en fut, la carte gastronomique est intéressante. J'ajoute que *Doucet-Est* est ouvert tous les jours de 6 heures à 24 heures.

∴

Après ce que j'ai dit de la *Fontaine aux Carmes*, je ne puis encenser les feuilletés du *Bistro d'Hubert*, encore qu'ils soient plus légers. Non plus son menu « Petite Becquée », manie ridicule que d'aucuns baptisent « à la chinoise » sans doute pour *montrer que cela n'a rien de* français. Mais, à présent agrandi, *ayant pris* sa vitesse de croisière, le *Bistro d'Hubert* (36, place du Marché-Saint-Honoré (1er), tél. : 260-03-00) demeure une des très bonnes maisons de Paris et l'émincé de saumon cru à l'huile d'olive et estragon, le steck de canard de Barbarie à la menthe et aux betteraves rouges, le soufflé mousse de reinettes au caramel, sont, entre autres, délicieux.

∴

Un seul mot à propos de *Mario* (7, rue des Ecoles (5e), tél. : 326-83-59) qui laisse bien des lecteurs enthousiastes alors que quelques-uns le critiquent, j'avoue ne pas comprendre pourquoi. Rien que sa *manière de servir* les fraises, tenez... En ce moment, les fraises *viennent d'on ne sait où et sont* quelque peu fadasses. Et servies glacées, sortant du réfrigérateur. J'ai dans la même semaine demandé des fraises dans quatre ou cinq maisons, et des grandes ! Eh bien ! chez *Mario* on me les a présentées à la température de la pièce, coupées en deux ou trois, en coupe, arrosées d'un jus de citron pressé devant moi. C'est un rien, et cela est beaucoup !

∴

Prologue à un prochain voyage en Suisse, je reçois la carte de printemps du *Parc des Eaux Vives (quai Gustave-Ador* à Genève, tél. : 35-41-40) avec plats nouveaux, un *velouté de grenouilles* (fraîches) au safran ; *un pigeon de Bresse cocotte* aux pleurottes ; une fricassée de lapereau au citron ; un canard aux griottes et le fameux gâteau du prélat, souvent imité, rarement égalé.

LA REYNIÈRE.

Paris-Clermont sur un plateau

Les wagons-restaurants vont disparaître, à la fin de cette année, des trains circulant entre Clermont-Ferrand et Paris. « *Cette décision n'est pas de mon fait*, explique M. Henri Gorsse, concessionnaire du buffet de la gare de Clermont, *la S.N.C.F. a agi par souci d'économie.* »

L'entretien d'un wagon-restaurant et son alimentation en énergie coûtent cher. La S.N.C.F. a donc décidé de remplacer la restauration traditionnelle par le système des plateaux-repas.

L'affaire était pourtant rentable. *soixante-cinq* mille repas ont été servis, sur cette ligne, en 1977. Le voyageur appréciait d'être servi par un personnel très qualifié et il « oubliait » l'heure en s'attardant à table au moment des digestifs...

M. Gorsse, qui est concessionnaire depuis 1969 de la restauration sur la ligne Paris-Clermont, sait que la nouvelle formule risque de rebuter certains clients. Aussi lui faudra-t-il soigner particulièrement la qualité des « plateaux ».

Pour ce faire, il a choisi d'agrandir les locaux du buffet de Clermont où seront préparés les mets dans de meilleures conditions. En attendant, la formule wagon-restaurant sera remplacée par celle des grill-express. Il ne s'agira que d'une transition, puisque dans un deuxième temps, il est également prévu de supprimer ce système.

JEAN-PIERRE ROUGER.

(PUBLICITÉ)

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

LA TAVERNE ALSACIENNE, 268, r. de Vaugirard. 828-80-60 Une des meilleures choucroutes de Paris.
L'ALSACE A PARIS, 9, pl. Saint-André-des-Arts (6e). 326-89-36.
TERMINUS NORD, 23, rue de Dunkerque. 824-48-72. Choucroute spéciale.
AUX ARMES DE COLMAR, 13, rue du *8-Mai-1945*, 208-94-50.
FLO, 63, Fg-St-Denis, PRO. 13-59. Jusqu'à 2 h du mat. Foie gras frais.
L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière (1er), 236-74-24.
CHEZ HANSI, 3, place du 18-Juin-1940 (6e). *548-96-42.*
AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e). 770-62-39.

AUVERGNATES

ARTOIS ISIDORE ROUZEROL, 13, r. d'Artois, *8e. 225-01-10 F/dim.*

BASQUES

TAVERNE BASQUE, 45, *r. Ch.-Midi* (6e), 222-51-07. Menu spécial 40 F et Carte Spécialités.

BOURGUIGNONNES

CAVES DE BOURGOGNE, 3, rue Palestro. 236-38-55. F/dim Menu 50 F s.c.

BRETONNES

CREPERIE BRETONNE, 14, rue J.-J.-Rousseau (1er), 508-50-01. Repas Crêpes et Galettes.
TY COZ, 35, rue St-Georges (9e). TRU. 42-95. Fermé dimanche.
AU DUC DE BRABANT, 8, rue P.-Haret (9e). 285-34-33 Crêpes. Viande. Poissons

CHAMPIGNONS

LE CEPE A TOI, 17, r. Caulaincourt (18e), 076-67-44. Ts l. champignons.

FRANÇAISE TRADITIONNELLE

LAPEROUSE, 51, qu. Gds-Augustins, 326-68-04. Menus 90, 125, 148 F s.c.
MARIE LOUISE, 52, r. Championnet, 18e. Bœuf à la ficelle. 606-86-55.
JACQUES CŒUR, 6, pl. St-Michel, 326-81-13. T.l.j. Cuisine raffinée. Cadre élégant.
LA RENCONTRE, 19, r. Buffault, 9e 280-27-27. *F/sam.*, dim. Cadre 1900. Jusqu'à 21 h. 30.
AUBERGE DU CLOU, 30, av. Trudaine, 878-22-48. Ecrevisses du Curé.
PIERRE, pl. *Gaillon*. *OPE. 87-04.* Fermé dim. Déj. Dîner d'affaires. MENU 59 F et carte.
LA GALIOTE, 9, rue Gomboust, 261-43-93. Fermé sam. Ses terrines et plats du jour

LANDAISES

LE TROU GASCON, 40, rue Taine *(12e). 344-34-26. Direct du terroir.*

LORRAINES

LE BOCK LORRAIN, 27, boulev. Magenta, 208-17-28. Salons de 10 à 130 couverts.

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F. *dim. 325-77-66. Alex aux fourneaux.*

MÉDITERRANÉENNES

LE SERIN, 1, *pl.* Falguière *(15e)*, 734-12-24 Bouillabaisse Couscous.

PATISSERIES

LA BOUTIQUE DU PATISSIER, 24, bd des Italiens. 824-51-77. T.l.j.

DU PÉRIGORD

LA TRUFFE NOIRE, 6, rue Pont-aux-Choux, 272-17-00. Fermé dim. Confit foie gras.

ROUSSILLONNAISES

ROUSSILLON, 55, r. de Bretagne, 887-98-75. F/Merc. Paella 21 F.

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 522-23-62. Cassoulet 38 F; Confit 38 F.
SULLY DAUPHINE, 85, av. Foch. F/dim. 553-25-47. Confit *foie gras.*

SAVOYARDES

AU SAVOYARD, 16, rue 4-Vents, 336-20-30. T.l.jrs. M. Cochet, propr.

ROUERGUE

R. PLEGAT-WESTPHALIE, 8, av. F.-Roosevelt (8e). F sam. 359-91-20.

TOULOUSAINES

AUX CAPITOULS, 10, r. Villebois-*Mareuil, 17e, 330-26-44. Cassoul. 32 F.*

CONFITS

LA VILLE DE DUNKERQUE, 24, r. de Dunkerque, 878-03-47. Jusqu'à 1 heure.

COCHONNAILLES

Une magnifique assiette : 16 F à LA COCHONNAILLE, 21, r. Harpe (5e), 633-96-81 Cadre du XIIIe siècle.

ŒUFS ET VOLAILLES

L'ŒUF ET LA POULE, NOVOTEL, Porte de Bagnolet, 858-90-10. Vingt recettes d'œufs. Poule au pot et volailles fermières. 70 F vin, café et service compris.

FRUITS DE MER ET POISSONS

LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 208-56-66. F. lundi et mardi. Park.
CANTEGRILL, 73, av. de Suffren, 734-90-56. Décor marin unique à Paris.
BOURDIN, 35, bd du Temple, 272-27-94. Patr. J.-M. Neveu, chef cuis.
TY COZ, 35, r. Saint-Georges (9e), TRU. 42-95, Fermé dimanche.
LA MERE MICHEL, 5, r. Rennequin, 924-59-80. Beurre blanc nantais.
LA BONNE TABLE, 42, rue Friant, 539-74-91. 12 spéc. F/sam., d. Park.
AUB. DOLOMITES, 38, r. Poncelet, 17e, 227-94-56. Ses bourrides et aïoli.
DESSIRIER, le spécialiste de l'huître, *9*, pl. Pereire, *754-64-14*. Coquillages et crustacés. Les préparations de poissons du jour.
BRASSERIE *CROMWELL, 727-97-75*, T.l.j. 131, av. V.-Hugo. Foie gras fr.

AFRICAINES

LE KINKELIBA, 5, rue des Déchargeurs, 508-96-61. Ambiance music.
LE MALIBU, 44, rue Tiquetonne. 336-62-70. T. l. j. de 21 h. à l'aube.

ARMÉNIENNES

LA CAPPADOCE, 3, r. Marivaux, 2e, 742-83-65. F. lundi. Chant. musique.

BRÉSILIENNES

GUY, 6, rue Mabillon, 033-87-61. Prix de la meilleure cuisine étrangère *de Paris pour 1978.*

CANADIENNES

MAISON QUEBECOISE, 20, rue Q.-Bauchart, 720-30-14. F/dim. + plats français.

CHINOISES

ELYSEES MANDARIN, 5, r. Colisée, 1er étage BAL. 49-73. Entrée ciné Paramount. Tous les jours.
PASSY MANDARIN, 6, rue Bois-le-Vent (16e). 288-12-28. Spéc. à la vap.

CORÉENNES

SHINTOKYO, 22, r. Delambre, 326-45-00. Spéc. jap. Barbecue Coréen.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE - *FLORA DANICA* JARDIN, 142, Champs-Elysées. Tél. ELY. 20-41.

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

ÉGYPTIENNES

AU PIED DES PYRAMIDES, 15, rue Jules-Chaplain, 325-19-15. Seul à Paris. Métro Vavin.

HAITIENNES

LE SOLEIL D'HAITI, 32 bis, r. des *3-Frères (18e), 606-48-63. Jusq. 23 h.*

ILE DE LA RÉUNION

ISLE BOURBON, 18, *rue* Eug.-Sue, 255-61-64. Riz carl. Rougaille Réunion. Fermé lundi.

IRANIENNES

LE TEHERAN, 4, r. de l'Etoile, 17e, *754-53-30. Ses brochettes. Caviar.*

ITALIENNES

GIANFRANCO, 9, rue Racine (6e), près Théâtre de l'Odéon, 326-54-27.
LE SIMPLON, 1, r. Fg-Montmartre. Ts l. jrs. 824-51-10. Pâtes fraîches.
SAN FRANCISCO, 1, rue Mirabeau (16e). *Fermé* lundi. *647-75-44.*
STEFANIA, 39, bd Magenta. Fettuccines à la panna. Cousc. 206-44-47.

JAPONAISES

OSAKA, *163, r. St-Honoré, 260-66-01.* Soukiyaki. Soushi et Tempura.
TOKYO, 9, rue Ialy, 387-19-04. T.l.j. et barbec. coréen. Spéc. grillades.

LIBANAISES

CHEZ PHILIP, 10, rue Daunou (2e), *261-69-01*. Propriétaire *Pierre* Daher.

MAROCAINES

AISSA Fils, 5, r. Ste-Beuve, 548-07-22 T. fin couscous. Pastila. F/dim., l.
LA MENARA, 8, bd de la Madeleine, 073-06-92. F. dim. Cadre féerique.
CHEZ KATY, 17, r. J.-J.-Rousseau, 508-40-10. Tagines. Pastela

MEXICAINES

EL QUETZAL, 28, r. Lavieuville, 18e, 257-36-15. Cuisine authentique.

PORTUGAISES

RIBATEJO 6, r. Planchat, Me Avron, 370-41-03. F./mardi. P.M.R. 60 F.

RÉUNIONNAISES

ILE DE LA REUNION, 118, r. St-*Honoré. 233-30-95. F/Lundi.* Spéc. *de Carry.*

SLAVES ET YIDDISH

JO GOLDENBERG, 7, r. des Rosiers (4e) (accès 18, r. Rivoli). 887-20-16. T. ls j. soirées mus. jusq. *2 h. mat.*

POLONAISES

LA MAISONNETTE POLONAISE - Chez ANIA, 57, rue Clignancourt, 255-67-55. Piano d'amb. F/D., lun.

VIETNAMIENNES

LE NEM, 67, r. Rennequin, 766-54-41. Cuis. légère. Spéc. Grill. Dîn. aux chandel. Cadre tranquille. F/dim.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

PARIS

LE BOCK *LORRAIN*, 27, bd Magenta, 208-17-28. Spéc. lorraines. Jusqu'à 120 couverts.
EL PICADOR, 80, bd Batignolles, 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.
LAPEROUSE, 51, qu. G.-Augustins, 326-68-04. Menus 90, 125, 148 F s.c.
RELAIS LOUIS XIII, 8, r. Grands-Augustins (6e), Cadre historique. De 6 à 34 couverts. 326-75-96.
LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21. F/dim. soir. Menu 30 F T.C.

HORS PARIS

LA RESERVE DU BOIS, île de Puteaux à la Défense et à 10' de l'Etoile - Parking illimité. De 4 à 80 couverts - 772-31-98.
VIEUX GALION**** BOIS de BOULOGNE. LON. 26-10. • Une table raffinée à bord d'un navire du 19e siècle • Réceptions • Cocktails • Séminaires • Présentat. - Park.

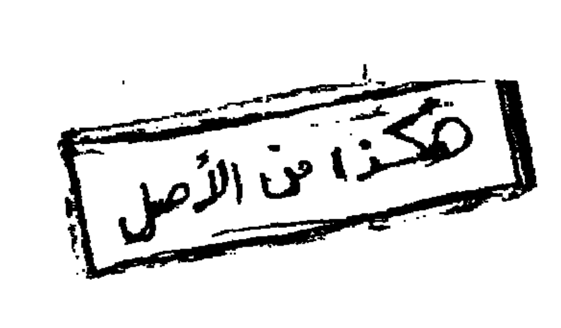
Ouvert après Minuit

GUY, 6, r. Mabillon (6e), 033-87-61. Brésilien. Feijoada, Churrascos
FLO, 63, Fg-St-Denis, PRO. 13-59. Fermé dimanche. *Foie gras frais*
LA CLOCHE D'OR, 3, rue Mansart, 874-48-88. Déj. dîn. soup. jusq. 4 h.
WEPLER, 14, pl. Clichy. 522-53-29
Son banc d'huîtres, ses poissons.
CAVEAU F.-VILLON, 64, r. Arbre-Sec, 236-10-92. On sert jusqu'à 0 h. 30.
MOUTON DE PANURGE, 17, rue Choiseul. 742-78-49. P.M.R. 100 F.

Traiteurs et livraisons à domicile

GUY, plats brésiliens authent. à emporter, 6, r. Mabillon (6e), 033-87-61.





Jeux

échecs nº 762

UN FAUX PLAN

(Tournoi de Tallin, 1978)
Blancs : Romanischin
Noirs : Weinhold
Début anglais.

1. Cf3	d5	14. Da4+!	Ré7 (p)
2. ç4	é6 (a)	15. T×é6! (q)	C×é4
3. g3 (b)	Cf6 (c)	16. Cé5 (r)	Dé8 (s)
4. Fg2	d×ç4 (d)	17. Cç6+ (t)	Rf6
5. Da4+ (é)	Cb-d7 (f)	18. F×é4	g6
6. D×ç4	ç5 (g)	19. d×ç5	b×ç5
7. Db3 (h)	Cd5 (i)	20. b3	Rg7
8. 0-0	b6 (j)	21. Fb2+	f6
9. é4!	Cd5-f6	22. Db5 (u)	Dd7
10. d4! (k)	Fb7 (l)	23. Dé2 (v)	Fd6
11. Cç3! (m)		24. Td1	Dç7
	C×é4 (n)	25. Dd3	Ta-d8 (w)
12. C×é4	F×é4	26. C×d8	
13. Té1!	Cf6 (o)		Abandon.

NOTES

a) Sur cette attaque du pion d5, typique du système Réti, les Noirs ont le choix entre la prise 2..., d×ç4, la défense 2..., é6 ou 2... ç6 et l'avance 2... d4.

b) 3. d4 conduirait au Gambit - D. 3. b3 est également jouable.

c) Une continuation solide mais 3..., d4 peut aussi arriver : par exemple, 4. Fg2, Cç6 ; 5. 0-0, Cf6 ; 6. d3, Fé7. Sur 3..., d×ç4 les Blancs peuvent poursuivre par 4. Ca3 ou par 4. Da4+.

d) Maintenant 4..., d4 serait faible à cause de la réplique 5. b4 !, ç5 (si 5..., F×b4 ; 6. Da4+, Cç6 ; 7. Cé5); 6. Fb2, Db6 (ou 6..., Cç6 ; 7. b5, Cé7 ; 8. é3) ; 7. Db3, Cç6 ; 8. b5, Ca5 ; 9. Dç2, Fd6 ; 10. é3, é5 ; 11. é×d4, é×d4 ; 12. 0-0, 0-0 ; 13. d3 avec une position difficile pour les Noirs. Une autre idée est 4..., Fé7 ; 5. 0-0, 0-0 ; 6. b3, ç5 ; 7. Fb2, Cç6.

é) Et non 5. 0-0, b5 ! Un autre moyen de reprendre le pion ç4 consiste en 5. Ca3, F×a3 ; 6. b×a3, ce qui laisse, en principe, aux Blancs une compensation : 6..., 0-0 ; 7. Fb2, Cd5 ; 8. Dç2, b5 ; 9. 0-0 (ou 9. a4, a6 ; 10. a×b5, a×b5 ; 11. a4), Fb7 ; 10. d3, ç×d3 ; 11. D×d3, a6 ; 12. Tf-d1, Cd7 ; 13. a4, Dé7 ! ; 14. a×b5, a×b5 ; 15. D×b5, Fa6 comme dans la partie Pachman - Polugaievsky (Manille, 1976) qui prit une tournure aiguë après 16. Db3, F×é2 ; 17. T×d5 !, é×d5 ; 18. Té1, Té8 ! ; 19. Cd4, Fç4 ; 20. T×é7, F×b3.

f) Si 5..., Dd7 ; 6. Dç2 ! (meilleur que 6. D×ç4, Dç6 !) et si 5..., Fd7 ; 6. D×ç4, Cç6 ; 7. d4, Tç8 ; 8. Fd2 !

g) Si 6..., a6 ; 7. Dç2 !

h) Une idée originale de Smyslov. Les suites usuelles sont 7. Dç2 ; 7. d4 et 7. 0-0. Romanischin joue généralement 7. 0-0 avec la variante 7..., b6 (ou 7..., a6 ; 8. a4, b5 ; 9. Db3) ; 8. Cç3, Fb7 ; 9. é4, Fé7 ; 10. é5, Cd5 ; 11. Dg4, 0-0 ; 12. d4.

i) 7..., Fé7 achevant le développement de l'aile - R était préférable à cette perte de temps curieuse. Dans la partie Mikhalzisin - Duric (match U.R.S.S.-Yougoslavie, 1977), la suite fut : 7..., Fé7 ; 8. 0-0, 0-0 ; 9. Cç3, a6 ; 10. a4, Cb8 ; 11. Cé5, Dç7 ; 12. Cç4, Cç6 ; 13. d3 (13. Dd8 semble plus fort), Cd4 ; 14. Dd1, é5 ; 15. f4, Fé6 !

j) Ainsi le plan des Noirs consiste à s'opposer au Fg2 en fermant la diagonale a8-h1 par le Cd5. Cette manœuvre paraît douteuse. Ici encore 8..., Fé7 était nécessaire.

k) Que le grand maître soviétique puisse se développer tranquillement en laissant le pion central é4 en prise devrait alerter son adversaire sur la précarité de sa position.

l) La nouvelle perte de temps 10..., C×é4 serait immédiatement punie par 11. d5 ! laissant les Noirs devant des difficultés insurmontables. La menace 11. d5 est déjà effective. Si 10..., ç×d4 ; 11. C×d4 avec un clair avantage aux Blancs. Si 10..., Fé7 ; 11. d5, é×d5 ; 12. é5.

m) Menaçant à nouveau 12. d5 et sacrifiant à nouveau le pion é4.

n) Bon gré mal gré les Noirs doivent entrer dans la machination. Si 11..., F×é4 ; 12. C×é4 ; 13. Cé5 !

o) Si 13..., Fb7 (ç6) ; 14. d5 !

p) Si 14..., Dd7 ; 15. D×d7+, R×d7 (ou 15..., C×d7 ; 16. T×é4) ; 16. Cé5+ suivi de 17. F×f! avec gain d'une pièce. Devant cette constatation, les Noirs doivent se résigner à sortir leur R en é7, là où aurait dû se trouver leur F-R.

q) La réfutation est impitoyable.

r) Menace de gagner la D par 17..., Cç6+ et le Cé4. Les Noirs qui ont perdu le contrôle de la diagonale a8-h1, contrairement à leur plan initial, se trouvent dans une situation désespérée et pourraient abandonner.

s) Si 16..., D×d4 ; 17. Cç6+ et 18. C×d4.

t) Naturellement 17. D×é8+ et 18. F×é4 suffit au gain.

u) Menace 23. Db7+ etc.

v) Menace entre autres 24. F×f6+, R×f6 ; 25. Db2+.

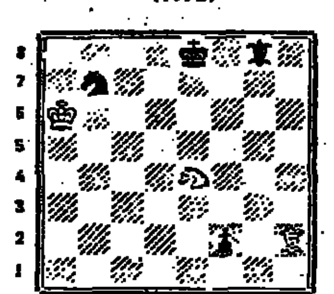
w) Ou 25..., Ff8 ; 26. Dd7+, D×d7 ; 27. T×d7+, Rh6 ; 28 F×f6.

SOLUTION DE L'ETUDE Nº 761
Dr. J. FRITZ.
« MAGYAR SAKKELET », 1974.
(Blancs : Rd1, Ta2, Cf5. Noirs : Rf3, Fé8, Cb8, Pç4.)

1. Ta8, Fd7 ; 2. Cd4+, Ré4 ; 3. T×b8, Fa4+ (si 3..., R×d4 ; 4. Td3 et si 3..., Fg4+ ; 4. Cé2) ; 4. Cç2, Rd3 ; 5. Th2 (et non 5. Td8+, Rç3 ; 6. Td2, Rb2 nulle), ç3 ; 6. Tb4!, F×ç2+ ; 7. Rç1 et les Blancs gagnent.

ETUDE

Dr J. FRITZ
(1975)



BLANCS (4) : Ra6, Fh2, Cé4, Pf2.

NOIRS (3) : Ré8, Fg8, Cb7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 759

L'IMPASSE INTERDITE

Cette donne d'un tournoi à Monte-Carlo montre l'avantage de jouer les chelems à la couleur, mais, même à sans atout, le chelem n'était pas infaisable à condition de savoir qu'une impasse était condamnée.

	♠ R 9 2 ♥ D 9 2 ♦ A 9 7 3 ♣ 9 8 3	
♠ V 8 7 6 ♥ V ♦ R 10 4 ♣ R V 7 6 5	N O E S	♠ 10 5 4 3 ♥ 5 4 3 ♦ V 5 2 ♣ 10 4 2
	♠ A D ♥ A R 10 8 7 6 ♦ D 8 6 ♣ A D	

Ouest ayant entamé le valet de cœur sec, *comment Koltscheff, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir pris l'entame avec le roi de cœur, il a tiré as dame de pique et il est monté au mort grâce au 9 de cœur. Il a alors joué le 3 de carreau pour le 2 et la dame. Mais le roi de carreau était mal placé et Ouest, après avoir pris avec le roi de carreau, a continué pique pour le roi du mort sur lequel Koltscheff a pris soin de *défausser un carreau*. Le déclarant a alors tiré l'as de carreau et *a coupé un carreau* avec l'as de cœur. Les carreaux étant partagés, il a utilisé le quatrième carreau du mort pour défausser la dame de trèfle et éviter ainsi l'impasse à trèfle.

A une autre table, le champion du monde Garozzo avait gagné de la même façon.

En revanche, ceux qui ont voulu essayer le top à « 6 SA » ont chuté ! En effet, il n'est plus possible d'utiliser le partage à carreau, et il est normal, après avoir perdu une levée à carreau, d'essayer l'impasse à trèfle.

Cependant, si Ouest contre, Sud peut gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ! *Comment doit-il jouer* après l'entame normale du valet de cœur ?

Après avoir réalisé neuf levées dans les couleurs majeures (trois à pique et six à cœur), la position est la suivante :

	♦ A 9 ♣ 9 8	
♦ R 10 ♣ R V		
	♦ D 8 ♣ A D	

Il suffit de jouer as de carreau et carreau pour donner la main à Ouest et l'obliger à se jeter dans la fourchette à trèfle.

CONTRE-ATTAQUE DÉSESPÉRÉE

Quand on se rend compte que le déclarant va forcément gagner son contrat, alors il ne faut pas craindre d'employer des mesures désespérées, comme le fit le Néo-Zélandais Roy Kerr dans un match contre les Français au cours du championnat du monde de Venise.

	♠ A 7 ♥ A V 9 5 2 ♦ 9 8 4 3 ♣ D 10	
♠ R V ♥ 6 3 ♦ D V 10 8 ♣ 9 7 6 5 2	N O E S	♠ 10 5 4 3 2 ♥ 10 8 7 4 ♦ 5 ♣ 8 4 3
	♠ D 9 8 6 ♥ R D ♦ A R 7 2 ♣ A R V	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Kerr	Swarc	Wignall	Boulen.
—	—	passe	2 SA
passe	3 ♥	passe	3 SA
passe	5 SA	passe	6 SA...

Ouest ayant entamé la dame de carreau, *comment Boulenger, en Sud, doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Boulenger ayant laissé passé la dame de carreau (pour « rectifier le compte ») quelle est la contre-attaque que Ouest a faite pour faire chuter ce chelem qui était théoriquement imperdable ?

Note sur les enchères :

L'enchère naturelle de « 5 SA » demandait au partenaire de choisir le chelem qui lui semblait le meilleur ou de passer avec le minimum (20 points).

Il est normal également d'arriver à « 6 ♦ » comme le firent les Néo-Zélandais de l'autre table.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble Nº 33

CONCURRENCE DÉLOYALE

TOP-CLUB DE BOULOGNE
4 MAI 1978
PARTIE-JOKER (*)

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	?AEINLR			
2	?EAVMAL	ENLI(E)RA	H 4	64
3	?XSERAD	MALVA(C)EE (a)	8 A	95
4	?EIPZEO	DESAX(E)RA (b)	E 5	118
5	?IEPUMH	OPE(R)IEZ (c)	13 A	123
6	?—ULLAMI	HUPPE (d)	B 10	40
7	?ECFRAT	MA(Q)UILLA (e)	B 1	70
8	?HSSEIT	REACT(I)F (f)	15 A	105
9	?UIAGRT	HISSE(N)T (g)	11 G	76
10	?KUAOED	MUGIRA(I)T	1 A	83
11	?DEU+ELJ	KAON(S)	L 8	46
12	?DEELJ+N	U(S)	H 14	39
13	?—EOJGYD	(A)KENE	8 K	39
14	?OGD+IFO	JEN(N)Y (h)	N 8	56
15	?ODGO+BO	IF(S) (i)	I 6	34
16	?—ETTONW	B(A)GAD (j)	K 5	19
17	?ETTN+BO	S(L)OW	J 11	32
18	?N+NDOOM	BOTT(E)E	O 1	33
19	ON+RVUUT	DOM(I)NO	2 J	22
20	ONRVU	TRUC	D 12	16
21	R U décomposé	VONT	4 L	14
22		VU	L 4	9
23		RE	M 7	6
24			TOTAL	1 139

(*) Chaque tirage comporte un joker, celui-ci étant remplacé sur le scrabblier par la lettre qu'il est censé représenter. Top-club de Boulogne, 8, rue Maurice Delafosse, 92100 Boulogne.

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS

1. Saintjean - Hannuna, 1 073 (94,21 %). 2. Desmoulins-Lahmi, 1 072 (94,12 %). 3. Martine Wenaere-Charlemagne, 1 067 (93,68 %).

NOTES

a) Terme de botanique (cotonniers, fromagers, mauves).
b) Ou EX(T)RADAS.
c) Ou E(C)OPIEZ.
d) PHO(N)E, A11, perd 1 point.
e) Coup brillant, le remplacement d'un joker par une lettre chère étant malaisé. ILLUMI(N)A, 7H, 60.
f) CA(L)FATER, 10G, 72.
g) Ou SCHIS(T)E.
h) Machine à filer le coton.
i) FRIC, D12, 28.
j) Orchestre breton à base de binious (mot entré au P.L.I. en 1975. Solo Wenaere-Charlemagne. Le premier joker reste sur le scrabblier.
k) Le deuxième joker reste sur le scrabblier.

Bibliographie

Ayant, à longueur de colonne, déploré les lacunes et les incohérences du *Petit Larousse illustré*, nous sommes très heureux de pouvoir faire l'éloge de son petit frère nouveau-né, le *Larousse du scrabble*, de Michel Pialat. Conçu et partiellement réalisé dès 1974, cet ouvrage donne les mots correspondant à tous les tirages de 2 à 8 lettres. Ses principales qualités sont sa rigueur et sa présentation (un simple coup d'œil permet de repérer les tirages donnant plusieurs anagrammes). Une cinquantaine d'astérisques renvoient aux pages roses où sont expliqués les cas litigieux : mots valables au scrabble, mais pas *aux Chiffres et aux lettres* (agrume, boulée, etc., plus tous les mots disparus du PLI depuis l'édition 1973), et *vice versa* (aoûts, bezoard), et même certains mots refusés dans les deux jeux, mais à tort, d'après l'auteur (gradée, lorries). Il aurait été préférable de distinguer ces trois cas par des sigles différents. Mais gageons que les corrections apportées aux prochaines éditions du PLI permettront de gommer bon nombre de ces astérisques. Le *Larousse du scrabble* concurrence directement *le Grand Dictionnaire du scrabble*, d'Annie Carilion et Béatrice de Goutel (Hachette). Le premier est le seul à inclure les mots courts (moins de sept lettres), mais le deuxième est plus pratique pour trouver les scrabbles : une seule recherche donne tous les scrabbles possibles avec les lettres d'appui libres alors que, dans le Larousse, il faut autant de recherches que de lettres d'appui.

L'un est sans doute mieux rêvé,
Mieux conduit et mieux achevé ;
Mais je voudrais avoir fait l'au- [tre...

★ *Larousse du Scrabble*, relié : 59 F ; broché : 29 F.

PENTASCRABBLE
de M. J.-M. Jouannet

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

AEEGPRS — AEIIMRS
ADEENPR — ADELORS
AELO?RY

Solution proposée : plus de 550 points.

Exceptionnellement, ce pentascrabble sera primé par quatre *Larousse du scrabble*. Tirage au sort en cas d'ex-aequo.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 27.

MAKHZEN, H 8, 128 - BAPTISA, 1 4, 80 - RESEQUE, J 8, 89 - SYSTOLE, 15 H, 206 - BRANCHIES, 11 C, 126 - TOTAL : 629 points. Cette solution officielle est battue de six points par Mme Y. Levin, de La Ciotat : MAKHZEN, H 8, 110 - BAPTISA, 13 C, 106 - RESEQUEE, 11 E, 110 - SYSTOLE, 14 I, 124 - CINABRES, O 8, 185.

● *Tournoi inaugural de l'Atelier Scrabble de Melun en deux séances au Club de la Plage, samedi 17 juin, à 14 heures.*

MICHEL CHARLEMAGNE.

Hippisme

VICTOIRE DE LA CASAQUE BOUSSAC

PRIX LUPIN à Longchamp ; prix Jean de Chaudenay à Saint-Cloud ; Irish Guinées au Curragh : la saison des courses prend le mors aux dents.

A Longchamp, la victoire revient à Acamas. *A l'entrée de la ligne droite, il est encore avant-dernier, avec* Rusticaro. *Mais, d'évidence, il a davantage de ressources que ceux qui sont devant lui. En 200 mètres, tantôt plongeant à la corde, tantôt revenant au milieu du peloton, se faufilant dans tous les cas avec la même bonne volonté, il gagne sept ou huit places. Il arrive alors juste derrière les deux chevaux de tête,* Pyjama Hunt *et* Gay Mecene, *mais il n'a plus le temps, avant le poteau, de les contourner. Coup d'audace, qui fait crier au génie quand il réussit et suscite la grogne quand il échoue : son jockey, Yves Saint-Martin, le lance dans l'étroit intervalle existant entre les deux chevaux. Par chance, au même instant, Pyjama Hunt s'écarte légèrement vers l'extérieur. Acamas, que n'effraient pas les moulinets de cravache des deux autres jockeys barrant le couloir devant ses yeux, s'engage, vient au flanc de Pyjama Hunt et de Gay Mecene, sans les toucher, baisse la tête sous les cravaches (qui, dans un tel cas, font toujours semblant de ne voir que tardivement l'arrivant), jaillit et gagne par une longueur.*

Longchamp applaudit longuement. C'est un hommage au jockey mais aussi à la casaque. Acamas *appartient à Marcel Boussac. C'est avec tristesse qu'on suit, ici, les péripéties dramatiques de la fin d'un règne industriel et de la fin d'une vie. Marcel Boussac est, en dépit d'erreurs dans les dernières années de sa présidence à la Société d'Encouragement, l'homme qui, de toute l'histoire des courses en France, a le plus et le mieux œuvré pour elles. Longchamp lui doit son prestige et ses spectateurs une large part de ce qui est leur plaisir du dimanche. C'est dire avec quelle chaleur ils accueillent ce succès de ce qui subsiste de son écurie, succès le plus marquant depuis ceux de* Dankaro *— hélas mort à quatre ans — en 1974.*

Acamas, *dernier rameau d'une souche introduite dans l'élevage Boussac voilà un demi-siècle, va-t-il faire éclater le plus beau bouquet au moment où l'arbre paraît condamné ? Il a en tout cas témoigné, dans ce prix Lupin, de plusieurs des qualités qui font les grands champions : calme et sang-froid, qui évitent toute dépense inutile d'énergie avant le départ et pendant la première partie d'un parcours ; extrême docilité, qui permet au jockey de ne placer l'attaque que lorsqu'il le juge bon et, alors, de choisir même la voie la moins engageante ; pointe de vitesse finale susceptible, en 100 mètres, de renverser toutes les situations. Oui, de l'étoffe de « crack »... Marcel Boussac, qui ne vient plus aux courses depuis deux ans, n'a pas vu courir son cheval, même à la télévision puisque celle-ci n'a donné aucune image de la course ; mais nous pouvons lui confirmer ce que lui ont probablement rapporté ses proches : il y a en puissance, en cet* Acamas, *toutes les joies — ou, maintenant, tout le réconfort, — que déroulaient jadis les sabots de* Djebel, *de* Pharis *ou d'*Ardan.

Quelques autres enseignements du « Lupin » : Nishapour *ne tient pas 2 000 mètres ;* Pyjama Hunt, *qui a attaqué peut-être un peu tôt, mais a déployé alors de très belles foulées, est digne du Derby anglais, auquel il est, dit-on, destiné ;* Gay Mecene *ne paraît pas être le champion qu'espérait son entourage, ni* Rusticaro *celui que, nous, nous espérions ;* Opus Dei *est à ajouter au chapitre des illusions perdues.*

Le mariage du fer et du roc

Terrible arrivée, à Saint-Cloud, où Guadanini, Dom Alaric *et* Trillion *se sont, sous une volée de coups de cravache, livré une bataille d'une âpreté rappelant celle de certains duels de légende :* Djebel-Le Pacha, Prudent-Abdos, Crepellana-Saraca. *Heureusement, il s'agit de sujets de quatre ans : des « trois ans » auraient pu rendre l'âme dans l'affaire, comme le firent, dans ces célèbres matches du passé,* Prudent, Abdos, *et, à un degré un peu moindre,* Crepellana.

En fin de compte, la victoire est revenue au cœur de Guadanini *et à la cravache de Philipperon, avec une tête d'avance sur* Dom Alaric, *lui-même séparé de* Trillion *par une courte tête.* Guadanini, *qui allie le « sang »* Rothschild *à celui de feu l'élevage Forget (autant dire un mariage du fer et du roc), progresse de sortie en sortie. C'est le type de cheval dur, capable d'attaquer de loin, qu'on trouve presque toujours dans les trois premiers de l'Arc de Triomphe et qui, souvent, y crée la surprise. Il faudra se souvenir de lui au mois d'octobre, même si, d'ici là, la débauche d'efforts à laquelle il a dû consentir lundi entraîne chez lui une baisse de forme. On peut cependant considérer que le numéro un des « vieux » chevaux reste la pouliche américaine* Trillion. *Elle rendait, en absolu, 1 livre aux deux mâles, ce qui, avec le poids pour sexe, lui faisait supporter un désavantage de 4 livres. Théoriquement, une telle surcharge correspond à un handicap d'environ deux longueurs.* Trillion *n'a été battue que de moins d'une demie. Il en reste donc plus d'une et demie à son crédit.*

Double succès comportant des attaches françaises, au Curragh. Les Irish 1 000 Guinées, ont été gagnées par More So, *entraînée sur place par Prendergast, mais qui appartient au plus parisien des américains de Longchamp,* Larry Gelb. *Celui-ci, retiré des affaires à la soixantaine, après avoir fait fortune dans la mise au point et les premières fabrications d'un cosmétique, ne s'est pas contenté, lors de son installation hippique en France, voilà une quinzaine d'années, d'y mettre en pension des sujets importés d'Amérique. Il a jeté l'encre, fondant notamment un haras près d'Argentan. Il avait déjà eu, chez nous, d'excellents chevaux, comme* Dundee, Dilettante, Toujours Prêt. *Victorieuse d'une des plus grandes épreuves du calendrier britannique,* More So *les dépasse déjà en prestige.*

Le gagnant des Irish 2 000 Guinées, Jaazeiro, *était entraîné l'an passé en France, où il avait notamment fini à trois quarts de longueur de* Acamas *(ce qui, avec le recul, contribue à asseoir la valeur internationale de celui-ci).* Soureen Vanian, *son unique propriétaire jusque-là, le vendit partiellement au cours de l'hiver, au milliardaire anglais* Robert Sangster. Jaazeiro *fut alors envoyé outre-Manche. Une ombre à son sujet, que nous a révélée* Soureen Vanian : *il ne tient pas la distance ; 1 600 mètres restent, à trois ans, son maximum.*

Rencontré, à Longchamp, un autre propriétaire, malheureux celui-ci, Walter Haefner : *son* Super Concorde, *si brillant l'an passé et si décevant dans la poule d'essai, est sérieusement malade. Les vétérinaires ont décelé un dérèglement sanguin, avec une prolifération des globules rouges. Hors course peut-être jusqu'à l'automne.*

LOUIS DÉNIEL.

Le Monde

culture

LE XXXIe FESTIVAL DE CANNES

Grâce à des producteurs comme David Puttnam...

Pour *Midnight Express*, ils sont trois : Alan Parker, Alan Marshall, et David Puttnam. Le premier est le réalisateur, et les deux autres, les producteurs, mais à *Cannes, on se* tourne plus volontiers vers ces derniers. Par exemple, le lieu commun c'est : il n'y a plus de cinéma anglais, *mais il y a des gens comme* David Puttnam. A cela David Puttnam répond par une question : qu'est-ce que le cinéma ?

« *Si le cinéma*, dit-il, *c'est le producteur, alors il n'y a pas de crise : on tourne plus de films que jamais, il y a plus de gens que jamais pour les regarder. Si l'on considère le cinéma en tant que spectacle alors oui, la crise est là. Si j'étais propriétaire d'une salle, je serais vraiment pessimiste. Mais je suis producteur, donc optimiste.* » A la base de cette constatation, on trouve comme d'habitude la *télévision, qui profite* du cinéma, accapare les spectateurs *pour* des films qu'ils voient gratuitement. Ce sera à l'Etat de rétablir un équilibre entre toutes ces compo*santes*, estime David Puttnam.

L'industrie cinématographique allait très mal en Grande-Bretagne, et effectivement, David Puttnam a fait travailler de jeunes réalisateurs et leurs films ont eu du succès : Ken Russel avec *Mahler* et *Lisztomania*, Philippe Mora avec *Svastika*, Alan Parker avec *Bugsy Malone*, Ridley Scott avec *les Duellistes*, qui a eu le *prix spécial du jury l'an dernier. Un* projet commun se prépare : Ridley Scott va diriger un *Tristan et Yseult* qui coûtera très cher.

David Puttnam a trente-sept ans et il est producteur depuis dix ans, le temps de voir le prix des films doubler et celui de la promotion *tripler. Il a toujours été un cinéphile* vorace et, à seize ans, il voulait entrer dans le monde du cinéma qui s'est révélé inabordable. Il s'est rabattu sur la publicité, où il a gagné beaucoup d'argent. Il a trouvé sa voie en s'associant avec un ami, et s'est lancé dans la production sans rien en savoir. Il dit que ce n'est pas un métier où l'on devient riche, mais comme il a notamment compris qu'il faut produire pour la télévision (il ne croit pas à la spécificité des films selon l'écran qui les reçoit), il travaille.

Pour les deux tiers des films qu'il monte, il choisit le metteur en scène. *Mais* ce qu'il préfère, c'est la rencontre à mi-chemin, à partir d'une idée. Il se méfie des livres, des scripts trop écrits. A l'encontre de *certains producteurs, qui, dit-il, « veulent être d'accord avec le studio tout entier »*.

Il préfère le mariage *solide* avec le réalisateur. Si celui-ci ne respecte pas le contrat (moral), s'il change de film en cours de route, il intervient, *pour rétablir la pureté de la* version d'origine et maintenir la ligne fixée. Pour lui, le producteur est le représentant du public.

Pour les cinq années à venir, David Puttnam annonce une « école anglaise », le rôle d'une génération qui s'attachera à un cinéma de fiction, avec un retour à la narration, la référence étant l'Américain Coppola. Il cite Ken Loach *(Family Life)*, Michael Apted *(Stardust)*, Franck Roddam, Aldren Lyne, Ridley Scott et bien sûr Alan Parker. *Ce qu'il déplore* maintenant, et ne s'explique pas, c'est que l'on trouve de beaux scripts, mais peu de tempéraments de *metteurs en scène énergiques*. Enfin, *il pense que le cinéma* d'un pays vaut par une qualité moyenne très élevée, attirée vers le haut par des personnalités d'avant-garde.

CLAIRE DEVARRIEUX.

■ Une vente aux enchères des biens de la Callas aura lieu le 24 juin à l'hôtel *George-V* à Paris. Le produit de la vente — elle comprendra différents objets, depuis le piano de la cantatrice jusqu'à des tableaux de valeur en passant par des ustensiles de cuisine — sera partagé entre les héritiers.

Revivre à Madrid

Depuis quelques jours, les Espagnols peuvent voir dans un cinéma de la capitale Mourir à Madrid, *le long métrage réalisé, en 1962, par Frédéric Rossif. D'autres films sur la guerre civile ont précédé celui-ci. Avec le retour à la démocratie, les Espagnols se sont empressés de restituer sur l'écran certains faits d'histoire qui avaient été falsifiés par le régime antérieur. Mais l'ouvrage de Rossif a été accueilli avec une ferveur particulière.*

« Il a été fondamental dans la culture espagnole de l'exil, *écrit l'hebdomadaire* la Calle. *Il a été* pour nous un ballon d'oxygène, une recharge d'énergie. » *Avec ce regard objectif, dépassionné, que l'Espagne jette aujourd'hui sur son passé, les critiques ont noté le ton un peu trop lyrique du film, et relevé ses failles. Les conflits internes qui ont déchiré le camp républicain, les luttes de classe qui sous-tendaient la guerre entre les deux Espagnes, ne sont pas montrés, ont écrit certains commentateurs, qui saluent malgré tout, dans le travail de Rossif, un modèle du genre.*

La réaction la plus remarquable est celle des spectateurs. Un silence tendu, presque poignant, accompagne de bout en bout la projection. Aucun commentaire, aucune exclamation, ne ponctue les images les plus odieuses ou les plus dérisoires. Une seule manifestation brève, mais chaleureuse. Quand une voix « off » répète la célèbre apostrophe d'Unamuno aux fascistes : « Vous vaincrez mais vous ne convaincrez pas ». *la salle éclate alors en applaudissements. Puis le silence revient jusqu'à la fin, accueillie avec un mutisme impressionnant.*

CHARLES VANHECKE.

Le charme désuet de l'ancienne Hongrie

En 1976, on avait vu, à Cannes, le premier long métrage d'Alan Parker, *Bugsy Malone*. C'était une parodie des films de gangsters des années 30, entièrement jouée par des *enfants* travestis. Aucun rapport entre *cette comédie rétro* et *Midnight Express*, second long métrage du réalisateur anglais, en compétition dans la *sélection* britannique. Ce film retrace l'histoire vraie d'un jeune Américain, Billy Hayes, arrêté en 1970, en Turquie, pour avoir tenté de sortir, en *fraude*, 2 kilos de haschich, condamné à quatre ans de prison pour ce délit, puis à trente ans, au moment où il allait être libéré.

Qu'il y ait eu erreur de jugement, *que Billy Hayes ait servi de bouc* émissaire dans un jeu politique mené à propos du trafic de drogue Turquie-Etats-Unis, que la vie carcérale soit *pénible là-bas* comme ailleurs, nous y croyons volontiers. Mais Alan Parker se préoccupe peu des problèmes de justice et de *morale* dans les relations internationales. Il brouille les cartes sur les dangers de la drogue et ses filières, et se déchaîne dans une *mise* en scène grandiloquente (savoir-faire technique et goût des effets qu'il ne faut surtout pas prendre pour un style) contre les hommes qui sont censés représenter, pour lui, une société, un pays. *Il ne montre que personnages cor*rompus, brutaux, bêtes, méchants, vicieux, pour lesquels il a choisi des acteurs, typiques jusqu'à la carica*ture, de l'* « *étranger* basané ». En revanche, il trouve toutes les excuses à son « bon garçon » américain, touriste fumeur de « hasch » qui a *surtout* péché *par* maladress[e]. Jeté dans la prison infernale d'[un] pays de sauvages, Billy Hayes (c[ou] plutôt, Brad Davis, jeune acteur su[r]prenant, qui trouve, ici, son premi[er] grand rôle) subit des scènes de vi[o]lence filmées avec insistance, et s'[en] sort grâce à la volonté bien conn[ue] du héros anglo-saxon qui ne d[oit] jamais désespérer. Il y a pire da[ns] *Midnight Express*, que des compl[ai]sances commerciales : un esp[rit] xénophobe, pour ne pas dire racis[te,] qui rend le film insupportable [et] dangereux.

On apprécie *vivement*, p[ar] contraste, la délicatesse avec laque[lle] le Hongrois Karoly Makk (dont [on] n'a pas oublié *Amour* et *Jeux* [de] *chats*) *traite avec Une nuit tr*[ès] *morale* un sujet scabreux : l'arriv[ée] dans une maison close, qu'elle pre[nd] *pour une* pension de famille, d'u[ne] vieille femme de province, mère d'[un] étudiant logé chez « madame » et s[es] filles. Cette adaptation d'une *nouvel*[le] *de* Sandor *Hunyady* nous rappell[e] évidemment, certains contes de Ma[u]passant. La reconstitution d'un bord[el] Belle Epoque à la hongroise, le[s] charmes esthétiques des images d[e] Janos Toth, tout un climat désue[t] joliment restitué, *soutiennent un réci*[t] un peu frêle, dont les situations s'étirent parfois. Mais Karoly Makk a trouvé un ton particulier entre *comédie et drame, sans appuyer sur* le trait réaliste ou satirique. Il a rendu attachants des personnages qui auraient pu paraître conven*tionnels*. L'octogénaire Margit Maky domine l'interprétation.

JACQUES SICLIER.

Notes

Expositions

Les interférences de Paul Jenkins

« Notre monde lumineux est pris dans la réfraction, dans l'interpénétration », confiait Paul Jenkins dans un entretien avec Michel Butor. Concevant la peinture comme un processus avant tout visionnaire, il nous offre une série de grands formats verticaux (dont les titres comportent toujours le mot « phenomena ») à la transparence intérieure et diffuse. Il y a chez lui une recherche *du temps perdu ou plutôt* une recherche d'un temps qui n'a pas encore été découvert, un temps géologique, enfoui, dissimulé dans les harmonies précieuses et violentes des couleurs.

Ces surimpressions de nappes colorées, fluides, n'envahissent presque jamais totalement la toile impeccablement préparée. Un flacon de couleurs liquides se jette sur le tableau et la brosse à long manche ou le célèbre sabre d'ivoire canalise le hasard. Des essences irisent certaines *masses sans que les autres* en pâlissent. Les sous-titres parlent de golfes, d'astres, d'isthmes et de péninsules...

Tendue entre un désir d'échappée et une volonté de recentrage, *la* peinture de Jenkins tire de cette tension une étrange fascination. Ses aquarelles, plus sobres et plus ambiguës, dont les bords internes sont effrangés par une lumière gris bleuté, participent elles aussi de ce double mouvement. Ce sont ces interférences qui font de ce peintre un artiste *séduisant* et illusoire comme ses dérives.

★ Le Balcon des arts, rue Saint-Martin. Jusqu'au 26 mai.

Amiens sur velours

Amiens est la ville du velours. Il n'est donc pas étonnant que sa Maison de la culture consacre une exposition au velours. Pour Claude Engelbach, responsable des expositions, il fallait chercher quel pouvait être le produit assez connu de tous, au-delà même des limites *régionales*, dont *l'histoire* rendrait le regard des visiteurs plus attentif à leur ville et à eux-mêmes. « A l'heure des reconversions, dit-il, il ne semble pas inutile de rappeler un passé proche et d'éclairer un aspect d'Amiens pour ceux qui s'en souviennent et les nouveaux Amiénois. » Le but est de montrer « ce que fut le travail à Amiens à travers le plus illustre de ses produits », mais aussi « en quoi le velours est devenu un signe ».

Ce travail, à la fois didactique et *artistique, a été confié à Patrice* Hugues qui aurait à sa disposition l'immense hall d'exposition. Cet agrégé d'histoire de quarante-huit ans est aussi un créateur particulièrement attiré par les tissus (il a déjà exposé deux fois dans les mêmes lieux en 1972 et 1974). Il affirme : « Par les voies de la sensibilité autant que par celles de la connaissance, à vrai dire par l'une et par l'autre mêlées, je vis le velours comme une aventure. »

Velours luxe, flots de velours, mais aussi histoire des ouvriers, des coupeurs, des confectionneurs. Velours lisse ou à côtes. Retour en arrière d'un siècle ou deux siècles. Des noms : Morgan, marchand drapier ; *Roland, inspecteur général des* manufactures de Picardie de 1780 à 1784, ministre de l'Intérieur en 1792 et dont la *femme* fut guillotinée. Des coupeurs dont l'histoire n'a pas gardé le nom mais dont on peut voir les outils, la table, l'horloge, la cafetière...

MICHEL CURIE.

★ *Maison de la culture, jusqu'au* 28 mai.

Théâtre

« Les Fourberies de Scapin »

Le décor (de Jean-Philippe Bertrand) est constitué de filets de pêcheur et de mâts placés sur un *fond bleu layette. Quelque chose* fait que ce décor ne respire pas : peut-être est-ce le côté garniture de devanture de restaurant maritime ?

Les costumes (de *Daniel Oger*) sont dessinés sans lien avec les personnages, c'est une garde-robe rouge, laide, lourde : on dirait que tout le monde porte un uniforme de maître d'hôtel à Versailles.

La mise en scène (de Pierre Boutron) est essentiellement extérieure. Aucune étude de fond, aucun caractère. Il s'agit simplement, pour les comédiens, de faire les pitres. Les personnages de la pièce ne sont pas abordés. Ils ne sont que des carcasses dans lesquelles les acteurs se glissent pour faire des grimaces.

Francis Perrin (Scapin) donne le ton : strabisme, boitillement, bégaiement, imitation d'accent petit-nègre ou faux-arabe, imitation d'homosexuel féminisé, toute une panoplie d'effets de surface où le Scapin de la pièce n'est pas une seconde pris en charge. Maurice Risch (Argante), André Gille (Géronte), tous les autres suivent le mouvement.

Tout cela est pauvre, faible, débile. Triste.

MICHEL COURNOT.

★ Athénée, 21 heures.

■ La Société des auteurs et compositeurs dramatiques a attribué ses prix pour 1978 à Gabriel Arout (théâtre), Daniel *Lesur (musique)*, Maurice Failevic (télévision), Madeleine Ricaud (radio), Agnès Varda (cinéma), Guy Lafarge (prix Maurice-Yvain), Guy Foissy (prix Courteline), Michel Vinaver (prix Lugné-Poë), Christian Vebel (prix André-Barde), Lily Sion (prix spécial Paul-Gilson pour le théâtre radiophonique).

Exposition

L'AFFICHE AMÉRICAINE AUX ARTS DÉCORATIFS

(Suite de la première page.)

La production d'affiches américaines est ainsi marquée par l'interpénétration des styles. Celles du Push Pin Studio avec Milton Glaser et Seymour Schwast font la synthèse entre l'imagerie *pop* et l'humour *dada*. Souvent toutefois, le grand public passe à côté de ces « allusions » artistiques, surtout lorsque l'affiche se contente d'être une variation sur la manière même du peintre, comme c'est le *cas de Stella pour le* Lincoln Center, de Lichtenstein pour le bicentenaire des Etats-Unis ou de Sam Francis pour la campagne électorale de Mc Govern.

L'autre secteur vivace est l'affiche politique et sociale. Dans ce cas elle a besoin d'une bonne cause qui motive l'artiste et lui donne l'énergie pour créer ; cela vaut aussi bien pour la guerre du Vietnam que pour la révolution d'Octobre il y a soixante ans ou, plus près de nous, pour les événements de mai 1968, qui stimulèrent l'atelier populaire de l'Ecole des beaux-arts.

L'affiche de l'humoriste Tomi Ungerer, qui traite de l'antagonisme du *Black and White Power*, est une des meilleures de cette exposition, avec celle de Georgia O'Keeffe contre la pollution, qui donne une vue poétique inattendue de la planète. Mais les idées ne sont pas toujours aussi nettement dégagées. Souvent, au lieu de se mettre au service de l'idée, l'artiste se met au service de son propre style. Si bien que, sous ses apparences triomphantes, l'affiche américaine est loin de bien se porter. D'un côté, des affiches de grande consommation, dont le contenu est simplifié ; de l'autre, des affiches culturelles, faites pour un public de musée, que l'on retrouve souvent encadrées, comme des lithographies industrielles, ce qu'elles sont la plupart du temps.

JACQUES MICHEL.

★ L'affiche américaine de 1945 à 1975, au musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli.

CORRESPONDANCE

Pas de censure au Salon de mai

A la suite d'une information parue dans le Monde *du 3 mai sur un acte de « censure » exercé contre Pedro Uhart au Salon de mai, nous avons reçu du Comité du Salon une lettre dans laquelle on lit notamment :*

Qu'un *artiste mécontent tente* de camoufler un simple fait divers en affaire politique, voilà qui est abusif et inacceptable. Qu'on en juge. Son idée, qu'il estime *inédite, géniale, et qu'il prétend* mettre inopinément en application, consiste à mettre à la disposition des visiteurs des pots de peinture destinés à maculer sa *toile et, pourquoi pas, les murs* ou les œuvres voisines. Nul ne s'étonnera que le Comité du Salon de mai n'ait pu souscrire à cette aimable distraction et se *soit* montré peu désireux de voir les lieux convertis en atelier d'enfants ou en champ de tir. Que l'on se rassure pour autant, puisque l'œuvre du protestataire est toujours en bonne place et, qui plus est, reproduite dans le catalogue.

■ « *Da* », une pièce de l'auteur irlandais Hugh Leonard, a été désignée, le 16 mai, par les critiques new-yorkais comme la meilleure mise en scène de l'année à Broadway. La comédie musicale « Ain't misbehaving », qui retrace la vie et l'œuvre du pianiste de jazz Fats Waller, a été choisie comme meilleure production *musicale*.

Théâtre

« Un caprice » et « le Triomphe de l'amour » à la Comédie-Française

On vient de créer le Triomphe de l'Amour à la Comédie-Française. Voilà cette pièce de Marivaux entrée au répertoire. Au théâtre de Molière est d'autre part repris *Un caprice*, « proverbe dramatique », déjà représenté là mille cent dix fois en cent trente et un ans (la dernière remonte à 1971). Ces deux histoires d'amour sont montrées le même soir, à la suite. Musset d'abord, puis Marivaux. Et le premier a eu raison du second.

Pourtant Yves Gasc, nouveau pensionnaire, a dû beaucoup songer à la mise en scène qu'il allait présenter de l'intrigue pseudo-grecque : dans sa tête et dans son cœur, les mots du *Triomphe de l'Amour* devaient résonner très clair, s'orner de subtiles couleurs. Les choses ont pris sur le *plateau la teinte « rose-thé »* — vieux rose un peu pâli des costumes avec nuances dans les tons, éclairages d'une lumière comme voilée. La douceur est excessive au jardin du philosophe Hermocrate : les contours des néo-ruines — fragments d'une colonne dorique et d'une statue gigantesque — deviennent flous. Les racines, le liseron, ou le lierre, agrippés au mur d'enceinte et aux grilles du portail, semblent des plantes domestiques. Végétation anodine, sans rien de sauvage, ou d'envahissant, rien de résistant. Ainsi que les costumes, le décor est de Dominique Delouche : un cadre qui pourrait *se prêter à l'affaire, si une* « *affaire* » était en jeu. Car les images ont été voulues ainsi, à en juger par le dernier tableau, précieuse réminiscence de quelque Fragonard aux personnages immobilisés. Mais sur cette toile de fond statique, devant ce mur qui s'ouvre davantage à chaque acte, rien ne se passe.

Pourtant Michel Aumont saurait être le raisonneur sec découvrant les illusions du cœur et ses peines. Il est là, pauvre Hermo*crate, en panne de partenaires*. En panne en premier lieu d'une femme à découvrir sous les habits d'homme de la princesse Léonide (alias Phocion, pour les *besoins de la machination). Phocion a beau lui dire « Appelez-moi Aspasie »* (deuxième nom d'emprunt, féminin), il ne se passe rien. Ainsi, par ricochets, l'action étant nouée très serré, toutes les relations, feintes ou véridiques, sont amorties, réduites, anéanties.

Rouge ou bleue

La pièce, dira-t-on, n'est pas du meilleur Marivaux. Imaginez cette *histoire* de l'héritière d'un trône usurpé à la recherche du prince légitime, lui-même pris en otage philosophique : Léonide travestie séduisant la sœur mûre du docte père adoptif, avant de berner celui-ci, tenant des Lumières hostile à la société et aux femmes. Figurez-vous l'ébahissement du jeune Agis jusqu'alors confiné dans le savoir et la haine du beau sexe, ses débuts d'émois et la complicité d'une suivante, d'un Arlequin malin et d'un jardinier patoisant. Deux fausses demandes en mariage pour une troisième en forme de coup monté. C'était aussi, cette pièce, la chance de montrer les pièges du dédoublement, le trouble d'une femme prise à son *manège* de *travesti* séducteur, les faux fuyants du mensonge, les feux-follets des sens trompeurs.

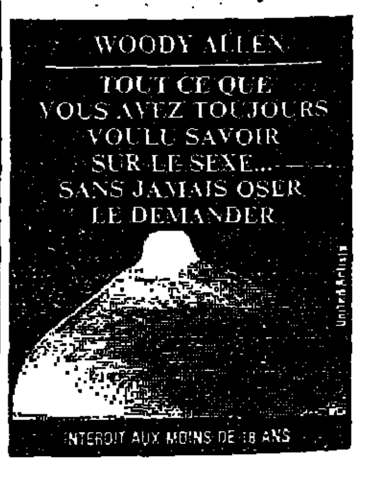
Et bien non. Fanny Delbrice, placée au centre de ces interconnections complexes d'attirances, manque de l'élémentaire naturel. Elle redoute les silences. Comme si elle passait un examen (une audition) elle veut tout dire (tout faire). Elle ne s'arrête pas d'un numéro à l'autre. Elle oublie de changer de ton. Surtout elle ne *se risque jamais trop avant*. En face d'elle, tentent de se situer Raymond Aquaviva, Yvonne Gaudeau, Dominique Constanza, Yves Pignot et Gérard Giroudon. Ils se définissent à l'excès. Ils sont enfermés dans les utilités. « *Ah*, — Comme diraient les héros de Marivaux » — *quelle aventure !* »

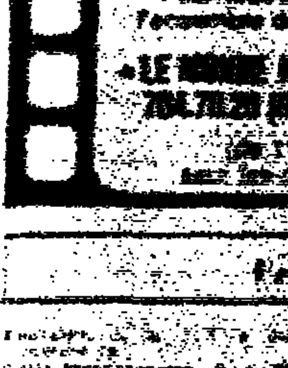
A cause d'une femme... A cause de deux femmes dirigées par Michel Etcheverry. *Un caprice*, d'Alfred de Musset redonne à ceux qui la savent, la joie d'écouter ce petit morceau si bien fabriqué, de regarder du bon théâtre. Autour de Jacques Toja en mari libertin et pour une histoire de *bourse rouge ou bleue*, Catherine Salviat — jeune épousée — et Geneviève Casile — Mme de Léry, mondaine honnête, drôlesse tendre — son les comédiennes qu'il fallait. Il y a du feu dans la cheminée de la chambre où une des dames pour son amie gagne la partie engagée, en débitant des phrases définitives du genre « *Quand le thé est mauvais il faut le jeter.* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Français, 20 h. 30.















SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Coppelia.
Salle Favart, 19 h. 30 : Ecole de danse de l'Opéra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Un caprice ; le Triomphe de l'amour.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Récital Emile Nelligan.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Yiddisch Story ; 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shabrazade dit. — Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Si l'été revenait.
Cité Internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — La Resserre, la Marmite. — Grand Théâtre, 21 h. : Dialogues d'exilés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia
Epicerie, 20 h. 30 : Michaël Kohlhaas.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 19 mai

Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h 30 : Trois lits pour huit
Maison des Amandiers, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Mathurins, 20 h 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Chris et Laure.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 15 : A Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous
Le Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillières-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petits-Pavés, 21 h 30 : Flash dingue ; 22 h. : M. Fontenay ; 23 h. 30 : Poésie.
Le Plateau, 20 h 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 23 h. 30 : D. Veda.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 22 h. : C. Astier. — II, 20 h. 30 : C. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, salle J.-Vilar, 20 h. 30 : F. Béranger.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Rufus.
Bourg-la-Reine, CAL, 21 h. : Los Jaivas.
La Celle-Saint-Cloud, théâtre, 20 h. 45 : Si Sacha nous était conté.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : le Bonnet de fou.
Choisy, théâtre P.-Eluard, 21 h. : l'Epreuve.
Créteil, maison A.-Malraux, 20 h. 30 : le Misanthrope.
Ermont, théâtre P.-Fresnay, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Hartmann (Rossini, Mozart).
Evry, Agora, 21 h. : Jazz New Orleans.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-reux.
Levallois, C.C. P.-V.-Couturier, 21 h. : musique vietnamienne.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Una Ramos.
Montreuil, Conservatoire, 20 h. 30 : J. Kantorow, M. Gellot, P. Muller (Lœillet, Ibert, Saint-Saëns, Martelli).
Palaiseau, Ecole polytechnique, 21 h. : Bernard Haller.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : le Retour de Bertolt Brecht.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h : Y'a du va et vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Quatuor Parthenia ; 21 h. : J. Léandre, contrebasse.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado, sol. M. Pollini et Y. Minton (Beethoven).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : P. Amoyal et A. Queffelec (Tartini, Beethoven, Franck, Debussy).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. K. Kondrachine, sol. B. Ringeissen (Saint-Saëns, Rimski-Korsakov).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Atelier Voix (Cavalieri, Mozart, Wagner, Wolf, Schubert).
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano (Bach).
F.I.A.P., 20 h. 30 : Vetera et Nova, piano, violon et violoncelle (Haydn, Dvorak, Mendelssohn).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Chorale Alexandre Newski (musique religieuse).

Jazz, pop', rock et folk

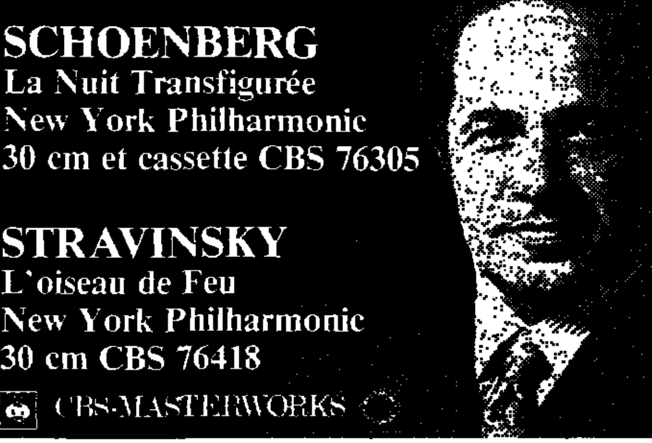
Campagne-Première, 20 h. : Didier Malherbe Bloom ; 22 h. 45 : Nico.
Stadium, 21 h. : Art Ensemble of Chicago.
Palais des Arts, 18 h. 30 : Compagnie B. Lubat ; 20 h. 45 : F. Rabbath.
Petit Journal, 21 h. 30 : Watergate Seven.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Dany Doriz.
Théâtre Le-28-rue-Dunois, 21 h. : Rodilardus.
Salle Gaveau, 21 h. : Joe Pass.
Eglise américaine, 20 h. 30 : Jeff Gardner.

La danse

M.J.C. Censier, 21 h. : Vie à Pablo Neruda, danse et mime.
Mogador, 20 h. 30 : Cabo Negro, danses et percussions.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie Watercress.
Studio Chandon, 21 h. : Terre Mache l'Ange.
Raneigh, 18 h. 30 : Ma.









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Divine ; le Plaisir, de M. Ophüls ; *18 h. 30, Pickpocket*, de R. Bresson ; 20 h. 30 : quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Simon le Borgne, d'A. Cavalcanti ; 22 h. *30 : les Contes de la* Lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), *Luxembourg, 6e (633-97-77)*, Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 3e (742-72-52), Montparnasse - Pathé, *14e (326-65-13)*.
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST *ARRIVE (Fr.) :* Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : *Palais des Arts, 3e (272-62-98).*
COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-*Opéra, 2e (261-50-32).*
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90). Palais des Arts, 3e (272-62-98).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H. Sp.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : *Saint-Germain Huchette, 5e (633-*87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; *Elysées-*Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention, 15e (828-20-64) ;* Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (première partie) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (deuxième partie) v.f. : Madeleine, 8e.
JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; *U.G.C.-*Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAI 68 PAR LUI-MEME : Saint-Séverin, 5e *(033-50-91)*
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Elysées-Lincoln, 8e* (359-36-14) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

Les films nouveaux

SOLEIL DES HYENES, film tunisien de Ridha Behi (v.o.) : *Palais des Arts, 3e (272-62-98) ;* Racine, 6e (633-43-71).
UN JUGE EN DANGER (*), film italien de Damiano Damiani *(v.o.) : Luxembourg, 6e (633-*97-77) ; U.G.C. - Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; George - V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e *(742-82-54) ; Omnia* 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14.27) : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT, film français de Michel Vocoret : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01.59) ; U.G.C - Gobelins, 13e (331-06-19) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
TRINITA VA TOUT CASSER, film italien de G. Colizzi : Balzac, 8e (359-52-70) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount - Orléans, *14e (540-45-91) ; Paramount-*Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, *18e (606-34-25)*.
L'HOMME A TOUT FAIRE, film suisse de Thomas Koerfer : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ECRIRE SUR L'ECRAN (courts métrages inédits) : la Clef, 5e (337-90-90)
A NOUS LES MINETTES, film français d'Henri Vilneau : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Scala, 10e (246-79-46) ; les Images, 18e (522-47-94).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
OUTRAGEOUS (A., v.o) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-*Odéon, 6e (335-59-83) ; v.o./v.f. :* Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, *8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; *Convention-St-Charles, 15e (579-*33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
STAY HUNGRY (A., v.o) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e *(770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e* (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; *Marbeuf, 8e (225-47-19).*
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : *Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).*
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
ALFREDO, ALFREDO (It., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), J., S., L.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CAVALIER DU CREPUSCULE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
CHARLES, MORT OU VIF (Suisse) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES ETOILES (Am.) : v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES DAMNES (It., v.o.,*) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f., **) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e *(033-07-76).*
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FIVE EASY PIECES (A. v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
LA FUREUR DE VIVRE (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
HISTOIRE D'O (Fr., **) : Capri, 2e (508-11-69).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-58).
LENNY (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) *(sauf mardi)*.
MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
NEW-YORK NE REPOND PLUS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
SALO (It., v.o., **) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SOLEIL VERT (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; *Publicis Matignon*, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ZARDOZ (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).

Les festivals

J. CASSAVETES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Husbands.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Une femme disparaît.
MARLENE DIETRICH (v. o.) : Action Christina, 6e (325-85-78) : Morocco.
CH. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
S. POLLACK (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) : On achève bien les chevaux.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 19 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 45, Comment faire ? ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le sac, d'A. Lang. Mise en scène : J. Ardouin. Réal. : P. Sabbagh. Avec B. Lavalette, J. Gauthier, G. Raffin.

De l'influence néfaste de la fortune sur la moralité des « Francémoyens ».

21 h. 55, Magazine : L'événement : La Chine sans Mao, ou le poids d'une idéologie (deuxième partie), par J. Dubois et A. Retsin.

Un approche de la vie quotidienne des Chinois, moins évidente que leur vie idéologique, par l'auteur de Comment Yu-Kong *déplaça les montagnes.*

22 h. 50, Documentaire : La musique est à tout le monde.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; *19 h. 45, Top Club (Michel Fugain) ; 20 h.,* Journal.

20 h. 30, Série : Les brigades du tigre : « les Enfants de la Joconde » ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (Itinéraires d'hommes).

Avec MM. M. Déon (Mes arches de Noé), *M. Jullian* (Délit de vagabondage), *J. d'Ormesson* (Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée), *H. Vincenot* (la Billebaude).

22 h. 45, Journal.
22 h. 50, *Télé-Club : SARN, de C. Santelli,* avec D. Labourier, H. Virlojeux, P. Vaneck (rediffusion).

D'après le roman de Mary Webb le Précieux Maléfice, une jeune paysanne, affligée d'un bec de lièvre, résiste à la corruption et trouve le bonheur.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre des jeunes dirigeants d'entreprise ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi... « Le pouvoir, disent-ils... », par H. Amouroux. Réal. *J.-M. Perthuis.*

Henri Amouroux propose une réflexion sur le pouvoir, à travers des entretiens avec cinq premiers ministres (Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Pierre Messmer, Jacques Chaban-Delmas, Jacques Chirac).
Le pouvoir désiré, menacé, renforcé, conquis puis reconquis, le pouvoir omniprésent est de retour.

21 h. 30, Festival de Cannes 1978, par M. Le Roux et A. Andreu. Réal. J. Manceau.
22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les maîtres du roman populaire français de *1918 à 1950 : fantastique et anticipation scientifique ;* 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Nice.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Entre les pavés, l'herbe : la mémoire du village ; 21 h., Cycles d'échanges franco-allemands... *En direct de Baden-Baden, Orchestre symphonique du* Sudwestfunk, dir. E. Bour : « Sérénade en la majeur » (Brahms) ; « Concerto pour violon en la mineur » (Dvorak) ; « Carnaval », ouverture (Dvorak) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit.

SAMEDI 20 MAI

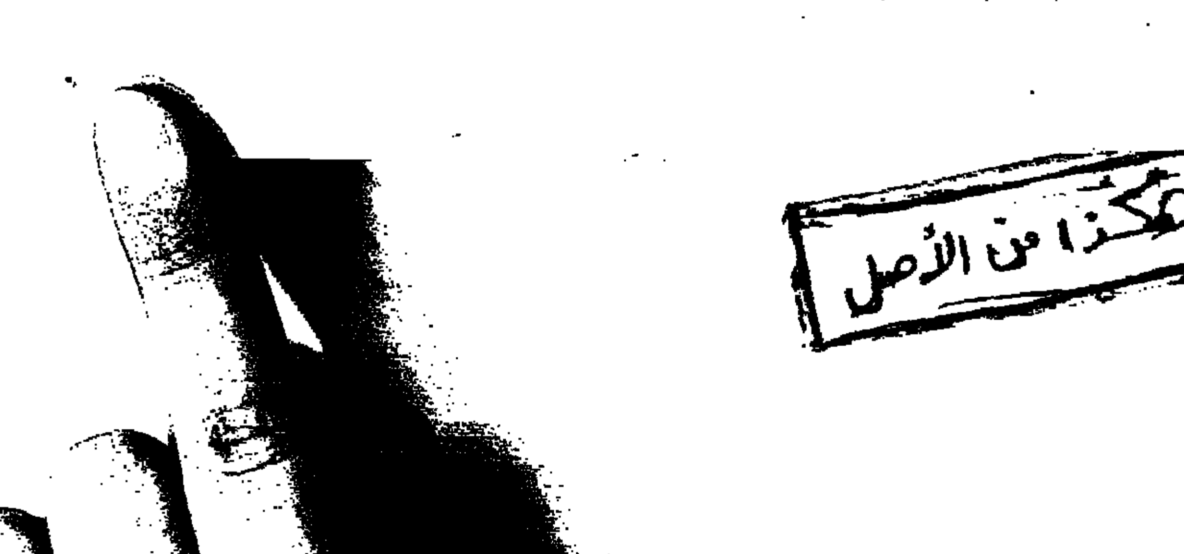
CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratique : la sécurité sur deux roues ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les *musiciens du soir.*
14 h. 8, Restez donc avec nous le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis : au pays de Walt Disney ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Série : Le message mystérieux ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

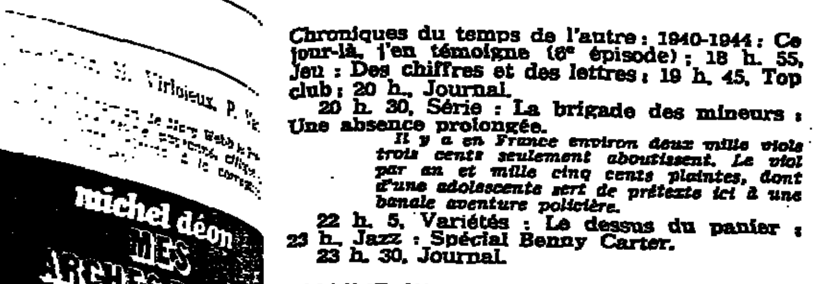
20 h. 30, Variétés : Numéro un (Johnny Mathis) ; 21 h. 40, Série : Serpico (Le sanctuaire) ; 22 h. 30, Sports : Téléfoot 1.
23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi.
13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes : le massacre des dauphins au Japon ; 18 h.,



RADIO-TÉLÉVISION



Chroniques du temps de l'autre : 1940-1944 : Ce jour-là, j'en témoigne (6e épisode) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : La brigade des mineurs : Une absence prolongée.

Il y a en France environ deux mille viols par an et mille cinq cents plaintes, dont trois cents seulement aboutissent. Le viol d'une adolescente sert de prétexte ici à une banale aventure policière.

22 h. 5, Variétés : Le dessus du panier ; 23 h., Jazz : Spécial Benny Carter.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Concours dramatique francophone... Prix Louis-Philippe Kammans 1978 (la Suisse) : Rumeur, de P. Koralnik et W. Weideli, avec F. Berset, A. Chateau.

Une enquête policière derrière laquelle se profilent les angoisses modernes devant la faillite économique et idéologique.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Schmid ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Iral, le Dieu caché, par H. Tournaire (l'Euphrate) ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le trio Suk (Dvorak, Smetana) ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Fugue en mineur », de Pierre Léaud, avec V. Jannot, J.-P. Leroux, R. Party ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; J.-F. Rebel, J. S. Bach ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : la psallette Saint-Vincent du Mans ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : Dufour, Reverdy, Nory, Penderecki ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ... Tribune internationale de l'enregistrement d'amateur ; 14 h., Discothèque 78 : La critique des auditeurs ; 15 h., En direct du studio 118 ... récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 78 : vient de paraître ; 16 h. 30, G.R.M. de l'INA : l'art des bruits ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Boris Godounov « (Moussorgski) par l'Orchestre symphonique de la Radio polonaise ;

20 h. 30, Concert au Nouveau Carré-Silvia Monfort... ensemble de l'Itinéraire, dir. G. Brück : « Sequenza pour trombones » (L. Berio), « The Cave of winds » (L. Foss), « X étoile Y » (J.-C. Adam), « Da un divertimento » (P. Drogoz) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

DIMANCHE 21 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A bible ouverte ; 9 h. 50, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en la collégiale Notre-Dame-la-Grande à Poitiers.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Hippisme ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première ; 18 h. 35, Télé-film : Les dernières heures avant l'aube ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LES ARNAUD, de L. Joannon (1967), avec Bourvil, S. Adamo, C. Delaroche, M. de Ré, M. Ranson.

Un juge d'Aix-en-Provence s'efforce de sauver un étudiant — son homonyme — qui a tué un maître-chanteur. Mélodrame sans style pour les débuts à l'écran (peu convaincants) du chanteur Salvatore Adamo, dans l'ombre de Bourvil.

22 h. Magazine : Arcana (Georges Auric).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 20, Concert : « Concerto n° 3 pour piano » de Beethoven, par A. Rubinstein et le Concertgebouw d'Amsterdam, sous la direction de B. Haitink.

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue Jeans 78 ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand Album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20, 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur cinéma ; 18 h. 5, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire : Carte postale d'un voyage (Kung-Fu) ; 22 h. 45, Chronique du Festival de Cannes.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Images du Maroc ; 10 h. 30, Magazine : Mosaïque (le Portugal) ; 16 h. 35, Festival de Cannes (reprise de l'émission du 19 mai) ; 17 h. 30, Espace musical : Bach, par M. Boegner et l'Orchestre de chambre de J. Barth ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Hexagonal : Cinéma du soleil, avec Yves Montand ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 30, Histoire de mai (troisième partie), par A. Frossard et P.-A. Boutang.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit) : THE BITTER TEA OF GENERAL YEN, de F. Capra (1932), avec B. Stanwyck, N. Asher, G. Gordon, L. Littlefield, T. Mori, R. Loo (v.o. sous-titrée, N).

Histoire d'amour entre une missionnaire américaine et un seigneur de la guerre chinois qui l'a recueillie dans son palais.

Un très beau film romantique de Capra, pratiquement inconnu en France. Des recherches plastiques dignes de Sternberg.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : William Cliff (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre : Trio à cordes de Paris (Denisov, Nunes, Schœnberg Ton That Tiet) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Ex-Napoléon », de N. Frank et P. Gilson, avec J. Toja, B. Dhéran, M. Etcheverry ; 16 h. 5, Le livre d'or du quatuor à cordes, par le Quatuor de Prague (Ravel, Martinu, Feld, Dutilleux) ; 17 h. 30, Rencontres avec L. Guilloux ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : William Cliff et Franck Venaille ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « L », par M.-D. Arrighi ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : F. Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Auric, Milhaud, Katchaturian ; 8 h., Cantate pour le dimanche de la Trinité ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Cent cinquantième anniversaire de la mort de Franz Schubert en direct de Vienne : « Messe en la bémol majeur » (Schubert), par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. J. Rudel ; 12 h. 40, Opéra bouffon ;

13 h. 45, Jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Poème de l'amour et de la mer » (Chausson ; poème de M. Bouchor) ; 17 h., Le concert égoïste de Georges Wilson : Debussy, Albinoni, Berg, Webern, Schœnberg ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant.

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... Orchestre symphonique de la N.D.R., dir. K. Tennstedt, avec C. Arrau, pianiste : « Symphonie en mi bémol majeur n° 103, Roulements de timbale » (Haydn), « Concerto pour piano n° 2 en la majeur » (Liszt), « Burlesque en ré mineur, pour piano et orchestre » (R. Strauss), « l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les sept salons de Boston ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE DEMANDE L'ANNULATION DU DÉCRET SUR LES DÉROGATIONS

● La délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française, qui s'est réunie mardi matin 16 mai, sous la présidence de M. Dominique Pado, sénateur de Paris (Union centriste), a désigné comme nouveau vice-président, en remplacement de M. Roger Chinaud (U.D.F.-P.R.), M. Bernard Stasi (U.D.F.-P.R.), vice-président de l'Assemblée nationale.

Elle a ensuite procédé à l'analyse de la situation résultant de la publication du décret du 20 mars 1978 autorisant certaines dérogations au monopole de la radio et de la télévision en France (*le Monde* du 25 mars). Ce décret avait été pris par le gouvernement *« après avis de la délégation »*. Or celle-ci affirme n'avoir pas donné cet avis. Après un large débat, estimant que, en la circonstance, le gouvernement n'avait pas respecté les prérogatives qui lui sont dévolues par la loi du 7 août 1974, elle a décidé à l'unanimité de ses membres de déposer un recours en annulation devant le Conseil d'Etat et exprimé le souhait d'entendre dès que possible le nouveau ministre de la culture et de la communication. Enfin, elle a chargé M. Le Tac de rapporter le projet de modification au cahier des charges des sociétés et organismes de radio et de télévision.

DES PROFESSIONNELS CONTRE LE MONOPOLE.

● Une cinquantaine d'animateurs, de techniciens et de journalistes de radio viennent de créer une Union des professionnels de la radio pour l'abolition du monopole de la radiodiffusion et l'institution d'une nouvelle loi encadrant la privatisation (UPRAM).

Dans une lettre adressée à tous les parlementaires, ils affirment que *« le monopole de la radiodiffusion est une institution archaïque et désuète »* et s'étonnent que *« le gouvernement, qui prône la libre concurrence économique, refuse toute évolution dans ce qui pourrait devenir demain un nouveau secteur de développement, tant en ce qui concerne la vente d'équipement que la création d'emplois. »* Ils récusent les principaux arguments avancés par les défenseurs du monopole (l'exemple des pays voisins, la pression d'intérêts financiers et économiques, le préjudice que subirait la presse régionale, l'excès de politisation) et souhaitent *« un vrai débat, une réforme profonde »*.

Les radios locales de Chamonix et Val-d'Isère cessent leurs émissions

De notre correspondant

Grenoble. — Les « radios blanches » de Chamonix et de Val-d'Isère ont cessé leurs émissions lundi 15 mai. Ouvertes simultanément au début de l'hiver, elles diffusaient depuis décembre 1975 leur programme pendant la saison de ski, puis se taisaient pendant quelques mois. La reconduction de ces « expériences » était chaque fois soumise à l'accord préalable du cabinet du premier ministre, leur caractère permanent n'étant pas jugé souhaitable.

Au cours de leurs trois années d'expérience, les radios de Chamonix et de Val-d'Isère ne semblent pas avoir dépassé les objectifs que s'étaient fixés leurs promoteurs respectifs, FR 3 et Radio-France. La diffusion « d'informations service » et de conseils de sécurité au milieu d'un programme musical devait constituer le « menu » de ces deux radios. Par l'intermédiaire du téléphone ou en direct dans le studio, on a, à Val-d'Isère comme à Chamonix, tenté, avec succès, de faire participer les auditeurs à l'élaboration des programmes de l'antenne locale. Mais les sujets abordés concernaient presque toujours d'histoire « de la Vallée et de ses sommets » rarement les problèmes locaux que rencontrent quotidiennement les Chamoniards.

Beaucoup d'habitants se déclarent lassés et déçus en raison du manque d'imagination de ses animateurs. Ce n'est pourtant pas faute d'idées nouvelles que les stations de Chamonix et de Val-d'Isère « s'essoufflent », mais probablement en raison des limites qui leur ont été fixées dès l'origine : *« Pas de politique, pas de sujet qui dérange, pas de débat »*, a-t-on recommandé aux responsables des deux antennes, oubliant que ces radios ont d'abord comme « auditeurs de base » les neuf mille habitants de la ville de Chamonix et les mille cinq cents « permanents » de la station de Val-d'Isère.

« Nous n'avons aucune raison de penser que notre station de radio ne sera pas reconduite l'an prochain », affirme le directeur de l'office du tourisme de Val-d'Isère. On peut toutefois s'interroger sur l'utilité de telles « expériences » de radios-service et déplorer que Radio-France et France-régions 3 n'aient pas voulu faire fonctionner une vraie radio locale.

CLAUDE FRANCILLON.

● PRECISION. — L'Association pour la libération des ondes nous demande de préciser qu'elle ne s'est pas créée à la suite de Radio-93, comme cela aurait pu être compris à la lecture de notre article publié dans *le Monde* daté 30 avril - 2 mai. Bien au contraire, nous écrit-elle, l'ALO *« a conseillé et aidé la plupart des tentatives, dont Radio-93, depuis septembre 1977, moment de sa création »*.

Une sélection pour le week-end

● **Rumeurs**

Dans une petite ville suisse, un assassinat mystérieux détruit les apparences tranquilles de prospérité économique. La pseudo-enquête policière réalisée par Pierre Koralnik, candidat au prix Louis-Philippe Kammans, est un réquisitoire. Images de la concurrence internationale : si le bonheur et la sagesse des enfants tenait à l'emploi dans l'industrie horlogère. Suisse et à voir. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● **Histoire de mai**

Ce troisième volet couvre la période qui va du 23 au 30 mai 1968. Où l'on apprend beaucoup sur le « vide » du pouvoir au cours de la nuit « la plus longue » (il y eut sept cents blessés, dont deux cents policiers, la nuit où le feu fut mis à la Bourse) ; et sur les tractations de Grenelle. (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

● **Le murmure des femmes « grosses »**

Marie-Dominique Arrighi, qui a appris son métier avec René Jentet, un orfèvre de l'écriture radiophonique, a baptisé cette émission « L... » pour faire écouter des voix de femmes enceintes. Celles-là disent cette expérience singulière de l'attente, forme étrange et modifiée du temps et de l'espace. Celle qui porte ne peut expliquer les angoisses, les espoirs, les moments de bonheur confus. Ecoutez doucement cet essai poétique fait de silences, de bruits, de rires et de mots décalés, ces murmures de femmes grosses. (Dimanche, France-Culture, 21 h. 40.)

● ***Cartes postales « martiales »***

Une initiation au « silat » en Malaisie ; Bruce Dee (qui n'est pas Bruce Lee mais sa réincarnation) tourne à Honkong ; des moines taoïstes exorcisent les démons à Taïwan... Les carnets de voyage de Jean-Luc Magneron en Orient. (Dimanche, A 2, 21 h. 40.)

● L'Institut national de l'audiovisuel organise pour la première fois une projection publique de six films (vidéo) réalisés par Armand Gatti, avec des travailleurs immigrés de Montbéliard, en 1975 : *le Lion, la Cage et ses Ailes*, vendredi 19 mai (21 h.), samedi 20 mai (21 h.), et mardi 23 mai (de 14 h. 30 à 18 h. et de 21 h. à 24 h.). Galeries nationales du Grand Palais (entrée A, salle 404), avenue du Général-Eisenhower, Paris (8e).

● *Le critique musical Denys Lemery* vient d'être nommé coordonateur des programme de France-Musique par M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux de Radio-France. Agé de trente-deux ans, Denys Lemery collabore à France-Musique depuis 1974, comme producteur.

VU

Nuits de Chine

Elle avait le bras long la « bande des quatre ». Et le souci du détail. Et le don d'ubiquité. Dans son application fanatique à attaquer le parti et les grands Etats socialistes, que n'a-t-elle pas fait, l'infâme ! On a quitté le poste en titubant, jeudi soir 18 mai, assommé par l'interminable nomenclature de ses crimes. « L'Evénement », c'était cela, la Chine sans Mao, un reportage plus particulièrement centré sur une classe de français. Parlant couramment notre langue, les enseignants ne mâchaient pas leurs mots. Ils n'en avaient pas d'assez forts, d'assez véhéments, pour décrire les abjections, les bassesses, les turpitudes auxquels s'étaient livrés les prêtres, derrière le dos du « Timonier ».

Sa veuve, quel monstre, un vrai démon ! Et quelle puissance destructrice ! Songez qu'elle est directement intervenue, pour mieux la torpiller, dans la vie de neuf cents millions de Chinois. Elle avait vraiment l'œil à tout. Elle a même réussi à déceler, chez un peintre que nous avons rencontré, un penchant pervers au capitalisme, figuré, sur l'une de ses toiles, par un grand lotus blanc. Et cette façon d'inciter les élèves à calomnier leurs professeurs, à remettre des copies blanches !

Maintenant, tout est rentré dans l'ordre. On a vu sur les bancs d'une maternelle des dizaines de bambins réciter en chœur le credo des « quatre modernisations », dont les effets se font déjà sentir dans ces communes populaires modernes, où nos journalistes, extasiés, sont allés planter leurs caméras. Quand on pense au danger que courait, depuis dix ans, une Chine ravagée par la lutte des classes, on en est tout retourné. L'équipe de TF 1 aussi, d'ailleurs. Le seul moment où elle se soit ressaisie, c'est celui-là : comment cela, la lutte des classes ? Le prolétariat d'un côté et la bourgeoisie révolutionnaire de l'autre. Quelle bourgeoisie ? Eh bien, la « bande des quatre ». Allons donc !

CLAUDE SARRAUTE.

SCIENCES

A la suite d'une avarie sur le circuit de vapeur

LE RÉACTEUR NUCLÉAIRE FESSENHEIM-1 EST ARRÊTÉ POUR QUELQUES SEMAINES

La première « tranche » de la centrale nucléaire de Fessenhiem (Haut-Rhin) est arrêtée depuis le 11 mai dernier, à la suite d'une avarie sur une des parties (un des quatre sécheurs-surchauffeurs) du circuit de vapeur du turboalternateur.

A la direction d'E.D.F., on indique que la durée de l'arrêt, initialement estimée à deux semaines, pourrait en fait être de « quelques » semaines. D'autre part, le groupe turboalternateur, construit par Alsthom-Atlantique, étant la tête de file d'une série destinée à équiper la « filière » des réacteurs de 900 MW, on n'exclut pas qu'il puisse être nécessaire, à la suite de cet incident de modifier sur ce point l'ensemble des groupes turboalternateurs de la série.

Cet incident n'est pas le premier qui survient sur ces groupes : le réacteur avait déjà dû être arrêté du 2 mai au 10 juillet 1977, en raison de frottements anormaux sur le corps basse pression de la turbine.

CORRESPONDANCE

Les procès d'Anne Gaillard

Nous avons reçu du directeur des éditions Touret la lettre suivante, en réponse à Mme Anne Gaillard, qui affirmait que cette société avait été « déboutée par les tribunaux » (le Monde du 11 mai) :

Je ne saurais laisser passer sans protester énergiquement une telle contre-vérité.

Par son jugement du 3 mai, le tribunal a certes mis hors de cause Mme Anne Gaillard, mais a condamné en diffamation deux participants à son émission, dont l'un se déclare à qui veut l'entendre membre de son bureau, à 3 000 F de dommages et intérêts, outre la publication du jugement dans deux quotidiens d'audience nationale.

Est-ce donc ce jugement qui permet à Mme Anne Gaillard d'affirmer que nous avons été déboutés de notre action ?

SPORTS

Avant la Coupe du Monde de football

Amnesty International intensifie sa campagne pour le respect des droits de l'homme en Argentine

L'organisation de la Coupe du monde de football par l'Argentine continue de susciter diverses prises de position, tandis que des informations contradictoires parviennent de Buenos-Aires. Selon les unes, aucune force de sécurité étrangère ne serait autorisée à pénétrer sur le territoire argentin pour assurer la protection des joueurs et des journalistes. Selon les autres, des forces de sécurité étrangères « non armées » seraient autorisées à protéger les ressortissants de certains pays.

● *L'Association des parents et amis des Français disparus ou détenus en Argentine et en Uruguay* (1) a réuni, jeudi 18 mai, à quinze jours des épreuves de la Coupe du monde, une conférence de presse pour demander au gouvernement français de faire pression sur Buenos-Aires afin d'obtenir des nouvelles des disparus et la libération des détenus français. Mme Claustre, la mère de Christian Masse (enlevé au Tchad), des anciens otages du Front Polisario, étaient venus aux côtés des familles et d'intellectuels militants des droits de l'homme, porter « *au-delà de toute analogie politique* », leur témoignage et leur solidarité avec les victimes de « *toute détention arbitraire* ».

Comme l'expliquait M. Jean-Marie Benoist, philosophe et écrivain, il s'agit de « *ne plus se limiter à la pétition, mais de nommer les victimes et de porter témoignage de leur singularité face aux machines de silence de l'oppression* ». Une lettre a été envoyée aux journalistes accrédités, leur demandant d' « *essayer d'obtenir des nouvelles de leurs compatriotes* ». M. Denis de Mollac, président de l'Association, a précisé que, trois semaines après une entrevue avec l'ambassadeur d'Argentine à Paris, ses questions étaient restées sans réponse, et que sa demande d'audience auprès du président de la République française était restée vaine.

Pourtant, comme l'a affirmé M. Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), qui était déjà intervenu sur ce problème, vendredi dernier au Sénat, par la menace de mesures de rétorsions économiques sur les accords de coopération avec l'Argentine, le gouvernement français a les moyens de briser le silence du gouvernement argentin.

● *Amnesty International*, qui organisait, jeudi 18 mai, à la faculté de médecine de Paris, la projection du film *Argentine, état de siège*, a décidé d'intensifier sa campagne pour le respect des droits de l'homme en Argentine. Amnesty International demande que chaque joueur français se fasse le porte-parole de toutes les victimes politiques détenues dans les prisons.

Depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, les violations des droits les plus fondamentaux de la personne humaine n'ont cessé d'être de plus en plus graves. *Les chiffres sont éloquents* : six mille à huit mille prisonniers politiques détenus en vertu de *l'état de siège, sans jugement et* pour une période non définie ; dix mille personnes enlevées et disparues par suite d'agissements des groupes para-politiques ou des forces de sécurité opérant conjointement.

A la suite de la projection du film, deux personnes, victimes du régime argentin, ont pu apporter leur témoignage : l'une d'elles, qui a été emprisonnée durant trois ans, a décrit la situation tragique qui régnait dans les prisons. Elle est, d'autre part, sans nouvelles de son mari, qui, incarcéré en même temps qu'elle, a été enlevé par « un groupe incontrôlé » dès sa libération.

Le 24 mai, à 13 heures, l'équipe de France partira de l'aéroport de Roissy ; Amnesty International a appelé à se rassembler, à cette occasion, afin que les acclamations qui salueront les équipes ne couvrent pas les bruits des personnes que l'on torture...

● *Le Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football* (COBA) a annoncé, dans un communiqué, l'interdiction par le préfet de police d'une manifestation prévue à *Paris le 23 mai* à 18 h. 30. Le COBA a protesté « *contre cette scandaleuse interdiction qui est une atteinte directe au droit de manifestation à Paris* » et appelle « *toutes les organisations politiques et syndicales à agir afin que soit respecté le droit absolu de manifestation menacé par cette mesure* ».

(1) 128, avenue de Paris, 94300 Vincennes.

Le P.C. opposé au boycottage

Le parti communiste français a réaffirmé jeudi 18 mai son opposition au boycottage de la Coupe du monde de football. Au cours d'une conférence de presse, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C. s'est « *félicité qu'après douze ans d'absence, la France participe à la phase finale de la Coupe du monde* » et a souhaité « *à celle-ci et à notre équipe nationale un grand succès* ».

M. Hermier a ainsi justifié l'opposition au boycottage du « *Mundial* » : « *S'il y avait eu boycottage et que la Coupe du monde ait lieu dans un pays de remplacement comme la Hollande, par exemple, qui parlerait aujourd'hui de l'Argentine en France ?* »

M. Carlos David, représentant de la ligue argentine pour les Droits de l'homme qui assistait à cette conférence de presse, a précisé de son côté : « *Personne n'aurait compris en Argentine un boycottage du « Mundial ». Il aurait été pris comme une injure au peuple argentin.* ». Il a invité les journalistes français qui iront en Argentine « *à se mettre à l'écoute du peuple argentin, à prendre contact avec la réalité argentine* ».

● *Tournoi de Paris.* — L'équipe d'Iran, qui prépare en France la Coupe du monde de football, a subi, jeudi 18 mai, une nette *défaite face au Paris-Saint-Germain*, qui l'a battue 3 à 0 au cours de la deuxième et dernière *journée du tournoi de Paris*. Les Parisiens, qui étaient renforcés par plusieurs joueurs, dont le Néerlandais Van der Kuylen et le Brésilien Paulo César, ont réalisé une excellente partie.

De son côté, l'équipe des Pays-Bas a obtenu une victoire de prestige (7 à 1) contre le F.C. Bruges, les Néerlandais, meilleurs que lors de leur match contre le Paris-Saint-Germain, dominant techniquement et collectivement, leurs adversaires.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui était ce vendredi 19 mai l'invité de R.M.C.-Choc, a annoncé des mesures pour encourager les jeunes à jouer au football : « *La priorité du gouvernement dans le domaine des équipements sera la réalisation d'équipements légers, de terrains dans les campagnes permettant à des gamins de taper dans un ballon. Même si ces terrains n'ont pas les dimensions réglementaires, ils seront financés en priorité...* », a dit le ministre, indiquant en outre : « *La deuxième priorité sera l'aide aux clubs. Nous nous efforcerons de mettre à la disposition des mouvements sportifs, et donc des clubs, les moyens nécessaires permettant l'entraînement de ces jeunes footballeurs.* »

Cyclisme

MERCKX ABANDONNE LA COMPÉTITION

Eddy Merckx renonce au sport cycliste. Il a annoncé cette décision jeudi 18 mai, à Bruxelles, au cours d'une conférence de presse, et il a fait savoir qu'il dirigerait dorénavant, en collaboration avec Joseph Huysmans, l'équipe à laquelle il appartenait depuis le début de l'année.

Nul n'ignorait que le champion belge, usé par les efforts exceptionnels qu'il avait accomplis au cours de sa carrière, et atteint, de surcroît, par une affection sanguine à virus, n'était plus en état de courir. Il s'illusionnait pourtant, différait de semaine en semaine la date d'une rentrée qu'il croyait toujours possible et s'accrochait à l'idée de participer, une dernière fois, au Tour de France. Il aura fallu que la Faculté lui interdise la compétition pour qu'il abandonne ce projet et envisage enfin de se reconvertir.

On regrette qu'un athlète de son rang, détenteur d'un palmarès incomparable, quitte la scène sportive de cette manière, faute d'avoir pris conscience suffisamment tôt de son déclin et de s'être rangé à l'avis de conseillers désintéressés, au nombre desquels M. Cesari, créateur de l'équipe cycliste Fiat-France.

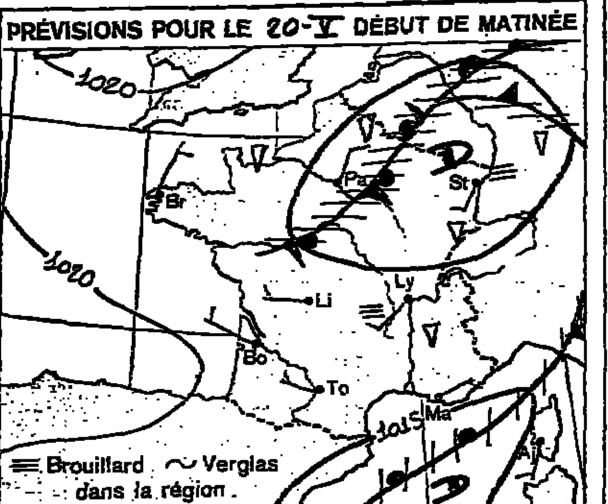
Nous voudrions effacer la triste et décevante image du coureur amoindri, quittant le sport sur un constat d'échec, pour ne conserver que le souvenir du champion transcendant qui remporta le Tour de France à cinq reprises, le Tour d'Italie, le championnat du monde, la quasi-totalité des classiques et qui battit le record de l'heure après avoir exercé sa domination pendant plus de dix années. — J. A.

● *Le « Midi libre » franchira les Pyrénées.* — Dernière épreuve française par étapes avant le Tour de France, le Grand Prix du *Midi libre*, qui se déroulera du 14 au 18 juin, empruntera à l'occasion de sa trentième édition, un itinéraire inédit et fortement accidenté. Le départ aura lieu à Andorre et l'arrivée sera jugée à Espallon, les points de chute intermédiaire étant Quillan, Narbonne et Nîmes. Parmi les principales difficultés figurent le port d'Envalira (altitude 2 407 mètres), le col du Puymorens (1 915 mètres), franchis l'un et l'autre le premier jour ; et l'Espérou, sur les pentes du mont Aigoual.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 mai à 0 heure et le samedi 20 mai à 24 heures :

La France restera sous l'influence d'air océanique assez humide, mais une légère hausse du champ de pressions entraînera le développement de quelques éclaircies.

Samedi 20 mai, des pluies matinales sur le Bassin parisien, le Centre et le Nord-Est s'atténueront progressivement. Quelques brouillards sur les autres régions disparaîtront assez rapidement. Un temps variable se généralisera avec alternances d'éclaircies et de nuages. Les éclaircies pourront être assez belles et les températures s'élèveront un peu, mais des averses éparses, parfois orageuses, sont encore à craindre l'après-midi et le soir dans la plupart des régions.

Les vents, faibles ou modérés, souffleront le plus souvent du secteur nord-ouest.

Vendredi 19 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010 millibars, soit 757,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mai ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 17 et 13 ; Bordeaux, 17 et 11 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 21 et 6 ; Grenoble, 23 et 11 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille, 23 et 15 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 19 et 14 ; Paris-Le Bourget, 19 et 13 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 17 et 11 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 24 et 15 ; Berlin, 18 et 8 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 20 et 11 ; Iles Canaries, 21 et 13 ; Copenhague, 17 et 8 ; Genève, 17 et 11 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 17 et 5 ; Madrid, 22 et 5 ; Moscou, 21 et 10 ; New-York, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 22 et 14 ; Rome, 21 et 13 ; Stockholm, 15 et 5.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 077

HORIZONTALEMENT

I. Général chez les soldats ; Site touristique. — II. Jamais légère lorsqu'elle est grossière ; Manteau d'intérieur. — III. Plus séduisante ; Prend racine au bord de l'eau. — IV. Est reconnu bon pour le service. — V. Arrêt inquiétant ; Port étranger ; Pieuse invocation. — VI. Sans activités la nuit venue ; Préposition. — VII. Des gens qui savent recevoir ; Titre étranger. — VIII. Ce que fit Claude Bernard ; Points ; Beauté piquante. — IX. Raccourcit quand on tire dessus ; Au carrefour de voies importantes (pluriel). — X. Pronom ; Conduites. — XI. Vouées au sens unique ; Pronom. — XII. Fixions ; Nettement diminuée. — XIII. Prénom ; Précède le nom d'un élu ; Article ; Transpirons. — XIV. Manque au clochard ; Sans fleurs ni couronnes ; Au début d'une parabole. — XV. Font partie de la famille ; Habillée à peu de frais.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'il y a de moins substantiel dans les macaroni ; Nombre ; Traduit un coup. — 2. N'est donc pas parti (épelé) ; Où on est sûr de trouver des gueuses. — 3. Origine de bien des faiblesses ; A ses lois. — 4. S'opposent au couvert ; Charmeurs ; Hausser (épelé). — 5. Une véritable tragédie ; Possessif ; Fait état de beaucoup de choses. — 6. Fin de participe ; Préfixe ; Esclaves... noirs. — 7. Savent lire entre les lignes ; Préposition. — 8. Symbole ; Possessif ; Fougueux, par définition. — 9. Déconseillées aux cardiaques ; Elle prise (épelé) ; Sigle d'un parti politique. — 10. On a intérêt à ne pas trop le faire attendre ; En entier ; S'évaluent en chiffres ronds ; Elle eut sans doute tout le temps de ruminer sa vengeance. — 11. Aveu ; Ethérées. — 12. En Belgique ; Doit passer avant toute chose ; Extrêmement dépouillées. — 13. Prit certaines mesures ; Inscriptions. — 14. Donne satisfaction à des gens avisés ; Assurent des échanges vitaux ; Prénom épelé. — 15. Où il est facile d'apercevoir des bateaux ; Culotte.

Solution du problème n° 2 076

Horizontalement

I. Généralat. — II. Radium ; Lô. — III. IU ; Réunir. — IV. Sensé. — V. Orb ; Ton. — VI. Nuit ; No. — VII. Narines. — VIII. Eden ; Lune. — IX. Estrades. — X. Eu. — XI. Levrettes.

Verticalement

1. Grisonne (allusion aux cheveux blancs) ; II. — 2. Eau ; Ruade. — 3. Nd ; Sbires. — 4. Eire ; Tinter. — 5. Ruent ; Rue. — 6. Amus (musa) ; Vêla. — 7. Net ; Sud. — 8. All ; On ; Névé. — 9. Torgnoles.

GUY BROUTY.

Transports

Le 1er juillet

AUGMENTATION DE 20 % DU PRIX DE LA CARTE ORANGE

Le prix de la carte orange, utilisable sur les réseaux de transport de la région parisienne, augmentera de 20 % le 1er juillet. Mais c'est le conseil d'administration du syndicat des transports parisiens, présidé par le préfet de région, qui devra arrêter au début du mois de juin la nouvelle grille des tarifs. Il apparaît toutefois acquis que les prix mensuels passeront de 48 F à 57 F pour deux zones et de 72 F à 86 F pour trois zones.

Au 1er juillet, en outre, le prix du ticket de métro-autobus (vendu en carnet de dix) passera à 1,25 F en seconde classe et à 1,90 F en première.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 mai 1978 :

DES DECRETS

● Portant modification de la réglementatoin et des tarifs des télécommunications dans le régime intérieur ;

● Portant nominations dans l'enseignement supérieur.

Bienfaisance

● *La campagne nationale de la Croix-Rouge française* lancée le 9 mai dernier, au lendemain de la célébration du cent cinquantième anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, s'achève par la traditionnelle journée de quête, le dimanche 21 mai 1978. Les orientations prises récemment (*le Monde* du 23 mars) vont permettre à la Croix-Rouge française de lancer de nouvelles initiatives dans des domaines prioritaires comme l'éducation pour la santé, chez les jeunes en particulier, l'enseignement des gestes d'urgence — gestes élémentaires de survie, — l'aide en faveur des personnes âgées, des handicapés et des malades à domicile.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris aux billets entiers

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	100
	591	tous groupes	400
	651	tous groupes	400
	6 361	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	8 701	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	08 961	groupe 1	5 100
		autres groupes	1 100
	4 031	groupe 4	10 100
		autres groupes	1 100
	01 071	groupe 2	1 000 100
		autres groupes	20 100
	22 691	groupe 1	2 000 100
		autres groupes	100 100
2	492	tous groupes	300
	642	tous groupes	300
	01 072	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	2 612	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	08 962	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	22 692	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
3	173	tous groupes	300
	01 073	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	08 963	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	22 693	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	20 143	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	66 333	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
4	34	tous groupes	200
	984	tous groupes	300
	01 074	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	7 904	groupe 3	6 000
		autres groupes	500
	08 964	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	3 194	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	22 694	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
5	15	tous groupes	200
	01 075	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	7 195	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	08 965	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	0 465	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	22 695	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
6	06	tous groupes	200
	86	tous groupes	200
	626	tous groupes	2 000
	01 076	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	0 226	groupe 3	5 000
		autres groupes	500
6	08 966	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	9 916	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	22 696	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	35 096	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
7	767	tous groupes	300
	787	tous groupes	1 000
	01 077	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	0 587	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	8 387	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	08 967	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	22 697	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
8	058	tous groupes	300
	778	tous groupes	1 000
	01 078	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	2 958	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	22 698	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	01 818	groupe 1	100 000
		autres groupes	5 000
	08 968	groupe 1	1 500 000
		autres groupes	50 000
9	9	tous groupes	100
	89	tous groupes	300
	139	tous groupes	400
	899	tous groupes	600
	01 079	groupe 2	2 100
		autres groupes	1 100
	6 029	groupe 3	5 100
		autres groupes	600
	08 969	groupe 1	5 100
		autres groupes	1 100
	22 699	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
0	050	tous groupes	800
	01 070	groupe 2	2 000
		autres groupes	1 000
	08 960	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	22 690	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DE LA PENTECOTE
TIRAGE DU 18 MAI 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 24 MAI 1978
à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
78 — 24è

LOTO — TIRAGE No 20

11 15 20 23 45 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 44

PROCHAIN TIRAGE LE 24 MAI 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 23 MAI APRES-MIDI

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

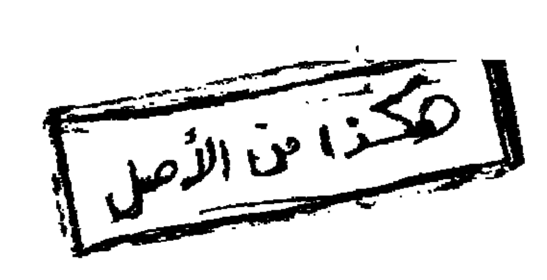
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

L'Ecole Supérieure de Commerce de Paris

recrute des enseignants

1) DOCTEURS AVEC EXPÉRIENCE D'ENTREPRISE

dans l'une au moins des disciplines suivantes : Affaires internationales - Finances - Relations industrielles - Structures et direction d'entreprise.

2) EN COURS D'ÉLABORATION DE THÈSE

dans les disciplines suivantes :

Comptabilité - Contrôle de gestion - Finances - Relations humaines - Marketing.

Une expérience d'entreprise et une ouverture internationale seront appréciées.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo au PLUS TARD LE 31 MAI à :

E.S.C.P., 79, avenue de la République, 75011 PARIS

Important Groupe d'Assurances Secteur privé rech.

COLLABORATEURS

25 a. min. ayant formation Ingénieur et expérience pratique dans les domaines suivants : Bâtiment,

Travaux Publics, Electricité, Mécanique. - Affectés aux services d'assurances des risques d'entreprise, ils auront pour mission d'assister les réseaux commerciaux auprès de la clientèle du groupe - d'analyser les risques auxquels les entreprises sont exposées - de les conseiller en matière de prévention. - Après un stage au Siège, ils conserveront leur résidence dans la Région Parisienne mais exerceront leurs activités dans la France entière.

Les candidats devront adresser un dossier complet avec photo, C.V., références et prétentions, sous référence 3.257, Publ. GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

Le P.-D.G. d'un groupe offre à

UN JEUNE (25 ans min.)

un poste de :

CHAUFFEUR DE DIRECTION

Permis B et C depuis plus de 4 ans. Bonne expérience de la circulation à Paris, qualités de bricoleur appréciées.

Ecrire ou déposer votre candidature au : 1, rue Danton. — PARIS (6e)
Groupe Bernard KRIEF Consultants

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE région parisienne travaillant pour l'industrie automobile recherche

CHEF de SERVICE CONTROLE QUALITÉ

INGENIEUR A.-M. ou équiv.
Expérience souhaitée : METALLURGIE, PLASTIQUE
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions no 64.009 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Pour Ecole au centre de Paris : Professeurs de français, langue étrangère, de nationalité et langue maternelle françaises. Licence ou équival. en sciences humaines ou sociales. Diplôme et expérience en français langue étrangère (audio-visuel, etc.) à tous niveaux, pour adultes. Au courant recherches méthodologiques. Adr. C.V. et photo no 7.210 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

TÉLÉPHONÉES :
ANNONCES CLASSÉES
296-15-01

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE NORD DE PARIS recrute pour l'étude des problèmes d'élaboration et de maintenance de programmes de calcul des structures

UN JEUNE INGÉNIEUR

GRANDES ÉCOLES ou équivalent

Ayant une expérience de 2 à 3 ans dans l'utilisation des méthodes numériques du calcul des structures

Connaissance du système CDC 7600 et des programmes d'éléments finis souhaitable.

Anglais lu indispensable.

Adress. C.V., photo et prétent. no 63124, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)



emplois régionaux

S. H. R. M.

Groupe international de sociétés spécialisées dans la gestion hôtelière de camps miniers, de chantiers de constructions et de barges pétrolières

recherche

DIRECTEURS POUR SES FILIALES A L'ÉTRANGER

Les candidats parfaitement bilingues (anglais) doivent avoir une expérience dans la direction d'une entreprise et être familiers des problèmes de gestion.

Ils seront directement rattachés à la direction générale du groupe à Marseille devant laquelle ils seront responsables des résultats et du développement de leur société.

Envoyer C.V. détaillé et photo à : S.H.R.M. 113, rue de l'Evêché - 13002 Marseille

---

Organisme Semi-Public recherche

Un ANIMATEUR de FORMAT. d'ADULTES. Formation supér. Expérience du milieu agricole et rural. Demande man. et C.V. à HAVAS ORLEANS, no 25668

Station de Ski des Pyrénées rech. VENDEURS pour commercialisation hôtel en multipropté, commission import. si efficace. Ecr. à no 1898, PBC J'annonce, 22, r. Espagne 31081 Toulouse C.

offres d'emploi

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL recherche pour son service

ETUDES ECONOMIQUES COLLABORATEUR (TRICE)

Minimum 27 ans, Etudes Supérieures (Economiques, commerciales), anglais courant (écrit et parlé), espagnol. Expérience professionn. Adresser C.V., lettre manuscrite photo et prétentions sous no 64.184, à CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour hommes 18 à 25 a.) à 91 Étampes, rech. EDUCATEUR dipl. poste fixe. Un ou une EDUCATEUR (trice) diplômé ou non (expér. souhaitée. Poste limité à six mois). LINGERE - AIDE de CUISINE, poste fixe. T. pr RV : 494-50-36

CABINET de FORMATION recherche

FORMATEUR ÉCONOMISTE

pr interventions ponctuelles. Adr. C.V. + photo à S.I.E.I.L. 52, r de Dunkerque, 75009 Paris

représentation offres

REPRÉSENTANT DES MANUFACTURIERS

Un grand fabricant canadien de bandes à pellicule adhésive et de produits à base de Technical Tape Ltd. est à la recherche d'un représentant responsable des besoins des entreprises déjà bien établies dans toute la France de l'expansion de l'exploitation en Espagne, au Portugal, en Italie et en Grèce.

- Le candidat à ce poste doit être âgé de 30 ans environ et posséder une expérience de vente dans l'industrie des bandes à pellicule adhésive. Il doit parler couramment le français, l'anglais et si possible d'autres langues. Il doit avoir un esprit inventif et être en mesure de tirer le maximum de son emploi du temps. Il est appelé à voyager considérablement et élira domicile à son lieu de travail. Il relèvera de notre directeur des ventes européennes, en Hollande.
- Outre un boni annuel, toutes dépenses payées et une voiture de fonction, la rémunération offerte dépasse le salaire moyen.
- Veuillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé, en précisant tous vos antécédents, au :

Directeur général des ventes
CANADIAN TECHNICAL TAPE LTD.
455 Côte Vertu
Montréal, Qué. H4N 1E8

Des entrevues personnelles seront fixées.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. — 49 ans - E.S.C. - Anglais - 20 ans exp. Marketing et Gestion : animation d'équipes de vente, pénétration des marchés nouveaux, gestion de centres de profit - postes successifs de directeur des ventes, directeur commercial, directeur d'agence à l'échelon France, respectivement dans 3 sociétés multinationales.

RECHERCHE : direction PME, direction commerciale ou division. (Section D).

CADRE MARKETING international. — 42 ans - Connaissances et pratique Droit social, Droit des Affaires, procédures exportation, négociations à haut niveau - parfaitement bilingue Anglais, Espagnol courant.

RECHERCHE : poste responsable service export ou Adjointe Directeur Général/Marketing, Société internationale - France-étranger. (Section B).

CADRE MARKETING, spécialiste tourisme et transports aériens - bilingue Français-Anglais - formation supérieure - séjours Afrique et Etats-Unis longue durée.

RECHERCHE : poste Marketing international - France ou étranger. (Section D).

CADRE ADMINISTRATIF import-export - formation supérieure - parfaitement bilingue Anglais - connaissances Espagnol - gestion administrative + commerciale (des cdes) - transports - douane - contacts clientèle + transitaires - études de marchés.

RECHERCHE : poste à responsabilités en commerce international - Région Parisienne. (Section B).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

SECRÉTAIRE PARTICULIER

Homme 30 ans, expérience 10 ans entreprise privée, banque. Très disponible, recherche poste de confiance de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier

Tél. au 033-29-53.

JURISTE PROCEDURIER expérimenté créances, cherche emploi mi-temps. Ecr. no 82285 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

CADRE FINANCIER, 50 ans, 30 ans d'expér. - ch. emploi DIRECTEUR ou resp. FINANC. Ecr. COLLIER Guy, 147, av. Vict.-Hugo, 93300 Aubervilliers.

SECR. PUB, Français, Anglais, Ital + arabe parlé, ch. place Ecr. no 2631, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Couple 50 ans, sér. référ., ch. gérance appointée, Tabac, Loto, P.M.U., Brasserie, Paris, banl., province - Téléph. : 636-46-75

automobiles

5 à 7 C.V.

VENDS R. 5 TL - JUIN 1976, 33.000 km, vitres teintées et feuilletées, lunette arr. dégivr., intér. simili-cuir. Pr. : 14.000 F (options comprises). Tél. : DESNOS, 836-01-62, après 20 h.

Part. vend G.S. PALACE 1975. 33.800 km. Excellent état. Prix : 15.000 F. Tél. dom. : 957-36-75.

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 automatique 1978 - 6.000 km. Téléphone : 16 (49) 41-34-41.

divers

BMW - 78

316-320-6-520-6-528. I Ex. tt pour roulé garanties. Auto Paris, 15e. Tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
tél.: 553.57.35 - 553.25.16.
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

9e. Bel imm. P. de T. Splendide 5 P., cuis., w.-c., bs 135 m2 Soleil. Calme. Prix exceptionnel. 878-41-65.

68, RUE PIGALLE (50 m. place), studio tt cft, 15 a. crédit. Sur place. T. 874-79-58.

P. vend près Bastille 1er étage, 2 pièces, 30 m2 + cave. 70.000 F. Tél. 224-87-63, heures repas.

NATION s/av. Philippe-Auguste. Très bel imm. pierre de t., 3 P. av. et cour, cft, soleil, 3e ét. 218.000. - GIERI, 373-85-81.

Butte-Montmartre. Exceptionnel 2 ateliers artiste en duplex, cuis., bains, w.c., chf. cnt., v.-o. 35 m2 libre, 6 m. haut 150.000 F 63 m2 loué, 7 m haut. 250.000 F. Voir 14-16 h. Samedi, dim., lundi 55, rue Abbesses. - 224-18-42.

MARAIS, part. vd dans imm. 18e beau 2 P., cuis., s. de bns, cft. Px 375.000 F. T. 277-98-13.

128, R FG-POISSONNIERE 4 P. 93 m2, 4e ét, ss ascens. 340.000 F. Bon état. Samedi 14 h. 30-18 h. ou 254-41-34.

Pl. Chauveau (près), 3 P. de caractère, 80 m2, 3e ét. 685.000. Orpi-Foncip - 265-90-73.

16e PORTE DAUPHINE Imm. stand., rénové, vidéo, asc. vide-ordure, ch. centr. Imm. GD LIV. + 2 CHBRES 2 bains, gde cuis. Terrasse. JARDIN PRIVATIF S/pl. vend.-sam.-dim. 15 h.-18 h. 77, r. Belles-Feuilles Tél. 870-87-83

19e JAURES. Ds imm. récent de caractère, 4 P. 82 m2, loggia, park., cave, tél., 420.000 T.T.C. 200-60-37 ou 986-25-01.

9e St-Georges, ds bel H.P. 3e ét. s/verdure, 6 Pces, poss. tt cft + totalité du grenier. 167 m2 à aménager en duplex Prix exceptionnel - 878-41-40.

A V. La Fourche, atelier très clair, 95 m2 sur 2 plans. Bonne construction. Force, ch. central, tél. Conviendrait à conf. Ebéniste, tapissier - 260-42-85.

5, IMPASSE GUÉMÉNÉE
Prox. PLACE DES VOSGES DANS HOTEL XVIIe
Façade d'époque, constr. neuve

Part. vend à part. : Paris-20e, GRAND STANDING
— 1 appart., 7e, 160 m2, jardin, terrasse ;
— 1 appart., 8e-9e, 150 m2 en duplex, avec verrière sur grand volume.
Téléph. 797-96-67.

7, RUE DE L'ASSOMPTION
Appts de 164 m2 et 196 m2. Balcon. Parking sous-sol. Petit immeuble neuf.
Sur place, 14 heures à 19 heures, GÉFIC. — 224-10-23.

16, RUE DU RANELAGH
Plein Sud charmant 2 P. 70 m2. Ce jour 14 h. 30-16 h. 30 ou 222-27-57.

65, AV. P.-DOUMER
Beau 4 P., soleil, 100 m2. Chbre service sur palier, parking. 760.000 F
A remettre en état. Sur place samedi 20, 11 h. 30 - 16 h. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures ou 227-91-45 et 755-98-57.

Mo EXELMANS SUR RUE calme
IMM. PIERRE DE TAILLE :
2 PIECES entrée, cuisine, douche, w.-c.,
PRIX INTERESSANT. ASC. 142, avenue de Versailles, sam., dim., lundi, de 15 à 18 heures.

PRES BD MORTIER
METRO, marché, commerces : Imm. P. de T. massive, 1970, grand standing,
4 P. séjour + 3 chbres tout confort, balcon, soleil, 6e étage. VUE PANORAMIQUE
PRIX : 420.000 FRANCS.
Visite, sur place, samedi et dimanche, 13 h. 30 à 19 h. 30, 50, RUE DE LA JUSTICE. PROPRIETAIRE : 361-22-61.

XXe GAMBETTA, bel imm. récent, grand 3 Pièces, confort, 2e étg. sur rue, soleil, balc., 297.000. Giéri : 373-05-81.

TRES RARE - IMM. RENOVE
SACRE-CŒUR
BEAU 2 PCES **SUD** CALME - VERDURE
AVEC VUE URGENT 296-12-93.

XVIe FOCH (PRES)
DANS BEL IMM. P. DE T. :
GD 5 P. CFT 3e, ASCENS. SOLEIL
A RENOVER
PRIX : 795.000 F.
Vendredi, samedi, 14 à 18 h., 1, RUE PERGOLESE.

HALLES - 8 P. tout confort P. de T. ascenseur, soleil : 1.600.000 F. 233-51-36 (580-00-47, soir).

5 APPTS luxe av. mezzanine, 26 à 130 m2. S/pl. sam., 14 à 17 h., ou DORESSAY 222-27-57.

Part. à Part., Imm. P. de T., **COURCELLES** séjour double + 2 chambres, 2 sanitaires, très belle cuisine, chauffage central : 790.000 F. Samedi, 14-18 h., 1er étage, 3, R. CHAZELLE. - 874-63-38.

Paris Rive gauche

CHAMP-DE-MARS près Imm. pierre de taille, ascenseur, ravalement payé. 4 P., salle de bains, OCCUPE. S/place ce jour, 14 h. à 18 h., 5, bd de GRENELLE - 870-87-10

MONTPARNASSE - Rez-de-ch., poss. libérale 80 m2. Refait neuf, tout confort - Téléph. : 222-36-15

INVALIDES - 700.000 F Part. à part., 4 Pièces 105 m2, rez-de-ch., possib. prof. libérale. Téléph. le soir au 734-47-31

A vendre, angle r. BAC-LILLE, 1er ét., F-4/rue, appt 72 m2, entrée, cab. toil., 2 p., ch. central, téléphone. Conviendrait prof. lib. 260-42-85

54, RUE DE SEVRES Living + 2 chambres, poutres, impeccable, 6e ét. sans ascens., 280.000 F. Samedi, 15 h. à 17 h.

Square NECKER proche MONTPARNASSE Imm. neuf, 4/5 PIECES. Sél. 32 m2 + 3 chambres, terrasse 18 m2. Téléph. 755.000 F, cave et parking double compris. GEFIC, Mme Morange, 723-78-78

CARDINAL-LEMOINE Charmant rez-de-jardin privé, 2 pièces, refait neuf, tout conft. Beau living voûté - 244-27-55

Rue BONAPARTE
DIRECT. PPTAIRE 2 Pièces sur belle cour ravalée. 734-98-06. Heures bureaux.

Mo SAINT-MARCEL
Imm. récent, tt cft, s/jardin. SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuisine, salle de bains, balcon. PRIX INTERESSANT. Téléph. 15, rue POLIVEAU, samedi, dimanche, lundi, 15 h. à 18 h.

VAL DE GRACE
Dans très bel immeuble, au 6e étage avec ascenseur, je vends sur le même palier DEUX TRES BEAUX APPARTEMTS. Gd liv. dble s/rue + 1 chbre s/cour-jardin 55 m2, tt cft, restauré totalement avec goût. Prix exceptionnel : 349.800 F Visite de 15 h. à 19 h., vendredi, samedi., 29, RUE BERTHOLET ou PROMOTIC : 322-19-74.

PRES LUXEMBOURG
PTAIRES VENDENT DIRECT. dans Imm. en rénovation STUDIOS et UN 2 PIECES, bains, w.-c., cuis. équipée, tout confort. Sur place, 15-19 heures. JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE 7, RUE ROYER-COLLARD. 723-38-48.

QUARTIER LATIN
ds Imm. P. de T. ravalé, asc., 5e étg. rue et cours, balc., soleil Beau **5 P.** double living 2 chambres cuis., 2 bns, 2 w-c, chff. cent., ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 700.000 F.
Vendr., sam., 14 h. à 18 h. 30, **28,** rue du Cardinal-Lemoine, ou Téléphone : 292-29-92.

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové :
STUDIOS TT CFT **89.000 F**
2 PCES TT CFT **149.000 F**
DUPLEX TOUT CONFORT cuisine équipée, S. de B., wc, moquette, tissus. Voir vendredi, samedi, de 14 à 19 heures, 9, RUE JONAS.

Vente PARIS, Contrescarpe, 5e étage, très calme, très clair, 55 m2, atelier artiste avec mezzanine, cuisine équipée, salle de bains, tél. - 32.000 F. Tél. : après 20 heures au 603-69-96.

ODEON 705-39-10 2 Pces kitchn. équipée, 32 m2, confort, 172.00. 4e ét. s/cour. Soleil. 21, rue Mazarine. Sam. 14-16h.

Mo MONGE sur jard.
IMM. P.-DE-T.
2 P., plus gde entrée, cuisine, chauffage central.
PRIX INTERESSANT, 3e étage. 9, r. de Navarre, samedi, dim., lundi : 15 à 18 h.

LUXEMBOURG
DANS IMM. RENOVE
GD DUPLEX cuisine équipée bains, moquette W.C., Px int. : 293-58-66.

Mo PASTEUR Bon imm.
3 P. sur rue, entrée, W.C. petite cuisine, bains.
PX INTERESSANT. TEL. 37, bd Pasteur, samedi., dim., lundi 15 à 18 h.

PANTHEON (PRES) IMM.
Stdg, liv., 2 chbres, cuis., wc, bns, tt cft, tél., terrasse, poss. parkings. Sur place, samedi et dimanche, de 15 à 18 heures. 6, RUE AMYOT.

Rue **SAINT-LOUIS-EN-L'ILE**
dans immeuble Louis-XIII. 110 m2 env. très bon état, clarté, charme, classe. 880.000 F. 771-63-55.

RUE JACOB
dans bel imm. 1850
6 P. 230 M2 standg. (possib. profess. libérale) + chbre serv. Tél. 720-96-55, matin

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièr. restauré :
5 PIECES EN DUPLEX de 135 m2 environ, 3 chbr., 2 bns, cuis., séjour av. cheminée, 60 m2 env + loggia.
SOREDIM 755-98-57, 227-91-45.

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové IDEAL PLACEMENT STUDIOS ET 2 PIECES Tout confort, Prix intéressant. Le propriétaire : 265-11-66

Mo COMMERCE
Immeuble pierre de taille 3 Pces, confort, 6e étage, asc. Jean FEUILLADE au 566-00-75

Région parisienne

Part. vd appart. la Défense, 4/5 pièces, 105 m2, const. 70, calme, cft, téléph. Px 360.000. Tél. : 776-20-34, le soir.

A VENDRE RUEIL - MONT-VALERIEN Appart. 4 pces, cuis. équipée, loggia, balcon (Sud), parking, cave, résid. 1974, ascenseur. Téleph. après 19 h. : 977-37-27.

CHENNEVIERES-S/MARNE, pr. ttes comm., R.E.R., autobus, gare S.N.C.F., réseau Est, de ensemble mod., résidentiel, bel appartement : entrée, beau séjour, loggia, cuisine, 3 chbres, 2 s. de bns, W.-C. ind. ; nbx placards, cave. Prix : 228.000 F. M. CRETON, tél. 374-55-41 A.-M.

CACHAN, R.E.R., bus. Immeuble 1965, 4e ét., 9 appt. Part. vd 4 pces, conft, 70 m2, double expos. ss vis-à-vis, décor. originale, impeccable, cave, boxe + parking visiteurs, 282.000 F. Téléph. : 665-11-38.

Rég. Sud de Paris, à GRIGNY, 25 minutes gare de Lyon, dans rés. 1975, appart. 3 pces, 70 m2, balcon, entrée, cuis., s. de bns, w.-c., dressing, cave, tél. Prix 157.000 F + 28.000 F de C.F. à 5 % sur 15 ans. Tél. 200-35-78.

Part. à part. vd F 4 avec jardin, Party-II, condit. intéressantes, urgent. Tél., 19-21 h. : 951-38-79.

VERSAILLES Gd siècle, 5 Pces, 120 m2, cave, park. 650.000 F. Bur. 950-87-23 ou 950-92-68 soir.

BOULOGNE, R.-Garros. Gd sél. + 3 chbres, 175 m2. A DECORER - 780.000 F - Tél. : 825-22-77

SAINT-NOM-LA-BRETECHE 4/5 p. 105 m2 sur parc. Dans résidence grand standing. Soleil. Impec. Garage 2 voit. cave. Urg. - Prix : 520.000 F - 460-14-53

92 BAGNEUX pr. Mo - 2 pièces standg, entrée, cuis., tout conft. Cave, balc. Park. s/sol, 8e étage, asc. 210.000 F - Tél. : 654-19-58

Vends, quartier SAINT-MANDE, 2 STUDIOS dont 1 Résidentiel. BELLI Jacques, 2, rue Cité-St-Jean, 69100 Villeurbanne

A 5' de Paris par le PARC DE SAINT-CLOUD Ds très belle résidence, partic. vd appt 150 m2 très grd standg. living double, 3 gdes chambres, 3 s. de bains, 3 wc. Park. s/sol 2 voitures - Tél. : 926-15-82

A VENDRE
MEUDON BELLEVUE
Dans résidence exceptionnelle
TRES BEAU 3 PIECES
110 m2, lisière forêt, balcon + parkin. - 579-89-43, après 20 h. PRIX : 685.000 F.

THIAIS Part. vend 5 Pièces, tt cft, ds résid calme, 5e étage, lycée, écoles, 2 park., 300.000 F + pet. créd. foncier. Téléphone : 852-56-76.

GRIGNY-II Vue imprenable : 13e étage, 5 Pces, tt cft, tr. bien sit., 190.000 F. Téléphone : 906-61-20.

PART. VEND **RAVISSANT APPT NEUF** 4 PIECES tr. calme avec 35 m2 de terras. ensoleil. NEUILLY-SUR-SEINE Px justif. Ag. s'abst. 227-31-05.

BOULOGNE
DUPLEX 2 PIECES confort CARACTERE : 165.000 F. 15, RUE D'AGUESSEAU S/pl. vend.-sam., 11 h. 30-16 h.

78 Parc de MAISONS-LAFFITTE Petit imm. récent, BEAU 5 P., tt cft, balcons, parkg, cave, tél. 490.000 F à débattre. Samedi/dimanche, de 14 à 19 h. 20, RUE TALMA

LE PECQ Calme - Dans imm. STANDING NEUF LIVRAISON IMMEDIATE : BEAU 2 P., 47 M2 + BALCON. PRIX T.T.C. : 232.000 F. Prêt conventionné possible. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET : 976-85-98.

Province

Plein centre de CANNES Particulier vend dans immeuble grand standing, Appartement tout confort, 2 pièces principales 58 m2 + terrasse, 7e étage, vue Californie. Prix : 350.000 F. Téléph. : 885-85-90

La Plagne - Urgt, vd 3 semaines Noël. Ecrire : J.-L. LAGADOU, Pl. Chauvier, 83620 BARGEMON

VACANCES ETE - HIVER à CHATEL (Haute-Savoie) Studio 4 personnes : 140.000 F avec 28.000 F comptant. 2/3 pièces. Gestion assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

VOTRE MARINA à partir de 135 000 F, (anneau parking) à PORT-CAMARGUE La Méditerranée la plus proche de Paris. EMSA : 522-38-20.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour RV, Gieri au 373-85-81

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

ARCHITECTE
CONSTRUIT PAVILLONS
RÉGION PARISIENNE
BRETAGNE NORD
PRIX TRES REDUIT si utilisé comme témoin pendant 1 an. Albertani, 1, r. Coysevox, 78000 Versailles - Tél. : 955-15-08.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abonn. 350 F. 266-52-04.

locations non meublées Offre

Paris

10, RUE FRÉMICOURT
Luxueux Imm. Nf, grand studio, tt cft, park. Tél. 1.300 + ch. S/place, sam. 11/12 h. 325-11-64.

Région parisienne

BOULOGNE
Ds verdure, Gd stand., calme, 4 p. + ch. service, téléph, gar. TEL. : 577-71-17.

SANS COMMISSION
AUTEUIL IMMEUBLE NEUF jamais occupés
studios standing 950 à 1.250 F; 2 Pièces, 60 m2, sur jardin. 2.000 F. - Téléphone 608-11-64.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 2 pièces 50 m2, s. bns, wc, cuis., 1er, 4e, 5e, 6e arrdts, sans agence pour septembre. Loyer : 1.000 F TTC. Répondre à M. FRIEH Michel, 104, rue de Vaugirard

Particulier rech. appartement rive gauche, 150 m2 environ. Bon état. Calme. Ensoleillé. Tél. apr. 17 h. 30 au 941-16-87.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-82.

immeubles

A VENDRE
Immeuble de prestige
PLEIN CENTRE
Cœur de Marseille
1.200 m2 bureaux sur 6 plans, conviendr. à
— Compagnies Assurances ;
— Administration.

Pour tous renseignements écr. et donner référ. précises EUROSUD no 3559 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

hôtels-partic.

Calme, rue privée, 19e. Maison 9 p., cft, courette 800 000 F. Tél. : 201-62-59.

OISE CREPY-EN-VALOIS HOTEL PARTICULIER 18e s. parf. état, 10 p. cuis. équipée, 3 s. de bns, jdin. dép., 980 000 F. J.-L. VENDOME (4) 459-01-34.

bureaux

Domicil. artis. et commerc. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes Statuts. Informations juridiques, secrét Tél. Télex. Bur. A partir de 100 F par mois. PARIS-11e - 355-70-80. PARIS-17e - 229-19-04 PARIS-10e - 770-16-80.

fonds de commerce

Particulier vend MAGASIN excellente affaire
— Tous commerces possibles.
— Centre ville.
— C.A. important.
— Murs, fonds, stock, ensemble ou séparément.
M. BROSSIAL : (34) 48-10-66.

A céder : LIBRAIRIE D'ART GALERIE meilleure artère Rive gauche. pour métiers d'art, avec ou sans stock, environ 50 à 60 m2. Tél. : 326-45-19.

Bail tous commerces à céder 45 000 F. - 4 pièces principales 104 m2 - Loyer 4 500 par trim. Carrefour Châteaudun. Téléphone : 824-66-87.

locaux commerciaux

URGENT, Ecole rech. locaux de 1 000 à 2 000 m2 11e ou 12e arrondt, conformes aux normes de sécurité en vigueur pour établissement recevant du public. Agence s'abstenir. Tél. 805-29-37 ou 700-99-75.

BANLIEUE SUD
Près gare, locaux sur 3 000 m2 av. 25 burx + 2 000 m2 terrain + 2 pav. 6-4 P. 331-81-11.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

villas villas

COSTA BRAVA
BAHIZA DE ROSAS-AMPURIABRAVA
— Villas à partir de 985 000 pesetas.
— Terrains à partir de 450 000 pesetas.
Villas avec appontements sur les canaux.
LARGES FACILITES DE PAIEMENT
Pour recevoir notre documentation renvoyer le bon ci-dessous avec vos nom et adresse à :
FUNDAMENTA
Plaza San Pedro, 4 - ROSAS-GERONE (ESPAGNE)

Nom ....
Adresse ....
Ville .... Tél. ....

PROFESSION LIBERALE
AULNAY résidentiel. Une des plus belles villas de la région, profession. + appt raff. s/500 m2 Prix 680.000 F - Tél. : 830-21-07

BAZEMONT (78)
Part. à part., villa, 6 pces gd conf., maison gardien, 21.000 m2 de terrain - 647-71-55

LAMORLAYE, pr. CHANTILLY Part. vend magnifique maison réc., très soignée, grand séjour, 5 chbres, s/sol total, garage 3 voitures, terrain avec beaux arbres 1.635 m2. Prix : 870.000 F. Téléph. : (4) 421-55-28

LANDES, 6 km MER, près lac et forêt, partic. vend Villa F-4, état neuf, chauff. central. Tél. 850 m2 clôturé - Tél. 58-48-09-46

Près ST-NOM-LA-BRETECHE Maison Montparnasse - St-Lazare, ds parc boisé, villa réc. 156 m2, séj. avec cheminée, jdin 420 m2. Px : 585.000 F - Tél. : 462-46-99

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Très belle villa rustique Récept. 90 m2 + 4 chambres de maîtres, 4 bns + service avec salle d'eau + studio indépend., grande salle de jeux, garage 4 voitures. Jardin de 1.000 m2. 1.800.000 F, régime TVA facilit. vendeur - 969-85-35

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
8, RUE VICTOR-HUGO
Très belle maison 7 Pces amén. luxueux, parfait état. Beau jdin de 1.000 m2. Ce jr 14 - 17 h. ou 222-27-57.

HERBLAY (95)
PROPRIET. vend DIRECTEM. magnif. VILLA style ANGLO-NORMAND, 10 pces, cft, 320 m2 habitab., Maison de gardien et diverses dépendanc. s/2.500 m2 terrain. P. 1.050.000. T. 209-76-57.

PARTICULIER VEND
MAISON 7 PIÈCES
dans forêt, terrain boisé de 608 m2. Exposition Sud. 2 salles de bains + 1 douche. Ecoles, commerces à 5 minutes, gare des Clairières-de-Verneuil à 5 min.. (30 min. de St-Lazare). 595.000 F. T. 971-92-54/971-67-88.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Centre - maison
6 P., jardin, travaux à prévoir, 450.000 F. Téléphone 963-28-02.

LE VESINET centre résidentiel
villa 1900, construction de premier ordre, séjour, 4 chbr., beau jardin, 790.000 F. Sur place, samedi et dimanche, 14 à 18 h., 19 ter, avenue Gal-de-Gaulle.

pavillons

6 KM VERSAILLES 1.500 m2 pelouse Sud s/bois. 5 chbres, 2 bains, 200 m2. Entièrement équipé luxe. Prix : 650.000 F.
PROPRIETE près DREUX
2.000 m2. Bx arbr. 200 m2. Parf. CFT + dépend. 360.000 F.
LE STANGUENNEC - 775-32-47.

LE PERREUX, résidentiel, 146, av. Gal-de-Gaulle, belle maison bourgeoise 5 P., cuis., bains, 2 cab. toil. + grenier aménageable, gar., jard. 700 m2 550.000 F. Crédit 80 %.
Samedi, dimanche 10-19 h

.VALLEE DE CHEVREUSE
VILLEBON-S/YVETTE
Part. vd pavillon exc. constr. 1964, 100 m2, gd séjour, salon, 2 ch. S. de bns, gde cuis. ss-sol 2 voit. Laverie, cave, chambre, grenier aménageable. Plain-pied sur jard. 700 m2. Vue impr. R.E.R. 1 km. Px 700.000 F Tél. 010-34-88.

COLOMBES - PRES GARE
URGT pav. 5 P., gar., jardin., 450.000 F. - 500-87-58.

4 km EVRY, CORBEIL
quartier calme, beau pavillon 7-8 pces, tt cft, gar. double, jardin 1 000 m2 clot. 700 000 F. Téléphone BUREAU : 088-04-39. DOMICLE : 066-44-97.

35 km, S.-et-M., par autoroute, PAV. impeccable, entrée, 6 P., cuis., garage, tt cft, beau jdin CLOS. 245.000 F, avec petit comptant. — 808-25-52.

châteaux

Entre BRUXELLES et ANVERS près de Malines, à 2 km de l'autoroute E-10
A vdre CHATEAU SPLENDIDE Anno 1644 et 1777, récemment restauré, superf hab. 1.000 m2, salons 17e et 18e, 11 ch. à c. tt conft mod. Parc de 3 ha. Etang 1 ha (source). Tennis. Gde piscine. Disp. immédiatem. Informations :
A. van Ussel, Ambrooskasteel, B-2.950 Hofstade.
Tél. internat. + 15-6 124-66.

Sup. petit château 16e parfait. restauré, tt cft, 300 m2 + cave parc 8 000 m2. Hte-Prov.. rég. Apt 1 500 000 F. Créd. part. Ecr. Poujol, 12, r. Princesse 75006.

maisons de campagne

95 KM PARIS
Autor. CHARTRES, 4 km gare, ds petit bg s/1.500 m, belle maison r.-de-ch. 130 m2 + 3 ch., cab. de toil., chf centr. + mais. amis, bel. grange, px total : 330.000 F, créd. 80 %. 285-38-96, week-end (16-37) 22-85-80.

15 Km DECIZE
(NIEVRE) dans un cadre verdoyant et boisé, coquette, typique
MAISON DE CAMPAGNE
bon état, 4 belles pièces, poutres et cheminée, couverture petites tuiles, garage attenant aménag., grenier dépend., cave, cour et jardin. Le tout formant un agréable enclos de 1.600 m2.
A SAISIR
PRIX : 140.000 F
possible crédit 90 %
Cabinet PIERRE FRANÇOIS, 9, place Saint-Just, 58300 DECIZE
Tél. (16) 86-25-12-12

45' SUD-OUEST PARIS
magnifiq. grange, DU SOLIDE ! surface habitable 460m2 s/terr. 5 400 m2 env. expos. sud, eau, électr. Prix demandé 180 000 F.

A 1 HEURE DE PARIS
FERMETTE en L à terminer d'aménag. s/1 545 m2 clos murs 2 p. habit., grange et dépend. à la suite, gros œuvre bon état, eau, électr., 139 000 F, crédit.

A 1 H 30 DE PARIS
Chalet rustique forêt d'Orléans cuis., séj., cheminée, 3 chbres, salle de bains, w.-c., terrasse, chauffage. Prix 195 000 F crédit.
Agence Immobilière, de TRANCRAINVILLE (28)
Téléph. : (16) 37-90-04-10.
S/rendez-vous même dimanche.

domaines

FERME POUR ELEVAGE de CHEVAUX 72 ha (180 acres) dans les Blue Ridge Mountains. Virginie, U.S.A., lot de première val. av. vue magnif., 30 stalles, vaste man. couv., grange à foin, entr., habit. 8 pces pl. 2 appts, kilom. de clôture. Tél. au (703) 345-8746 après 19 heures.

53 HECTARES - SOLOGNE
Salbris, très bonne chasse à tous gibiers, territoire 2/3 bois, 1/3 plaine, sources, possib. 2 beaux étangs, bâtim. ferme à aménager. Le tout libre vente.
IMMOB. REMANGEON S.A. 18104 VIERZON, B.P. 132. TÉL : (36) 75-39-91 +.

chalets

CREVOUX (05) alt. 1.600 m. à 16 km Embrun raviss. chalet, gd séj., 5 chb., bs, 2 wc, gar., terr. 3.000 m2 prox. pistes ski. Ts renseign. Y. LIONARD, 43, rue du Président-E.-Herriot - 69002 LYON. Téléphone : (78) 42-72-23

fermettes

FORÊT OTHE
Fermette aménagée, séj., salon, 3 chbres, cuis., bns, w.-c. s/1.500 m2 jard. agrém. avec pièce d'eau, 190.000 av. 20 %.
AVIS 2, r. Gal-Gaulle, SENS 16 86 65-09-03 ou Paris 274-24-45.

terrains

Vends terrain 2.100 m2 à SAINT-MEDAR-DES-PRES 500 m. du ctre de Fontenay-le-Comte. Vue sr la Vendée. Perm. de constr. Pour tous renseign. téléphone. 202-05-90 ou samedi, dimanche : 470-40-80.

Part. vd Bouffémont superbe ter. 1.000 m2 Viabil., faç 20 m. 195.000 F. T. 991-07-67. H B.

Terrain a vdre Los Angeles 10 ha B. situé entre centre ville et aéroport. Prix très intéressant. Ecr. n° 82.465 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Station Alpes-Sud vds prairie 4.500 m2, zone 1.500 P.C. 1 chalet. Eau, élec. Px 300.000 à déb. Tél. (93) 39-29-91. Soir.

HERBLAY - 95
La Patte-d'Oie
Echangeur A-15
Terrain industr. viabilisé.
Lots : 1.500 à 6.500 m2
SIFIF - 723-43-06.

CLOS MONTCANISY
SAINT-ARNOULT-DEAUVILLE
terrains à bâtir 1 000 m2 et plus à partir de 95 000 F. Sur place samedi et dimanche au 604-81-87.

propriétés propriétés propriétés

VAR, 10' BRIGNOLES
Part. vd propriété 16.000 m2, vignes, oliviers en rapport, cabanon ref. neuf 44 m2, grosse source, pisc. 100 m2, vue magnifique imprenable. 270.000 F. Téléph. (91) 49-57-60.

NORMANDIE, 130 km. Except. gde maison normande meublée av. recherche. tt cft, 5 vastes pces, 3 bns, ter. 6.000 m2, pel., arbres, source + ptte maison aménagée, pêche truites 2 km sous contrat. Px élevé justifié. Eventuel. vente-location. Crédit possible. Me JOURDAIN, (27) Beaumont-le-Roger. Tél. (16-32) 44-20-09.

Sans agence, part. vend belle propriété, tt cft, 100 km Paris, rég. Sens, cuis. équip., séj. avec chem., 4 ch., s. de bns, w.-c., c. de toil., garage, terr. clos 2.800 m2 (agrém. + verger). Px 380.000 F. T. (16-86) 88-62-83.

Vends très belle propriété à VIARMES (95), style av. tourel. anc. sur parc 2.400 m2, mur de 3 m de hauteur, 350 m2 habit., réception, salon, séjour, salon d'hiver et cuisine. 1er étage : 3 gdes chambres + s. bns, toil. 2e étage : 3 gdes pces + toil. et dches, s/sol, 2 caves et buand., chauff. mazout. Prix : 780.000 F. Téléph. : 202-05-90 ou sam., dimanche au 470-40-80.

A Vendre, à 06 MOUGINS
Tr. belle propriété 5.300 m2 dont 400 m2 surface construite. 3.500.000 F – Libre à la vente. Ecr. n° 7.120 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

BARBIZON, part. vend directement sur forêt de Fontainebleau, GDE VILLA, 350 m2 habitables, 7 chbres, 3 s. de bns, sous-sol aménagé, garage, grands arbres, jardin 2.500 m2. - 1.300.000 F Tél. : 273-02-59.

ST-MAUR - Bel ppté - Grande réception, s. à manger, bureau, cuis. équipée, 5 chbres, 5 sanit. + gdes dépend. Parc 2.180 m2. Prix : 2.500.000 F - 883-17-73

77 MOUTILS, pr. Ferté-Gaucher. Mais. briarde, terrain 1.000 m2. livg 50 m2, 2 ch., c. bns. Gren. 200 m2. Sam./dim. Pl. Commune. Px 450.000 F - 883-17-73

MONTGERON
QUARTIER RESIDENTIEL
près lycée, transp., commerç., sur 1.050 m2 avec arbres, PROPRIETE, r-de-ch. : entr., séj. double 45 m2, bureau, 1 pièce, + cuis. 1er étage : gde chamb. 24 m2 + 2 chbres, s. de bns, wc lingerie. 2 ét. : 2 gdes chbres + gren. Chauff. centr., garage 2 voitures. S/sol av. chaufferie. fruitiers, cave à vins, etc.
VU URGENCE SACRIFIE
620.000 F. Tél. : 921-40-72.

Alpes Haute-Provence - Mas de caract. avec moulin 220 m2 + dépend., sup. parc, 320.000 F. Tél. hres repas au (91) 60-67-46

BEAUVAIS, près PARIS 80 km GRDE MAISON RURALE 10 P. rénovée, s/terr. boisé 3.000 m2. Conviendrait pour deux familles. PRIX : 370.000 F - 953-22-27

83 - FAYENCE, 20' St-RAPHAEL et CANNES, magnifiq. propriété 4 HA, MAS du XVIIIe. Maison de garde, pisc., dépend., forage, vigne, fruitier - 16-94-95-54-71

LE VESINET Centre résidentiel
Propriété Mansard sur 1.200 m2 Réception 65 m2 plus 6 chbres, 4 bns, parfait état. 1.600.000 F. Sur place samedi et dimanche 14 à 18 h. - 65, r. H.-Cloppet.

PARLY-YONNE
Part. vd près forêt ds 12.000 m2 de parc belle maison, entrée, séjour, 3 chambres, s. de bns, cuis., cellier, buanderie séchoir. 120 m2. Prix 530.000 F. Tél. (86) 44-15-20

YONNE PUISAYE
160 km PARIS-SUD
près bourg impt. belle ferme luxueusement rénovée s/8 ha, près bois, rivière, récept. 100 m2 5 ch., 2 bns, logt. Gardien 3 P. Nombreus. dépend., piscine, ch. 7 boxes chevaux + ball chasse et pêche attenant. 1.200.000 F. Tél. propriétaire 496-18-81 Domicile : 056-44-97.

propriétés propriétés

MAGNIFIQUE CHAUMIÈRE
(107 m2 habit.) sur sous-sol
Tout confort
et tous équipements
8 km sud-est Montargis
secteur agréable et calme
aménagements
de goût et qualité
sur 1.000 m2 clos.
Libre à la vente. - 530.000 F. Possib. crédit. Visite sur rd.-vs. Agence J. GREGOR F.N.A.I.M. 75, r. de Mercy-Sainte-Catherine 45700 Pannes
Tél. (38) 93-04-29.

16 KM OUEST
Flanc coteau, joli vue
Demeure moderne style
bon ét. gal. récept. 60 m2 + 4 ch. + chbr serv. 3 bains. Salle jeux, depend. Beau jardin
EN TERRASSE de 1.200 m2
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90.

105 km Paris, 6 km gare de Sens, trains directs. Propriété 2.850 m2 env., amenagé fruitier. garage, atelier, sous-sol en dur habitable, eau. élect. sanitaire. Tél. 66-65-48-13.

CHANTILLY (à 15 km) dans
site campagnard, belle et vaste maison 19e siècle, en pierre-de-taille, séjour, bur., cuis., 4 gdes chambres, 5. de bains, grenier, chbres de service, dépendances, Gar., parc 3.600 m2. Très belle affaire. Prix : 550.000 F.
DEVIQ Conseil, 471-00-06.

VALLEE OURCQ
70 km Paris, village tous commerces, cars s/pl. mais. rustique, séj./salon, cheminée, poutres, 3 gdes chbres, moq, cuis. équipée, tomettes, bains, w.-c., chff. cl., gar., grange, terrain clos. 214.000 F avec 42.800 F.
ACM 14, rue Pot-d'Etain, MEAUX, 434-01-66 ou PARIS 274-24-45.

SOLOGNE
A VENDRE
TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin, 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

VERSAILLES MAISON PART.
260 m2, récept., 3 P., 7 chbr., 2 cuis., 2 bns, cour et jard. : 1.200.000 F. Téléphone 950-16-43.

70 KM PARIS NORD-OUEST, 35 km sortie autoroute Pontoise
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
Comprenant 3 maisons avec parc herbages et bois.
Le tout sur 6 hectares environ. Excellent état grande classe. Cadre magnifique.
Tél. M. CARON (16-32) 55-84-24.

viagers

Placement unique.
ISLE-ADAM, 35 km Paris
Jlie ppté anc., moulin, chute d'eau privée, cadre splend., parc et jard. 4.500 m2, avec 280.000 F + rente. 80 et 73 ans.
Pr rens., tél. 469-08-18.

Buttes-Chaumont. Occupé, 2 p., tt conf. 1 tête 77 ans. 120.000 F. + 1.200 F mensuel. T. 202-87-09.

NICE. Libre appt grand stand. 110 m2 + terrasse. Jard. 120 m2. Vue imprenable baie Nice. Px : 450.000 + 3.570 F rente. ETUDE LODEL. 355-61-58.

Vendez rapidement en viager. Conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. LODEL, 35, bd. Voltaire. 700-00-99.

1er ordre près Palm-Beach
CANNES moderne 2 P., cuis., bains, terrasse. Vue mer, occupé, 76 ans. Prix : 110.000 F + rente. VOL. 58-70.

La Celle-Saint-Cloud. Libre villa 4 P., gar., jardin 500 m2, 85.000 + 3.500 F/mois 1 tête.
F CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

MONTPARNASSE, 3 P., 70 m2 Balcon, bel imm. pierre taille. 260.000 F. Pas de rente, occupation limitée à 12 ans.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

LA RENTE VIAGÈRE
vend vite et bien.
G. BOUE N.D.I
9, rue Lagrange, 5e. 633-71-47.

l'agenda du Monde

Ameublement

Vend 2 LITS en cuivre 1925 + table de nuit assortie. Px 1 800 F. T. : 531-82-63.

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Animaux

Vends CHIOTS BARZOI (lévrier russe) vaccin., tatoués, pedigree. L.O.F., 2 mois 1/2, élevés en fam. tr. affectueux. T. 954-34-75.

GRAND ARRIVAGE le 22-5 : CHIENS toutes races, 184, avenue Italie. - 588-76-99.

GARDIENNAGE DE CHIENS
ELevage VETérinaire CAnin
25 km Ouest Paris avec boxes parcs individ. modernes, confort, aérés. Visite recommandée. Nombre de places limitées. TEL. : 975-74-96.

Antiquités

SALLE de VENTE ST-HONORE ach. compt. PX EXCELLENTS meubles anciens, tableaux, bronzes, horloges, argenterie, etc. TEL. : 027-65-58.

Relations

CLUB RSV Réussir Sa Vie...
Si vous n'avez pas réalisé le mariage de votre vie, venez nous voir : nous sommes prêts à vous accueillir et à vous aider
CLUB RSV uniquement sur rendez-vous : 387.75.19
une prestation de qualité
12, rue de Rome, 75008 PARIS

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS
5, rue du Cirque
(Rond-Point des Champs-Elysées)
Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Artisans

TOUS TRAVX MAÇONNERIE plâtre, carrelage, plomberie et chauffage. Téléph. : 876-00-75.

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES
● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, val. 850 F. PRIX : 280 F.
● AUTOS-RADIOS cassettes touches pré-réglées, complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.
CIRATEL, 49, r. de la Convention. T. 578-09-44.

Bibliophilie

« Lettres modernes » éditeur à compte d'auteur, 9, quai aux Fleurs, Paris-4e, 633-06-05. Rech. essais litt., histor. ou romans.

Bijoux

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

Déménagement

RIGOULET 22, av. Leclerc Nîmes. T. (66) 84-89-80. Tarif groupages hebdomad. ttes directions.

Bateaux

Part. vd VOILIER WESTERLY CENTAUR, équipé 2e catégorie, 115 000 F. Téléph. : 852-56-76.

Péniche hollandaise habitable 21,30 m. X 4,12 m., mot. 50 CV luxueus. aménag., px 360 000 F. TEL. : 266-49-35.

Cours

PROF. D'ANGLAIS aiderait élèves terminales à préparer bac. T. 589-35-79, ch. 513 laisser mes.

PART. CH. PROFESSEUR pour LUI DONNER QQ. LEÇONS CHIMIE MINERALE ET METALLURGIE. Téléphone : 336-23-04 le soir.

Elève Maths Sup. donne cours MATHS, PHYSIQUE, TOUTES CLASSES 40 F. Tél. : 727-65-74.

CENTRE KLEBER
PIANO Cours accélérés pr adultes débutants danse moderne, tous niveaux. TEL. : 508-88-23.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ, Métro Convention. T. : 842-46-62.

Photo

Vends TOPCON super DM 1977 avec moteur et accessoires Prix 3 000 F à débattre.

Moteur CANON AE 1 1977 500 F. TEL. : 071-03-88. de 19 heures à 21 heures.

Psychanalyse

FEMMES, entreprenez une PSYCHANALYSE débouchant sur la vie, avec des femmes ayant une longue et féconde expérience. Tentez de découvrir vos propres voies, afin d'exister personnellement dans vos différentes orientations familiales, sociales, professionn. T. : 206-23-46 de 12 h. à 13 h.

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH, opticien 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-66.

Instruments de musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos. TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

PIANOS OCCASIONS GARANTIES
23, Place des Vosges 75003 PARIS
Tél. 278.50.43
CERTIFICATS d'EXPERTISE et de QUALITÉ MUSICALE
PIANOS "DEBUTANT" 3 800 F
PIANOS "ÉTUDE" depuis 5 500 F
(Pianos Type "conservatoire")
PAIEMENTS ÉCHELONNÉS
VENTE RÉPARATION ACCORD

25 AVRIL AU 15 MAI
A vendre, suite à inventaire, 40 pianos neufs et occasions, droits et queues, très bon état. Anciens tarifs et importantes réductions pour légers défauts d'aspect. Pianos Magne, 50, r. de Rome, 75008 Paris. T. 522-21-74 et 30-90. Atelier - Occasion : 757-19-74.

Cause dble empl. part. vd piano SAUTER neuf méc. REINNER. Tél. : 842-23-98 soir jus. 23 h.

Mode

CHEMISE SERVICE
à vos mesures à bref délai
PAR SPECIALISTE
RENOVATION-RETOUCHES.
194 bis, r. St-Denis, 2e 236-50-84.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez :
ALISON CLAY
Conseil matrimonial
Rencontres - Mariages - Loisirs
Soirées dansantes.
Ecrire ou téléphoner : 35, rue la Boétie, 75008 Paris. TEL. : 256-04-02.

Livres

Collectionneur cherche beaux livres et journaux 18e siècle. Ecrire Piermont, 25, rue des Pins, 85 La Tranche-sur-Mer.

Psychologie

Entretiens d'aide psychologique PSYCHOTHERAPIE. TEL. : 333-21-12.

Vins

Part. vd fin de cave Bordeaux, Bourgogne, Prix intéressant. 336-05-20, p. 209 ou 200-84-02 dom.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Cannes Stud. lux. ds complexe sportif et hôtelier. Juin-septemb. 2.000 mens., 1.500 quinz. FAY, 44, bd Montfleury, 06400 Cannes. Tél. (93) 38-65-94.

Vacances en Bretagne.
Entre Perros-Guirec et Bréhat.
xxNN Plages propres.
Pension 80 F.
Bellevue 22660 Trelevern.
Tél. (96) 23-71-44.

A louer Houlgate juin, juillet, septembre, pavillon meublé pour 7 personnes. E.G.E., w.-c., jardin. CHAPEL, 21, rue Pasteur, 14510 HOULGATE.

Loue Menton, plein centre, près tennis, 150 m. plage, gd 2 P. Juin, juillet, août, sept. Téléph. après 19 heures (16-38) 87-35-10.

NICE centre, juillet à septemb. Stud. meublé. Soleil, 50 m. mer. NERI, quartier Tabor, Valence.

Ile d'Oléron, mais. 5/6 pers, tt cft, côt. Sud-Est - Ouest. Juin à sept. Dubois, Rouillé 17550 Dolus.

Bassin ARCACHON 33 Andernos A louer juillet-août villa dans jardin boisé, 2 chbres, séjour, cuisine, s. de b., w.-c. Tt cft. Tél. après 19 heures à 781-94-57.

CORSE Séjour, location ou hôtel à la semaine. Forfait transport charter. Villas. Voyages corses. Tél. : (1) 526-22-72.

Part. loue pour vacances maison avec jardinet, compr. 3 chbres, séjour, cuis., sall. de bains, à 2 km de Wissant-Plage. Ecrire M. PRUVOST, Ferme du Auvent, 62, Hervelinghen ou tél. (16-21) 35-90-34.

A louer JUIN et SEPTEMBRE à l'île d'Oléron maison pour 5/6 personnes. T. apr. 18 h. (16-4) 453-07-86.

ILE DE NOIRMOUTIER
(VENDEE)
dispose de locat. juin à sept. BON STANDING
NOIRMOUTIER-IMMOBILIER
1, place Constantin-André, 85680 LA GUERINIERE.
Tél. (51) 39-06-55 ou 30-07-98.

LOCAT. SAISONNIERES tt cft AGENCE PLAGE BP 118, 85102
LES SABLES-D'OLONNE
TEL. : (51) 32-02-36.

BRETAGNE-SUD
PRESQU'ILE DE RHUYS
CHOIX DE LOCATIONS
Juin, juillet, août, septembre.
CABINET BENEAT - CHAUVEL
56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00.
56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

CANNES - RÉSIDENTIEL
50 mètres plage Midi, grand appart. Vue mer, 240 m2, meublé. Vacances. Juin à septembre au mois. Tél. jusqu'au 25 mai : 647-40-32 de 9 h. à 16 h. puis (93) 45-14-54.

« LES BARTAVELLES »
B.P. 48 74220 LA CLUSAZ
Tél. : (50) 02-24-06.
Home d'enfants du monde entier, garçons et filles, 3 à 13 ans, 1.200 m, piscine privée, maître-nageur, tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

Collines LUBERON loue juillet BELLE DEMEURE ANCIENNE grand confort.
8 pièces, parc, garage.
(16-91) 53-26-72.

Face à la chaîne des ARAVIS
PRÈS LA CLUSAZ
sur un domaine de 37 hectares
VOS VACANCES D'ÉTÉ
encore disponibles à la location STUDIOS ET 2 PIECES.
Rens. : Domaine de l'Etale, 74750 MANIGOD. (50) 02-05-17.

Maison de campagne 100 km Nord PARIS, vallée de l'AISNE, très beau jardin, 4 chambres, tout confort. A louer juillet. Tél. : 250-71-88.

Charente ,campagne Saint-Jean-d'Angely, 70 km mer, maison 4/6 personnes. Tout confort. Gd jardin clos. Pour août. Tél soir 926-24-84.

COBONNE. Très belle demeure tt cft, meub., av. terrasses, 10 km de Crest-Drôme, à louer juill.-août. T. 250-71-88 8 h. à 12 h. Ecr. n° 6.019 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A louer JUILLET et AOUT dans maison bourgeoise appartement meublé, 3 pièces tout confort, jouissances d'un jardin, 45 km de Paris, FLEURY-en-BIERE. T. 438-02-37 de 10 h. à 12 h. et de 20 h. à 23 h.

Urgt cherchons 2 ou 3 participants voyage Mexique du 4 juillet au 8 août. T. (67) 63-55-17.

URGENT 30 MAI : J. H. 29 a. rech. coéquipière (ier) p. périple Californie juill. ou août. Part. aux frais. A.R. Paris-Los Angeles. Locat. voit. + hôtel. Modalités préc. à définir en commun. Ecr. no 2608 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

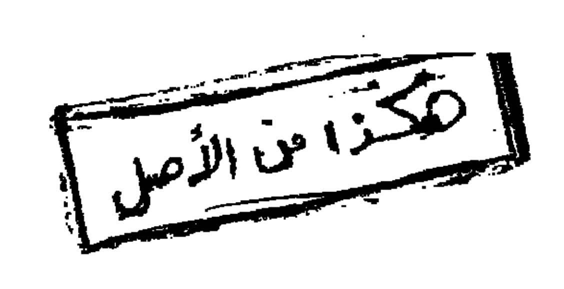
COUPE DU MONDE 1978
locat. du stud. au 4 p. + s. bns + F. de ménage PRES STADE. Ecr. pr réserv. rue Larrea 1151, 821-57-38 à Buenos-Aires (1117).

Vacances linguistiques
Angleterre, Espagne, Allemagne, Autriche, Italie. 033-12-19.

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cour £ 150 tt compr. Mrs. Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.





LA MOBILISATION DES ENERGIES NOUVELLES

« Faire feu de tout bois »

L'homme est un éternel fureteur. Même s'il n'a pas besoin d'une découverte nouvelle dans tel domaine exploré au « peigne fin », il faut encore qu'il cherche. Quand la nécessité fait sentir son aiguillon, alors, sa rage de trouver se décuple. L'énergie est aujourd'hui, pour lui, un... champ de forces extraordinaires. Tout simplement parce que ce Léthé de pétrole, qui coulait, en apportant l'oubli d'autres futurs, ne pourra plus débiter autant à partir de l'an 2000 ; parce que l'énergie nucléaire n'a pas que des facettes bénéfiques, on le sait bien, et qu'au reste les gisements d'uranium exploitables à des prix « possibles » ne sont pas, eux non plus, intarissables. Et puis, la sagesse des nations n'a-t-elle pas appris qu'il ne fallait pas mettre tous les œufs dans le même panier ?

La croyance au charbon inépuisable et aux chutes d'eau annonciatrices d'un paradis électrique a fait rater à la France le tournant du pétrole qui, en revanche, était monté très vite à la tête des Américains et des Anglais. Notre pays s'est beaucoup mieux comporté sur le créneau nucléaire. Mais il ne faut pas qu'il lui cache les énergies nouvelles.

C'est ce qu'ont compris, semble-t-il, les pouvoirs publics et privés. A tout seigneur, tout honneur : le soleil ne fait plus partie de la panoplie des rêves mais commence à intéresser des industriels. Déjà, quelques firmes ont investi dans les applications : pompes et centrales solaires par exemple. Déjà, l'habitat évolue en fonction des possibilités de chauffage et d'alimentation en eau chaude par le soleil. Et pas seulement dans les pays en voie de développement qui ont, au moins, la chance de posséder *chez* eux un peu plus de cette « matière première ».

Les recherches sur les mécanismes de la photosynthèse, qui permettent aux plantes de se nourrir grâce à la lumière, sont poussées sérieusement. Elucidés, les mystères de la fonction chlorophyllienne apporteraient à l'humanité une source d'« énergie » prodigieuse. Mais nous n'en sommes pas là...

Les forces de l'air, de mer et de terre sont aussi mobilisées pour améliorer notre réserve énergétique. Elles ne sont pas toutes « nouvelles » : depuis que les moulins existent, le vent a servi à l'industrie. Il semble qu'on ne puisse tirer un très grand parti des éoliennes, étant donnés les caprices météorologiques. L'énergie thermique des mers est potentiellement plus prometteuse dans des zones bien précises, et tous les sites géothermiques métropolitains ne fournissent que de l'eau chaude.

Tout ce qui est nouveau n'est pas tout beau. Il ne faudrait pas que l'on compte sans limite sur ces énergies de remplacement. Pendant longtemps encore, même du côté du soleil, elles ne représenteront qu'un faible pourcentage de l'alimentation en puissance de la planète. Seule, peut-être, quand elle sera maîtrisée, la « fusion nucléaire » (qu'il ne faut pas confondre avec la « fission ») ouvrirait des prospectives d'avenir considérables, car elle utilise le deutérium, extractible de l'eau de mer, qui représente 500 000 fois le contenu énergétique de tous les combustibles fissibles. Mais un prototype commercial ne verra sans doute pas le jour avant la fin du siècle, et une grande inconnue subsiste sur les effets secondaires et les problèmes de sécurité.

La technique n'est pas neutre. Le développement des forces productives n'est pas indépendant des formes de production. Il serait illusoire de penser qu'on pourra continuer à faire croître indéfiniment la consommation d'énergie de la planète. Lors de la dernière assemblée générale du C.N.P.F., M. Ambroise Roux, vice-président, plaidant pour les énergies nouvelles, rappelait que, de 1965 à 1973, la consommation d'énergie primaire de l'Europe occidentale a suivi un rythme d'augmentation de 5 % par an. « C'est seulement, ajoutait-il, si cet accroissement annuel est ramené à 3 % l'an que l'on pourra tenter de réaliser un équilibre entre besoins et ressources... avec de grandes difficultés. »

Bientôt, peut-être, il faudra prendre la question par l'autre bout : quelle est la quantité d'énergie minimum avec laquelle un pays peut fonctionner ? Si on donne à la croissance un contenu plus qualitatif, l'adaptation pourra se faire sans trop de douleur. Sinon... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il faudra maintenant utiliser en même temps toutes les formes d'énergie disponibles, ou, si l'on veut, faire feu de tout bois.

Un entretien avec M. Henry Durand
président du Commissariat à l'énergie solaire

« Comme le C.E.A. pour le nucléaire »

Nommé à la tête du Commissariat à l'énergie solaire, le 15 mars, M. Henry Durand n'a quitté qu'à la fin du mois d'avril les laboratoires d'électronique et de physique appliquée (LEP) dont il avait la charge pour le compte du groupe Radiotechnique Compelec (R.T.C.). Il se débat donc en ce mois de mai avec les difficultés matérielles (locaux, secrétariat) inhérentes à tout organisme débutant, en attendant la formation — avec quelque retard — de son conseil d'administration.

Cela n'empêche nullement ce normalien, âgé de cinquante ans, de savoir ce qu'il veut faire, dans les années qui viennent, du COMES.

« Il existe déjà un délégué aux énergies nouvelles et plusieurs organismes, tels le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ou le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), travaillant sur l'énergie solaire. Quelle peut donc être la place d'un Commissariat à l'énergie solaire ? »

— Il faut distinguer entre le délégué aux énergies nouvelles et les grands organismes. Le délégué a, depuis trois ans, fait un bon travail, bien qu'il n'ait pas toujours eu — son personnel étant réduit — les moyens d'intervenir comme il le souhaitait. Il n'a pas l'autonomie financière, industrielle ou commerciale, ce que j'aurai. Un service central de ministère n'est pas en général équipé pour répartir des subventions (l'Agence pour les économies d'énergie lui a souvent servi de bras financier). M. Colli devient mon fonctionnaire de tutelle. Il pourrait être commissaire du gouvernement du COMES. Le poste de délégué devrait donc avoir une dimension politique plus grande, mais des moyens financiers plus réduits puisque sa ligne budgétaire solaire sera prochainement transférée au Commissariat.

» Vis-à-vis des grands organismes, le problème est évidemment différent. Le texte de création du COMES précise que je suis responsable de toute l'activité solaire en matière de recherche, développement, démonstration, industrialisation, voire exportation et commercialisation, dans la mesure où il s'agit d'interventions de l'Etat. Mais je serai obligé de déléguer une grande partie de ces tâches. Par exemple, le C.N.R.S. est structuré dans le domaine solaire depuis 1974. Ses crédits personnels sont de 35 millions de francs, ce qui représente environ deux cent cinquante personnes. J'anticipe un peu, mais il y aura certainement une concertation avec le C.N.R.S. sur le budget de personnel et sur les programmes liés à celui-ci. En revanche, j'interviendrai directement pour les autorisations de programmes (gros équipements, actions thématiques programmées et constructions à usage solaire). J'aurai donc des arbitrages à faire entre les demandes du C.N.R.S. et celles d'autres organismes.

» Pour le C.E.A., dépendant du même ministère, ayant la même vocation énergétique et presque le même nom, il peut, certes, paraître un peu curieux que ses équipes ne soient pas rattachées directement au COMES. Mais, dans la mesure où je sais ce qu'elles font, et où cela cadre avec la politique générale du gouvernement, elles sont très bien là où elles sont. Il m'est difficile, du jour au lendemain, de gérer une quarantaine de personnes supplémentaires, d'autant que ces équipes sont très dispersées.

» Le plan construction est lui aussi important, dans la mesure où, à moyen terme, l'application de l'énergie solaire la plus considérable sera le chauffage, de l'eau sanitaire d'abord, puis des locaux. Le Plan construction joue un grand rôle pour l'architecture solaire, tant passive (utilisation des ensoleillements et des ombres, convection naturelle des flux d'air), qu'active (intégration de capteurs, pour laquelle il y a beaucoup de progrès à faire). On lui a aussi confié la gestion du fonds d'incitation pour l'achat de chauffe-eau par les particuliers (10 millions en 1978). Cette sous-traitance s'explique parce que les directions départementales de l'équipement sont mieux à même de recevoir les factures des installateurs locaux et de réaliser les contrôles techniques nécessaires au versement de cette prime de 1 000 francs par logement.

Une politique de type américain

» Enfin, avec le ministère de l'agriculture, je ne sais encore quelles seront nos relations, mais il y aura certainement concertation. J'ai demandé des crédits pour faire, avec les laboratoires de recherches fondamentale en photosynthèse et en génétique, une action commune avec l'Institut national de la recherche agronomique.

— Si ces organismes poursuivent leurs travaux sur l'énergie solaire, le commissariat aura une structure très souple ?

— Nous serons une quinzaine dès la fin de 1978, une quarantaine un an plus tard, et peut-être une centaine dans quelques années.

— Vous déléguez tant la recherche que le financement des incitations. Vous aurez des crédits de fonctionnement bien moindres que ceux du C.N.R.S. pour le solaire. A quoi allez-vous donc servir ?

— Je dispose d'abord des autorisations de programmes. Si je les avait eues en 1978, cela aurait représenté, en année pleine, plus de 80 millions de francs. La progression des années précédentes ayant été d'au moins 30 % l'an, j'espère en 1979 avoir entre 100 et 110 millions de francs.

» Que faire de cet argent ? Financer les grands projets d'abord. L'un d'entre eux, la centrale solaire Thémis, dont le coût approximatif est de 80 millions de francs sur trois ans, va démarrer. Avec la proximité d'Odeillo, on aura là un premier pôle solaire.

» Ensuite, il y aura à Valbonne un second site privilégié. L'Ecole des mines y dispose déjà de son antenne solaire, le C.N.R.S. va s'y installer avec une quarantaine de chercheurs dès la fin de 1979 et quelques projets isolés s'y adjoindront : une maison solaire de la Compagnie française des pétroles qui est en construction et, en liaison avec l'Ecole des mines, une maison photovoltaïque (projet de la C.E.E.). »

» J'ai aussi demandé à mes autorités de tutelle que l'extension du COMES, en 1980, se fasse aussi à Valbonne, où seraient réunis nos services techniques : ce ne seront pas des laboratoires, mais des équipes qui évalueront les projets, instruiront les dossiers, suivront les contrats, auront des contacts avec l'étranger, etc. Valbonne serait destiné à l'expérimentation légère (habitat, conversion photovoltaïque), et servirait aussi de cellule d'accueil pour les chercheurs de passage, publics ou privés, français ou étrangers.

» Un troisième pôle fait actuellement l'objet de discussions : c'est la Corse. L'idée est de soutenir l'université de Corte par un centre du C.N.R.S. et d'y implanter des opérations de démonstration qui fassent ainsi un ensemble cohérent. La thermodynamique à moyenne température (200° à 300°) a fait l'objet de peu d'expériences dans le monde. Ce serait donc un bon créneau pour le C.N.R.S. qui pourrait gérer un projet de centrale à moyenne température de conception Bertin, et l'on pourrait y adjoindre les projets Thek et Périclès du C.N.R.S. lui-même.

» L'essentiel de mon budget sera consacré au financement de ces opérations, puisque Thémis en prendra près de 40 % en 1979. Si l'on fait une centrale à moyenne température, elle nécessitera 20 % supplémentaires. J'aurais de plus en plus à financer des actions concertées, à 50 %, dans le domaine photovoltaïque, domaine qui consommera encore 15 % du projet de budget. Nous allons, d'autre part, mener une politique de type américain dans ce dernier secteur. Le département de l'énergie achète une partie (35 %, je crois) de la production américaine de cellules solaires pour favoriser les opérations de démonstration, et assurer le développement de l'industrie en lui garantissant un plan de charge correct. Dans les semaines qui viennent, nous allons donc mettre en place un plan photovoltaïque, comme il y a eu un plan composants, mais en plus modeste puisque nous n'y consacrerons que 4 millions de francs en 1978/79.

— Quels en seront les clients ?

— Les P.T.T., E.D.F., le service technique de la navigation aérienne, le ministère de la coopération pour ses opérations d'aide aux pays en voie de développement. Mais toute démonstration photovoltaïque, publique ou privée, qui présente un intérêt technique ou une innovation pourra bénéficier de ce « plan ».

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS
et **MAURICE ARVONNY.**

(Lire la suite page 33.)

ÉNERGIES NOUVELLES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE MÊME COMBAT

Ces deux domaines sont extrêmement voisins, non seulement par l'objectif final (moindre dépendance énergétique), mais aussi par les méthodes de travail à mettre en œuvre.

C'est ce que pensent les ingénieurs de la Société BERTIN, devenue en 22 ans d'existence le plus important organisme européen indépendant de recherche industrielle. Ses 600 collaborateurs traitent chaque année, pour 300 clients différents, 900 projets qui sont pour la plupart conduits, après un diagnostic du besoin depuis le laboratoire jusqu'à l'installation industrielle opérationnelle. Ces projets ont en commun le fait de joindre l'innovation à l'adaptation de technologies déjà existantes.

Cette approche est particulièrement fructueuse quand on associe les énergies nouvelles et les économies d'énergie : la centrale solaire que développe BERTIN pour les pays à fort ensoleillement comporte une technologie nouvelle de turbine à fluide organique. Cette même technologie sera prochainement utilisée dans l'industrie, pour récupérer les rejets thermiques à des températures de 200 à 800 degrés centigrades d'une manière économique., ce qui constitue un enjeu considérable dans les possibilités d'économies d'énergie pour les années à venir. Le prototype de cette turbine vient de démarrer chez BERTIN, donnant ainsi à l'industrie française une avance importante par rapport à l'effort international déjà très vif dans ce domaine.

De même, les capteurs solaires à air en cours de développement chez BERTIN, couplés à un système de chauffage classique, permettront des économies d'énergie appréciables dans le chauffage des habitations, tout en s'amortissant sur une période inférieure à 10 ans. Un système de *stockage* de chaleur leur est associé, dans lequel l'excédent des calories recueillies pendant la période d'ensoleillement est tranmis à un lit de graviers que l'on fait traverser par l'air chaud provenant des capteur.

C'est la même démarche technologique qui a permis une économie d'énergie d'environ 50 % dans une installation de *fusion* de déchets d'aluminium réalisée par BERTIN pour AFFIMET (Groupe P.U.K.). Ici, c'est en faisant passer les fumées du four au travers d'un lit de déchets à fondre que l'on a pu préchauffer ces derniers en récupérant les calories auparavant perdues.

Ce sont de telles méthodes de transposition et d'adaptation, doublées d'un effort d'imagination constructive, qui permettront de donner des réponses rapides, efficaces et rentables aux problèmes nouveaux posés par le bouleversement des données économiques internationales. L'action de la Société BERTIN dans l'application de ces méthodes, depuis l'élaboration du concept nouveau jusqu'à la réaliation effective des ensembles industriels correspondants. constitue un atout important pour l'industrie nationale face à ce changement.

En ce qui concerne les énergies nouvelles, cette action s'étend aussi à l'utilisation industrielle de la chaleur solaire, à la conversion des déchets agricoles, à l'énergie éolienne et à l'énergie des vagues. Dans d'autres domaines, les très nombreux projets aboutissant à des performances industrielles meilleures, à l'économie des matières premières, à l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail, démontrent la capacité de la Société BERTIN de réaliser un passage rapide entre le « savoir » et le « savoir-faire ».

APPRIVOISER

Un « retour à la nature » élaboré

LA photosynthèse réalise depuis des centaines de milliers d'années ce que l'homme tente de faire depuis quelques décennies : capter et utiliser l'énergie solaire. Le monde végétal possède en effet, au sein des chloroplastes, de véritables usines de transformation capables de convertir les photons en énergie électrique, ou plus généralement chimique. Grâce à cette énergie gratuite, le règne végétal sait casser des liaisons moléculaires, ce qui lui permet de puiser son carbone dans l'air, et de bâtir de nouveaux édifices moléculaires extrêmement complexes.

Il y a belle lurette que l'homme utilise cette énergie « *verte* », dans son alimentation, pour s'habiller, se chauffer. Et l'industrialisation a notamment consisté, pour toute une série de besoins, à remplacer cet apport énergétique renouvelable par l'utilisation soit d'énergie fossile (charbon, pétrole, gaz naturel) qui est, certes, de l'énergie « naturelle », mais non renouvelable à l'échelle des temps des civilisations humaines, et, plus récemment, l'énergie nucléaire.

Face à d'autres techniques d'utilisation de l'énergie solaire, la conversion photosynthétique présente, il est vrai, un rendement plutôt faible : à l'échelle de la plante, son maximum théorique pourrait atteindre 5 %. En pratique, les plantes les plus efficaces de ce point de vue (notamment la canne à sucre) n'ont pas une efficacité supérieure à 2,5 %. L'avantage de la photosynthèse est tout autre : il est en particulier de donner une énergie *noble* (sous forme de structures biochimiques élaborées), et surtout qui réalise son propre *stockage* : pour une bonne part, sa mise en œuvre, de plus, utilise des techniques bien connues et bien maîtrisées.

● Comme *source d'énergie*, la biomasse (plantes et déchets organiques) peut produire toute sorte de combustibles. Il peut s'agir d'une combustion directe (de bois, de paille...) ; d'une manière plus élaborée, on peut obtenir des produits ayant une valeur énergétique plus « concentrée », notamment par fermentation anaérobie (qui donne du méthane), ou parpyrolyse (qui donne des hydrocarbures liquides ou gazeux).

Certaines plantes (comme les euphorbes) donnent d'ailleurs directement des hydrocarbures, et de nombreuses expériences sont en cours dans ce domaine.

L'utilisation de la biomasse n'est pas une utopie : ce n'est, après tout, qu'une question de fermentation... qui peut, certes, poser des problèmes assez délicats (notamment au niveau des équilibres biologiques au sein des fermenteurs), certainement pas insurmontables.

On peut également envisager une nouvelle forme de culture, marine ; les Américains ont des projets de fermes marines où seraient élevées des algues géantes, dont certaines sont capables de fournir, chaque année, une centaine de tonnes de matières sèches à l'hectare.

● Comme *substitut et matière première*, le monde végétal a également un rôle potentiel important, rôle qui utiliserait sa capacité à construire des molécules compliquées : le « *bifteck au soja* » est en passe de devenir une réalité, bien plus économe, du point de vue du bilan énergétique, que le vrai bifteck. Sur un autre plan, nul doute que, techniquement, la biomasse puisse remplacer, presque totalement, les hydrocarbures fossiles comme matière première de l'industrie chimique, sans parler du textile.

A l'évidence, les obstacles à la substitution des matières premières renouvelables aux matériaux fossiles sont plus d'ordre économique et politique que proprement techniques. Seule la prise en compte de nouveaux facteurs, aujourd'hui encore plus qualitatifs que quantitatifs (valeur énergétique intrinsèque, capacité de reconstitution des stocks naturels), permettra peut-être un jour, ce « *retour à la nature* », très élaboré sous certains aspects, plus simple sous d'autres : après tout, le retour à la construction à base de bois, plutôt que l'utilisation de produits énergétiquement très coûteux comme l'acier ou le béton, serait aussi une manière astucieuse de bien utiliser l'énergie solaire.

XAVIER WEEGER.



Un nouvel art de vivre

UNE foule détendue se presse dans les salons de la mairie du 21e arrondissement à la Foire de Paris. Signe des temps, la municipalité se met à l'âge solaire. L'élégant édifice de verre et d'acier, d'architecture classique, est surmonté de deux énormes capteurs pentus fournissant en partie la chaleur interne. En face, un scintillant rideau de photopiles alimente en électricité, télévision et lampes... quand il fait beau. Le visiteur s'attarde, fasciné, vaguement sceptique, avant de rejoindre la plate-forme des énergies douces, bric-à-brac d'éoliennes et de capteurs en tous genres. Les plus audacieux tournent autour de la maison-hutte en bois clair, où l'on peut vivre en autonomie, grâce aux divers équipements de récupération d'énergie. Les w.-c. à humus et compost pour les ordures ménagères ne nécessitent aucun raccordement. Le chauffage se fait par circulation d'air à travers des serres. L'eau sanitaire est, elle aussi, en partie chauffée par capteur.

Les prototypes isolés qui attiraient la curiosité aux expositions précédentes ont fait place cette année à des habitations de diverses conceptions... et achetables, dit-on, sur-le-champ. C'est l'entrée en force de l'habitat solaire, non seulement le temps d'une foire, si prestigieuse soit-elle, mais sur l'ensemble du territoire. Quelque deux, trois maisons solaires voici dix ans, environ cent cinquante aujourd'hui : le boom, plus qualitatif que quantitatif, suit le lent et sage rythme du soleil. Et puis, toute demeure n'est-elle pas à la merci des rayons capricieux de ce dernier? On le savait depuis si longtemps... Dans l'antique maison islamique, les espaces de jour et de nuit, d'été et d'hiver, aux fonctions polyvalentes, entouraient la cour devenue patio avec sa fontaine et sa végétation bienfaisante. Mais dans les bureaux vitrés climatisés à grands frais de la Défense ou de Manhattan, l'homme a perdu jusqu'au souvenir de cette climatisation et de cette énergie solaire.

Du chauffage des maisons individuelles...

1974 : en présence de MM. Trombe et Michel, architectes, on inaugure à Odeillo, dans les Pyrénées-Orientales, trois maisons accolées. Elles sont chauffées au soleil vif de la montagne bien vite réapparu après l'orage.

Ces maisons, dont une façade entièrement vitrée accroche et reflète les éclats de lumière, ouvrent en fait des yeux aveugles. Derrière les vitres se trouve un épais mur de béton de couleur sombre qui emmagasine la chaleur du jour pour la rediffuser lentement à l'intérieur des pièces pendant les nuits froides d'hiver.

1978 : ce procédé Trombe-Michel a subi quelques variantes. Plus de vitres murées, mais un rideau solaire, en beau verre teinté, que la lumière du jour traverse et qui capte l'énergie solaire en la transformant en chaleur, tout en empêchant les calories de fuir hors de la maison. *Up-to-date* : un store aux lamelles orientables, qui fonctionne à la fois comme le traditionnel store vénitien et comme capteur. Clos, il constitue un isolant thermique en hiver... et en été, tournant ses lames dans l'autre sens, il empêche la chaleur extérieure de pénétrer.

Durant ces quatre années, d'autres réalisations convaincantes. Ainsi ce chalet solaire de Saint-André-d'Embrun, dans les Hautes-Alpes... Ou bien encore la belle villa construite en 1975 à Cuttoli, en Corse, qui étale ses toits capteurs au milieu des broussailles du maquis. Pour un surcoût d'investissement solaire de 50 000 F, on économise environ 70 % des dépenses énergétiques. De quoi rêver.

Mais si l'on habite une de ces régions de France où le soleil est plus discret — l'ensoleillement du Nord est deux fois moindre que celui du Sud-Est, — peut-on sérieusement songer à s'équiper solaire ?

Les cinq pavillons identiques, industrialisables, réalisés au Havre en 1976 par E.D.F. à titre d'expérimentation incitent à l'aventure.

Sagement alignés, bordés de jardinets, ils ressemblent à leurs voisins de la cité. Leurs capteurs vitrés sont intégrés dans la toiture en pente. De l'eau y circule dans des tubulures et s'échauffe au passage. Dans la cave, une cuve de stockage de l'eau, dont la chaleur est ensuite diffusée par des radiateurs dans la maison. Et pour plus de sécurité, l'appoint du chauffage électrique. Pour un surcoût solaire de 30 000 F, on réalise une économie de dépenses énergétiques de 30 %, non sans quelques avanies.

... à celui des immeubles collectifs et de l'eau sanitaire

Contrairement au système Trombe-Michel dit « passif », ce procédé est « actif » : plus d'« éco-matismes », mais de la plomberie et des appareillages pour la circulation d'eau forcée.

Si le système « actif » est plus cher, il est aussi plus fiable que le « passif ». Dans les pavillons du Havre, l'on est à peu près sûr de vivre avec quelque 22°C — un confort stable. Alors que dans d'autres villas « passives », l'on accepte, et l'on vante parfois, les écarts de température au gré du temps et de l'heure.

C'est sans doute dans les constructions collectives ne nécessitant pas un chauffage permanent que le soleil, source illimitée de chaleur, connaît les plus récentes et spectaculaires applications. Ecole maternelle de Seez en Savoie, gymnase de Saint-Perray en Ardèche, centre d'A.F.P.A. à Béziers — tous ont en commun de n'avoir pas besoin d'être chauffés la nuit ou les jours de congé. De même, les résidences secondaires seraient à l'abri de l'humidité grâce à la simple adjonction d'un petit capteur. Et l'on songe déjà à de grands ensembles : l'architecte G. Chouleur propose de réaliser à l'entrée de Nîmes, de part et d'autre de la route, deux immeubles reliés par une passerelle captrice.

Plus développé est d'ores et déjà le marché du chauffage de l'eau sanitaire. Une douzaine de milliers de chauffe-eau existent aujourd'hui en France. Les projets abondent : plusieurs centaines de logements à La Rochelle, ville écologique, vont être équipés de chauffe-eau solaires.

Quant aux piscines chauffées au soleil... c'est encore un signe d'avant-garde et de luxe. Si elles pullulent dans les résidences de Californie, elles sont rares en France. Seules, cinq municipalités ont équipé leur piscine collective en chauffage solaire.

Il reste enfin l'idéal : le stockage intersaisonnier. L'énergie solaire de l'été est stockée pour être redistribuée en hiver. Ainsi dans la cité « tout solaire » imaginée par G. et M. Alexandroff...

Sur leur table de travail, quelques maquettes de villes futures et des dessins... L'un représente un îlot de dix pavillons, avec des capteurs sur le toit, autour d'une placette centrale. Sous le petit jardin, une citerne de stockage hiver-été, véritable « banque » à calories. On espère ainsi couvrir pratiquement tous les besoins de chauffage grâce au seul soleil...

A l'opposé du « tout solaire », la solarisation partielle des bâtiments existants. Eoliennes plantées sur le toit des H.L.M., verrières rajoutées en façade, capteurs posés sur les balcons ou sur les toits — comme au cinéma Gaumont-Elysées à Paris, — ce « saupoudrage » solaire intéresse sans doute au premier chef les fabricants de matériel en série, tandis que les villas solaires sont encore le privilège de *happy few*.

Une petite trentaine de fabricants coexistent actuellement : les uns disparaissent, les autres s'installent. Les « mariages » entre petits spécialistes solaires et « grands noms » du chauffage se multiplient — alors que les *départements* solaires des compagnies pétrolières se développent à un rythme mesuré.

Les constructeurs de pavillons individuels se lancent dans la bataille. Mais la seule maison solaire, « clefs en main », de style très classique, est construite par Chalet-Idéal, premier constructeur de pavillons en série.

Certains industriels ont, pour la première fois cette année, leur secteur solaire en équilibre financier. Cela fait réfléchir ceux qui, jusqu'alors, ont fait preuve d'une grande prudence, « pour ne pas essuyer les plâtres ».

Nouveau marché assurément. Mais nouvel art de vivre ? L'architecture solaire française paraît bien sage si on la compare à sa concurrente américaine. Outre-Atlantique, dix fois plus de réalisations, témoignent d'une imagination débridée...

Maison à demi enterrée au toit-pelouse, maison-verrière abritant une végétation luxuriante, maison-huître ouverte du côté sud par de grandes baies vitrées surplombant un bassin...

Des verres « sunsitive » habillent la façade d'une maison « caméléon » qui change de couleur avec l'heure ou les saisons. A l'intérieur, un enfant appuie sur un bouton. Derrière la vitre de la fenêtre soudain, telle une coulée de grains de blé sortant d'une moissonneuse-batteuse, des billes de polystyrène se précipitent. Puis l'obscurité envahit la pièce. C'est fini. Jusqu'au matin. Le *beadwall*, ce rideau solaire, s'intercale entre deux vitres espacées de quelques centimètres.

L'imagination est au pouvoir. Cela seul justifierait la visite des merveilles architecturales disséminées sur le sol américain. Mais, au-delà de l'extravagance des formes, l'on redécouvre aussi le respect des rythmes naturels et la simplicité d'un art de vivre que la Méditerranée, voici des millénaires, abrita...

DANIELLE ROUARD.

Un entretien avec M. Henry Durand

(Suite de la page 31.)

— Et quels seront les bénéficiaires de ce plan, puisque seule la Radiotechnique (R.T.C.) fabrique des cellules en France ?

— Je ne sais pas si nous pourrons financer Motorola, qui dispose déjà de crédits de l'ERDA. Mais la Compagnie générale d'électricité est intéressée par le domaine photovoltaïque, et Thomson négocie actuellement avec un grand américain. Enfin, Photon France, filiale de Leroy-Somer, va fabriquer des panneaux à partir de cellules Solarex, également américain.

— Mais on ne peut parler d'industrie française. Solarex est une société américaine.

— Pour l'instant, j'ai surtout le choix entre une technologie française dans une société à majorité étrangère ou une technologie américaine dans une société à capitaux français. Vous voyez, ce n'est pas simple. Cela dit, Leroy-Somer n'a réclamé aucune aide publique jusqu'à présent, mais on ne peut pas pour autant présumer de son attitude future.

» Enfin, j'ai aussi demandé quelques crédits pour des actions internationales, d'une part avec la C.E.E. qui a un programme très ambitieux, mais aussi avec des pays comme l'Arabie Saoudite, le Koweït ou le Brésil, ou d'autres encore avec lesquels nous avons signé ou négocions des accords-cadres bilatéraux dans le domaine solaire.

» Comme les débouchés en France seront relativement modestes, il faudra aussi une aide du gouvernement pour promouvoir des projets de démonstrations à l'étranger qui pourront ouvrir la voie à une exportation commerciale.

— Mais tout cela pour arriver à quoi? Que peut-on attendre de l'énergie solaire ? Qu'est-ce qui, à votre avis, a le plus d'avenir ?

— C'est le thermique de basse température qui a l'avenir le plus évident. D'ici quelques années, une majorité de maisons neuves situées au sud de la France auront l'eau chaude solaire. Les prix ont baissé, le surcoût est faible et il y a un phénomène psychologique qui se dessine : beaucoup de Français seront heureux de n'être plus simplement consommateurs, mais de devenir aussi producteurs d'énergie. En termes de bilan énergétique national, cela n'est évidemment pas très important.

» Il faudrait aussi chauffer les locaux. Or, dans ce domaine, il est difficile de faire la part entre l'apport du solaire direct, celui du solaire passif et ce qui a trait aux économies d'énergie (isolation, pompes de chaleur, etc.). En France, le chauffage solaire ne pourra s'imposer qu'après que cette chasse au gaspillage aura *été gagnée*. Une maison moderne bien isolée peut ne nécessiter que 30 % de l'énergie d'une maison « classique » équivalente. Alors seulement le soleil peut apporter un poids majoritaire dans ces 30 %. C'est dire que les 4 % de solaire prévus pour l'an 2000, chiffre que je retiens provisoirement, pourraient représenter en fait le double ou le triple comme économie réelle dans notre bilan énergétique.

» Pour ce qui est de la chaleur industrielle, certains pensent que le solaire peut apporter quelque chose (notamment de la vapeur à basse pression, pour le textile ou la papeterie). Mais il y a un handicap : les difficultés de stockage obligent le solaire à n'être qu'un appoint à une source qui, elle, serait stockable. Cela entraîne inévitablement un surcoût. Le soleil doit se battre avec le coût marginal de l'énergie. C'est aujourd'hui son principal inconvénient.

— Quelle peut être justement l'évolution des coûts ?

— Pour les capteurs thermiques, les prix devraient baisser. Descendra-t-on bien en dessous de 500 F, prix consenti au particulier ? Pour les cellules photovoltaïques, le watt est actuellement aux Etats-Unis entre 11 et 15 dollars. Comme les prix baissent un peu moins vite ces dernières années, cela a permis à la production française de se rapprocher des prix américains. En France, on en est à 17 dollars pour des quantités très importantes : les prix vont continuer de décroître, mais avec la technologie actuelle on ne peut espérer aller en dessous de 2 dollars. Peut-être même parviendra-t-on à un dollar avec le silicium polycristallin ou le silicium amorphe. Mais, en comptant environ 4 dollars en 1981, le solaire sera déjà compétitif avec certains moteurs Diesel alimentant des centrales électriques d'accès difficile.

— Le président Carter a récemment annoncé une rallonge budgétaire de 100 millions de dollars pour l'énergie solaire. Pensez-vous que la France puisse relever le défi ainsi lancé ?

— Pour le solaire, la France fait, à elle seule, un effort aussi considérable que celui du reste de l'Europe. Si l'on prend l'ensemble des budgets solaires français, cela représentera plus de 300 millions de francs en 1979. Le rapport de ces dépenses au produit national n'est pas tellement différent de celui des Etats-Unis. On peut difficilement dire — comme le prétendent certains — que nous répartissons la pénurie.

— Qu'aimeriez-vous pouvoir faire de plus ?

— En recherche très fondamentale, peut-être faudrait-il accentuer les travaux sur la photosynthèse et la génétique des plantes. La physique des solides n'a pas dit son dernier mot dans le domaine photovoltaïque.

» En recherche appliquée, il faut souligner la très grande prudence de l'industrie. Seules la Sofretes et R.T.C. ont pris des risques. L'industrie ne doit pas être une éternelle assistée, mais inversement, si l'Etat n'intervient pas, rien ne se passera. Il devrait donc déterminer les bonnes priorités techniques et industrielles, mais aussi choisir les bons partenaires.

— Le Commissariat à l'énergie solaire a-t-il l'ambition d'être au solaire ce qu'a été au nucléaire le Commissariat à l'énergie atomique ?

— L'ambition est identique, mais la manière sera différente. Nous sommes en 1978 et non en 1946. Lorsque le C.E.A. a été créé, il y avait tout à construire. De plus, il avait une vocation militaire, et, même dans le domaine civil, la sûreté nucléaire n'est pas un vain mot. Le solaire est tout le contraire : l'infrastructure existe, et c'est un produit doux qui ne nécessite pas toutes ces précautions.

» L'énergie nucléaire représente aujourd'hui environ 3 % du bilan énergétique national. Si le solaire y contribuait pour 4 % en l'an 2000, le COMES aurait, comme le C.E.A., apporté une contribution significative à notre économie en utilisant un tissu industriel sans doute très diversifié. La mission assignée à ce nouvel organisme serait alors un succès que le XXIe siècle devrait confirmer. »

Propos recueillis par BRUNO DETHOMAS et MAURICE ARVONNY.

ADRESSES UTILES

- Délégation aux Energies nouvelles, 13, rue de Bourgogne, 75700 Paris.
- Agence pour les économies d'énergie, 30, rue de Cambronne, 75015 Paris.
- Groupement intersyndical de l'énergie solaire (GESOL), 11, avenue Hoche, 75008 Paris.
- Chambre syndicale des constructeurs d'appareils solaires, 16, avenue Hoche, 75008 Paris.
- Dans son numéro 52 (10 avril 1978) « le Sauvage » publie un guide pratique de la maison solaire qui recense tous les constructeurs et donne leur adresse (« le Sauvage », 12, rue du Mail, 75002 Paris).

Les balbutiements de l'industrie

LE soleil est à la mode. On ne compte plus aujourd'hui les sociétés qui s'y intéressent. Le GESOL (Groupe intersyndical de l'énergie solaire) — organisme créé en janvier 1978 pour servir d'interlocuteur aux pouvoirs publics — ne regroupe *pas moins* de vingt professions : les fabricants de capteurs ou de photopiles, mais aussi les producteurs de composants (spécialistes de la régulation, du verre, des matières plastiques ou de l'émail) et des utilisateurs (constructeurs *de chauffe-eau, de piscines*, de pompes, de machinisme agricole, entreprises de chauffage).

Il serait pourtant difficile de louer l'audace des industriels français. Certes, de très nombreuses *sociétés ont laissé des* équipes de recherche — parfois importantes — sur le sujet — pour préserver l'avenir et n'être pas complètement absentes de ce « créneau » — et elles se targuent de leurs réalisations aujourd'hui *où le solaire est devenu* un excellent vecteur de relations publiques. Les compagnies pétrolières (C.F.P. et Elf-Aquitaine), les grandes sociétés d'électronique (C.G.E., Thomson) et toute une pléiade d'entreprises de moindre poids peuvent ainsi présenter des prototypes solaires. Mais dans un pays où *la prise de risque* industriel est presque inexistante — elle n'est guère aidée, il est vrai, par les banques, — rares sont ceux qui ont dépassé le stade expérimental. Et les audacieux n'ont pas toujours été récompensés : *« Alors que les technologies évoluent sans cesse, les premiers partis risquent fort d'être vite dépassés »*, avoue un industriel.

D'autant qu'il est difficile de faire démarrer une industrie sans l'assurance d'un marché intérieur. Or le marché français est restreint. D'abord, l'ensoleillement est médiocre. Alors que le rayonnement moyen solaire reçu par la France est de 1 000 à 1 400 kWh par m2 et par an, le territoire américain, par exemple, *connaît, à 80 %, une irradiation* supérieure à 1 400 kWh m2/an. Non contents de disposer d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium) en quantité dont rêvent les Européens, les Américains reçoivent aussi par unité de surface un *bon tiers* de plus d'énergie solaire que les Français.

Un marché qui démarre

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que le marché est inexistant. Déjà quelques milliers de maisons disposent de chauffe-eau solaires, et l'on sait la volonté des pouvoirs publics de voir 30 % des logements (soit *6 millions*) être équipés de systèmes solaires de production d'eau chaude en l'an 2000 (un millions de logements d'ici à 1985). Composé le plus souvent de 2 à 3 mètres carrés de capteurs solaires à eau, d'un ballon d'accu*mulation d'eau chaude et* d'un échangeur, un tel chauffe-eau nécessite aussi pour les jours sans ensoleillement un chauffage d'appoint, ce qui entraîne un surcroît de l'ordre de 5 000 F.

Quarante mille mètres carrés *de capteurs ont ainsi été cons*truits et l'on espère passer à 100 000 mètres carrés en 1978. De petites sociétés comme Giordano à Vallauris ou Paturle à Antibes se sont lancées dans l'aventure, de manière le plus souvent artisanale. Quelques-unes ont disparu, victimes de difficultés financières ou d'un produit de médiocre qualité. Choix des matériaux, solution aux problèmes de corrosion, aucune technologie ne s'est véritablement imposée. *« Fabriquer un très bon capteur, tout le monde sait le faire »*, explique M. Piatrier, conseiller technique à la chambre syndicale des constructeurs d'appareils solaires, *« mais il est difficile de faire un capteur dont le prix de revient est compétitif avec les autres sources d'énergie »*. De fait, des vingt-huit capteurs-plans testés par les services de recherche d'E.D.F., seuls deux étaient *« réellement de qualité »*, et, *jusqu'à présent, six* sociétés seulement (Soleil, Giordano, Paturle, Cepem, Chaffoteaux-et-Maury et Sudinox) ont obtenu l'agrément technique qui permet aux particuliers s'équipant d'un tel matériel de bénéficier d'une prime de 1 000 F.

Toujours dans le secteur ther*mique à basse température*, pour le marché français, le chauffage solaire des habitations connaîtra un développement plus progressif. Que l'on choisisse pour système le chauffage de l'air ou celui de l'eau, de nombreuses *améliorations seront nécessaires.* Déjà pourtant le Chalet idéal propose — avec un surcoût faible (18 900 F par rapport au fuel, 27 200 F par rapport au gaz et 29 000 F par rapport au tout électrique) — une maison solaire qui permet d'économiser 65 % d'énergie traditionnelle dans le Midi et 46 % à Saint-Quentin (soit, en tonnage de fuel, une économie équivalente, la consommation étant bien supérieure dans le Nord). Cinq cents de ces *maisons* seraient construites en 1978.

Si l'on ajoute le chauffage des piscines et une série d'applications (marginales en termes de bilan énergétique) faisant notamment appel à la filière photovoltaïque comme le balisage ou l'apport d'une petite source d'énergie dans des lieux isolés, on s'aperçoit que le marché français, pour n'être pas nul, n'est pas excessivement prometteur à court terme. Si en 1985 l'on parvenait à économiser — ce qui semble peu probable — 5 millions de tonnes de fuel (près de 3 % de la consommation énergétique *actuelle)*, cela ne représenterait guère que l'équivalent de trois tranches nucléaires de 1 200 MW.

Mais le solaire dispose d'un marché mondial. Et c'est bien sûr dans les pays à fort ensoleillement et dont les réseaux de distribution de l'énergie ne sont pas développés qu'il a le plus certain avenir. Fournir de l'électricité dans des bourgs isolés, pomper de l'eau pour alimenter des villages et des troupeaux, voilà qui devient réalité dans le tiers-monde.

Pour les puissances importan*tes et moyennes*, l'électricité fait l'objet d'installations de prototypes qui serviront de référence à l'industrie française. Themis, centrale à héliostats et tour de 2 MW du C.N.R.S. et d'E.D.F., sera construite à Targassonne (Pyrénées-Orientales) par un groupement d'intérêt économique comprenant Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Heurtey, Fives-Cail-Babcock et Renault. Et une centrale intermédiaire de 300 kW *devrait être installée* en Corse par Bertin, le C.E.A., Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Renault. Mais on ne peut encore parler d'industrialisation. Et des centrales comme Themis sont des réalisations de pays riches (le coût du kilowatt installé est rédhibitoire) que peu de pays — sinon quelques Etats pétroliers du Golfe — pourront se payer. Il ne manque pas de spécialistes du soleil pour penser qu'il aurait mieux valu financer des projets de centrales de faible puissance (50 kW) à simple concentration, mieux adaptées à la coopération avec le *tiers-monde*.

Le monopole du pompage

En revanche, l'industrialisation du pompage solaire de l'eau et de centrales de faible puissance est pratiquement un monopole français. La SOFRETES fait figure *de pionnier pour avoir réalisé* les premières stations de pompage opérationnelles et la première centrale électrique à capteurs-plans. Actuellement, la SOFRETES installe à Dire, au Mali, une station de 90 kW qui permettra *l'irrigation de 150 hectares*, la fourniture d'eau potable à cette ville et assurera la production de *froid* pour un petit hôtel. Mais cette société, qui a signé des contrats dans le monde entier et récemment encore en Arabie Saoudite continue de perdre de l'argent. Il n'est pas facile pour une P.M.E. de réaliser l'ensemble *de son chiffre d'affaires* (de l'ordre de 15 millions de francs en 1977) à l'exportation et dans le seul solaire. Le retrait de Renault du capital de la société en mars 1978 au profit principal du C.E.A. (et de la C.F.P.) va-t-il entraîner une révision des créneaux d'exportation de la SOFRETES ?

Si cette dernière s'est attachée jusqu'à présent à la filière thermodynamique, deux autres sociétés françaises, les Pompes Guinard et une P.M.I. de Tours, Briau, exportent des pompes *fondées* sur l'autre filière technologique, le photovoltaïque (1). *« De telles pompes ne nécessitent pas de personnel spécialisé, elles sont d'un entretien simple, évitent les problèmes d'approvisionnement en carburant et ont un débit cinq fois supérieur aux pompes à bras »*, explique, enthousiaste, le président des Pompes *Guinard, M. Xavier Mallet*, qui pense que cette technologie évitera au tiers-monde l'exode des populations rurales. En 1978, la société construira une cinquantaine de ces pompes, et cette activité devrait représenter près de 10 % du chiffre d'affaires d'ici quatre à cinq ans.

Seul *inconvénient*, les *coûts* qui sont actuellement cinq fois supérieurs à ceux des moteurs Diesel (2). Mais avec l'évolution annoncée du prix des cellules photovoltaïques (voir l'entretien avec M. Durand), dans trois ou cinq ans, ce système pourra être compétitif dans la plupart des sites isolés.

La fabrication de cellules, c'est, en France, le domaine de Radiotechnique Compelec (R.T.C.) du groupe *Philips*. Cette entreprise est au photovoltaïque ce qu'a été la SOFRETES au thermodynamisme de basse température. Un pionnier en Europe. En 1978, 500 000 cellules ont été produites (dont 90 % exportées). Et ce chiffre devrait être doublé, voire triplé, annuellement dans les années qui viennent. *Ce monopole* du marché européen inquiète les pouvoirs publics, qui entendent susciter une *concurrence* en assurant un marché (E.D.F., par exemple, garantirait l'achat d'un certain nombre de cellules pour *le balisage des pylônes*). *Mais il* y a un fort risque que cette aide ait pour conséquence une invasion du marché européen par des produits américains. Leroy-Somer, par exemple, encapsulera, dès l'automne, à Angoulême, des cellules d'une petite société américaine, Solarex.

L'industrie solaire est, on le voit, balbutiante. Pour l'aider à se développer, les pouvoirs publics ont mis au point un système *d'incitations : prime* de 1 000 francs en 1978 pour les particuliers qui s'équipent de chauffe-eau solaire (et cette prime devrait être reconduite en 1979), subvention d'opérations de démonstrations par le canal de l'Agence pour *les* économies d'énergie, déductions fiscales pour les dépenses *engagées par* les particuliers pour économiser l'énergie, dans leur résidence principale, financement des prototypes de centrales. Mais les sommes *engagées* ne semblent pas suffisantes pour faire réellement démarrer un secteur indus*triel nouveau dont le sort* dépendra surtout du coût des énergies classiques.

BRUNO DETHOMAS

(1) Les photopiles convertissent directement l'énergie lumineuse en *énergie électrique. L'effet photovoltaïque* se manifeste au sein d'un matériau semi-conducteur — actuellement le silicium monocristallin — bien préparé.

(2) Une association Eau vive a été créée pour financer l'installation de groupes solaires en Afrique (Eau vive, 179, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie).



LA CHALEUR DES MERS

Seule, la zone intertropicale

LES mers du globe représentent une formidable réserve d'énergie puisqu'elles « stockent » une partie de celle que la Terre reçoit du Soleil. En outre, cette énergie se renouvelle sans discontinuer et elle peut être considérée comme inépuisable, à l'échelle de l'espèce humaine, étant donnée l'activité du Soleil.

En 1881, le professeur Arsène d'Arsonval a conçu la machine capable de « fabriquer » de l'électricité à partir de l'énergie thermique des mers. Il est, en effet, possible de faire tourner une turbine dès que l'on dispose d'une source froide et d'une source chaude. Mais c'est à Georges Claude que revient le mérite d'avoir appliqué, en mer, le principe de d'Arsonval. Et c'est par des Français que furent réalisées, de 1926 à 1960, les seules études ou expériences sur l'énergie thermique des mers.

L'idée de base est simple : on fait tourner une turbine grâce à la différence des pressions à l'entrée et à la sortie de cette turbine. A l'entrée de la turbine on envoie un fluide chaud vaporisé et, à la sortie, cette vapeur est condensée par passage dans un échangeur où circule un fluide froid. Mais les lois intangibles de la thermo-dynamique font que le rendement d'une telle machine thermique est fonction de la différence entre la température de la source chaude et celle de la source froide. Déjà, dans une centrale thermique classique, où la vapeur d'eau est surchauffée à 585 °C, le rendement pratique n'est que de 40 %. Lorsque la différence de température est de l'ordre d'une vingtaine de degrés, le rendement pratique ne dépassera guère 2 %. Et encore ces modestes 2 % ne pourront-ils être obtenus que dans la zone intertropicale : il faut, en effet, que les eaux superficielles soient à 27 °C ou 28 °C pour que l'on ait la vingtaine de degrés de différence avec les eaux situées immédiatement en dessous d'elles à 500, 600 ou 700 mètres de profondeur.

Deux principes

La machine destinée à exploiter l'énergie thermique des mers pourra être construite selon deux principes différents :

● EN CIRCUIT OUVERT, l'eau de mer « chaude » est amenée dans une enceinte où règne la très basse pression de 35 millibars (soit 3,44 % des 1 015 millibars de la pression atmosphérique normale). Sous une telle pression, en effet, l'eau bout à 28 °C. Mais étant donnée la faible différence de température entre la source froide et la source chaude, il faut une turbine gigantesque (une soixantaine de mètres de diamètre pour 100 mégawatts (1) alors qu'une turbine de centrale thermique classique de même puissance a un diamètre de 3 mètres).

● EN CIRCUIT FERMÉ, l'eau de mer « chaude » est amenée dans un échangeur où elle cède sa chaleur à un fluide bouillant à très basse température (ammoniac, fréon, isobutane, entre autres). Dans ce cas, on peut se contenter de turbines moins énormes (1 à 3 mètres de diamètre, selon le fluide toujours, pour une puissance de 100 MW). Mais ce sont alors les échangeurs qui seront gigantesques. On a déjà calculé que, pour cette puissance, ils pourraient être faits de 7 000 tonnes de titane (soit à peu près le cinquième des besoins mondiaux annuels et actuels de ce métal...). Les propriétés corrosives de l'eau de mer exigent, en effet, que toutes les installations en contact direct avec l'eau de mer soient réalisées en matériaux capables de supporter la corrosion.

Quelle que soit la méthode choisie, il faudra installer une conduite capable d'amener en surface des débits énormes d'eau froide (de l'ordre de 300 mètres cubes par seconde, c'est-à-dire le débit moyen de la Seine à Paris). Le diamètre de ce tuyau devra probablement être d'une vingtaine ou d'une trentaine de mètres. Notons que la capacité d'aspiration d'un débit énorme dans une conduite de très grand diamètre pourrait se heurter à une limite imposée par la force de Coriolis due à la rotation de la Terre.

Sans parler des problèmes créés en surface par l'aspiration de volumes aussi énormes d'eau « chaude ». Ne risque-t-on pas de perturber les couches superficielles de l'océan et d'abaisser ainsi la température des eaux superficielles autour de la prise d'eau « chaude » ?

Sans parler aussi du fait que les perturbations des couches superficielles pourraient entraîner un dégagement du CO_2 dissous dans l'eau de mer. Selon des calculs récents, une usine maréthermique provoquerait, à puissance égale, une « production » de CO_2 de l'ordre du tiers de celle d'une usine thermique normale.

Sans parler enfin du comportement d'un énorme tuyau plongeant verticalement jusqu'à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Sur cette épaisseur, en effet, la circulation océanique, encore très mal connue, est faite d'un mille-feuilles de courants superposés « coulant » chacun dans sa direction et à sa vitesse propres.

Il n'empêche que la réserve de chaleur latente « stockée » dans la zone intertropicale est telle qu'on s'y intéresse, beaucoup aux Etats-Unis, plus modestement en France.

Seules les îles de la Polynésie française pourraient assez bien se prêter à l'installation, sur le rivage, de petites unités de l'ordre de 500 kilowatts. Celles-ci seraient capables de fournir, île par île, l'énergie électrique nécessaire à chaque communauté. En outre, selon le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), les eaux froides pompées en profondeur, riches en sels minéraux dont se nourrit le phytoplancton, pourraient ainsi favoriser le développement de stations d'aquaculture. Le CNEXO va consacrer à ces études, en 1978, 2 millions de francs, dont 1 million de francs donnés par la délégation aux énergies nouvelles.

Les projets d'Eurocéan (2) sont plus ambitieux puisqu'ils s'intéressent à une usine flottante. Le développement de ces techniques, serait, certes, inutilisable dans les mers européennes, mais il pourrait constituer des exportations technologiques intéressantes.

YVONNE REBEYROL.

(1) 1 mégawatt (MW) = 1 000 000 watts (W) ; 1 kilowatt (kW) = 1 000 watts. Rappelons que la puissance installée moyenne d'une « tranche » de centrale est de l'ordre de 700 MW dans le thermique classique et de 1 000 MW dans le nucléaire.

(2) Eurocéan regroupe dix partenaires : français (Compagnie générale d'électricité, Compagnie française des pétroles, Péchiney-Ugine Kuhlmann), suédois, néerlandais, belges et italiens.

LES MARÉES

Moins de dix sites dans le monde

DEPUIS plus de onze ans, l'usine marémotrice de la Rance, avec 240 mégawatts de puissance installée, apporte au réseau E.D.F. quelque 500 000 mégawatts-heures par an. En dépit de ce succès indéniable, aucune autre grande usine marémotrice n'a été construite dans le monde ; seule, en effet, une petite installation de 0,4 mégawatt marche depuis quelques années dans la baie de Kislaya (près de Mourmansk, en U.R.S.S.).

En premier lieu, les sites d'exploitation de l'énergie des marées sont fort peu nombreux, étant donné que l'amplitude minimale des marées moyennes de vive eau doit être d'une dizaine de mètres. On en connaît un, multiple, au Canada (baie de Fundy), un en France (baie du Mont-Saint-Michel), un en Argentine (presqu'île de Valdes), un à la frontière des deux Corées (sur la côte ouest), un en Grande-Bretagne (estuaire de la Severn), un en U.R.S.S. (Pointe astronomique en Sibérie orientale), un en Inde (près de Bombay), un en Australie (côte nord-ouest de l'Australie occidentale).

En second lieu, les études un peu sérieuses ne se sont guère intéressées qu'à trois de ces sites : la baie de Fundy, la baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Severn. Celles de la baie du Mont-Saint-Michel sont trop anciennes pour que des évaluations économiques aient encore une vraisemblance quelconque. Celles de la Severn continuent, mais à un rythme lent. Seul le projet de la baie de Fundy connaît, actuellement, un nouveau départ.

A la suite d'un accord passé en décembre 1975 entre le gouvernement fédéral canadien et les gouvernements provinciaux du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, un crédit de 3 852 000 dollars canadiens (environ 16,2 millions de francs) a été attribué à des études sur les sites de la baie de Fundy. Trois sites ont été sélectionnés (sur les trente possibles). Selon le rapport publié le 16 mars dernier, un « ordre d'urgence » a été établi.

Le premier projet qui pourrait être réalisé (dans le bassin de Cumberland) aurait une puissance installée de 1 085 mégawatts et pourrait fournir au réseau 3,5 milliards de kilowatts-heures; le coût de la construction est estimé à 1,2 milliard de dollars canadiens (environ 5 milliards de francs), y compris les intérêts des emprunts et les frais de raccordement au réseau (1), ce qui permettrait d'économiser, par an, 400 000 tonnes de pétrole ou 380 000 tonnes de charbon.

Le deuxième projet (prévu dans le bassin de Mines) serait encore plus important : 3 800 mégawatts installés, 12,6 milliards de kilowatts-heures par an, 3,6 milliards de dollars canadiens (approximativement, 15,1 milliards de francs). C'est d'ailleurs le coût de ce projet qui a fait mettre celui-ci en deuxième position. Le troisième projet, sur la baie de Shepody, est simplement mis en mémoire.

Le rapport a proposé qu'un crédit de 33 millions de dollars canadiens (139 millions de francs à peu près), payés par tiers égaux par la fédération et les deux provinces, soit attribué à des études plus poussées qui dureraient trois ans. Le Canada va-t-il ainsi devenir le deuxième pays à utiliser largement l'énergie des marées ? M. Robert Gibrat, un des « pères » de la Rance, est optimiste et, surtout, il espère que le Canada jouera le rôle de locomotive pour la réalisation d'autres usines marémotrices... en France par exemple. — Y. R.

(1) L'énergie des marées est forcément intermittente et, en outre, elle varie avec l'amplitude journalière des marées. Une usine marémotrice doit donc être raccordée à un réseau.

LE VENT.

Capricieux et intermittent

L'ÉNERGIE éolienne, la première à avoir été employée par l'homme, peut être utilisée depuis quelques dizaines d'années pour « faire de l'électricité. Elle a suscité récemment l'intérêt des mouvements écologiques, auxquels elle apparaît comme le type même de l'énergie naturelle, inépuisable et non polluante.

Inépuisable, l'énergie éolienne l'est, certes, mais elle est intermittente ; le vent, en effet, ne souffle pas en permanence, et sa vitesse est très variable ; il faut donc prévoir, à côté d'un aérogénérateur, un raccordement à un réseau, un groupe électrogène ou des batteries de stockage. Non polluante, elle l'est aussi, à ceci près que l'apparition dans le paysage d'un tel « moulin à vent » est, en général, discutable.

Quoi qu'il en soit, il y a eu, notamment aux Etats-Unis et en France, quelques essais d'aérogénérateurs de très grandes dimensions : de 30,3 à 53 mètres de diamètre, de 800 à 1 250 kW de puissance nominale. Mais à part une toute récente expérience réalisée au Danemark par des amateurs qui ont construit une machine de 52 mètres de diamètre et de 2 000 kW de puissance nominale, les essais actuels sont de dimensions plus modestes. Ainsi les deux machines américaines récentes : un aérogénérateur de 100 kW tourne dans l'Ohio depuis 1975 et un autre de 200 kW et de 37,50 mètres de diamètre a été mis en service dans le Nouveau-Mexique en février dernier.

Les projets français actuels sont du même ordre de grandeur. Bientôt un aérogénérateur de 100 kW de puissance nominale calculée pour des vents de 46,8 kilomètres à l'heure devrait fournir 439 000 kWh/an à Ouessant, soit 10 % des besoins de l'île. Il aura 18 mètres de diamètre et tournera à 79 tours-minute. Il sera construit par Aérowatt, une petite société française, spécialisée depuis trente ans dans les aérogénérateurs et dont 47,70 % du capital vient d'être acquis par le commissariat à l'énergie atomique.

Le deuxième projet français, beaucoup moins avancé, est destiné à équiper Marie-Galante, une dépendance de la Guadeloupe, d'un ou plusieurs aérogénérateurs.

Quelles que soient les limites de l'énergie éolienne, le vent peut cependant rendre des services : ainsi une centaine d'aérogénérateurs de 25 watts à 4,5 kW — fabriqués pour la plupart par Aérowatt — fonctionnnent-ils en France pour alimenter en énergie électrique des phares, des balises, des relais hertziens installés sur des sites isolés et peu accessibles. Quelques machines alimentent aussi des maisons particulières (1). Tous ces aérogénérateurs sont flanqués de batteries qui, selon les cas, assurent, par calme plat, la fourniture en électricité pendant des périodes allant de vingt-quatre heures à quinze jours. — Y. R.

(1) Pour une famille, dotée de quelques appareils électroménagers, un aérogénérateur d'une puissance nominale de 1,2 kW suffit. L'installation comprenant le mât, l'hélice, le multiplicateur de vitesse, le générateur, le convertisseur, le redresseur et la batterie coûte environ 100 000 francs. Mais si on utilisait directement le courant continu stocké dans les batteries d'accumulateurs sans le reconvertir en courant alternatif, on pourrait abaisser le coût de l'installation à 30 000 F ou 40 000 F.

FACT 79

Quel avenir pour notre environnement ?

L'AUTONOMIE : pour quoi faire ? Pour ou contre l'énergie solaire ?

Le premier Forum Architecture Communication Territoire FACT 79 aura lieu à Lausanne du 26-1 au 29-1-79.

L'autonomie et l'énergie solaire seront au centre du débat international réunissant architectes, urbanistes, responsables municipaux, constructeurs, usagers, techniciens, étudiants, hommes politiques... Les exemples concrets illustrant une expérimentation ou une création au niveau de la technologie, de la gestion ou de l'expression, y prendront le pas sur les *a priori* théoriques. Que représente aujourd'hui l'autonomie dans l'aménagement du territoire, l'architecture et l'urbanisme ? Qui décide de notre environnement, le produit, l'exprime ? L'évolution des sociétés industrielles débouche-t-elle sur un modèle commun ou sur un environnement différencié ?

La crise de l'énergie, le plan Carter aux Etats-Unis, la création d'un Commissariat à l'Energie solaire en France et, dans le monde entier, de développement des recherches d'énergies nouvelles conduisent-ils à plus ou moins d'autonomie ? Des représentants des pouvoirs publics, des instituts de recherche, des groupements d'usagers, des communautés institutionnelles ou marginales, des architectes et des habitants ont d'ores et déjà misé sur l'énergie solaire. Ils seront à Lausanne pour dire leur expérience, ses promesses et son sens. Lieu de confrontation ouverte et de communication, FACT 79 multipliera les modes d'expression : conférences, séminaires, festival de films, émissions T.V., vidéo, ateliers de création, expositions, forum des revues d'architecture et d'urbanisme.

Créé à l'initiative des intérêts de la ville de Lausanne avec l'appui de la Direction de l'Architecture du Ministère Français de l'environnement et du Cadre de Vie et en collaboration avec l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, l'Institut Batelle de Genève, la Société Suisse d'Energie Solaire, le Pirdes-C.N.R.S., FACT aura lieu tous les ans en alternance à Lausanne même et à Antibes.

Renseignements et liste des conférenciers sur demande à FACT 79 - Service des Congrès, 60, av. d'Ouchy, Case Postale 248, CH - 1000 LAUSANNE 6.

Stocker pour mieux utiliser

LES énergies nouvelles, en particulier celle du soleil et du vent, ont, entre autres caractéristiques, la propriété désavantageuse de n'être pas disponibles en permanence. Le soleil, par exemple, peut disparaître derrière les nuages ; et, même dans les pays les plus favorables du point de vue de la nébulosité, il se cache au moins quelques heures par jour... durant la nuit.

L'idéal serait, bien sûr, de pouvoir à chaque instant adapter la demande à l'offre. Pour les pays, et notamment les pays en voie de développement, où la consommation d'énergie est encore faible et peu structurée, c'est encore chose facile. Dans le cadre d'installations industrielles alimentées en énergie (chaleur, électricité) par des centrales solaires, il n'est pas forcément gênant que cette énergie ne soit fournie que durant la journée, puisque aussi bien cela peut facilement correspondre aux heures de travail. Dans le cas des installations, de plus en plus nombreuses, de pompage d'eau, l'obstacle n'est pas non plus insurmontable, un simple réservoir suffisant à amortir les à-coups de la production d'énergie.

Tout autre est le problème que peuvent poser, surtout sous nos latitudes, les utilisations de l'énergie solaire dans des centrales électriques éventuellement couplées au réseau électrique (comme la future centrale Themis), et surtout l'habitat.

Dans le cas des centrales, la production *en continu* d'électricité est, en effet, un avantage à bien des égards, au moins durant des périodes de quelques heures. Themis sera ainsi pourvue d'un dispositif utilisant des sels fondus (nitrate de potassium, nitrite et nitrate de sodium) permettant de stocker l'énergie thermique produite par six heures d'ensoleillement nominal. Cette centrale ne fonctionnera donc pas vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais amortira aisément les chutes de puissance « *à la source* », grâce à ce stockage faisant office de « *tampon* » entre la chaudière et la turbine génératrice de courant électrique.

Plus qu'un appoint

Plus encore que l'électricité solaire, le chauffage solaire est susceptible, pour un pays comme la France, d'apporter une contribution significative à l'approvisionnement en énergie. Et la solution satisfaisante des problèmes de stockage ouvrirait sans aucun doute la voie à une pénétration beaucoup plus importante du chauffage solaire sous nos latitudes, dépassant largement le stage de l'« *appoint* », *a fortiori* la simple « *solarisation* » du chauffage de l'eau sanitaire (chauffe-eau solaires).

Le chauffage solaire nécessite de toute façon un certain stockage, d'une capacité de quelques heures ; le plus souvent, il est réalisé de la façon la plus simple, par le stockage, dans un réservoir, de l'eau chaude provenant des capteurs. Pour une maison-type, sa capacité est de 3 à 5 mètres cubes. Dans d'autres cas, on installe des stockages de capacité supérieure, permettant de passer le cap de périodes de mauvais temps de quelques jours. La réalisation de ces stockages ne pose pas de problèmes techniques très difficiles.

Mais la question prend une tout autre dimension si l'on envisage le stockage *intersaisonnier*, qui permet de se chauffer l'hiver avec de l'énergie stockée l'été. Techniquement, cela ne va plus sans difficultés, puisque, suivant les conditions climatiques, il faut envisager des volumes qui peuvent atteindre la centaine de mètres cubes. Ce volume dépendra d'ailleurs de la surface des capteurs, ainsi que de la température de l'eau : le rendement de la captation est meilleur si on ne laisse pas l'eau qui circule subir de trop grandes différences de température, mais il faut alors des capacités de stockage plus importantes...

Deux architectes, MM. Alexandroff et Liébard, sont ainsi sur le point de réaliser, dans la région toulousaine, un ensemble de vingt-six logements « tout solaire » équipé de 220 mètres carrés de capteurs. Le stockage se fera dans un ensemble de tranchées contenant au total 600 mètres cubes d'eau, suivant un système original qui fait participer à l'accumulation thermique la terre située entre les tranchées.

Les avantages du stockage intersaisonnier sont nombreux. En particulier, lui seul peut permettre une « solarisation » pratiquement totale du chauffage des habitations. D'autre part, il permet de supprimer le double système de chauffage dont doivent être équipées les maisons solaires qui n'ont de stockage que pour quelques jours : pour celles-ci, une longue période de mauvais temps n'étant jamais à exclure, le chauffage « d'appoint » électrique ou à combustible fossile doit avoir pratiquement la même puissance qu'en l'absence de tout équipement solaire. Le stockage de longue durée permettrait de donner au dispositif de chauffage « classique » une puissance plus faible. D'autant que, pour éviter une fin d'hiver « difficile », on peut envisager, après un été peu favorable, de « charger » artificiellement le stockage.

Plusieurs solutions sont à l'étude pour assurer des stockages saisonniers de grande capacité : on peut, en particulier, en utilisant les techniques familières aux spécialistes de la géothermie (et en s'exposant à des difficultés analogues, notamment au niveau des échangeurs, du fait de la corrosion), injecter de l'eau chaude dans le sous-sol, dans des nappes aquifères ou d'autres gisements naturels, ou dans des cavités artificielles(mines désaffectées, par exemple). Ces systèmes ne sont, bien sûr, applicables que pour des dispositifs dépassant largement les besoins d'une habitation, et pourraient être utilisés pour des ensembles de plusieurs centaines de logements. Ils peuvent d'ailleurs s'appliquer à d'autres sources d'énergie que le soleil et permettre la récupération de toutes sortes de rejets thermiques.

D'autres systèmes son envisageables : stockages par sels (*le Monde* du 19 avril), stockage sur des galets..., etc. Les idées sont nombreuses, qu'il s'agisse d'atteindre une véritable autonomie solaire ou simplement de donner une meilleure inertie thermique à l'habitat.

Différents systèmes

Dans la plupart des cas, les questions à résoudre ne sont d'ailleurs pas spécifiques aux énergies nouvelles. C'est notamment le cas du stockage de l'énergie produite sous forme d'électricité (piles photovoltaïques), ou de tous les travaux sur l'hydrogène, qui ont plutôt trouvé leur origine dans le développement... de l'énergie nucléaire. Il est, en effet, plus facile de faire fonctionner une centrale nucléaire à puissance constante qu'à puissance variable : dans le cas d'une production électrique « tout nucléaire », il peut donc être intéressant, plutôt que d'adapter constamment l'offre à la demande, de fonctionner à puissance constante en stockant, à chaque instant, l'énergie excédentaire. L'électricité en elle-même n'étant pratiquement pas stockable à grande échelle, on peut envisager différents systèmes, notamment par stockage d'énergie mécanique potentielle (pompage d'eau, air comprimé), de chaleur (vapeur, sels fondus...) ou par conversion (particulièrement en hydrogène par électrolyse ou dissociation thermique de l'eau).

Beaucoup de ces concepts sont applicables aux énergies nouvelles, du moins produites à grande concentration (centrales) : ils devraient, en particulier, jouer un certain rôle dans le développement des applications industrielles de ces énergies (certaines industries chimiques, séchage..., etc.). — X. W.

Ce dossier ne pouvait que donner un rapide aperçu de la gamme immense des possibilités des énergies « nouvelles ». De nombreux aspects des recherches et des progrès dans ce domaine ont déjà été traités dans les colonnes du « Monde ». Citons par exemple :

— Les centrales thermosolaires, les recherches sur les photopiles (29 mars 1978) ;
— l'énergie solaire en Inde (8 février 1978) ;
— de l'hydrogène à partir du Soleil (25 février 1976) ;
— le rendement de la photosynthèse (26 janvier 1976) ;
— un produit chimique, la paille (26 novembre 1975) ;
— les pompes solaires (9 juillet 1975).
— l'énergie géothermique (27 février 1974, 25-26 décembre 1977, 18 janvier 1978).





Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Plus de sept cents « travailleurs des sciences sociales et humaines » lancent un appel contre l'option nucléaire

Plus de sept cents enseignants, praticiens, chercheurs et travailleurs des sciences sociales viennent de rendre public un appel dans lequel ils demandent à leurs collègues de « rejoindre le mouvement antinucléaire ».

« Nous nous opposons résolument à la construction des centrales nucléaires, dit le texte, *parce qu'elles nous orientent vers une société dont nous ne voulons pas. Nous appelons tous ceux que leur métier amène à se préoccuper de nos choix de société à venir renforcer notre mouvement... Notre appel veut contribuer à un débat d'idées vital pour l'avenir. »*

L'initiative de l'appel revient à deux enseignants de l'université Paris-VII, Jean Chesneaux, professeur d'histoire, et Paul Halbwachs, professeur de littérature. Après les grands rassemblements de Malville et de Kalkar (en Allemagne) un certain nombre d'enseignants marxistes voulaient inciter la gauche à une réflexion approfondie sur le choix nucléaire. Un texte intitulé « Nucléaire : choix de société » avait donc été préparé dès le mois de décembre 1977 et soumis à l'approbation d'un certain nombre de spécialistes des sciences sociales appartenant à la gauche.

C'est ce texte en quatorze points qui vient d'être rendu public. Il souligne qu'après l'appel lancé par quatre cents scientifiques en 1975 (qui sont devenus quatre mille), après les mises en garde des travailleurs du nucléaire (notamment de la C.F.D.T.), à la suite des oppositions manifestées par les usagers et les citoyens, il revenait aux professionnels des sciences sociales de se prononcer sur l'option nucléaire.

Après avoir repris la plupart des critiques adressées au programme nucléaire — risque d'accident, secret des décisions, coût financier, danger de dissémination de la bombe, — l'appel insiste sur les périls proprement politiques : *« Le programme nucléaire renforce le pouvoir conjoint des Etats et des firmes multinationales, par l'intermédiaire de noyaux occultes mi-étatiques mi-financiers, qui échappent à tout contrôle. Ces noyaux centralisés de pouvoir technocratique deviennent les maîtres de la société... Les structures classiques de démocratie représentative (du Parlement aux municipalités) sont impuissantes devant ces pouvoirs nouveaux. Sous le couvert d'impératifs techniques (surveillance d'équipements dangereux contre vols et attentats), le nucléaire élargit l'activité de la police et entraîne une répression accrue contre les opposants politiques... C'est une forme de goulag qui se profile à notre horizon. Le nucléaire est bien un choix politique. »*

L'appel intitulé « Nucléaire : choix de société » (1) a été signé par sept cent trente « travailleurs des sciences sociales et des sciences humaines » de Paris et de province (en particulier de Nantes, Aix et Montpellier). Parmi les économistes, on relève les noms de Charles Bettelheim et de Louis Puiseux, chez les historiens et géographes, ceux de Michel de Certeau, Claude Manceron et Daniel Guérin, parmi les juristes, celui de Jean-Jacques de Félice, chez les littéraires, celui de Maurice Nadeau, parmi les psychologues, ceux de Felix Guattari et de François Oury, chez les sociologues, ceux P.-H. Chombart, de Lauwe et Serge Moscovici. On note aussi les signatures d'enseignants d'arts plastiques, de professeurs de l'enseignement secondaire, d'urbanistes et d'architectes, de spécialistes de l'audio-visuel, de documentalistes et de journalistes.

(1) Appel « Nucléaire : choix de société », chez Jean Chesneaux, 8, boulevard de l'Hôpital, 75005 Paris.

L'injection de saumures dans le sous-sol alsacien inquiète de nombreux députés

La convention de Bonn est renvoyée en commission à la demande du R.P.R.

Jeudi 18 mai, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi autorisant l'approbation de la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures, convention signée à Bonn le 3 décembre 1976.

M. FERRETTI (U.D.F., Moselle), rapporteur de la commission des affaires étrangères, indique que, par cette convention la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse ont manifesté leur volonté de lutter en commun contre une source de pollution qui affecte les eaux du Rhin. Cette pollution par les chlorures, précise-t-il, provient essentiellement des déversements importants qu'effectuent les soudières situées en Allemagne fédérale et en France, les Houillères de la Ruhr et surtout les mines domaniales de potasse d'Alsace. Une commission créée en avril 1963 a adopté le principe d'un financement international. Le procédé d'élimination des rejets a ensuite été choisi. Pour atteindre l'objectif fixé, la France s'est engagée à réaliser une installation d'injection de saumures dans le sous-sol alsacien. Des conduites seront installées entre les mines de potasse et les puits d'injection. Ce système, ajoute le rapporteur, a été préféré au stockage en surface, qui présenterait davantage de risques pour la nappe phréatique, et il s'entourera de multiples précautions.

Répondant aux préoccupations qui se sont exprimées en Alsace et en Lorraine, M. STIRN, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, assure que les autorités veilleront à ce que soient prises toutes les mesures nécessaires à la protection de l'environnement.

« La France doit-elle devenir la poubelle de l'Europe ? » demande M. FORNI (P.S. Belfort), qui, s'il estime louable de vouloir réduire la pollution du Rhin, critique la solution technique retenue. L'opération entraînera, estime-t-il, la destruction irrémédiable d'un réservoir d'eau naturelle et l'utilisation des eaux chaudes pour la géothermie sera irrémédiablement exclu.

Selon M. GISSINGER (R.P.R. Haut-Rhin), la solution retenue appelle des réserves importantes. *« Nous sommes placés devant le fait accompli »,* conclut le député qui estime que d'autres solutions existent et que la France s'est engagée trop rapidement.

M. DEPIETRI (P.C., Moselle), constate que les mines de potasse apparaissent comme le principal accusé alors que la France n'est pas le plus gros pollueur. Les populations du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ayant été mises devant le fait accompli, observe-t-il, comment s'étonner qu'une opposition se manifeste ? D'autres solutions seraient possibles, affirme le député.

M. WEISENHORN (R.P.R., Haut-Rhin) exprime à son tour l'inquiétude des populations face à la solution retenue et annonce qu'il réservera son vote dans l'attente de la réponse du gouvernement.

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) critique également la solution technique retenue *« solution de facilité »* et souhaite que le gouvernement puisse apaiser ses craintes.

Pour M. MULLER (U.D.F., Haut-Rhin), le malaise dû à un manque d'information ne doit pas être exagéré. A son avis, il n'existe pas actuellement d'autre solution que l'injection qui apparaît *« comme la moins mal ».* Aussi votera-t-il le projet.

Pour M. DELMAS, secrétaire d'Etat à l'environnement et au cadre de vie, *« le temps de la décision est venu ».* Il relève que contrairement à ce qui a été accompli et constate que les éléments d'une étude d'impact se trouvent dans le dossier.

Après une suspension de séance demandée par le groupe R.P.R., M. WEINSENHORN demande, au nom de ce groupe le renvoi du texte pour avis devant la commission de la production. M. STIRN répond que le gouvernement n'y voit que des avantages et retire le projet de l'ordre du jour. M. FORNI regrette que l'Assemblée n'ait pu se prononcer sur le fond. — P. Fr.

● *Cent trente-cinq millions de francs pour réparer les dégâts de la marée noire.* — Le gouvernement a inscrit une somme de 135 millions de francs au prochain collectif budgétaire pour permettre à l'Etat de participer à la réparation des dommages provoqués par la catastrophe de *l'Amoco-Cadiz,* a annoncé M. André Colin, président du conseil régional de Bretagne, après un entretien avec le premier ministre. Cette somme correspond d'ailleurs au plafond d'indemnisation prévu par les conventions internationales et les plans volontaires conclus par les armateurs et les raffineurs et connus sous les noms de Tovalop et Cristal.

● *Plan anti-marée noire en Baltique.* — Les représentants des sept pays riverains de la Baltique, réunis à Gdansk, en Pologne, ont décidé que chacun de ces Etats devait se donner les moyens de venir à bout en dix jours d'une marée noire de 8 000 tonnes. Les experts ont unanimement condamné l'usage des détergents et proné le seul ramassage du pétrole. Les sept pays ont décidé de contrôler le trafic des pétroliers en mer Baltique et de s'assister mutuellement si l'un d'eux faisait naufrage.

TRANSFORTS

LA FRANCE ET LA GRANDE-BRETAGNE RÉGLEMENTENT L'ENSEMBLE DES ROUTES MARITIMES DANS LA MANCHE

Au terme d'une réunion du groupe franco-britannique sur les problèmes de sécurité dans la Manche, les gouvernements de Londres et de Paris ont décidé que les dispositifs de « séparation de trafic » à Ouessant et aux Casquets (au large du Cotentin) entreraient en vigueur définitivement le 1er janvier 1979. D'autre part, les autorités britanniques installeront un bateau-feux et une bouée dans cette région des Casquets.

Les deux délégations ont aussi étudié la mise en place d'un système de signalement par radio des pétroliers et des navires transportant des cargaisons dangereuses. Ces navires devront se signaler aux autorités maritimes des deux pays au moins à trois reprises au cours de leurs traversées dans la Manche. Enfin, les Britanniques ont proposé des mesures de nature à réglementer l'ensemble des routes maritimes (actuellement très imbriquées) dans la Manche. Il s'agit notamment de permettre que le trafic des car-ferries entre la France et la Grande-Bretagne s'effectue sans danger et que cette réglementation s'harmonise avec les autres activités, intenses dans cette zone, que sont la pêche et le cabotage et l'exploitation des ressources du sous-sol marin.

A PROPOS DE...

LA NOUVELLE ORGANISATION DU MINISTÈRE DU CADRE DE VIE

Les « environneurs » en première ligne

La création d'un ministère de l'environnement et du cadre de vie entraîne une réforme administrative qui sera menée tambour battant. « La réorganisation de l'administration centrale sera prête avant l'été et celle des services régionaux et départementaux à l'automne », a annoncé M. Michel d'Ornano, jeudi 18 mai, lors d'un déjeuner organisé par l'AJIBAT, l'association des journalistes de l'habitat, de l'urbanisme et de l'immobilier.

« C'est un nouveau ministère, *a précisé M. d'Ornano,* et il faut y faire pénétrer une nouvelle mentalité. » *Ce département ministériel groupe — on le sait — quatre-vingt-cinq mille fonctionnaires : une partie de l'ex-équipement (construction, urbanisme, bâtiment), tous les services de l'environnement (prévention de la pollution, protection de la nature, qualité de la vie) et la direction de l'architecture.* « On ne peut laisser épars, juxtaposés, des services qui traitent des mêmes affaires. Il faut réunir ce qui doit l'être. Et il faut réaliser cette réforme très vite... Avant qu'on nous ait convaincu qu'elle est impossible. »

Dans l'administration centrale, il n'y a pas, selon le ministre, de « problème majeur », *sinon quelques questions de frontières. Au niveau local,* « c'est plus calé ». *L'objectif est que* « partout, la protection du cadre de vie soit prise en compte au même titre que les préoccupations économiques ou sociales, avant la décision ».

Dans les départements, il faudra « renforcer les moyens de l'architecture ». *M. d'Ornano n'envisage pas, toutefois, de créer de services complètement séparés, tout en estimant que* « l'intégration complète n'est peut-être pas le bon système ». *Le ministre a précisé :* « On ne peut diviser la France en deux catégories ; ceux qui polluent et dégradent, ceux qui dépolluent et réhabilitent. On aboutirait à la paralysie et non au progrès. » *D'autre part, les différentes commissions (une vingtaine actuellement), qui sont consultées à propos de la construction et de l'aménagement, seront fusionnées et leur nombre sera réduit.*

Le calendrier annoncé par M. d'Ornano sera vraisemblablement respecté, même si la mise en place technique de la nouvelle organisation demande plus de temps. Un groupe de travail se réunit régulièrement autour de M. Pierre Mayet, directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, qui a été chargé par le ministre de lui faire des propositions de réorganisation.

Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise, on évoque généralement l'hypothèse d'un regroupement des services chargés de la protection des sites (sites naturels de l'ex-environnement et sites urbains de la direction de l'architecture) au sein de la DAFU et l'annexion des services de la création architecturale (tutelle de la profession, commande publique, etc.) par la direction de la construction. Ce qui aboutirait au démantèlement de l'actuelle direction de l'architecture, la sous-direction des monuments historiques étant rattachée — au moins pour son budget — au ministère de la culture.

Changer d'état d'esprit

Dans les départements, où la disproportion est flagrante entre les directions de l'équipement (en moyenne huit cents personnes) et les architectes des bâtiments de France, souvent seuls avec une secrétaire et un dessinateur, la réorganisation devrait aboutir — sous une forme à définir — à un « renforcement » de l'architecture et de la protection des sites. L'idée de certains est de placer des architectes aux points stratégiques de l'administration (et même dans certains cas à la tête du service départemental). Mais aussi de simplifier les missions de contrôle et de conseil aux constructeurs, notamment au sein des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement créés par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Le succès — ou l'échec — de cette réforme dépendra en grande partie des hommes qui seront en place et de leur capacité à se renouveler et à changer d'état d'esprit. Le grand risque serait d'intégrer brusquement des fonctions — jusqu'ici souvent opposées — avant de s'assurer du changement des mentalités. Les architectes des bâtiments de France disposaient de deux lois (1913, sur les monuments historiques et 1930 sur les sites) qui leur ont permis dans bien des cas d'intervenir pour empêcher la réalisation d'aménagements trop destructeurs. Il serait très dangereux d'annuler brusquement ce dialogue, bien qu'il ait souvent tourné au conflit.

De cette confrontation devait naître au fil des années, sous la pression de l'opinion publique, une prise de conscience qui allait déterminer le président de la République à définir une nouvelle politique du cadre de vie.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

RÉGIONS

Rhône-Alpes

« OUVERTURE » A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON

Les socialistes approuvent la restauration du quartier Saxe-Paul Bert

De notre correspondant régional

Lyon. — Les conseillers de la Communauté urbaine de Lyon (Courly) ont — à l'exception du groupe communiste (neuf élus sur quatre-vingt-dix) — approuvé le nouveau plan préparé par l'atelier d'urbanisme pour servir de canevas à la restructuration du quartier Saxe-Paul-Bert, un quartier populaire situé entre le Rhône et le centre d'affaires de la Part-Dieu et qui tire son nom des deux axes principaux le traversant.

Le changement le plus fondamental, dont le principe avait déjà reçu l'approbation du conseil municipal (*Le Monde* du 12 avril), tient à la manière dont on envisage désormais de conduire cette opération d'urbanisme. Il n'est plus question de laisser cette responsabilité aux seuls promoteurs lyonnais regroupés pour la circonstance en une société. La coordination sera assurée par la société d'équipement de la région lyonnaise (SERL), société d'économie mixte rattachée au groupe de la Caisse des dépôts et consignations. La Courly conservera d'ailleurs la maîtrise de l'ouvrage par le biais d'un conseil de direction composé d'élus, qui seront appelés (comme cela s'est déjà produit dans le cadre de la réhabilitation d'un autre quartier de Lyon, celui de Tolozan-Marinière) à suivre les études.

C'est précisément parce que cette substitution leur a paru *« indispensable pour assurer à la collectivité publique la maîtrise de l'opération et éviter qu'elle ne devienne le champ clos des intérêts privés du quartier »* que le groupe des conseillers socialistes et radicaux de gauche (vingt-trois élus) a apporté son appui à un projet qui *« constitue un progrès certain »* (1).

Seuls les conseillers communistes restent d'un avis différent. *« Cette opération,* a dit leur porte-parole, *a été conduite avec le seul souci de la rentabilité et du profit ; on a laissé pourrir ce quartier au cours des dernières années et s'installer des sortes de ghettos abritant des populations d'immigrés, si bien qu'aujourd'hui on voit déboucher la spéculation foncière et immobilière. »*

Cette question du maintien sur place d'une population à faible niveau de ressources préoccupe grandement le comité populaire de quartier qui relève que les prix pratiqués actuellement dans des H.L.M. construites dans le secteur sont deux à trois fois supérieurs aux loyers payés par les habitants de condition modeste. Ce sera à la Communauté urbaine et à l'aménageur de donner à ces habitants la possibilité de demeurer dans leur quartier, et de les associer, le cas échéant, à l'élaboration des avis sur l'état de leur immeuble et de leur logement. En définitive, le succès de l'opération telle qu'elle a été redéfinie et acceptée reste liée à cette « ouverture ».

BERNARD ÉLIE.

(1) Le groupe P.S. - M.R.G. a vu, en outre, acceptés les amendements par lesquels il demandait la limitation des démolitions aux seuls immeubles dont la vétusté l'impose ; le maintien des activités artisanales et industrielles ; la construction de logements sociaux en nombre suffisant pour accueillir la population ; la création d'espaces verts, d'aires de jeux et de parcs de stationnement ; l'intégration des immeubles neufs dans le tissu ancien.

Le Monde

Le rapport de MM. Nora et Minc sur « l'informatisation de la société »

Le premier mérite du rapport sur « l'informatisation de la société » que MM. Simon Nora et Alain Minc, inspecteurs des finances, présentent, ce vendredi 19 mai, est d'exister. Alors que ce thème a fait l'objet d'innombrables études au Japon et aux Etats-Unis, pour ne citer que les deux pays les plus avancés dans ce domaine, la réflexion, en France, restait parcellaire, confidentielle, trop technique ou trop générale. A travers les cent soixante-trois pages de leur rapport (1), fruit d'une année de recherches, MM. Nora et Minc abordent tous les aspects de l'informatisation (techniques, économiques, sociaux, politiques et sociologiques), permettant ainsi une vision globale de la question.

Certes, le vocabulaire en est parfois ésotérique, et quelques thèmes ont été rapidement traités. D'aucuns trouveront ainsi que les problèmes posés par les fichiers, la centralisation des données, ont quelque peu été escamotés. Mais « *la Gestapo ne faisait-elle pas très bien son travail sans ordinateur ?* » De même, la réflexion et les propositions sur des aspects précis de la stratégie industrielle (grande informatique, composants) *sont brièvement évoquées.* Il est vrai que nul ne saurait prétendre à l'universalité ! D'autant que ce rapport ne visait pas à élaborer dans le détail une politique, mais plutôt à discerner les bouleversements futurs de la société française et de *dégager quelques grands thèmes de* réflexion et d'action qui pourraient inspirer l'action des pouvoirs publics au cours des prochaines années.

Cinq grandes idées se dégagent des travaux de MM. Nora et Minc :

● La *télématique, née de l'osmose* entre l'informatique et les télécommunications, sera bientôt — avec *l'énergie* — le secteur économique essentiel dans les pays développés ;

● L'informatisation de notre société est inéluctable. Elle est même nécessaire si l'on veut accroître la compétitivité de l'industrie et éviter que la France ne devienne un pays en voie de sous-développement. Cela ne se fera pas sans dommage, *notamment pour l'emploi ;*

● Autrefois, l'informatique — « *préhistoire de la télématique* » — faisait craindre, à juste titre, le pire aux citoyens. Aujourd'hui, l'évolution technologique permet d'envisager le *meilleur. Cela ne veut pas dire pour* autant que l'informatisation se vivra comme dans un rêve. Elle peut toujours déboucher sur le cauchemar. Cela dépend de nous et, en attendant qu'une nouvelle « *pédagogie de la liberté porte ses fruits* », de la vertu *de ceux qui nous* gouvernent ;

● Le *rôle de l'Etat* dans l'informatisation de la société sera majeur. Il faut faire face aux nouveaux défis américains, *japonais* et à celui, *mondial*, d'I.B.M. Faute d'une industrie, d'une compétence qui couvrirait pratiquement tous les aspects de la *télématique, c'en est fini à terme de toute possibilité réelle de souveraineté nationale.* Il revient donc à l'Etat de *conduire, d'user* — sans abuser — de ses pouvoirs régaliens pour mener une politique nationale, notamment dans les télécommunications. Il lui faudra également *donner les impulsions nécessaires* pour déterminer de nouveaux modèles de croissance et de consommation.

● Il reviendra également à l'Etat *d'inciter à la décentralisation,* de susciter une circulation des *informations* (base même de la télématique) qui ne soit pas à sens unique, de responsabiliser chaque citoyen, chaque groupe.

Paradoxe, dira-t-on, le renforcement de l'étatisme et le développement de l'autogestion sont antinomiques. Sans doute. Du moins si l'on se réfère aux « *schémas traditionnels pour interpréter la société* », à nos classiques systèmes de raisonnement. Mais, demain, la télématique bouleversant tout, il est *possible d'envisager* un Etat qui, « *assumant sans complexe ses fonctions régaliennes, consente cependant à ne plus être l'acteur quasi exclusif du jeu social* ».

La France saura-t-elle mener, rapidement et sans trop de secousses, ce *qui peut apparaître comme* une révolution culturelle ? Notre société est-elle prête à développer « *sa spontanéité, sa mobilité, son imagination* » ? Les élites, tous ceux qui détiennent un pouvoir quel qu'il soit, auront-ils la volonté, la capacité de *mener à bien de tels changements* qui bouleverseront leurs modes de pensée et aboutiront à remettre en cause les sources mêmes de leur autorité ?

MM. Nora et Minc *n'apportent pas* de réponses à ces questions. Sans doute, l'usage que l'on fera de leur rapport constituera une indication. Le risque existe que l'on « pique », ici et là, *quelques idées, sans comprendre* que réflexions et propositions des deux auteurs forment un tout

Réalisé à la demande du président de la République, ce rapport est rendu public trois mois exactement après sa *remise officielle* à M. Valéry Giscard d'Estaing. Sans doute a-t-on *estimé*, à l'époque, qu'il n'était pas opportun, en pleine campagne électorale, d'en divulgue la teneur. C'est dommage. Les travaux de MM. Nora et Minc auraient pu enrichir et élever *le débat politique. Il reste à espérer* qu'il va s'ouvrir maintenant, et que chaque citoyen pourra y participer.

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Le rapport sera disponible dans les librairies et à la Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris, à partir du 19 mai. 163 pages, 22 F.

C'est à l'État qu'il appartient de défendre la souveraineté nationale dans le domaine des télécommunications

L'informatique connaît une double révolution. Hier, élitiste, lourde, coûteuse et centralisatrice, elle se transforme aujourd'hui en une activité de masse, grâce à la multiplication des petites machines « *efficaces et peu coûteuses* » qui « *pourraient être synonymes de liberté* ». Hier univers séparés, *l'informatique et les* télécommunications sont aujourd'hui de plus en plus étroitement imbriquées. Elles irrigueront la société comme le fait actuellement l'électricité.

Cette convergence, déjà sensible, donne naissance à une nouvelle discipline : la télématique. Née du mariage de *l'ordinateur et des réseaux de* transmissions, la télématique « *culminera demain avec l'avènement des satellites universels qui achemineront images, données et sons* ».

Cette « *révolution* » informatique va réorganiser l'économie « *en bouleversant le système nerveux des organisations et de la société tout entière* ». Les conséquences de l'informatisation en France seront multiples, et en premier lieu sur le niveau de l'emploi. Selon de nombreuses enquêtes, le gain massif de productivité engendrée par l'informatisation dans le secteur des services se traduirait par des dégagements de personnel. Dans les banques et les assurances, on estime que les « *économies d'emplois* » sur dix ans pourraient atteindre 30 %. Cette tendance toucherait également, quoique, avec moins d'ampleur, la Sécurité sociale, la poste et, plus globalement, les activités de bureaux.

Dans le même temps, la croissance des entreprises industrielles s'opérerait « *à effectifs constants* » en raison de l'informatisation de leurs services administratifs et de l'automatisation des processus de production. « *Une telle hypothèse signifie que les seuls emplois industriels désormais créés seront le fait des petites et moyennes entreprises.* »

Ainsi, les objectifs « *ambitieux* » du VII[e] Plan (création de 215 000 postes de travail dans l'industrie et de 1 335 000 emplois dans les services, l'administration, le bâtiment, etc.) « *risquent d'être remis en cause* ».

Faut-il alors refuser une informatisation accélérée ? Pour les auteurs du rapport, il ne saurait en être question. L'équilibre du commerce extérieur — vital pour la France — ne peut venir que d'une amélioration massive de la compétitivité des industries, de leur rationalisation... Des objectifs qui ne pourront être atteints que par des gains massifs de productivité... Certes, à terme, la *télématique assurera de nouveaux* débouchés, mais cela « *ne saurait garantir le plein emploi* ».

L'informatisation va bouleverser les structures de pouvoir

Pour éviter que la nécessaire informatisation, notamment de *l'industrie, ne se traduise par un* niveau de chômage « *insupportable* », MM. Nora et Minc proposent de stimuler la demande intérieure. Non d'une manière classique, mais par le biais de « *demandes nouvelles* » : services collectifs, transports, voyages, cultures, loisirs, animation des collectivités locales, etc. A l'Etat de faire en sorte — avec souplesse sans trop de dirigisme — *que cette « nouvelle croissance »,* ces « *nouveaux modèles de consommation* » collent au mieux aux spécificités françaises.

La technique permet d'ores et déjà d'offrir des « *solutions diversifiées adaptables à toutes les formes de commandement ou de régulation* ». Elle permet notamment « *la décentralisation ou même l'autonomie de cellules de base. Mieux elle la facilite.* »

L'Etat ne peut se borner à promouvoir également des modes d'organisation. « *La pression dans le sens des réseaux structurés et centralisateurs est tellement forte qu'il est nécessaire d'aller à contre-courant.* » C'est « *le seul moyen de concilier des degrés d'autonomie et de responsabilité pour les acteurs les plus faibles du jeu social* ».

Encore faut-il que l'Etat ait « *une marge de liberté vis-à-vis des Etats et des groupes étrangers* ». Or, l'enjeu pour le maintien de la souveraineté se déplace. « *Quiconque se concentrerait exclusivement sur la construction d'ordinateurs résisterait à l'IBM d'hier, fabricant de machines, non à l'IBM actuelle, encore moins à celle de demain.* » IBM mène une stratégie qui la conduit à mettre en place un réseau de transmissions et à le contrôler, empiétant ainsi sur « *une sphère traditionnelle des pouvoirs d'Etat, les communications* ». Pour un pays comme la France, le risque d'une double aliénation est grand : d'une part vis-à-vis des « *gestionnaires de réseaux* », d'autre part à « *l'égard des banques de données américaines, dont ils facilitent l'accès* ».

A ce « *défi* », il faut, certes, apporter une réponse industrielle qui concerne tous les aspects de la profession informatique, mais aussi et surtout se porter sur les nouveaux champs de bataille : réseaux, satellites, et banques de données, où les informations sont stockées.

MM. Nora et Minc proposent *donc que les pouvoirs publics* prennent l'initiative d'une vaste action qui s'exercerait dans plusieurs directions.

Ne pas s'en remettre à la NASA

● *La normalisation* : les pouvoirs publics doivent pousser de plus en plus à une normalisation, non seulement pour la transmission des messages, mais aussi pour leur émission, « *ce qui conduit à empiéter sur le domaine des constructeurs* ». Cela implique, cependant une internationalisation des normes et qu'IBM accepte d'entrer dans « *cette cage* ».

● *Les satellites* seront au cœur de la télématique. Des Etats comme la France ne peuvent s'en remettre à la NASA pour leur lancement et aux entreprises spécialisées dans leur exploitation, notamment I.B.M. Il faut être capable de concevoir, gérer, lancer des satellites. Ceci dépasse les capacités d'un seul pays. La France doit donc chercher des alliés : les Etats européens et peut-être la firme américaine A.T.T. (1), *qui subit la concurrence* croissante d'I.B.M.

● *Les banques de données « sont souvent internationales, et le développement des transmissions permettra d'y accéder sans pénalisation tarifaire* excessive *depuis n'importe quel point du globe : d'où la tentation dans certains pays d'utiliser des banques américaines, sans en constituer sur le territoire national. Laisser à d'autres, c'est-à-dire à des banques américaines, le soin d'organiser cette « mémoire collective », en se contentant d'y puiser, équivaut à accepter une aliénation culturelle* ».

MM. Nora et Minc préconisent la mise en place, à l'image de ce qui se fait en R.F.A., d'un « *plan banque de données* » recensant les institutions à créer, évitant d'inutiles recoupements, déterminant les responsables...

● *Les sociétés de services informatiques* doivent être renforcées. L'Etat devrait leur offrir plus de marchés dans l'administration et des aides pour exporter.

● *Mini et péri-informatique : « les fonds publics déjà alloués ne sont peut-être pas à la mesure des besoins* » et il ne faut pas que la croissance de CII - Honeywell-Bull se « fasse » à leurs dépens.

● *La recherche informatique* se trouve à un carrefour. « *Une politique tournée vers l'avenir ne doit pas se fonder sur les seules études industrielles.* » Il faut donc se résigner à un modèle centralisé de recherche. Le C.N.E.T. (Centre national d'études des télécommunications) pourrait jouer le rôle de « pivot » aux côtés de l'IRIA (Institut de recherches en informatiques et automatismes), *chargée plutôt* des « actions pilotes ».

● *Les composants* : « *la renonciation à une industrie des composants comporte un immense risque* ». Le rapport ne se hasarde cependant pas à prôner d'actions précises pour redresser la situation actuelle.

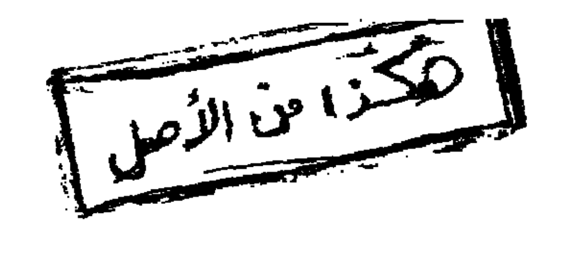
Pour accompagner le développement de ces industries et de l'informatisation, MM. Nora et Minc proposent que l'Etat se dote d'un certain nombre de moyens et s'appuient principalement sur le « *pôle télécommunication* ».

● *Création d'un ministère des communications* qui coordonnerait la *direction générale des télécommunications* (D.G.T.), Télédiffusion de France (T.D.F.) et le Centre national d'études spatiales. Cela implique la séparation des postes et *télécommunications* et demande que la D.G.T. se transforme en une société nationale, afin d'avoir la souplesse nécessaire pour mener une action commerciale.

● *Institution d'une délégation générale à la réforme administrative auprès du premier ministre,* composée de « *personnes à haut niveau* » qui ne seraient pas toutes fonctionnaires. Cette délégation « *ne serait pas un centre de pouvoir hiérarchique, mais un instrument d'éveil, de concertation, et d'incitation. Son objectif serait d'utiliser la télématique pour préparer les rationalisations utiles, mais surtout pour rendre possibles l'allègement et la décentralisation* ». Elle aiderait les administrations les plus faibles à s'informatiser. Un système de bonification inciterait les administrations à recourir à des constructeurs français, mais en *tout état de cause,* « *la liberté de choix serait préservée à la différence de l'actuelle politique préférentielle* » vis-à-vis de CII-H-B.

D'une façon plus générale, MM. Nora et Minc estiment que « *c'est tout à la fois en se musclant, là où prévalent les rapports de force, en se cantonnant et en décentralisant, lorsque seuls les autres acteurs peuvent promouvoir leur propre changement, que les pouvoirs publics élaboreront les instruments de leur politique* ».

(1) American Telephone and Telegraph « règne » sur 80 % du réseau *américain de télécommunications.* Jusqu'à une date récente, A.T.T. et sa filiale industrielle Western Electric *n'avaient pas d'activité hors* des Etats-Unis.



ÉTRANGER

La Malaisie de M. Hussein Onn prend un virage pro-occidental

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. — Pour une surprise, ce fut une surprise. M. Mahathir Mohamed, *le numéro deux* du gouvernement malaisien, vanta les mérites de la communauté chinoise, son efficacité, son rôle indispensable dans le développement économique du pays et dans son industrialisation. Les auditeurs stupéfaits n'en croyaient pas leurs oreilles : les Chinois (1), si souvent critiqués pour leur goût de l'argent et des affaires, se voyaient brusquement portés aux nues.

Cela se passait il y a quelques semaines à Penang, la très active île du nord-ouest du pays. Le fait que le discours ait été prononcé devant la chambre de commerce chinoise *n'enlève rien à l'importance* de l'événement. Il annonçait un virage de la *politique officielle* : Kuala-Lumpur va, en effet, mettre une sourdine au nationalisme intransigeant *qui est le sien depuis trois* ans (2). Il était temps : après avoir été complètement stoppés en 1975-1976, les investissements privés, *aussi bien ceux de la très importante* communauté chinoise du pays que ceux en provenance de l'étranger, ne progressaient plus que lentement. Et la crise mondiale n'est pas seule en cause...

Comment en est-on arrivé là ? Au début de 1975, la Malaisie, jusque-là considérée par les milieux d'affaires internationaux comme l'une des dernières *fruitful places* des belles années de la colonisation, manifestait brusquement une volonté d'émancipation exigeante et agressive, un tantinet raciste même puisqu'elle visait beaucoup la communauté chinoise, accusée de monopoliser l'économie au détriment des Malais.

Atterrés ou carrément inquiets, les milieux d'affaires apprenaient par la presse la publication de décrets réglementant l'industrie, les investissements, les activités pétrolières, etc. Deux de ces textes étaient particulièrement explosifs. Le premier concernait le pétrole que la Malaisie commence à exploiter au rythme de 9 millions de tonnes par an. En juillet 1974, une loi — le Petroleum development act — avait très naturellement confié à une société d'Etat — Petronas — la surveillance de cette nouvelle richesse, que des compagnies étrangères prospectaient et extrayaient en mer. Mais en avril 1975, coup de théâtre : *un amendement* donnait à Petronas — par le biais de titres de gestion (on parle ici de *management shares*) — la possibilité de contrôler toute la chaîne du pétrole, depuis le raffinage jusqu'aux postes à essence. Le mot nationalisation n'y était pas, mais l'intention était évidente. Si l'on ajoute l'impatience manifestée par Petronas pour renégocier le *partage de la production avec les* compagnies étrangères opérant en Malaisie — Shell, Esso, Conocco, — on imagine facilement l'effet produit, qui fut désastreux. La réaction ne se fit d'ailleurs pas attendre : pendant des mois, toute exploration pétrolière cessa en Malaisie.

Autre texte explosif : l'Industrial Coordination Act, plus connu en Malaisie sous le nom d'ICA. Il prévoyait que toutes les entreprises industrielles d'une certaine taille devraient être recensées et approuvées par l'Etat. C'est dire que l'administration *« s'arrogeait,* comme on nous l'a expliqué ici, *le droit de fourrer le nez dans les affaires des Chinois »*. Enfin l'ICA imposait une participation *obligatoire* de 30 % des capitaux malais dans tout projet industriel. Exigence qui posait des problèmes insolubles, même aux mieux intentionnés des investisseurs, tant il est vrai que l'on ne trouve pas facilement en Malaisie le partenaire malais adéquat apportant avec lui les capitaux nécessaires.

Un goût modéré pour les affaires

Pourquoi cette brusque poussée nationaliste ? La raison profonde en est sûrement — cela est bien connu — l'inégale aptitude des deux principales communautés — chinoise et malaise — à s'enrichir et prospérer. Autant les Chinois sont dynamiques, accrocheurs, amoureux de l'argent et des affaires, durs au travail et le plus souvent citadins, autant les *Malais sont discrets et effacés quand ils sont campagnards*, plus portés au discours ou aux spéculations intellectuelles que tentées par l'action, quand ils ont fait des études et vivent en ville. Les premiers sont commerçants, banquiers, prestataires de services et relèvent presque tous du secteur privé. Les seconds sont paysans ou bien fonctionnaires.

De ces différences est né un problème grave — le seul problème important du pays — celui d'une coexistence difficile entre communautés. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics interviennent autoritairement pour redistribuer les capitaux et planifier le développement économique, fait assez exceptionnel en Asie du Sud-Est où le *« laisser faire »* est une règle qu'on n'ose guère transgresser. Pour avoir eu des résultats peu probants jusqu'à la crise mondiale, cet interventionnisme qui n'est pas du socialisme (on se soucie assez peu de la pauvreté quand elle est chinoise...) a été renforcé en 1974-1975. à Kuala-Lumpur, il y a trois ans, on estimait que le rapport des forces permettait d'accélérer la cadence pour intégrer les Malais à la vie économique (3). La dose a, semble-t-il, été trop forte : les Chinois de Malaisie ont exporté leurs capitaux vers Singapour, tandis que les milieux d'affaires occidentaux boudaient un pays qu'ils avaient longtemps chéri.

La « leçon » n'a pas été entendue tout de suite. Malade (il devait mourir en janvier 1976), le premier ministre de l'époque, M. Razak, a laissé contre son gré se développer une politique qui ne pouvait par ses maladresses et ses exagérations qu'effrayer les capitaux privés. De plus, ce qui venait de se passer au Vietnam renforçait la position des ultra-nationalistes : la victoire de Hanoï sur Saigon avait montré ce qu'il en coûte d'accepter la mainmise étrangère sur les affaires politiques et économiques d'un pays. Or, des maquis communistes — essentiellement chinois — existent depuis longtemps en Malaisie...

Tel était le climat. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'était pas bon. Aussi le discours prononcé il y a quelques semaines à Penang par M. Mahathir Mohamed a-t-il fait l'impression d'une véritable bombe. Il était doublement et même triplement significatif d'un virage politique important. Dans l'île du nord-ouest, *appréciée pour sa beauté*, il y a plus de Chinois que de Malais et les sociétés étrangères y son nombreuses, prospères et la plupart satisfaites. Penang est, après le Selangor (l'Etat de Kuala-Lumpur, la capitale) et avant le Johore, qui jouxte Singapour tout à fait au sud de la Malaisie, l'un des trois pôles de développement du pays. Cent huit sociétés étrangères y sont installées, qui emploient environ quarante mille personnes. Une réussite chinoise.

Mais le discours de Penang était également significatif parce qu'il a été prononcé par M. Mahathir Mohamed, considéré il y a deux ans encore comme un extrémiste antichinois, auteur d'un livre, *le Dilemme malais*, qui avait effrayé tous les modérés par la façon dont il posait le problème de la coexistence raciale. Or, M. Mahathir vient non seulement de tresser des couronnes aux Chinois mais a assuré que tous les principes nationalistes qui avaient été édictés ces dernières années en matière économique étaient sujets à accommodements et seraient appliqués avec souplesse et discernement. M. Mahathir, qui nous a reçu à Kuala-Lumpur dans les locaux du FIDA (l'organisme chargé des investissements), admet sans difficulté *« que la situation en 1978 n'est plus celle de 1975 et qu'il faut donc être plus souple »*. « *Il ne faut pas*, a-t-il déclaré à Penang, avec un réalisme désarmant, *tuer la poule aux œufs d'or.* » Mais — et c'est peut-être déjà l'un des dividendes de la sage gestion du premier ministre, M. Hussein Onn — M. Mahathir semble maintenant convaincu de la nécessité d'une politique modérée en Malaisie.

Main de fer et gant de velours

Il y a *un peu* plus de deux ans, lorsque mourut M. Razak, alors premier ministre, les observateurs se demandaient avec inquiétude si M. Hussein Onn ferait le poids. Or l'actuel chef du gouvernement, déjà loué pour son intégrité, a fait preuve d'une autorité, *d'une fermeté*, qui, *si elles se manifestent souvent sans* éclat, ont, à plusieurs occasions, fait plier l'opposition. On l'a vu dans *deux affaires qui ont fait grand bruit* à l'époque : celle de Datuk Harun Idris, ex-premier ministre de l'Etat de Selangor, maintenant en prison pour corruption ; celle aussi du Kelantan, Etat du nord de la Malaisie, pauvre et dominé par des musulmans intégristes, où M. Onn a fait décréter l'état d'urgence fin 1977 et a procédé à des élections locales qui lui ont été favorables. Dans l'un comme dans l'autre cas, le premier ministre a *démontré sa clairvoyance* et son esprit de décision au bénéfice de l'autorité de l'Etat.

M. Hussein Onn a su s'entourer d'hommes modérés et intelligents, comme M. Musa Hitam, ministre de l'éducation, mais aussi d'ultras qu'il a *« convertis », si l'on peut dire,* aux vertus de la *modération et de* l'ouverture sur l'extérieur. Il en est ainsi non seulement de M. Mahathir Mohamed, son bras droit, devenu ministre du commerce et de l'industrie, mais également du prince Razaleigh, l'actuel ministre des finances, qui fut, il y a deux ans, la bête noire des pétroliers occidentaux, parce qu'il voulait — avec quelque brutalité — donner à la Malaisie un pouvoir économique quasi total sur les activités étrangères.

Toute l'habileté de M. Onn, dans ce *pays* musulman, est d'isoler peu à *peu* les intégristes qui refusent le progrès, assez souvent d'ailleurs ! pour conserver des privilèges qui les favorisent outrageusement.

Tous ces faits ont fini par changer le climat. Concrètement, un certain *nombre de textes* nationalistes, qui avaient fort inquiété capitalistes chinois et étrangers, ont été revus et corrigés. L'affaire pétrolière est à peu près réglée. On a supprimé du Petroleum Development Act la petite phrase créant les *management shares*. De même Esso et Shell ont-elles accepté le partage de la production sur la base de 70 % - 30 %, après déduction des frais d'exploration et de forage, ce qui ramène, en fait, de 70 % à environ 55 % la part de la Malaisie. Seul Conocco, qui en est encore au stade des recherches, n'a pas signé parce que, sur ces bases de partage, la rentabilité de l'opération lui semble douteuse. On est très loin en tout les cas des 5 à 7 % qu'offrait Petroleas à Esso et Shell il y a trois ans.

Quant à l'Industrial Coordination Act (ICA), le gouvernement admet maintenant que certaines entreprises n'auront plus ni à se faire recenser ni à se faire approuver par le gouvernement : projets de moins de 106 millions de dollars, entreprises travaillant le caoutchouc naturel et l'huile de palme. Enfin, la participation des capitaux malais dans les *firmes (les fameux 30 %)* ne sera plus obligatoire dans un certain nombre de cas, notamment ceux où *l'entreprise est familiale ou le propriétaire une personne seule.* De quoi rassurer beaucoup de Chinois...

On en est là. Les dirigeants malaisiens ont entrepris une grande campagne d'information à l'étranger sur le thème : *« Mais venez donc chez nous, vous y serez bien traités. »* Et il est vrai, on nous l'a confirmé de toutes parts, que le « malaise malais » de 1975 s'est bien estompé.

Tout n'est pas réglé pour autant, et l'on nous a relaté des cas où l'administration — fort étoffée — s'en est donné à cœur joie pour contrecarrer, par excès de zèle ou incompréhension, les nouvelles directives de M. Hussein Onn. Ainsi, par exemple, dans l'Etat du Johore, les licences permettant d'exploiter les stations d'essence n'ont pas été renouvelées, sous prétexte qu'il fallait que les Chinois les partagent avec des Malais. Assurément, l'administration est moins *prompte* au changement que les autorités supérieures du pays...

Les conséquences du virage qui vient d'être pris en Malaisie peuvent être très importantes pour toute l'Asie du Sud-Est. Située entre la Thaïlande, qui jouxte le Cambodge, et l'immense Indonésie en proie à de très difficile problèmes internes, la Malaisie fait maintenant figure, avec Singapour qui la prolonge géographiquement, de zone stabilisée par une situation économique au total satisfaisante. Autant que sur l'armée, qui multiplie les ratissages — on le constate sur place, — M. Hussein Onn mise sur les bienfaits du développement économique et de l'élévation générale du niveau de vie pour réduire les maquis communistes.

Les Malaisiens auront très probablement l'occasion de dire, prochainement, s'ils approuvent le virage pro-occidental et pro-chinois qui vient d'être pris, ainsi que la tranquille fermeté de M. Hussein Onn : des élections générales anticipées auront lieu vraisemblablement avant l'été.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les Malais musulmans constituent environ la moitié de la population, soit 5 millions sur 11 millions d'habitants. L'autre moitié est constituée par des Chinois (4 millions) et des Indiens.

(2) Voir *le Monde* des 27 et 28-29 décembre 1975.

(3) L'objectif des pouvoirs publics est de faire passer 30 % du capital économique du pays aux mains des Malais en 1990, contre environ 10 % actuellement.

LES ÉTATS-UNIS ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR NIPPON

Une lettre de l'ambassade du Japon

Après la publication de l'article de Michel Tatu : « La « guerre » commerciale » nippo-américaine va se poursuivre malgré la rencontre Carter-Fukuda (le Monde *du 5 mai*), *M. Sadamu Fujiwara, deuxième secrétaire de l'ambassade du Japon à Paris, nous écrit :*

Les chiffres mentionnés en tant qu'excédent réalisé par Tokyo dans son commerce avec les Etats-Unis ne représentent pas ceux du commerce bilatéral avec les Etats-Unis, pas plus que ceux de l'excédent commercial, mais les chiffres globaux de la balance des paiements courant du Japon. Ainsi :

— Les *10 milliards de dollars* mentionnés doivent représenter l'estimation du gouvernement de l'excédent de la balance des paiements courants pour la fin de l'année budgétaire 1977 ;

— Les *14 milliards de dollars* (plus précisément 14,13 milliards) doivent représenter l'excédent réel de cette balance réalisé à la fin de l'année budgétaire 1977 ;

— Les *6 milliards de dollars* doivent représenter l'objectif visé à la fin de l'année budgétaire 1978 de l'excédent de la balance des paiements courants.

A titre d'information complémentaire, je me permets de vous citer quelques autres chiffres du commerce extérieur du Japon réalisés à la fin de l'exercice 1977 :

— Exportations totales : 84,632 milliards de dollars ;

— Importations totales : 71,634 milliards de dollars ;

— Excédent commercial global : 12,988 milliards de dollars ;

— Excédent commercial avec les Etats-Unis : 8,9 milliards de dollars.

(Chiffres non ajustés du ministère des finances.)

ETATS-UNIS

● *Le ralentissement de l'activité économique américaine*, pendant le premier trimestre, a été moins marqué qu'il n'était estimé initialement. Selon le département du commerce, le produit national brut a diminué à un rythme annuel de 0,4 % en valeur réelle, alors que les premières estimations avaient fait état d'une baisse de 0,6 %. Le produit national brut à prix courants a progressé de 6,6 % pour atteindre un montant annuel de 1 993 milliards de dollars, mais le rythme de l'inflation s'est élevé à 7,1 %. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *L'industrie suisse des machines* a vu sa situation se détériorer au cours du premier trimestre, mais l'emploi reste stable. Selon la chambre patronale de Zurich, les commandes (environ 3,1 milliards de francs suisses) sont inférieures de 7 % à la moyenne de l'année dernière, et de 20 % à celles du dernier trimestre de 1977. Ces commandes assurent une *« réserve de travail moyenne »* de 7,5 mois. C'est le secteur des instruments qui dispose des meilleures commandes (17,5 mois), devant la grande construction mécanique (12,7) et l'électrotechnique (10,1). — *(A.F.P.)*

BUDGET

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE SERA COUVERT PAR DES EMPRUNTS BANALISÉS ET DES BONS DU TRÉSOR annonce M. Papon

M. Maurice Papon, ministre du budget, a été entendu jeudi 18 mai par la commision des finances de l'Assemblée nationale. Répondant notamment à plusieurs questions de M. Fernand Icart, rapporteur général, le ministre a précisé que la commission des comptes de la nation, qui se réunira au mois de juin établira de nouvelles prévisions économiques tant pour 1978 que pour 1979. Il a estimé probable que le taux de croissance du produit intérieur brut serait révisé en baisse pour être ramené de 4,5 % aux alentours de 3,5 %. Quant à la hausse des prix de détail, l'estimation se situerait maintenant, à son avis, entre 8 et 9 % pour 1978 contre 6,5 % prévus dans le premier compte (de décembre 1977 à décembre 1978).

En ce qui concerne les recettes fiscales, M. Papon a indiqué que les rentrées en matière de T.V.A. sont actuellement inférieures aux prévisions de 3 à 5 milliards de francs, mais il a révélé qu'un redressement s'amorçait. En revanche, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, les rentrées se révèlent légèrement supérieures aux prévision. Quant au découvert budgétaire pour 1978, il devrait être, a indiqué le ministre, du même ordre que celui constaté au cours des deux années précédentes et ne pas dépasser 20 milliards de francs. Il s'agit là, a-t-il insisté, à la fois d'une prévision et d'un objectif. Le financement de ce déficit, a ajouté M. Papon, sera assuré par des emprunts *« banalisés »*, c'est-à-dire émis aux conditions du marché et par des bons du Trésor souscrits par le public.

En ce qui concerne l'équilibre financier des entreprises publiques, M. Papon a relevé que les hausses de tarifs intervenues étaient en général conformes aux prévisions formulées lors de la préparation de la loi de finances, sauf pour E.D.F. et G.D.F.

M. Papon a enfin précisé qu'en ce qui concerne les bénéficiaires de préretraites, la prévision portait sur un effectif de cinquante mille personnes. En fait, a-t-il déclaré, on n'a recensé jusqu'ici que trente mille bénéficiaires. Ce chiffre, a-t-il indiqué, doit être rapproché des résultats du pacte national de l'emploi des jeunes, résultats qui ont largement dépassé les prévisions et intéressé cinq cent quarante-six mille bénéficiaires.

SOCIAL

LES SYNDICATS SONT DÉÇUS PAR LE PACTE POUR LES JEUNES

La quasi-totalité des syndicats ont regretté, en termes mesurés, la portée restreinte du second pacte pour l'emploi des jeunes. La C.G.T. estime que *« les mesures annoncées ne permettent pas de régler réellement le problème du chômage des jeunes »*. La C.F.D.T. parle d'un *« demi-pacte »*, d'un *« certain recul »*, en ajoutant que *« la plupart des aspects néfastes* [du premier pacte] *demeurent »*. La C.G.C. *« s'étonne de la portée plus limitée »* des décisions gouvernementales. Seule la C.F.T.C. note que les dispositions sont *« plutôt heureusement aménagées »*, en soulignant pourtant qu'*« aucune mesure favorisant la création d'emploi n'a été retenue »*.

LA C.F.D.T. ET LES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR NATIONALISÉ

« La C.F.D.T. aborde les négociations salariales à la S.N.C.F. avec la volonté d'aboutir », ont déclaré les cheminots cédétistes, à la veille des négociations qui devaient s'ouvrir le 19 mai. Ils réclament le salaire minimum mensuel 2 500 F, la revalorisation prioritaire des bas salaires et, dans l'immédiat, l'attribution d'un acompte mensuel pour tous de 400 F. Autres revendications : compensation du travail de nuit et augmentation des repos. L'équipement des trains à un seul agent doit être examiné entre la direction et les syndicats le 12 juin.

De leur côté, les électriciens C.F.D.T. ont fait savoir qu'ils demanderaient eux aussi, des mesures en faveur des bas salaires (notamment un versement mensuel de 200 F pour tous), et la réduction des horaires à 35 heures par semaines.

M. GEORGES SÉGUY N'A GUÈRE D'ESPOIR SUR L'ISSUE DES NÉGOCIATIONS

« Des analogies existent entre la situation actuelle et celle qui précéda mai 1968. », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., en tirant des conclusions du colloque national sur mai 1968 qu'a organisé la centrale les 17 et 18 mai.

« Tout comme à cette époque, les problèmes sociaux les plus aigus restents sans solution, et ce n'est pas la prétendue « ouverture sociale » conçue par le gouvernement et le C.N.P.F. pour faire illusion qui peut dissimuler cette réalité. », a dit M. Séguy. *« On parle mais on ne négocie pas, et si l'on en juge par la prestation télévisée de Raymond Barre* (mercredi soir) *ou par les conclusions de l'assemblée générale du C.N.P.F., il n'y a pratiquement aucun espoir de résoudre les principales questions sociales par la voie des négociations. »*

« Par-delà les discours d'origine syndicale sur les vertus de relations sociales repensées ou recentrées, une chose est en train de devenir évidente pour les travailleurs : ce qu'ils n'ont pu obtenir d'une victoire de la gauche, ils ne pourront l'arracher que par une action syndicale. »

Auparavant, M. Séguy avait repris les analyses traditionnelles de la C.G.T. sur *« mai 1968 »* qui, souligne-t-il *« n'a pas accrédité les théories relatives à la spontanéité du mouvement des masses. » « Sur le double plan pratique et idéologique, notre position sur le phénomène gauchiste de mai 1968 a considérablement réduit sa portée au sein du mouvement ouvrier français*, a encore dit M. Séguy. *Les événements dont l'Italie est présentement le théâtre ne sont pas de nature à nous faire douter de la valeur de cette orientation. »*

○ *R.A.T.P. : trafic des autobus rétabli à 85 %.* Après la grève, massivement suivie par les conducteurs d'autobus, le jeudi 18 mai, le trafic est redevenu en partie normal. Vendredi matin, le mouvement de grève persistait dans huit dépôts sur vingt-trois et le trafic était assuré à 85 %. Mais les syndicats envisagent, la semaine prochaine, de nouvelles actions revendicatives.

● *Le métro marseillais* n'a pas fonctionné, jeudi 18 mai, pour la première fois depuis sa mise en service en mars dernier, à la suite d'une grève de vingt-quatre heures, déclenchée par le personnel, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O.

● *Plusieurs milliers* d'hospitaliers ont défilé, le jeudi 1 8mai à Paris, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., de la place Denfert-Rochereau au ministère de la santé. Un vaste mouvement revendicatif touche, en effet, le secteur hospitalier depuis le mois de février dernier et s'étend actuellement.

LOGEMENT

IL N'EST PAS QUESTION DE RETARDER L'APPLICATION DE LA RÉFORME affirme M. d'Ornano

« Il n'est pas question de retarder l'application généralisée de la réforme du financement du logement », a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, le jeudi 18 mai devant les journalistes de l'*AJIBAT*. Elle sera appliquée aux dates prévues : 1er juillet pour l'accession à la propriété, 1er janvier 1979 pour la construction locative. « Cependant, a précisé le ministre de l'environnement et du cadre de vie, on pourra examiner cas par cas les problèmes que pose cette généralisation à certaines sociétés de crédit immobilier. »

Après l'intervention de M. Barre à la télévision

LE P.C.F. : un renforcement scandaleux des inégalités

Le bureau politique du P.C.F., qui a siégé jeudi 18 mai, a adopté une déclaration dans laquelle il répond notamment à M. Raymond Barre. Il indique :

« Le gouvernement de MM. Giscard d'Estaing et Barre vient de prendre une série de mesures qui toutes vont dans le sens d'une aggravation de sa politique. (...) Ces mesures ont dès aujourd'hui de lourdes conséquences pour notre peuple et pour notre pays. Elles entraînent une nouvelle accélération de l'inflation et une baisse du pouvoir d'achat qui s'ajoute aux difficultés que connaissent les travailleurs et leurs familles, en premier lieu les plus défavorisés. Elles constituent un renforcement scandaleux des inégalités sociales. (...)

» Si le grand patronat et le pouvoir viennent de franchir de nouveaux pas dans la mise en œuvre de cette politique, c'est sans doute parce qu'ils considèrent pouvoir disposer, à la suite des élections, des moyens d'éviter une riposte unie du mouvement populaire ; ils tentent même d'obtenir un soutien élargi, ce qu'ils appellent le « consensus social ».

Le bureau politique ajoute : *« Il faut dire, malheureusement, que ces espoirs se fondent essentiellement sur l'attitude prise par le parti socialiste depuis un an.*

» Force est de constater qu'il poursuit aujourd'hui dans la même voie. Le parti socialiste multiplie les gestes de bonne volonté à l'égard de M. Giscard d'Estaing. Il se découvre même, comme l'explique M. Gaston Defferre, des « convergences » avec sa politique. Dans le même temps, il réserve tous ses coups à notre parti, et il le fait avec une rare violence. (...)

» C'est en pleine conscience à la fois des dangers, mais aussi des possibilités que recèle la situation actuelle que le parti communiste français entend prendre part avec tous les intéressés à toutes les luttes qui ne peuvent manquer de se développer sur tous les terrains.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6425	4,6525		+ 10	+ 25	+ 45	+ 35	+ 75
$ can. ...	4,1700	4,1750	— 8	+ 15	+ 4	+ 30	— 12	+ 50
Yen (100)	2,0420	2,0440	+ 65	+ 87	+ 100	+ 160	+ 370	+ 470
D. M. ...	2,2040	2,2080	+ 85	+ 100	+ 170	+ 300	+ 340	+ 855
Florin ...	2,0600	2,0630	+ 60	+ 75	+ 120	+ 140	+ 358	+ 400
F. B. (100)	14,1200	14,1400	+ 250	+ 360	+ 500	+ 660	+1270	+1660
F. S.	2,3610	2,3670	+ 130	+ 145	+ 270	+ 300	+ 800	+ 850
L. (1 000)..	5,3345	5,3390	— 320	— 260	— 585	— 490	—1630	—1450
£	8,4220	8,4310	— 230	— 150	— 390	— 290	—1220	—1070

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/16	3 9/16	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 5/8	3 5/16	3 9/16
$ E.-U	7 1/4	7 3/4	7 7/8	8 3/8	7 9/16	7 15/16	8 1/8	8 5/8
Florin	4 1/4	5	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 13/16	4 5/8	5 1/8
F. B. (100).	4 3/4	5 1/4	5 1/4	6	5 1/2	6 1/4	6 1/4	7
F. S.	1/8	5/8	5/8	1 1/8	1	1 5/16	1 7/16	113/16
L. (1 000)..	11 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4	13 1/2	14 1/2	14	15
£	9 1/4	11 1/4	10 3/8	11 1/8	10 3/8	11 1/8	11 1/8	11 7/8
Fr. franç...	7 3/4	8 1/4	8 3/8	9	9 1/8	9 5/8	10	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Les aliments pour animaux familiers : + 20 % par an

Outre 52 millions d'humains, la France compte 7,7 millions de chiens, 5,7 millions de chats et 7,6 millions d'oiseaux. Ce rééquilibrage démographique par rapport à l'Angleterre (56 millions d'humains, mais seulement 5,2 millions de chiens, 2,8 millions de chats et 3,3 millions d'oiseaux) et de l'Allemagne (61 millions d'humains, mais à peine 3 millions de chiens, et 3,3 millions de chats et 4,5 millions d'oiseaux) entraîne logiquement un fort dynamisme de l'industrie française des aliments préparés pour animaux familiers.

Cette branche connaît une croissance rapide : *de l'ordre de* 20 % par an, avec un chiffre d'affaires de 1 020 millions de francs *en 1977. Elle emploie* 2 630 personnes (250 emplois créés en 1976, 400 en 1977). Le solde de ses échanges est positif : les exportations (179 millions de francs, soit + 60 % en un an) ont dépassé les importations (108 millions de francs). Un bon quart de la production est d'ailleurs exporté (72 000 tonnes sur 278 000).

La France vient au troisième rang de la C.E.E. pour l'intérêt porté par son industrie à Médor, Minou et Titi, derrière l'Angleterre et l'Allemagne, avec une part de 16 % du marché communautaire. Et pourtant, 40 % seulement des maîtres nourrissent en France leurs compagnons avec des aliments préparés, contre 85 % en Grande-Bretagne. Aussi les industriels français essaient-ils de lutter contre les habitudes des amis des animaux : ils consacrent plus de 4 % de leur chiffre d'affaires en publicité pour *convaincre l'opinion* de la supériorité des boîtes sur la cuisine familiale.

La *profession* en France est contrôlée à 70 % par des groupes étrangers, britanniques et américains pour l'essentiel ; mais elle s'approvisionne à concurrence de 85 % à l'intérieur de l'Hexagone, ses usines étant situées surtout en Bretagne, dans le Sud-Ouest et le Nord-Pas-de-Calais. La possession d'animaux domestiques est plus fréquente chez les artisans (57 % des ménages) que chez les ouvriers (46 %), les cadres (44 %) et les inactifs (41 %).

FISCALITÉ

PLUSIEURS PROJETS FISCAUX VONT ÊTRE DÉPOSÉS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Maurice Papon, ministre du budget, a annoncé, le jeudi 18 mai, durant la commission sénatoriale des finances, que le gouvernement déposerait prochainement sur le bureau des Assemblées, les projets fiscaux suivants : aménagement de la loi sur les plus-values, détaxation des revenus investis en actions, adaptation de la législation nationale à la sixième directive européenne sur la taxe à la valeur ajoutée. Il présentera au Parlement, à l'automne, un projet relatif à la fiscalité locale. Ce projet ne concernera pas exclusivement la taxe professionnelle. M. Blin rapporteur général (union centriste) s'est inquiété de l'absence de contrôle sur les dépenses sociales et M. Edouard Bonnefous président de la commission (gauche dém.) a déploré la croissance accélérée des dépenses militaires. Il a aussi critiqué le fait que les créations d'emplois dans les ministères soient « arrachées » au hasard des arbitrages budgétaires, en l'absence de toute réflexion d'ensemble et d'une programmation aussi bien des créations que des suppressions d'emplois. Enfin, après avoir regretté que les hausses des tarifs, publics aient précédé la libération des prix industriels, le président de la commission a souhaité que le gouvernement procède rapidement à une révision du programme d'investissement des entreprises publiques avant que le lancement de certains projets ne soit devenu irréversible.

CHRYSLER FRANCE VA ACHETER AU MAROC UNE PARTIE DE SES ÉQUIPEMENTS

Chrysler France achètera désormais au Maroc une partie des équipements et accessoires nécessaires au montage de ses voitures. Toute une série de contrats renouvelables annuellement viennent, en effet, d'être signés entre le constructeur français et des entreprises à capitaux presque entièrement chérifiens dans le cadre des accords de coopération pour le développement de l'industrie automobile et de ses équipements au Maroc conclus avec plusieurs firmes automobiles européennes.

Ces contrats portent en particulier sur la livraison de 50 000 radiateurs (un neuvième des besoins de Chrysler France) par N.R.S., de 220 000 ceintures à enrouleurs (la firme de Poissy en utilise globalement près de 900 000) par Secur-Maroc, de 55 000 faisceaux de câbles par Cabelac et d'un nombre important, mais non précisé, de régulateurs par Famelec.

● *Equipement automobile : bataille pour le contrôle de Ducellier.* — Le groupe britannique *Lucas a toujours* l'intention de prendre le contrôle de la société Ducellier (filiale à 51 % *de D.B.A. groupe Bendix*), qui intéresse également le groupe français S.E.V. Dans un communiqué, *Lucas rappelle qu'il existe « un accord de préemption formelle spécifiant qu'il est le seul à avoir le droit d'acquérir les actions D.B.A.* ». La parole est donc maintenant aux pouvoirs publics, qui *sont favorables* à une collaboration entre les deux groupes.

● *I.T.T. prend le contrôle d'Isostat.* — La Société des produits *industriels* (S.P.I.-I.T.T.) vient de prendre la majorité du capital de la société Isostat. S.P.I.-I.T.T., qui appartient au groupe I.T.T., est spécialisée dans la fabrication de composants et d'instruments de mesure. Elle emploie 2 500 personnes et a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires H.T. de plus de 500 millions de francs.

La société Isostat, dont l'essentiel du capital était détenu par son P.-D.G., M. de Rougemont, emploie environ 700 personnes, en France (établissements de Cuq et de Bagnolet) et à l'étranger (Angleterre, Allemagne, Espagne, Brésil, Singapour et Japon). Elle a réalisé en 1976 un chiffre d'affaires (H.T.) de plus de 75 millions de francs dans le domaine des commutateurs.

M. de Rougemont reste président d'Isostat et le second actionnaire de la société.

CONJONCTURE

● *L'indice mensuel de la production industrielle française* a fait un bond important en mars, s'inscrivant, après correction des variations saisonnières, à 130 contre 127 en février (+ 2,4 %) sur la *base* 100 en 1970. Par rapport à mars 1977, la progression n'est que de 0,8 %. Mais le niveau d'avril 1977 (129) était le plus élevé atteint depuis la crise (l'indice 128 avait été enregistré en juillet-août 1974, avant la chute de 1974-1975).

Depuis décembre 1977, c'est la quatrième fois consécutive que l'indice progresse.

Cette reprise s'explique notamment par une demande soutenue des ménages. L'indice de la *consommation* des produits industriels a progressé de 1,6 % en avril, après des hausses de 2,2 % *en mars et de* 1,1 % *en février* (+ 5 % entre janvier et avril).

De son côté, la Banque de France note qu'après un mois d'avril étale, les chefs d'entreprise n'envisagent guère de modification de leur activité autre que saisonnière.

● *L'indice des prix de la C.G.T.* a progressé de 0,8 % en avril par rapport à mars. En un an, la hausse est de 11,8 % (avril 1978 comparé à avril 1977).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BAIL INVESTISSEMENT

L'assemblée ordinaire du 16 mai 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice de 48 647 152 francs, contre 40 157 000 francs pour 1976, et voté la distribution d'un dividende de 23 F, contre 19 F, au titre de 1976, payable à partir du 12 juillet 1978.

Au cours de son allocution, le président, M. Maurice Gontier, a notamment déclaré :

« L'échéance électorale est passée ; ainsi se trouve levée l'hypothèque qui, depuis des mois, paralyse la vie politique et économique du pays.

» La France demeure dans une économie qui se veut largement libérale et les échanges seront régis par les lois du marché, tempérées seulement par une réglementation que le gouvernement paraît vouloir réduire aux dispositions nécessaires à assurer le libre jeu de la concurrence et la prééminence des objectifs et des intérêts généraux.

» Cette liberté d'entreprendre et de fixer le prix des produits et des services en fonction du marché, est revendiquée par producteurs et commerçants avec une insistance nouvelle.

» C'est que, après une période de demi-dirigisme et de fixation autoritaire des prix, une ouverture vers le libéralisme apparaît comme la voie du retour à une meilleure santé économique.

» L'accroissement des profits et des marges d'autofinancement devrait permettre de muscler les entreprises compétitives, d'aider au remodelage de l'appareil productif en facilitant adaptations et reconversions, de stimuler la production, de relancer l'embauche, bref de s'acheminer vers la fin de cette période de crise et de repli.

» L'économie française se doit, en effet, d'affronter dans des conditions correctes une concurrence internationale impitoyable caractérisée tant par une énergie chère que par la compétition de vieux pays hautement industrialisés et de pays jeunes à main-d'œuvre bon marché.

» Dans ce contexte, le financement des entreprises se trouve être l'un des éléments majeurs de toute politique. Il comprend deux volets : le renforcement des fonds propres de l'entreprise par un retour à un certain autofinancement et l'accès plus aisé et moins onéreux à des concours à long et moyen terme.

» Dans la panoplie des financements bancaires, la location et le crédit-bail des locaux industriels et commerciaux devraient constituer des éléments d'accompagnement particulièrement efficaces de toute politique tendant à la transformation de nos structures économiques.

» ... L'exercice 1978 se présente de façon favorable : votre société semble bien placée pour participer au redéploiement de l'économie française et ses résultats devraient enregistrer une nouvelle progression. Le dividende par action de 23 F — en augmentation de 21 % sur celui de l'exercice précédent — sera mis en distribution le 12 juillet 1978.

» La hausse en Bourse du cours de l'action, hausse qui, depuis le début de l'année, est de l'ordre de 25 %, paraît traduire la confiance du public dans l'avenir de Bail Investissement. »

Trade Development Bank (France)

20, Place Vendôme, 75001 Paris

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 10 Mai 1978, a accepté la démission du Dr. Emile SAADIA, Président-Directeur Général, qui a demandé à être dessaisi de cette mission en raison de ses nouvelles *fonctions de Directeur Général Adjoint* de la TRADE DEVELOPMENT BANK (Genève) et des importantes charges internationales qu'il assume dans le Groupe.

Sur proposition du Dr. Emile SAADIA, le conseil a désigné à l'unanimité comme nouveau Président-Directeur Général M. Michel ERNST, Administrateur de la Banque depuis 1972.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 1978 a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font ressortir un bénéfice net de F 4.315.204 et des fonds propres de l'ordre de F 38.000.000 pour un total du bilan de F 545.536.814.

CRÉDINTER

Lors de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 1978, M. Philippe Aymard a demandé à ses collègues de bien vouloir le décharger de ses fonctions de président-directeur général en raison des obligations qu'il a par ailleurs. Les membres du conseil se sont inclinés à regret devant son désir et l'ont nommé président d'honneur. Ils ont désigné, pour le remplacer, M. Jean Varda, directeur au Crédit industriel et commercial, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur.

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé 1977 s'est élevé à 820 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé est de 10 millions de francs, donc sensiblement équivalent à celui de l'année 1976.

Ce résultat a été obtenu après *déduction* :

- des amortissements pour 51 millions de francs ;
- de provisions diverses pour 12 millions de francs ;
- de l'impôt sur les sociétés pour 13 millions de francs.

La situation nette consolidée s'élève à 128.5 millions de francs, dont 4.5 millions de francs d'intérêts hors groupe.

LA B.N.P. A STOCKHOLM

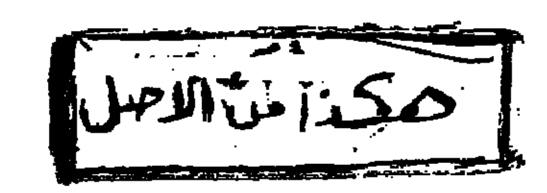
Poursuivant le développement de son implantation à l'étranger, la Banque nationale de Paris a ouvert un bureau de représentation dans la capitale suédoise.

La *création* de ce bureau, opérationnel depuis le 2 mai 1978, vient renforcer les possibilités de la Banque nationale de Paris et assure la présence des membres du groupe dans soixante-huit pays.

Ce nouveau bureau de représentation de la Banque nationale de Paris à Stockholm est à la disposition des entreprises afin de faciliter leurs contacts avec les sociétés et multinationales, ainsi qu'avec les instances économiques et financières locales. Il est aussi en mesure de conseiller utilement la clientèle pour la recherche de débouchés en Suède.

En outre, grâce au vaste réseau de la Banque nationale de Paris dans le monde, ce bureau est à même de fournir aux entreprises et organismes suédois tous renseignements et informations susceptibles d'aider à la réalisation de leurs interventions internationales.

Le bureau de représentation, dirigé par M. Jean-Louis Signorino, est établi à l'adresse suivante : Malmskillnadsgatan, 42. S - 111 57 Stockholm. Téléphone : 212701 ou 212801. Télex : 12655.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 MAI

La reprise se poursuit

La reprise, amorcée mercredi après plusieurs séances consécutives, mais baisse, s'est poursuivie jeudi, mais plus modérément : l'indice instantané n'a progressé que de 0,50 % contre 1 % la veille.

L'entretien télévisé de M. Raymond Barre avec la presse a été assez favorablement commenté en Bourse, mais c'est surtout à l'étranger qu'il a recueilli le plus de suffrages, comme en témoigne le nouveau raffermissement du franc sur les marchés des changes.

Autour d'une corbeille peu active on commentait un peu plus sereinement les données de la conjoncture actuelle, en s'attachant davantage à leurs aspects positifs qu'à leurs côtés négatifs. L'accès de morosité qui a affecté la tendance, la semaine précédente, semble terminé. Les opérateurs attendent désormais la discussion de la loi sur les avantages accordés aux placements en action, et la refonte de la loi sur les plus-values mobilières, qui s'oriente, on le sait, vers une taxation à forfait.

Dans les compartiments, l'alimentation a été favorisée avec des gains appréciables sur Béghin-Say (dont la cotation a même dû être retardée), Carrefour, Guyenne et Gascogne. Dans le bâtiment travaux publics, avance des Grands Travaux de Marseille, de Lafarge et, surtout, de Maisons Phénix (+ 3 %, en reprise partielle après sa chute de la semaine dernière). A la construction électrique, hausse de C.I.T. Alcatel, C.G.E., Legrand, Radiotechnique Thomson-Brandt.

Repli de Poclain, Vintprix, Matra, Roussel-Uclaf et Skis Rossignol.

Sur le marché de l'or, le lingot perd 115 francs à 26 760 francs, et le napoléon 3,50 F à 255,30 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cordialité Bâloise, c. 26	1 p. 1	... ..
Fiasider, dr.	2 p. 1	... ..
Bolinco, c. 18	1 p. 20	8 16

LONDRES

Déprimé par la crainte d'un resserrement du crédit, le marché se replie vendredi matin. L'indice des industrielles perd 3,1 points à 477,7. Baisse des pétroles. Stabilité des Fonds d'État. Légère avance des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 173 65 contre 177 90

VALEURS	CLOTURE 18/5	COURS 19/5
Beecham	665 ...	662 ...
British Petroleum	384 ...	388 ...
Courtaulds	126 ...	123 ...
De Beers	353 ...	355 ...
Imperial Chemical	376 ...	370 ...
Rio Tinto Zinc Corp	218 ...	218 ...
Shell	568 ...	568 ...
Vickers	175 ...	173 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	23 3/4	24 1/2
*Western Holdings	20 5/16	20 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

ROYAL DUTCH-SHELL : *Pour le* premier trimestre de l'exercice en cours, le groupe annonce un bénéfice net de 6 millions de livres contre 486 millions un an plus tôt. Cette forte chute résulte de l'application des règles comptables exigées par les autorités américaines. Avant cet ajustement, le résultat ressort à 386 millions contre 469 millions. Le groupe proteste contre cette réglementation.

COFIMEG. — Le bénéfice net pour 1978 devrait être de l'ordre de 71 millions de francs contre 65,8 millions en 1977.

SEFIMEG. — *Le* bénéfice net devrait atteindre 69 millions pour 1978 (avant plus-values) contre 65,4 millions en 1977.

Résultats pour 1977

THIERY ET SIGRAND (consolidés) : 5,17 millions de francs contre 5,04 millions. Dividende global : 20 F contre 17,55 F. Pour le premier trimestre de 1978, le chiffre d'affaires a augmenté de 12,2 %.

SELLIER-LEBLANC (consolidés) : 10 millions de francs contre 9,9 millions.

UNIPOL : 6,20 millions de francs contre 8,57 millions. Dividende global inchangé à 10,35 F (y compris l'acompte global de 9 F distribué le 10 avril dernier).

VITOS (consolidés) : 8,84 millions de francs contre 8,39 millions.

LE MONDE I.A.R.D. : dividende global, 7,50 F contre 9 F.

L'EUROPE : dividende global, 18 F contre 14,25 F.

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR : bénéfice net de 0,97 million de francs contre une perte de 1,45 million pour 1976.

NEW-YORK

Repli technique

Comme on pouvait le prévoir après cinq séances consécutives de hausse (+ 25 points), une vague de ventes bénéficiaires a provoqué un assez vif repli des cours jeudi à Wall Street. L'indice Dow Jones a cédé 7,45 points pour revenir à 850,92. Le volume des transactions est cependant resté exceptionnellement élevé avec 42,2 millions d'actions échangées contre 45,5 millions la veille.

Outre les prises de bénéfices bien légitimes, il semble qu'un certain nombre de dégagements de prudence aient été opérés après le nouvel échec subi par M. Carter au Congrès. L'examen du projet de loi sur le gaz naturel a en effet été reporté une nouvelle fois, provoquant même un léger flottement du dollar sur les marchés des changes.

VALEURS	COURS 17/5	COURS 18/5
Alcoa	48 ...	47 5/8
A.T.T.	62 1/2	62 1/2
Boeing	48 ...	47 1/2
Chase Manhattan Bank	33 ...	32 3/4
Du Pont de Nemours	116 3/8	115 ...
Eastman Kodak	64 3/4	63 3/8
Exxon	48 1/4	47 5/8
Ford	50 1/2	50 1/2
General Electric	54 1/8	53 1/8
General Foods	38 1/8	38 ...
General Motors	63 1/8	62 ...
Goodyear	17 3/8	17 1/4
I.B.M.	266 3/8	264 1/2
I.T.T.	31 3/4	31 3/8
Kennecott	23 3/8	23 1/2
Mobil Oil	65 7/8	64 ...
Pfizer	33 1/8	32 1/4
Schlumberger	76 3/4	75 ...
Texaco	25 1/2	24 7/8
U.A.L. Inc.	27 7/8	27 3/8
Union Carbide	41 5/8	41 ...
U.S. Steel	29 7/8	29 7/8
Westinghouse	21 1/4	21 3/8
Xerox	53 3/8	52 5/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	17 mai	18 mai
Valeurs françaises	127,7	128,4
Valeurs étrangères	101	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	73	73,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/5	19/5
1 dollar (en yens)	228 53	227 40

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 8 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 18 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 50	1 890	GAN (Sté) Centr.	638	630	Laffitte-Bail	144 50	145 ..	Immoinvest	...	183 ..
5 %	58 80	1 466	Protectrice A.I.R.	232	232	Locabail Immob.	227	227	Cie Lyon. Imm.	86 20	87 ..
5 % 1920-1980	149 50	1 466	S.P.E.G.	129 ..	129 ..	Loca-Expansion	108 50	108 50	UFIMEG	88	87 ..
3 % amort. 45-54	71	2 392	U.A.P.	538	536	Locafinancière	138	138	U.C.I.M.O.	102 70	102 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosecco	13 25	13 25
Gevaert	181	176
Glaxo	48 50	48 20
Grace and Co.	134	135
Pfizer Inc.	153	151
Procter Gamble	c397 10	412
Courtaulds	... ..	10 10
Est-Asiatique	... ..	63 75
Canadian-Pacif.	79 20	80 ..
Wagons-Lits	83 ..	85 ..
Barlow-Rand	... ..	12 ..
Suéd. Allumettes	80 ..	78 ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	c355 ..	355
Banq. Fin. Eur.	... ..	220
Cellulose Pin	... ..	33 ..
Coparex	... ..	278
Ecco	760	790
Enrafrep	445	446
Intertechnique	189 50	193
Métall. Minière	..	65 ..
Presuptia	...	267
Sab. Mar. Corr.	153 ..	177 ..
S.P.R.	... ..	208
Ufinex	...	152
Uco v. Griaten	...	308 ..
Rorento NV	... ..	275 ..

SICAV

Plac. Institut.	14202 40	13722 13
1re catégorie	9875 22	9778 63

19/5	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	147 80	140 91
Aedificandi	168 64	160 99
Agfimo	180 66	172 47
A.L.T.O.	157 03	149 91
America-Valor	286 66	273 66
Assurances Plac.	125 58	119 89
Bourse-Invest.	140 83	134 44
C.I.P.	292 09	278 85
Convertibles	123 80	118 19
Convertimmo	130 67	124 74
Drouot Invest.	193 ..	184 25
Elysées-Valeurs	177 17	169 14

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 688	4 667	4 670
Allemagne (100 DM)	220 190	220 200	220
Belgique (100 F)	14 094	14 090	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	205 870	205 750	205 500
Danemark (100 krd)	81 710	81 320	81
Suède (100 krs)	100 280	100 220	100 250
Norvège (100 k.)	85 700	85 480	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 474	8 448	8 550
Italie (1 000 lires)	5 370	5 357	5 450
Suisse (100 fr.)	235 800	235 700	233 500
Autriche (100 sch.)	30 640	30 640	30 750
Espagne (100 pes.)	5 745	5 730	5 750
Portugal (100 esc.)	10 250	10 230	10 500
Canada ($ can. 1)	4 238	4 193	4 215
Japon (100 yens)	2 060	2 046	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 5
Or fin (kilo en barre)	26850	26750
Or fin (en lingot)	26875	26760
Pièce française (20 fr.)	258 80	255 30
Pièce française (10 fr.)	208	208
Pièce suisse (20 fr.)	232 80	226 80
Union latine (20 fr.)	228 50	221
Souverain	251 50	252 10
Pièce de 20 dollars	1228	1219 60
Pièce de 10 dollars	573 20	570
Pièce de 5 dollars	391 ..	389 50
Pièce de 50 pesos	1084 ..	1071 ..
Pièce de 10 florins	246 ..	246 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A UNE FAIBLE MAJORITÉ

Les ouvriers de Terrin décident de reconduire leur grève

De notre correspondant régional

Marseille. — Une consultation du personnel a été organisée, ce vendredi matin 19 mai, par les syndicats C.G.T. et C.G.C. du groupe Terrin sur l'approbation d'un protocole d'accord relatif aux modalités des licenciements décidés par les syndics et le juge-commissaire, et sur la reprise du travail.

A l'issue du vote, les salariés des trois principales entreprises de Terrin se sont prononcés, à une faible majorité, en faveur de la reconduction de la grève de vingt-quatre heures et pour la poursuite des négociations avec la direction. Il y a eu 951 voix pour, 833 contre et 83 abstentions.

Les syndicats ont obtenu satisfaction sur deux points : d'une part, la garantie de revenus dont bénéficieront les salariés licenciés âgés de cinquante-cinq ans, et, d'autre part, l'accès de tous les licenciés, après l'année de chômage économique, à des stages de formation professionnelle. Les organisations syndicales n'ont pu cependant recevoir l'assurance que les salariés qui le désirent pourront être réembauchés au terme de leur stage.

Une grande action départementale interprofessionnelle est prévue pour le mardi 30 mai. D'autre part, au plan national, des arrêts de travail de deux heures au moins sont prévus dans les chantiers navals le mercredi 24 mai.

La C.G.C. a fait valoir, pour sa part, qu'une reprise rapide et dynamique du travail ne pourrait qu'influer favorablement sur une reconstitution ultérieure des effectifs du groupe. Des bateaux semblent d'ailleurs se profiler à l'horizon du port marseillais. Il s'agit tout d'abord du *Bellamya*, un pétrolier de 550 000 tonnes de la Shell, frère jumeau du *Batillus*, qui devrait effectuer dans la grande forme de radoub l'« arrêt de garantie » prévu fin avril.

Les travaux, qui comportent notamment un changement d'hélices, seraient confiés en commun, comme pour le *Batillus*, à la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT) et à la Compagnie marseillaise de réparations (C.M.R.). Celle-ci, qui a durement souffert, depuis un mois, des effets de la crise de Terrin, espère accueillir au début juin l'un des plus gros porte-avions de la 6[e] Flotte américaine, le *Forrestal*.

L'affaire Terrin ne saurait toutefois être résolue pour autant. Même si le juge-commissaire ordonne, comme il l'a déjà indiqué, une reprise du travail, toute solution durable est subordonnée à la création d'une société d'exploitation et à l'apport d'argent frais. La seule perspective actuellement réside dans une participation conjointe du groupe TAG, des Chantiers navals de La Ciotat — qui pourraient avoir à leurs côtés les Chantiers et Ateliers du Havre — et d'intérêts marseillais. « *Nous poursuivons nos discussions avec le Comité interministériel des structures industrielles (CIASI) et les dirigeants de Terrin*, nous a confirmé, jeudi après-midi, M. Michel Michowski, directeur financier du groupe saoudien TAG. « *Si nous devions décider de prendre une participation, ce qui n'est pas exclu mais ce qui n'est pas acquis, ce ne pourrait être que dans le cadre d'une société d'exploitation et non dans celui d'un rachat de Terrin.* »

Aucun taux ni aucun montant de participation ne peuvent toutefois être précisés dans l'état actuel — délicat — des négociations.

La solution tendant pour l'essentiel à combiner les ressources de TAG et des Chantiers de La Ciotat sera élaborée, en tout état de cause, sous l'égide du CIASI. Mais il est probable que les investisseurs pressentis poseront leurs propres conditions à toute reprise éventuelle d'activité. Cela signifie qu'une deuxième négociation, cette fois entre les syndicats et les actionnaires, de la société d'exploitation, sera certainement nécessaire, au sujet notamment du réembauchage progressif du personnel de production.

GUY PORTE.

Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1978 a été tiré à 574 198 exemplaires.

RHONE-POULENC TEXTILE PROPOSE UNE REPRISE PARTIELLE D'ACTIVITÉ A L'USINE DE PEAGE-DU-ROUSSILLON

La direction de Rhône-Poulenc Textiles (R.P.T.) a présenté, jeudi 18 mai, aux syndicats les dernières dispositions qu'elle compte prendre à l'égard des salariés qui, depuis vingt mois, occupent l'usine de Péage-du-Roussillon (Isère) pour s'opposer à leur licenciement. Sur deux cent quinze personnes menacées, cent soixante-quinze ne sont pas encore reclassées. La direction a proposé la construction, sur le même site, d'un atelier de transformation textile et une activité de sous-traitance par le groupe permettant au total de créer cent dix emplois : d'autres mesures sont avancées pour assurer les ressources des personnes âgées dans l'attente de la pré-retraite et le reclassement de quarante employés.

La direction de R.T.P. subordonne toutefois la mise en œuvre de ce plan à la libération des locaux occupés.

Les responsables C.F.D.T. étudient ces nouvelles propositions. Mais le projet de R.T.P. de créer un atelier de transformation textile soulève déjà, semble-t-il, une certaine opposition, dans la mesure où il risque de causer un préjudice pécuniaire aux ouvriers.

A l'Assemblée nationale

M. Mitterrand : M. Giscard d'Estaing manie l'espoir, M. Barre la trique

A l'occasion d'une question orale avec débat, posée vendredi 19 mai, à l'Assemblée nationale, M. MITTERRAND s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles le gouvernement avait limité l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum. Il s'est étonné de ce que le relèvement « *ne dépasse pas la progression moyenne des salaires au cours des derniers mois, contrairement aux promesses électorales des partis de la majorité sur l'évolution des bas salaires* ». Ainsi, a-t-il observé « *le premier geste du gouvernement aboutira-t-il à la baisse du pouvoir d'achat des smicards au moment où tout augmente, où les tarifs publics sont majorés et où les prix industriels vont être libérés, au moment où la hausse des prix atteindra environ 12 % (...).* »

Ironisant ensuite sur la lettre envoyée par M. Giscard d'Estaing à M. Barre, il a évoqué « *le premier ministre maniant la trique, le président de la République l'espoir* ».

« *Que comptez-vous faire ?* » a demandé M. Mitterrand, qui a défini ainsi l'opinion du gouvernement : « *Faisons tous les coups à la fois. L'opinion a été anesthésiée par le résultat des élections législatives. On dispose d'un certain temps pour accomplir tous les desseins du capitalisme. Ne nous gênons pas.* » Après avoir observé que l'indexation de l'épargne apparaissait comme un simple argument pour gagner les élections, M. Mitterrand a rappelé en conclusion que les inégalités étaient un facteur déterminant de l'inflation.

LE PARTI RÉPUBLICAIN RÉUNIT SA CONVENTION NATIONALE

Le parti républicain réunit, samedi 20 et dimanche 21, à Fréjus, sa convention nationale. Ces assises ont lieu un an après la fondation du P.R. dans la même ville. Elles seront précédées par une réunion du bureau politique de la formation, à Carpentras.

Dimanche matin, le congrès prendra fin avec une intervention de M. Raymond Barre.

M. ROBERT ESCARPIT QUITTE LA PRÉSIDENCE DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX-III

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — M. Robert Escarpit, président de l'université de Bordeaux-III, a annoncé ce vendredi 19 mai qu'il n'occuperait plus ce poste à partir du lundi 22 mai. « *J'avais été élu en mai 1975*, nous a déclaré M. Escarpit, *mais on m'avait traîné à la présidence. J'avais finalement accepté, mais seulement pour trois ans. Le délai est passé et l'université se porte bien.* »

En Rhodésie

DEUX REPRÉSENTANTS DE LA CROIX-ROUGE ONT ÉTÉ TUÉS

Salisbury (A.F.P.). — Deux représentants de la Croix-Rouge internationale ont été tués par des guérilleros dans l'est de la Rhodésie, apprend-on, vendredi 19 mai, à Salisbury.

Les deux hommes ont été tués au cours d'une embuscade, alors qu'ils circulaient en voiture dans la région de Inyanga, près de la frontière du Mozambique.

L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 1984 EST CONFIÉE « PROVISOIREMENT » A LOS ANGELES

Après bien des tergiversations, le Comité international olympique (C.I.O.), qui tient son congrès à Athènes, a décidé de confier l'organisation des Jeux d'été de 1984 à Los Angeles, déjà ville olympique en 1932.

Toutefois, en raison des exigences financières de la cité californienne, le C.I.O. a fait d'importantes réserves : il faudra que « *la ville ait conclu un contrat conforme aux règles olympiques et rédigé dans la forme prescrite par le C.I.O. avant le 1er août 1978. Dans le cas où un tel contrat ne serait pas signé pour le 31 juillet, l'attribution provisoire des Jeux de la XXIII[e] olympiade à Los Angeles sera retirée et de nouvelles candidatures seront demandées.* »

Le C.I.O. a accordé en outre l'organisation des Jeux d'hiver de 1984 à Sarajevo (Yougoslavie) qui a été préférée à Sapporo (Japon) et Gœteborg (Suède).

A B C D E F G

